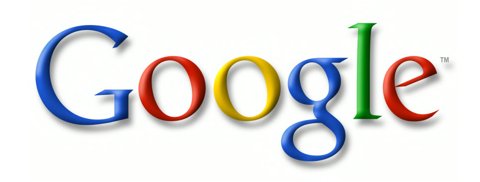
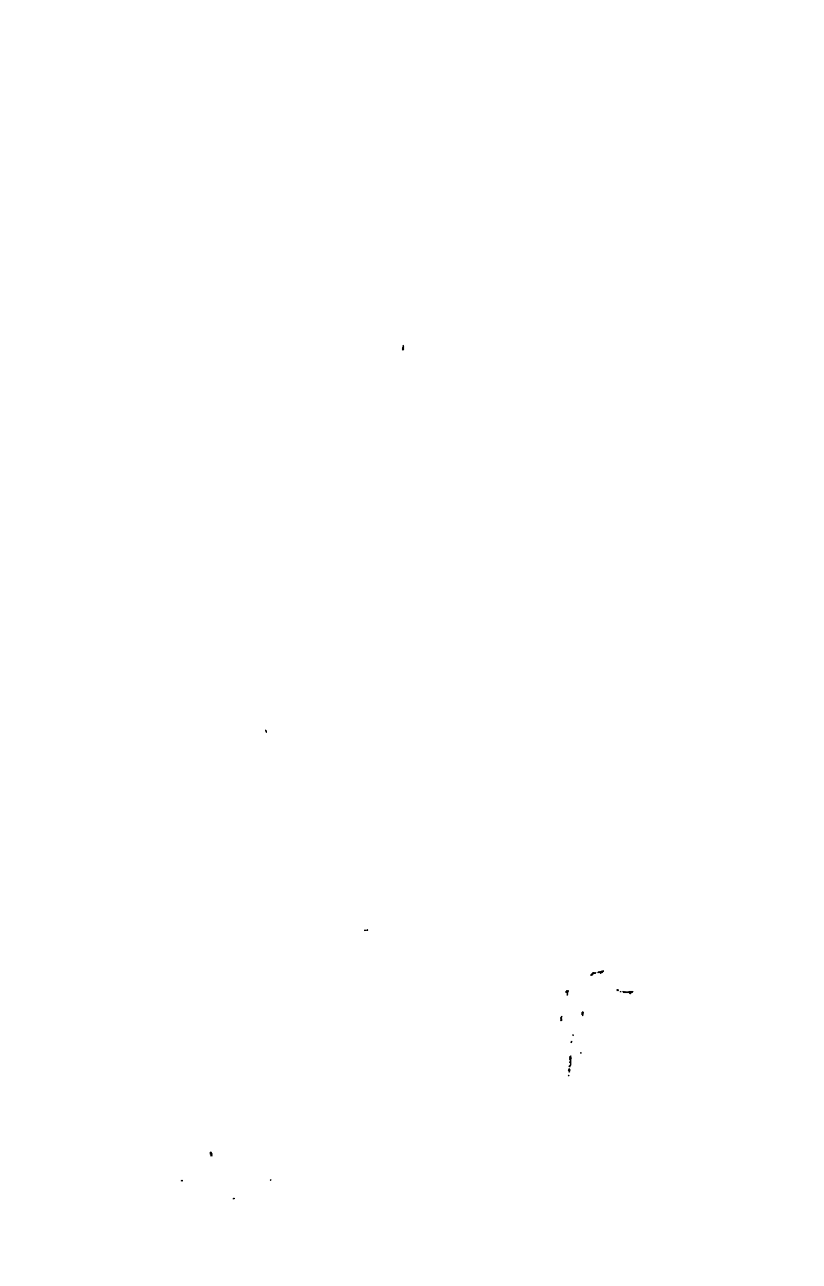


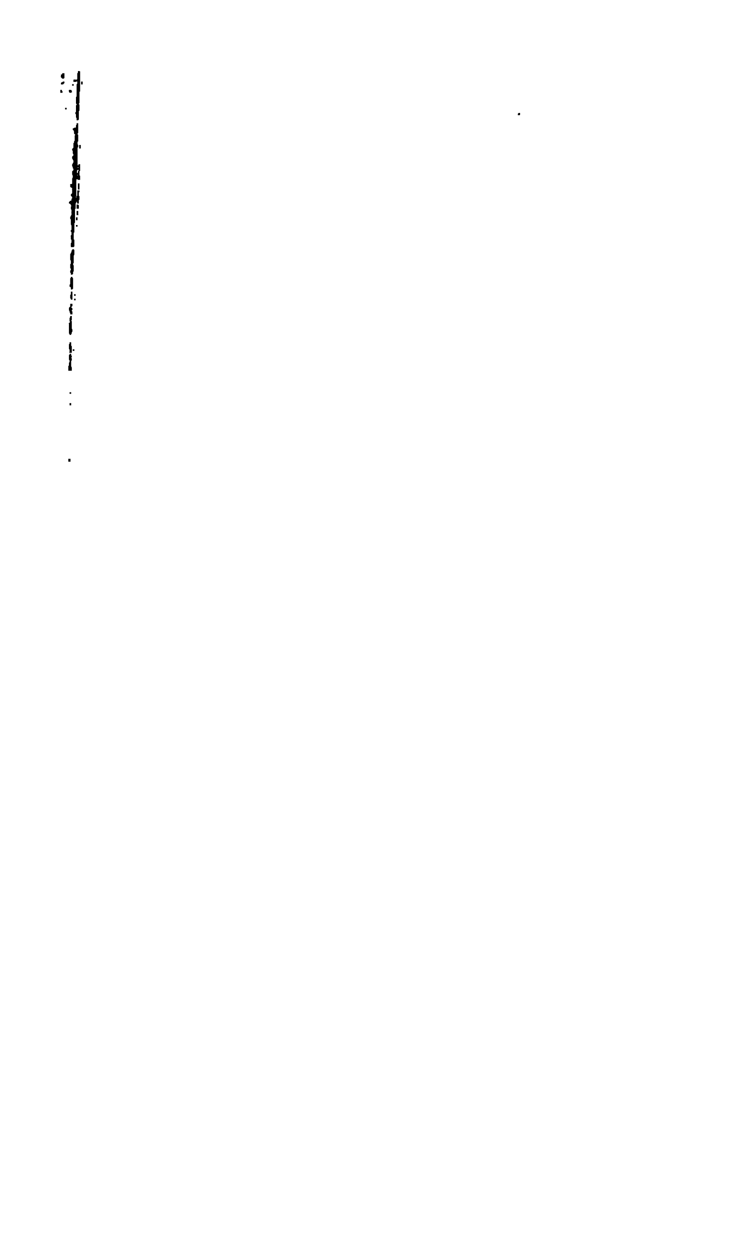

3 3433 06181758 5











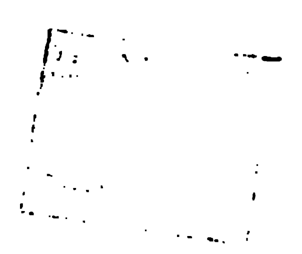
ESSAIS
DE MORALE,
OU
LETTRES ECRITES
PAR FEU
MONSIEUR NICOLE.
TOME HUITIEME.



A PARIS,

Chez GUILLAUME DESPREZ, Imprimeur & Libraire ordinaire du Roi.
ET
JEAN DESESSARTZ, rue saint Jacque à S. Prosper & aux trois Vertus.

M. DCC. XV.
Avec Approbation & Privilege du Roi.



TABLE

DES LETTRES CONTENUES dans ce huitiéme Volume.

Fin de la Table des Lettres.

APPROBATION.

J'Ai lû, par ordre de Monseigneur le Chancelier, ces *Essais de Morale ou Lettres écrites par Monsieur Nicole.* Fait à Paris ce quinziéme Mars. 1714.

BIGRES.

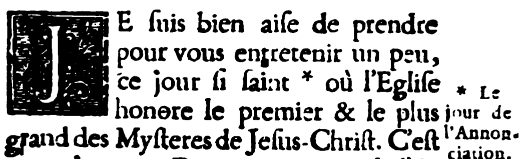


ESSAIS DE MORALE, OU LETTRES ECRITES PAR FEU M. NICOLE.

LETTRE LIX.

Réflexions sur le mystere de l'Incarnation. Obligation qu'il nous impose d'adorer & de faire adorer Jesus-Christ.

A MADEMOISELLE....



JE suis bien aise de prendre pour vous entretenir un peu, ce jour si saint * où l'Eglise honore le premier & le plus grand des Mysteres de Jesus-Christ. C'est en ce jour que Dieu, comme parle l'A-

* Le jour de l'Annonciation.

pôtre, *a introduit son Fils dans le monde*, que cette entrée fut suivie *à l'instant même de l'adoration de tous ses Anges*, qui le reconnurent pour leur Chef, pour leur Roi & pour leur Dieu. Leur adoration envers Jesus-Christ qui a commencé à ce moment n'a point discontinué depuis. Elle est telle qu'elle étoit alors. Que si les Anges dont il ne s'est pas uni la nature, & dont il n'est pas le Sauveur, lui rendent ces respects depuis son Incarnation, quelles devroient être nos adorations envers lui, puisque c'est pour nous qu'il est venu, que c'est nous dont il est le Sauveur, que c'est notre nature qu'il s'est unie, & que le Mystere de l'Incarnation nous appartient tout autrement qu'aux Anges.

Hebr. 1. 6.

C'est ce qui me porte à vous dire, Mademoiselle, que la religion du premier homme le rendoit adorateur de Dieu, mais que la Religion Chrétienne nous rend adorateurs de Jesus-Christ; c'est-à-dire, que nous ne pouvons plus prendre Dieu en lui-même & en sa nature divine pour unique objet de notre pieté, il faut que nous l'adorions aussi joint à la nature qu'il a prise, que nous nous attachions a Jesus-Christ Homme, & que nous allions à Dieu par lui n'étant pas dignes de nous en approcher par nous-mêmes.

Vous savez que c'est un des doutes que je vous ai autrefois proposé sur une maniere de priere, qui regardoit Dieu uniquement dans son essence divine, sans aucune vûe de Jesus-Christ. Je me souviens que vous me répondîtes que si l'on ne pensoit pas à Jesus-Christ dans ces temslà, on y pensoit en d'autres; je me payai de cette raison, mais je crois devoir ajoûter, que les tems où nous pensons à Je-Christ ne sauroient être trop frequens, parcequ'il n'y a point de plus solide marque de la véritable pieté que l'attache à Jesus-Christ. Saint Paul parle de Jesus-Christ dans toutes les pages de ses Epitres. Les Chrétiens l'avoient autrefois toujours dans la bouche, afin de l'avoir toujours dans le cœur; Et saint Bernard dit qu'il ne sauroit souffrir aucun Livre lorsqu'il n'y voit pas le Nom de Jesus. C'est-à-dire, que Jesus étoit l'objet perpetuel de sa dévotion, j'entens de celle dont il étoit maître; car il se peut faire que Dieu dispose autrement de notre esprit; & c'est pourquoi je ne conclus pas de-là, que toute priere où nous ne pensons pas expressément à Jesus-Christ ne soit pas de Dieu; mais je conclus que dans celles où l'esprit n'est pas emporté, il faut que Jesus-Christ y entre, & que c'est ainsi qu'il faut honorer le mystere de l'Incarnation

Serm. 15. in Cant. n. 6.

Mais il ne faut pas seulement que Jesus-Christ soit l'objet de notre dévotion en sa propre personne, il le doit être aussi dans son corps & dans ses membres : il l'y faut chercher, il l'y faut honorer, il l'y faut servir. Il est difficile d'aimer comme il faut Jesus-Christ en lui-même, lorsqu'on ne l'aime pas dans ses membres, & qu'on ne se sent pas pressé de les servir.

Cette vie, Mademoiselle, ne nous est pas donnée pour jouir de Dieu, ni même de Jesus-Christ en lui-même, elle nous est donnée pour l'aimer dans l'ouvrage qu'il opere dans l'Eglise, c'est-à-dire, dans la sanctification de ses membres ; c'est ce qui doit faire notre joie, & notre tristesse dans cette vie, notre joye quand il regne dans les Chrétiens, notre tristesse quand ils s'opposent à son regne. L'emploi de chacun dans cette vie est de le faire regner en soi-même, & dans ceux dont il est chargé, & nous nous devons croire chargés non seulement de ceux qu'il a commis particulierement à notre soin ; mais aussi de tous ceux que l'on peut utilement servir en demeurant dans l'ordre de ses devoirs. On est même obligé de contribuer au salut de tous les autres par ses prieres, & ceux qui n'y contribuent pas ce qu'ils doivent ;

ne reçoivent gueres de fruit de celles des autres.

Vous voyez que j'écris sans dessein & sans ordre ce qui me vient dans l'esprit. Il me semble pourtant que vous en pourrez conclure en particulier pour vous, que vous ne devez pas laisser éteindre en vous le desir du salut des ames, ni renfermer votre pieté en vous-même, & que si vous ne vous portez pas à les servir par vos paroles, vous êtes d'autant plus obligée à le faire par vos prieres. J'ai toujours un peu dans l'esprit, qu'il y a en vous quelque chose de trop séparé, que vous n'avez pas assez d'amour pour Jesus-Christ dans son Eglise, que la compassion pour les pécheurs n'est pas assez vive en vous; c'est-à-dire, que vous êtes un peu trop de la religion de l'état d'innocence, & trop peu de celle des hommes pécheurs; mais vous savez que ce sont des vûes que je vous expose simplement, & non des jugemens que je forme, & vous n'y devez avoir égard qu'autant que vos réflexions vous donneront sur ce sujet des lumieres qui y soient conformes.



LETTRE LX.

Sur diverses manieres de faire Oraison.

J'Ai reçu, Monsieur, la Lettre que vous m'avez fait la grace de m'écrire, qui marque d'autant plus votre charité, que le mot de Mystique dont on vous a dit que je m'étois servi sur votre sujet, pouvoit recevoir un mauvais sens. Pour moi je ne me souviens pas précisément de quels termes j'ai pu user. Mais je vous puis bien assurer avec une entiere verité, que l'entretien que j'ai eu l'honneur d'avoir avec vous, ne m'a laissé que des idées très-avantageuses de votre pieté & de votre mérite, & que je ne vois pas que je puisse avoir eu d'autres sens & d'autres vûes en me servant de ce terme, sinon que paroissant intelligent dans la matiere des Mystiques, j'aurois bien desiré d'en conferer avec vous, non par une simple curiosité, mais dans la vûe d'une utilité réelle. Ce que vous me dites qu'il y avoit des gens qui se plaignoient que l'on eût condanné dans *le Livre de l'Oraison* celle que vous appellâtes *l'Oraison de Foi*, m'en étoit aussi une raison; & comme la briéveté de votre visite m'en a ôté le moyen, j'espere que vous

uverez bon que j'en fasse au moins sujet de cette Lettre.

Voici, Monsieur, en peu de mots ce e je pense sur ce sujet. Co[illegible]e ce oit une porte ouverte à l'illusion, que prétendre mettre à couvert des erurs certaines sous le nom de Theolo- : Mystique, par cette raison génerale, e Dieu peut operer dans les ames une maniere que les personnes moins airées ne comprennent pas, & que ne croi pas juste de soustraire par te raison ces sortes d'écrits où les perrsonnes qui suivent ces voies, les soumettent à l'examen des Puissances étaes dans l'Eglise, quoiqu'elles n'ayent les lumieres communes que l'on de l'étude de la science de l'Eglise: lemeure d'accord aussi qu'il ne faut téinerairement borner à ce que le nmun des Chrétiens éprouve, les sentieus que Dieu peut operer dans les ès dans lesquelles il lui plaît d'agir ne maniere extraordinaire. Je ne troupas même que ce soit une consequenout-à-fait juste, de dire que tels & Saints n'ayant pas éprouvé certains s, ils doivent passer pour illusion. Car t-être que nous verrons dans l'autre nde, que Dieu aura conduit chaque d'une maniere singuliere, & par des

sentimens singuliers. Il en faut donc juger par d'autres regles, & sur tout par les effets bons ou mauvais qui naissent de ces dispositions qui nous paroissent extraordinaires.

Je ne suis pas aussi de ceux qui traitent tout ce qu'on en dit, ou de fable, ou d'imagination. C'est une injustice manifeste que d'accuser de mensonge tant de personnes ; & ce terme d'imagination ne me paroît qu'une couverture de la paresse & de l'ignorance par lesquelles on condanne ce qu'on ne veut pas examiner, ou ce qu'on ignore absolument. Quand ce seroit même des imaginations, ce seroit des imaginations extraordinaires que tout le monde n'a pas, & ne peut pas avoir. Et je trouverois aussi admirable qu'il y eût certain ressort caché dans l'ame des hommes qu'on ne pût pas faire agir comme on voudroit, & qu'il n'y eût que certaines personnes qui le pussent faire, que non pas que Dieu agisse par lui même d'une maniere extraordinaire sur certaines ames. Cela se peut appliquer, Monsieur, à tout ce qu'on trouve dans les Livres des Mystiques des divers états de la vie mystique. Mais je ne l'appliquerai ici qu'à ce que vous appelez *Oraison de Foi*, qui est ce me semble ce que d'autres appellent *l'Oraison de simple regard.* C'est à

uoi l'on prétend que l'on a donné at-
einte dans *le Livre de l'Oraison*. Et je m'en
'ais vous dire ce qui en est, pour l'expo-
er à votre lumiere & à votre discerne-
nent, en vous assurant que je n'ai aucune
ttache à mon sentiment.

Je demeure d'accord premierement
lu fait, qui est, qu'il y a certaines ames
qui demeurent devant Dieu dans la
riere sans aucune varieté de pensées,
& s'appliquent à Dieu, ou à quelqu'un
le ses attributs par une vûe qui les y
ixe, & qui les y fait comme demeurer
olées; ensorte que leur esprit ne voit
ucun autre objet, & qu'ils oublient en
quelque sorte toutes les créatures & leur
ropre vie. Je sai des personnes très-sin-
eres & très-vertueuses, qui sont dans
ette disposition, & qui y entrent pres-
que toujours quand elles s'appliquent à
Dieu, & qui marquent par une vie très-
xacte, très-pénitente, & très-attachée à
eurs devoirs, que cette sorte d'Oraison
ait de très bons effets en elles. Car com-
ne elle se termine d'ordinaire par un
tat un peu plus actif, il leur en reste
ne pente à toute sorte de biens, qui
eur ôte la difficulté des actions chrétien-
es, qui fait qu'elles s'y portent avec ar-
leur, & qui excite en elles diverses lu-
nieres selon les objets qui se présen-
ent.

Je ne vois point, Monsieur, par où l'on peut condamner une telle disposition. Mais voici en quoi consistent les difficultés que je croi que l'on peut faire sur cette matiere.

La premiere ne regarde en apparence que le nom, mais vous verrez dans la suite qu'elle va plus loin. On appelle selon vous cette Oraison *l'Oraison de Foi*; & je prétens au-contraire que c'est l'Oraison commune qui consiste en considerations & en pensées differentes, qui doit être appelée l'Oraison de Foi, & que celle à qui vous donnez ce nom n'est rien moins qu'une Oraison de Foi parcequ'elle n'appartient pas proprement à l'état de foi, ou à l'état commun des pécheurs. C'est plutôt une Oraison de l'état d'innocence, & une contemplation qui tient quelque chose de l'état d'Adam avant le peché.

Pour entendre ceci, il faut savoir ce qui est enseigné, non seulement par saint Augustin, mais aussi par la plupart des Peres: Que l'homme par son peché a perdu l'œil de la contemplation par lequel il contemploit dans l'état d'innocence la verité & la loi éternelle, qu'il est tombé dans l'amour des corps, dans la multiplicité des créatures, & qu'il est devenu incapable de concevoir & d'aimer les

choses spirituelles en elles-mêmes. Dieu ayant formé le dessein de le retirer après sa chute, & de le rappeler à cette verité dont il étoit déchu, ne l'a pas voulu faire par la même voie qu'il avoit tenue en le créant: c'est à-dire que ce n'est pas en lui redonnant tout d'un coup cette contemplation simple de la verité dont Adam jouissoit, mais en se servant de l'état même auquel il étoit tombé pour l'en relever.

Il aimoit les corps & les objets sensibles; il lui a donné un corps & des objets sensibles à aimer, il aimoit la multiplicité, & il lui a donné une sainte multiplicité à laquelle il peut s'appliquer légitimement. C'est-là, Monsieur, selon la plupart des Peres ce qui a porté Dieu à s'incarner. Il a voulu guérir les hommes amoureux des corps, en leur présentant un Dieu revêtu d'un corps, & les élevant ainsi par l'amour de son Humanité divinisée jusqu'à l'amour de sa Divinité; l'Humanité est le moyen, la Divinité est la fin & le terme. Il n'éleve pas tout d'un coup les hommes grossiers à l'amour tout pur de sa Divinité, il les porte à aimer l'Homme-Dieu. Il ne les attache pas à un seul attribut, mais il leur présente la verité de ses Mysteres par lesquels il veut qu'ils remedient à l'amour de la multiplicité que le peché leur a inspiré. Voilà proprement

ce qu'on peut appeler la voie de la Foi. La contemplation par laquelle l'ame se porte à Dieu connu sans image, n'est pas proprement un état de foi; car il est de l'état de la foi de voir *per speciem & in ænigmate.* La voie d'unité par laquelle il demeure attaché à un même objet, n'est donc pas la voie ordinaire de la réparation des hommes. Ce n'est point là le secret de l'Incarnation, ce n'est point le chemin dans lequel il est venu les engager. Ce chemin qu'il a tracé par son Incarnation & par ses Mysteres, c'est comme nous avons dit, la voie d'une sainte multiplicité dans laquelle on passe par la consideration de divers Mysteres, & l'on se soutient par le changement & la varieté des objets.

1. Cor. 13. 12.

Aussi voit-on que tous les Saints qui ont réglé des exercices pour plusieurs personnes vivant en commun, & que tous ceux qui ont donné des loix au commun des Fideles, ont prétendu les engager dans cette voie d'une sainte multiplicité. Car cette voie de differens exercices & de differentes prieres distribuées en diverses heures, est ce qui s'appele multiplicité. Or il n'y a point de Fondateur d'Ordre qui n'ait choisi ce chemin. Enfin c'est la voie que l'Eglise universelle nous enseigne. C'est pour cela qu'en

:es les parties du monde, elle a distri-
l'année selon les Mysteres de Jesus-
ist, qu'elle nous propose chaque jour
differens Saints à honorer, qu'elle a
r tout institué des Psalmodies qui
agent le jour par des prieres diffe-
es. Voilà proprement ce qu'on peut
:ler la vie de la Foi, l'état de la Foi,
oye de la Foi, c'est le moyen par le-
l il a plu à l'Esprit de Dieu de rappe-
les hommes à l'état dont ils sont dé-
:. Il ne faut pas vous imaginer, Mon-
r, que je vous débite ici mes pensées,
ont celles des anciens Maîtres de la
spirituelle ; & vous les pouvez voir
:es renfermées dans ce passage de
gues de saint Victor, que je croi de-
: vous rapporter ici : *Bonum quidem
inis*, dit-il, *unum erat, & quamdiù
ver dilectionem adhæsit, non eguit hac
iplicitate. Postquam autem mentem per
upiscentiam ad multiplicia hæc & tran-
ia dividi permisit, stabilis esse non potuit;
t ergo vita hominis hic sine mutabilitate
non potest, contrà illam quæ defectum
rat mutabilitatem, alia ei mutabilitas
profectum parit opponitur. Ut quia sta-
n potest, moneatur & præmoneatur sem-
ut melior fiat. Primum ergo bonum erat
ummo stare, secundum est bonum ad
riora ascendere. Idcircò vita mutabilis in*

sua mutabilitate dissoluta ad deteriora semper deficiens studiis nutrienda fuerat in quibus & rerum varietate foris excitata & æmulatione virtutum intus accensa proficiendi occasionem inveniret. Divisa sunt tempora & distincta loca, proposita sunt species corporales, injuncta studia & opera exercenda, ut medicinam interioris hominis exterior homo prapararet, & ei processe & subesse addisceret. In his virtutum studiis mirabili dispensatione & multiplicitatem providit & varietatem & intermissionem: ut humana mens, & in multiplicitate exercitationem, & in varietate delectationem, & in intermissione recreationem inveniret.

Or encore que cet Auteur parle de toute la suite de la vie chrétienne, il est clair qu'on peut bien rapporter ce qu'il dit à l'Oraison qui est conforme à l'état ordinaire par lequel on doit remonter à Dieu; puisque c'est par cette Oraison qu'on goûte ces differens objets corporels dont l'ame se doit servir pour remonter par là aux objets spirituels.

Je ne conclus pas seulement de-là, Monsieur, que l'Oraison commune dans laquelle l'ame n'étant point réunie & renfermée dans un même objet, se soutient par differentes pensées & differentes paroles de l'Ecriture, par differens objets de dévotion, & sur-tout par les idées cor-

lles des actions & des Mysteres de
s-Christ, est mieux nommée Oraison
oi, que cette contemplation où l'a-
demeure toute recueillie à un seul
t. Mais j'en conclus aussi que la voie
mune de la réparation & de la gué-
des hommes ne consiste point dans
contemplation, qu'elle doit passer
ontraire pour une voie extraordinai-
laquelle Dieu peut porter certaines
; mais qui ne doit point être proposée
ommun des ames chrétiennes. Car la
uite ordinaire des Pasteurs & des
cteurs doit avoir pour modele celle
sus-Christ, celle de l'Eglise, celle des
ateurs d'Ordres, & des Maîtres de la
Monastique, qui est la voie commu-
e retourner à Dieu, & qui consiste
: néanmoins dans cette multitude
rcices. Si le commun des ames étoit
é à la voie de cette Oraison de sim-
egard, on n'auroit jamais institué
ures Canoniales, & de récitation de
umes. On ne se seroit jamais avisé de
apprendre par cœur tout le Pseau-
On n'auroit jamais institué tant de
nonies mysterieuses, tant de chan-
ens de lieu, tant de prieres & de lec-
. Tout cela ne fait qu'embarrasser
qui sont dans cette voie, & n'est
: du tout fait pour eux, Or il est fait

pour le commun de l'Eglise, & même pour le commun des ames spirituelles; donc le commun des ames spirituelles marche dans la voie de la multiplicité. Car de dire qu'ils marcheront tantôt dans l'une & tantôt dans l'autre, cela est assez contraire à l'experience, qui fait voir que ceux qui sont parfaitement appliqués à cette Oraison deviennent incapables de l'Office, & en sont embarrassés. Or on n'a gueres oui dire que la spiritualité des Anciens, allât à réciter l'Office avec peine, ce qui fait voir que ce n'étoit pas leur voie.

Je ne passe pas plus avant, Monsieur, je dis seulement que ce n'est point la voie commune de la réparation des ames, que cet état n'a jamais été commun, & qu'ainsi ceux qui le veulent rendre commun, en y portant, comme l'on fait en ce temsici, la plupart des personnes dévotes, & en faisant un état ordinaire où l'on doit tendre par un certain ordre d'exercices comme par un cours de spiritualité, semblent n'être pas assez entrés dans le dessein de l'Incarnation, & n'avoir pas eu assez d'égard à la conduite generale de l'Eglise Mais je ne suis pas si témeraire, que de prétendre donner des bornes aux operations de Dieu. Il est toujours le maître des ames, & les conduit com-

veut, & lorſqu'on voit dans certai-
erſonnes des effets extraordinaires,
ont juſtifiés par toute la ſuite de la
l faut être bien hardi pour les con-
er. L'Oraiſon eſt le canal des graces
ieu. Quand on remarque donc dans
ıme beaucoup de graces, beaucoup
mponction, beaucoup de fidelité,
oup de mortification, & beaucoup
nilité, je croi qu'on doit juger ſon
on fort bonne, de quelque nature
le ſoit: c'eſt-à-dire, quoique l'ame y
oute recueillie dans un même objet,
u'elle ſe ſoutienne par quelque mul-
ité, la voie qui conduit l'âme à une fin
irable, doit être jugée agreable à
, puiſqu'elle attire tant de faveurs
bénedictions de Dieu.
longueur de cette Lettre, Mon-
, m'oblige de retrancher quelques
s difficultés que j'aurois pu vous
oſer. En voilà aſſez, ce me ſemble,
vous faire voir qu'on n'a pas rejet-
ſolument cette Oraiſon de ſimple
d, puiſque je n'ai jamais été perſua-
u'on le pût faire raiſonnablement.
me juge pas d'ailleurs competant
condanner perſonne; & ceux qui ſe
ueroient de mes cenſures, ſeroient
n avis très-bien fondés. C'eſt pour-
comme je vous ai parlé un peu

plus librement que je n'aurois fait dans un Ecrit public, non contre cette Oraison en soi, mais contre l'étendue qu'on y veut donner ; je vous supplie très-humblement de me faire la grace de ne montrer point cette Lettre à qui que ce soit. Il n'est nullement à propos de me commettre avec des personnes spirituelles que je n'ai nul dessein d'offenser. On m'a déja commis fort mal à propos avec un nommé Monsieur l'Abbé Destival que je n'ai jamais eu intention de choquer. Si vous voulez m'écrire vos sentimens, & encore plus l'experience que vous avez, ou par vous-même, ou par d'autres, des effets de cette maniere de prier, je le recevrai, Monsieur, comme une très-grande faveur. J'estime beaucoup ces sortes d'Histoires, quand elles viennent par le canal d'un homme sincere & intelligent comme vous, & qui ne fait pas une vertu d'une crédulité indiscrete. Il me semble que ce sont des nouvelles de l'autre monde, qui servent à détacher de celui-ci.



LETTRE LXI.

Sur la Réponse à la Lettre précedente.

JE n'ai, Monsieur, que des remercimens à vous faire des éclaircissemens que vous avez la bonté de me donner dans la Lettre que je reçois de votre part. Je vous prie seulement de vouloir examiner s'il n'y a point équivoque dans le terme *d'Oraison de Foi*, & si vous ne confondez point l'esprit de la foi avec l'économie de la foi. Il me semble que ce que vous appelez l'Oraison de Foi, est celle qui est conforme à l'économie de la foi selon laquelle Dieu a voulu que nous dépendissions de beaucoup de choses exterieures ausquelles il a attaché l'exercice de la Religion Chrétienne ; au lieu que ce que les autres appellent communément l'Oraison de Foi, est celle qui se fait indépendemment de ces moyens exterieurs, & dans laquelle l'ame ne se soutient que par la Foi qui lui dit que Dieu est présent même dans son cœur, & qui par cette simple vûe se tient en un profond respect dans sa présence, se tient dans le silence pour l'écouter, & l'adore dans ses perfections par un simple regard de Foi.

Lettre LXII.

Le peu de fondement qu'il faut faire des prédictions, que certaines personnes se mêlent de faire.

A MADEMOISELLE PIETERSON A Bruxelles.

JE ne prétens point, Mademoiselle, me rendre garant de la nouvelle qui sert le sujet de cette Lettre ici, qui est que l'on vous avoit prophetisé une mort prochaine, & que vous en étiez extraordinairement troublée. Peut-être que la prophetie est imaginaire, & encore plus le trouble. Mais cette nouvelle ou vraie, ou fausse, ne laisse pas de me fournir une occasion de vous donner quelque preuve de la continuation de mon respect, & de mon affection, par la part que je me trouve obligé d'y prendre en la maniere que je le puis. Suposez donc ce bruit véritable, au moins pendant que vous lirez cette Lettre, & que vous y verrez ce que j'ai à vous représenter sur cette prophetie, & sur ce trouble.

Je ne m'arrêterai pas, Mademoiselle, à vous décrier le Prophete. Comme je ne le connois point, je n'en pourois parler

:émerairement. Mais il paroît au
s qu'il a manqué de discernement,
us communiquant cette pensée. Car
sache guere de personne à qui elle
.oins utile qu'à vous, Dieu vous
.nt par la conduite qu'il tient sur
en un état auquel ces terreurs ne
sont point propres; & c'est ce qui
doit donner lieu de croire que l'Es-
le Dieu n'a pas beaucoup de part
'impression qui l'a porté à faire cette
:e en votre endroit. Ce n'est pas seu-
nt pour tenir les hommes dans une
nce continuelle, que Dieu a voulu
: tems de leur mort leur fût caché,
aussi pour épargner la foiblesse de
d'entre ses enfans, dont l'esprit se-
:op frapé de cet objet. Il ne s'écarte
', Mademoiselle, de cette conduite,
ar de grans desseins; comme pour
ier un pécheur endurci, pour don-
ıx hommes quelques preuves écla-
s de sa justice, telle que fut celle de
prédire la mort de Julien l'Apostat,
our consoler une ame qui soupire
sa délivrance. On ne voit aucune
ence à votre égard, à aucun de ces
.ns de Dieu; & il paroît au contraire
ette prétendue révelation n'y a pro-
ju'un trouble inutile & dangereux;
ısi elle n'a point du tout l'air d'un

ne impression de Dieu. Je sai bien q
voies de Dieu sont souvent fort ca
& fort éloignées des nôtres. Mais
ne conclut pas que nous devions pre
pour dessein de Dieu, tout ce qu'on
propose sous ce nom, lorsque no
voyons rien qui le marque. Car s'i
quelquefois en Dieu des conduite
chées & impenetrables, il y a très
vent dans les hommes des impres
d'imagination qui leur passent pour
lation.

Il y a donc peu d'apparence, Made
selle, que ce bon Pere, qui n'a pas co
votre disposition présente, connoiss
clairement l'avenir, ni qu'il ait eu à v
égard le don extraordinaire de Pro
tie, n'ayant pas eu en cette rencontr
lui d'un discernement assez ordin
Mais je passe plus avant, & quand
auriez sujet de le croire égal aux
grans Saints, & les plus favorisés de I
je prétens que vous ne devriez pas ajo
foi à cette révelation prétendue, ni la
re entrer dans votre conduite. Si
même qui reçoivent ces dons extrao
naires sont tels qu'ils doivent être, ils
font jamais un principe de conduit
s'ils ne peuvent point s'empêcher d
croire, parce que la prophetie aporte
elle une espece de conviction à l'égar

i qui la reçoit, ils n'agissent jamais sur
: seule lumiere, & c'est une regle
sainte Thérese a gardée toute sa vie,
ont peu de Saints se sont dispensés,
; quand il s'agit de la révelation qu'un
: prétendroit avoir reçûe, ce que
i demande de nous, est que nous n'y
ns point d'égard, parceque ce n'est
a lumiere qu'il nous a donnée pour
: conduite, & qu'il n'y a presque ja-
assez de raison pour les croire.

est dit, Mademoiselle, que *le Juste* *Rom.*
: la Foi, mais il n'est pas dit qu'il vive *1. 17.*
évelation particuliere. Or vivre de
i, c'est se réjouir, s'attrister, craindre,
er selon la Foi. Et par consequent
dre & esperer, s'affliger, se réjouir
des révelations particulieres, ce
: substituer un autre principe que la
lans notre conduite, & agir d'une
ere qui n'est pas chrétienne, parce
n'y a pas d'actions chrétiennes qui
oivent être réglées & conduites par
i. Aussi Dieu pour nous détourner
us arrêter à toutes ces pensées qu'on
ose pour révelation, y a répandu
l'incertitude, qu'une personne ju-
use, & qui a soin, comme Dieu l'or-
:, d'éviter le défaut d'une indiscret-
édulité, n'y sauroit prudemment
er foi avant l'évenement; & souvent

après l'évenement il y a encore li
douter, si ce qu'on fait passer pour
phetie, n'étoit point une impressic
turelle d'imagination; parce que l
zard fait rencontrer quelquefois l
d'une maniere surprenante, à des
qui ne sont rien moins que Prophet

Il est raporté dans les Notes de l
sieur de Palafox Evêque d'Osme, s
Lettres de sainte Therese, qu'elle ap
après sa mort à une Superieure de so
dre, pour l'avertir de ne faire pa
communément à ses Religieuses le
vres de sa vie, de peur de les attach
voie des visions; parce, lui dit-elle
de cent visions, à peine y en avoit-
de véritable. Que s'il est difficile de
cerner dans les visions qui paroissent
éloignées de l'état commun de l'espi
qui est un effet d'imagination, de c
est une impression de Dieu, con
l'est-il plus encore dans les propheti
sont moins differentes des pensées
naires que les visions? Et combien
aisé qu'une pensée un peu plus vive
l'ordinaire, passe pour prophetie da
esprit dont l'imagination s'attache f
ment aux idées qui s'impriment en e

Comment cela n'arriveroit-il pa
hommes du commun, puisque cela
ve quelquefois aux plus grans Sa

Car saint Chrysostome, par exemple, avoit un sentiment intérieur si vif, qu'il reviendroit de son exil, qu'il ne craint point d'en assurer plusieurs fois la sainte veuve Olympiade en se fondant non sur l'apparence, ni sur des raisons humaines, mais sur l'impression qu'il sentoit. Et quoiqu'il ne qualifie pas cette pensée de prophetie, on voit qu'il en étoit persuadé, & qu'il tâche d'en persuader les autres. Cependant cette impression ne se trouve pas véritable, & Dieu voulut qu'il l'honorât mourant dans l'exil, & qu'il ne vît jamais celle qu'il avoit assurée plusieurs fois qu'il la reverroit avant sa mort. C'est encore ainsi qu'un grand nombre de saints Personnages ont été fortement persuadés que le jour du Jugement étoit proche, & que l'Antechrist étoit prêt d'arriver, ce qui a donné lieu à saint Augustin de faire paroître l'éminence & la solidité de ses lumieres, en réfutant ces pensées dans l'excellente Lettre qu'il a écrite sur ce sujet.

Ep. 80. nov. edit. 199.

Il n'y a donc rien de plus sûr, ni de plus conforme à la verité que de vous ranger sous la conduite de la Foi, de laisser les révelations pour ce qu'elles sont, & de prendre pour tentation tous les troubles qui en peuvent naître. C'est là ce que Dieu demande de vous en ces

occasions, & a quoi nous oblige la fidelité que nous lui devons. Quand il faudroit changer quelque chose dans votre conduite, il faudroit que ce fût sur la lumiere de la Foi, & non sur des révelations. Mais je suis bien trompé, si le trouble où l'on dit que cette nouvelle vous a jettée, n'est un certain trouble vague qui ne vous présente rien de particulier & de distinct à réformer dans votre vie, qui ne vous donne aucune lumiere sur vos devoirs, & qui marque par son inutilité même, que c'est une tentation de l'ennemi, & non une impression de Dieu.

Quand on est persuadé de ces maximes, & résolu de les suivre, on est en quelque façon délivré du trouble lors même qu'on le sent, & qu'on en est encore agité; parceque s'il afflige l'ame, il ne la domine pas. Car on ne doit pas prétendre calmer si facilement l'agitation que des objets tristes causent dans notre imagination.

Il suffit de ne s'y pas abandonner, & de faire ce qu'on peut pour s'en délivrer; & un trouble réduit à ces termes, n'est plus qu'une épreuve qu'il faut souffrir avec patience, comme toutes les autres miseres dont Dieu permet que nous soiyons travaillés dans cette vie. Si je

voi crainte de faire moi-même le
ophete, je vous dirois que lorsque j'ai
pris les nouvelles du trouble que vous
causé cette prétendue révelation, j'en
conclu en moi-même que vous n'êtes
s prête de mourir, puisque vous crai-
iez si vivement la mort; & que je com-
encerai de la craindre davantage pour
ous, lorsque vous ne la craindrez plus
u tout. Et cette pensée, Mademoisel-
, est fondée sur la raison & sur l'ex-
érience. Car comme Dieu voit qu'il
est pas utile aux ames de connoître
urs forces hors de l'occasion, il per-
iet souvent qu'elles soient ainsi ébran-
ées, afin de les tenir dans l'humilité;
ais il les fortifie & les affermit, quand
lles ont effectivement besoin de force
t de fermeté. Et c'est pourquoi il arri-
e souvent aux ames pieuses qui ont été
ort agitées durant leur vie de la crainte
e la mort, d'en être entierement déli-
rées dans la maladie dont elles meurent;
arceque c'est alors que Dieu fait paroî-
te la force de sa grace, & que les prieres
& les bonnes œuvres qu'elles ont faites
endant leur vie pour être delivrées des
erreurs de la mort, commencent d'a-
oir leurs effets.

Vous avez tout sujet, Mademoiselle,
d'esperer cette grace de la bonté de Dieu,

&de regarder même comme un gage qu'il vous en donne, ces sentimens si tendres que vous avez pour la sainte Communion. Car c'est ce Corps dont il est écrit: *O mort je serai ta mort! O Enfer je serai ta ruine!* C'est ce Pain du ciel qui préserve de la mort ceux qui le mangent; c'est ce Pain dont il est dit, que *celui qui le mange vivra éternellement*. Quel sujet auroit de craindre la mort celle à qui Dieu donne si souvent un Corps vainqueur de la mort & source de vie, avec des marques si particulieres de sa bonté? N'avez-vous pas sujet au-contraire de la souhaiter, & de dire à Dieu que vous possedez si souvent, ou plutôt que vous possedez toujours: *Seigneur, vous laissez maintenant aller en paix* votre Servante *selon votre parole:* puisque celui qui possede & qui aime Dieu, n'a plus rien à craindre dans ce monde.

Osée 13. 14.

Joan. 6. 59.

Luc. 2. 29.

Je suis comme assuré, Mademoiselle, que vous le dites en effet, & que votre vie est toujours entre vos mains pour la lui offrir, selon ce qu'il est dit: *Anima mea in manibus meis semper.* Et ce trouble que vous avez éprouvé n'est pas une marque que vous ne soiyez pas sincerement dans cette disposition; car sans doute c'étoit celle de saint Pierre & cependant il n'a pas laissé d'éprouver la ré-

Ps. 118. 109.

ſiſtance de la nature, lorſqu'il fallut aller à la mort ; puiſque c'eſt ce que Jeſus-Chriſt lui a prédit. Il ſuffit que le cœur le diſe, & que Dieu l'éleve au-deſſus de la nature, comme il y éleve le vôtre & l'y élévera lorſque cette force vous ſera plus néceſſaire.

LETTRE LXIII.

Le peu de cas qu'on doit faire des divers jugemens des hommes, & de leurs préventions ſur notre conduite.

A M. DE SACY.

J'Ai tant éprouvé, Monſieur, depuis près de trois ans de jugemens de toutes ſortes, que je penſe en avoir tiré l'avantage d'y être un peu moins ſenſible, & d'être moins porté à les deviner. Je compte pour aſſez peu de choſe maintenant les préventions qui ne me ſont pas expreſſément déclarées. Ainſi comme il ne m'eſt rien revenu de fort exprès ſur le ſujet dont vous avez eu la bonté de m'écrire, ce que j'aurois pu ſoupçonner de la diſpoſition de quelques amis, par certain procedé, a fait peu d'impreſſion ſur moi. Mais pour vous, Monſieur, je vous puis bien aſſurer qu'il ne m'eſt pas venu dans l'eſprit le moindre ſoup-

çon sur votre sujet, & que quand même il m'en seroit venu, il ne m'auroit point été pénible. Quand on connoît assez la bonté & l'équité d'une personne, pour se tenir assuré, que quand même elle auroit été prévenue, elle souhaite néanmoins d'avoir lieu de quitter ses impressions, & qu'elle est toujours prête d'écouter favorablement ce qu'on lui veut dire pour l'en éclaircir, on a beaucoup moins de peine des soupçons qu'on lui peut avoir donné de notre conduite. Or c'est là, Monsieur, proprement l'idée que j'ai toujours eue de vous, & je ne vois pas qu'on puisse justement demander rien davantage de personne, que ce que je suis assuré d'obtenir de vous. Car il seroit trop injuste de prétendre que nous sommes tellement exemts de défauts, que ce fût nous faire grand tort de nous croire capables de fautes humaines. Lors même que nous croyons avoir le plus de raison, nous devons toujours craindre de nous tromper dans ce que nous nous imaginons voir avec le plus d'évidence. Et ainsi nous devons être bien aises d'avoir lieu de rendre compte de notre conduite à des personnes sages & éclairées. Le monde est plein de gens qui se trompent de bonne foi, & qui ne voyent point en eux-mêmes ce que les

autres y voyent. Et cela nous doit suffire pour craindre pour nous, ce que nous voyons que tant de gens ne craignent pas assez pour eux-mêmes, & pour avoir de la défiance des choses-mêmes dont nous croyons être les plus assurés.

Je vous puis dire, Monsieur, que si je me suis trompé en quelque point dans tout ce qui s'est passé, ce n'a pu être qu'en cette maniere, & que j'ai eu cette forte persuasion qui n'exclut pas néanmoins une défiance generale. Quoique je sois vacilant & irrésolu dans beaucoup de choses par la diversité des vûes qui me viennent, je n'ai point eu dans tout ceci cette agitation de pensées. Je n'ai vu qu'un chemin, & j'y ai marché, tous les autres me paroissant fermés par des raisons de conscience, qui me persuadoient pleinement. Vous jugez assez, Monsieur, que je n'entens parler que des choses principales & essencielles: car il y a toujours quelque chose dans les manieres à l'égard desquelles je prendrois d'autres tours, si j'avois à recommencer. Je ne puis pas même dire qu'à l'égard de ces choses que j'appelle essencielles, je n'aye pas prévu ce qui est arrivé. Car dès le commencement de cette affaire, toutes les suites s'en peignirent si nettement dans mon imagination, que je n'ai été surpris de

rien. Chacun a agi comme je m'attendois qu'il agiroit. Mais tout cela étoit tellement emporté par des raisons vieilles & nouvelles que j'avois dans l'esprit, que je n'ai pu jamais avoir aucun doute. Ainsi parmi ces agitations qui ont été grandes, ayant été obligé de changer seize fois de demeure, sans m'être porté de moi-même à aucun changement, j'ai toujours été dans une espece de paix, parceque ne voyant pas autre chose à faire que ce que je faisois, la nécessité me paroissoit une marque de la volonté de Dieu.

Il est difficile, Monsieur, que vous entendiez tout ce que je vous dis ici, mais tout ce que je prétens que vous en tiriez, est qu'il y a beaucoup de choses en tout ceci qui sont fort peu entendues de ceux qui se sont mêlés d'en juger & d'en parler. J'ai toujours desiré d'avoir occasion de vous en éclaircir de vive voix. Car quoique j'aye écrit diverses choses sur ce sujet que je vous pourrois envoyer, tout cela néanmoins quoique sincere & vrai, est fort peu de chose, & n'est fondé que sur certaines raisons extérieures, n'étant destiné qu'à arrêter les jugemens précipités de ceux à qui on ne peut pas parler plus ouvertement.

Pour ce qui est de ce qu'on appelle

accommodement, je n'ai pas vu
ı y a pu trouver à redire, n'y ayant
esque aucune part, & n'ayant été
: ni d'écrire, ni de parler. C'a été
d'un discours que le hazard fit
, & je n'ai eu de ma part qu'à ac-
: ce qu'on m'offroit sans rien exi-
e moi. Je n'ai donc eu qu'à déli-
sur le choix de ces deux partis, ou
pter ce qui m'a été offert en cette
re, ou d'être toujours errant, inu-
ıcommode à tout le monde, & un
le terreur pour la plupart de mes
qui apprehendoient mes visites &
ettres, comme on apprehende les
tions des spectres & des esprits; le
e étant rempli de gens qui aiment
erosité pour les autres, & la sureté
ux.

ésolution où je suis de m'appliquer
à certaines études qu'à d'autres,
ullement un effet de mon état pré-
ni du desir du repos ni des craintes
monde a pris plaisir à s'imaginer;
'un grand nombre de raisons & de
tions fort anciennes. Il est vrai que
pas été fâché qu'on le sût, parceque
ession contraire m'auroit été dan-
se, & que j'ai vu que c'est une sorte
arité & de précaution qu'on n'a ja-
manqué de pratiquer envers ceux

à l'égard de qui on l'a pu faire, en publiant par exemple, de M. de Tillemont, qu'il ne s'applique qu'à l'Histoire de l'Eglise, & ainsi des autres. Mais pour le choix de ces occupations en soi, il est plus ancien de six années que tout ce qui est arrivé, & je ne m'y suis porté qu'avec beaucoup de réflexion. Ainsi je vous avoue, Monsieur, que les discours de plusieurs de nos amis ont fait peu d'impression sur moi, parcequ'ils ne me paroissent fondés que sur des devinations témeraires. Mais aussi je vous puis dire, qu'ils n'ont nullement détruit l'estime & l'affection sincere que j'ai toujours eue pour eux. Je les ai regardé comme des miseres humaines & comme des avertissemens que Dieu me donnoit d'éviter à leur égard ce qu'ils n'avoient pas évité au mien.

Au reste, j'ai encore très-peu joui du repos qu'il semble que le séjour de cette ville me devroit donner, parceque j'y ai trouvé des affaires de famille fort embarrassantes, qu'il a fallu accommoder par la voie la plus courte, qui est de prendre sur soi la perte, & d'acheter son repos. J'en ai eu encore d'autres d'une autre nature qui ne m'ont pas moins occupé. On ne laisse pas néanmoins parmi tout cela de faire quelque peu de chose, autant qu'une mauvaise tête & de mauvais yeux le peuvent

ettre. Mais je ne m'y propose nulle-
d'y rendre de grans services à l'E-
Je n'ai ni les talens, ni la vocation
cela. Ainsi la premiere vue que j'ai
tout ce que je fais, est de considerer
roit bon de m'y occuper, au cas que
se seul au monde. Quand j'y trouve
condition, il me semble que cela me
suffire pour toute vocation, parce-
chacun est appelé à s'y édifier soi-mê-
Que s'il se trouve avec cela que
je fais puisse être utile à d'au-
à la bonne heure. Il est vrai que je
assez porté même à quitter cette
de travail, si j'avois trouvé un lieu
pusse partager ma vie par un of-
& quelques lectures, & quelques au-
petites occupations qui fussent suf-
es pour la remplir, & je ne desespe-
s de trouver quelque jour une re-
de cette nature. Ce sera quand
ira à Dieu. Cependant il faut tâcher
r le mieux que je pourrai du loisir
e trouverai ici. C'est ce que je vous
le demander à Dieu pour moi, car il
pas souvent moins difficile de bien
du repos que de l'agitation. Mais
ma disposition à votre égard vous
ez vous assurer, Monsieur, que
respect & mon affection pour vous,
plutôt augmentés que diminués par

toutes ces traverses, & je suis plus veritablement que jamais, Monsieur, votre &c.

LETTRE LXIV.

Quels sont les devoirs ausquels la charité nous oblige les uns envers les autres.

IL n'y auroit rien de moins utile, Mademoiselle, que de vous écrire sur la mort de Madame N..... si ce devoir n'avoit point d'autre fin que votre consolation. Vous en trouverez tant, & dans votre pieté, & dans celle des personnes qui vous environnent, que je ne suis pas assez simple pour croire que vous en attendiez de moi. Mais j'ai pensé, Mademoiselle, que ces devoirs qui ne sont pas toujours utiles aux personnes à qui on les rend, le peuvent toujours être à ceux qui les rendent. Car si nous étions tels que nous devrions être, nous trouverions dans tout ce qui arrive aux autres de quoi nous instruire nous-mêmes, nous nous revêtirions de tous les sentimens qu'ils devroient avoir, nous nous réjouirions de tous leurs biens, nous serions touchés de tous leurs maux, & nous profiterions ainsi des uns & des autres. La civilité humaine à établi qu'on

que l'on fait tout cela; quoique pour
linaire on ne dise pas trop vrai: mais
i cela n'est-il pas absolument faux.
und on desire sincerement de le faire,
avoir en quelque sorte tous ces
imens, que de desirer de les avoir;
e que c'est avoir la charité que d'ai-
la charité. Ces devoirs établis par la
ıme, nous marquent donc en mê-
tems les sentimens que nous de-
ns avoir, & nous fournissent des oc-
ons de les réduire en pratique. Ainsi
ı'est point proprement pour vous,
; c'est pour moi-même que je pren-
la liberté de vous dire, Mademoi-
, qu'entre les pensées que la mort
personnes avec qui nous avons été
nous doit donner; il me semble
c'en est une que cette mort finis-
le commerce que Dieu a voulu que
; eussions avec cette créature, elle
par consequent le Ministere que
ı nous avoit donné à son égard. Car
; ne saurions avoir d'union & de
on avec cette personne, que Dieu
ious oblige à quelques devoirs & à
que Ministere envers elle. Nous
mes tous chargés de notre prochain,
ı l'Ecriture, & nous sommes au
ns obligés envers qui que ce soit à
leux devoirs generaux, de l'édifier,

& de ne lui pas nuire, de profiter de ce que nous voyons de bon en lui, & de ne le pas suivre en tout ce qu'il auroit de mauvais. On ne peut nier que ce ne soit là un veritable devoir, & par consequent, on est obligé d'en rendre compte à Dieu, & d'examiner de quelle sorte on s'en est acquité. Or il n'y a point de tems où l'on soit plus obligé de le faire que lorsque ces devoirs étant finis par la mort de ces personnes, il ne reste plus que d'en rendre compte. Mais quelles fautes, dira-t'on, peut-on commettre dans la plupart de ces liaisons humaines avec des gens qu'on n'est pas en état ni d'instruire, ni de reprendre ? On ne laisse pas, Mademoiselle, de pouvoir commettre avec eux une infinité de fautes. On est toujours obligé de ne leur parler que selon la verité, & de ne leur faire paroître que des mouvemens de charité. On est obligé de ne leur pas nuire, en ne les confirmant point dans leurs passions, & en ne leur inspirant pas les nôtres. Or c'est les leur inspirer que de les leur montrer ; tout mouvement de cupidité, pour subtil & délicat qu'il puisse être, ayant je ne sai quoi de contagieux, qui laisse une mauvaise impression dans l'esprit. Combien s'en peut-il glisser de cette sorte, Mademoiselle,

le commerce que nous avons avec
:réatures ? puiſque ne parlant &
ſſant pas toujours avec charité, il
iit que l'on parle, & que l'on agit
luefois par cupidité, & que ſouvent
: fait autre choſe dans les commu-
ions que l'on a avec les perſonnes
ıonde, que de ſe faire mutuelle-
des playes qui ſe multiplient d'au-
olus qu'on ne reçoit pas ſeulement
qu'on nous fait, mais qu'on reçoit
le contre-coup de celles que l'on
fait, puiſqu'on ne ſauroit bleſſer
ıtres, ſans ſe bleſſer ſoi-même. Il
ai que le plus ſouvent on ne s'en
çoit pas. Mais ſi on ne connoît pas
tail le nombre de ces omiſſions &
'etits ſcandales que l'on cauſe au
ıain, on peut ſavoir au moins qu'il
and, & qu'on a grand ſujet de s'en
lier devant Dieu.

:'eſt là, Mademoiſelle, comme on
peut pas douter, la condition de
s es liaiſons humaines, il s'enſuit
a charité qu'on a pour les morts eſt
la plus heureuſe que celle que l'on
ır les vivans. On peut nuire & ſer-
ıx vivans, & on leur nuit ſouvent
ļu'on ne leur ſert. Mais on ne ſau-
uire aux morts, & l'on peut au con-
leur ſervir, en offrant pour eux à

Dieu le sacrifice d'un cœur contrit & humilié.

Voilà, Mademoiselle, ce que je me suis dit à moi-même sur votre sujet. Et si je me l'étois bien dit, je pourrois dire que je me serois acquitté de ce que je vous dois en cette occasion. Je l'ai au moins desiré, puisqu'il me semble que c'est avec sincerité que je vous assure que je suis avec respect, Mademoiselle, votre &c.

Lettre LXV.

A une Religieuse qui avoit de la peine d'être continuée dans la charge de Prieure, craignant de l'être contre l'ordre de Dieu, parceque son Superieur avoit été opposé à sa continuation dans cette Charge.

Il n'est point étrange, ma Réverende Mere, que vous aiyez été troublée par un accident, tel que celui que vous décrivez. Toutes les fois que notre esperance est trompée, & qu'on est traversé par ceux dont on attendoit un autre traitement; que ce sont des personnes qu'on doit honorer, & qu'on honore en effet; que l'on n'est pas bien assuré qu'ils se trompent dans le jugement qu'ils portent de nous, mais qu'on ne

pas aussi clairement qu'ils ne se
pent pas, il se fait un mélange de
rs mouvemens & de diverses vûes
onfondent l'ame, & la jettent dans
ouble. On n'aime pas les Charges,
on ne les hait pas aussi à un tel
t, que l'on soit bien aise d'en être
ré par toutes sortes de voies. L'a-
r propre se réserve toujours ce petit
nchement ; il veut bien sortir de
jeu, mais il ne veut pas y être forcé
les voies qui tiennent de l'artifice.
parcequ'il y en paroît un peu ici,
iit entendre un peu plus librement
lécontentement, qu'il n'auroit fait
choses s'étoient passées autrement.
n est au contraire obligé de souffrir
ug de la Superiorité ; on voudroit
que ce fût avec une approbation
rale ; cela contente l'esprit humain
nsi il reste du dégoût quand cela
pas. Cependant, ma Réverende
, si les effets sont humains & natu-
ans de semblables occasions, il faut
er par la foi au dessus de la nature,
connoître que c'est elle qui nous
le, & non l'Esprit de Dieu. Les
les des hommes sont vains, selon
l : *Verumtamen vanè conturbatur om-* Ps. 38. 12.
mo. Et si nous étions attachés autant
nous le devrions être à la Loi de

Dieu, nous conserverions une par
paix dans ces rencontres, & nous
serions point ébranlés de tout ce qu
hommes peuvent faire, dire, ou pe
contre nous : *Pax multa diligentibu*
gem tuam, & non est illis scandalum.

Ps. 118. 165.

Au reste ce n'est pas une preuve
Dieu n'ait pas voulu que vous fu
Prieure, de ce que votre Superieu
été contraire. Car l'élection ne de
doit pas de lui, & je supose que vou
aviez rien contribué. C'en est seulem
une, que Dieu a voulu votre élec
avec cette circonstance. La volont
Dieu ne regle pas seulement la subst
des évenemens, elle en regle jusqu
moindres circonstances, & elle
desseins dans les circonstances aussi
que dans le fonds. Dieu a voulu
vous fussiez Superieure, mais il a v
en même tems que ce fût avec le con
poids de l'opposition de la personne
monde que vous honorez le plus.
jugé que cette circonstance vous é
necessaire, & qu'empêchant que v
n'eussiez une entiere assurance, que
tre élection est un effet de sa mi
corde sur vous, vous exerceriez v
charge avec plus d'humilité & de tr
blement.

C'est une chose étrange, ma R

Mere, combien Dieu a soin de
: tout incertain & obscur en cette
afin de nous tenir par là dans l'hu-
. L'on ne sait jamais avec certitu-
ce que l'on est devant lui, ni si ce
us arrive est un bien ou un mal, un
le sa justice ou de sa misericorde.
aux peuvent être des commence-
de notre suplice; les prosperités
ncore plus incertaines que les maux,
me les vertus dont il nous favori-
operent quelquefois à notre per-
ue savez vous donc de même, s'il
int jugé nécessaire, afin que vous
attachassiez moins à votre charge,
: vous vous en acquittassiez avec
l'humilité, que votre élection fût
npagnée de cette circonstance hu-
nte? Et comme vous ne le savez pas,
urez en paix dans cette obscurité où
s laisse, & tâchez d'en profiter par
ratique plus exacte de toutes les
. C'est en cette maniere que vous
ez certaine votre élection, autant
: le peut être en cette vie.
probation génerale cause insensi-
nt une espece de sécurité assez con-
à ce tremblement & à cette crainte,
laquelle Dieu veut que nous ope-
notre salut. L'incertitude au con-
rabaisse & humilie l'ame, & pour-

vu qu'elle ne l'abatte pas, & qu'elle ait le courage de marcher dans ces ténebres dont Dieu l'environne, ce lui est un grand secours pour acquerir l'humilité solide, qui est le fond de la vertu Chrétienne. Après tout si vous jugiez de cette oposition du R. P. d'une maniere desinteressée, & sans mélange de vûes d'amour propre; il vous seroit aisé non seulement de vous mettre en repos, mais d'y trouver même le moyen d'y pratiquer plusieurs vertus. Car, ou vous savez les causes qu'il a eûes dans l'éloignement qu'il a eu de votre élection, ou vous ne les savez pas, & ne les pouvez pas savoir. Si vous ne les pouvez découvrir; la volonté de Dieu est que vous entriez dans la paix, vous contentant d'une priere generale, par laquelle vous demandiez à Dieu qu'il éclaire vos ténebres, & qu'il ne permette pas que vous vous trompiez vous-même. Si vous savez au contraire les raisons de son éloignement, & qu'elles soient fondées sur quelque défaut réel, dont vous soiyez convaincue, il faut que vous vous fassiez justice, que vous reconnoissiez humblement qu'il a eu raison de traverser cette élection, & que vous travailliez de bonne foi à vous corriger de ce défaut, en le priant sincerement & du fonds du cœur de vous y aider. Ainsi cette rencontre

sera une occasion très favorable
vous aider à être plus vigilante, &
demander à Dieu avec plus d'ardeur
livrance de ce défaut. Que si après
: examiné de bonne foi les raisons de
nduite du Pere à votre égard, vous
persuadée qu'il a eu de la prévention,
ne devez pas porter votre jugement
'à le condamner, car peut-être ce
ous qui vous tromperez. Mais vous
z demeurer en paix dans cette in-
:ude où Dieu vous laisse, & vous
iettre humblement à cet ordre de
sur vous. Car certainement, ma
:rende Mere, nous avons toujours
le trouver étrange que les hommes
:viennent & se trompent sur notre
; puisque si nous n'avons pas tous les
its qu'ils nous attribuent, nous ne
ons pas prétendre avec justice que
ctions soient tellement irrepréhensi-
que l'on n'ait pas lieu de nous soup-
er bonnement de défauts humains.
lus Saints n'en ont pas été à couvert,
t donc se soumettre humblement à
Loi génerale, & ne prétendre pas
être excepté. Bien loin donc que
ous doive donner de l'éloignement
ere N... vous devez croire qu'il n'en
ie plus propre à vous servir. S'il faut
se trompe à votre égard, il est tou-

jours plus à souhaiter qu'il soit prévenu contre vous que pour vous. La prévention contre vous ne peut aller qu'à mortifier votre amour propre, à vous éloigner des Charges, ce qui fait votre bien. Au contraire la prévention pour vous, peut aller à vous flater dans des défauts, à vous engager dans des états périlleux, ce qui est beaucoup pire.

Rien n'est plus dangereux que d'avoir un Directeur qui nous soit favorable, & qui conspirant avec notre amour propre, ne sert qu'à nous entretenir dans un faux repos, & une vaine sécurité. Je ne vois donc rien que de favorable à votre salut dans cette prévention du Pere N... contre vous. Ce vous sera un contre-poids utile pendant votre Superiorité, & une occasion de vivre avec lui, plutôt selon la Foi, que selon les sens, en ne considerant que Dieu en lui, & n'ayant pas pour lui moins de confiance volontaire, que s'il vous étoit le plus attaché; & ce vous sera, après votre tems expiré, un moyen propre à vous tirer d'affaire, & à vous procurer un entier repos. C'est pourquoi je voudrois que vous vous disposassiez à agir alors d'une maniere toute differente de celle dont vous avez agi cette fois.

Bien loin de vouloir savoir ce qu'on fera contre vous, je prierois toutes les

de ne vous en rien dire, & de sui-
ır conscience & les avis qu'on leur
:ra. Je ne m'oposerois en rien à au-
des pratiques qu'on pourroit faire
: vous, je n'en ferois aucune plain-
je me livrerois sans réserve & sans
nce à l'ordre de Dieu, qui se mani-
mieux quand on n'agit point, &
ı ne dit rien du tout. Toutes ces
ues secrettes ne peuvent que vous
ıire au port que vous devez desirer,
i vous est plus nécessaire que jamais
: où vous êtes. Peut-être même que
jugez peu équitablement de l'inten-
lu Pere N..., & que son oposition
ent d'aucun éloignement qu'il ait
vous, mais simplement de ce qu'il
ıtile à la Communauté d'avoir une
Superieure pour la former, afin
e ne demeure pas dépourvûe quand
viendrez à lui manquer. C'est une
ı très-juste, & qui donne lieu quel-
ɔis de préferer des Superieures moins
ɔles, à d'autres qui le sont plus; afin
ıttacher pas toute la régularité d'une
ımunauté à une seule personne. Et
loin qu'on doive s'offenser de cette
on doit au contraire la favoriser de
son pouvoir. Vous voyez, ma Ré-
ıde Mere, que je vous propose di-
:s vûes, qui ne s'accordent peut-être

pas avec la verité des choses ; mais je croi pourtant que dans cette diversité vous en trouverez quelques-unes qui vous conviendront, & que vous aprouverez au moins la volonté que j'ai eûe de vous témoigner la part que je prens à votre peine, en vous proposant ces divers remedes. Souvenez-vous en récompense devant Dieu de mes nécessités, qui s'augmentent tous les jours par les divers ébranlemens que je ressens, tantôt d'une maniere, tantôt d'une autre.

Lettre LXVI.

A une jeune Religieuse. Des avantages de la vie Religieuse.

La grace de la Religion, ma très-chere Sœur, est un de ces dons qui ne sont bien connus que de ceux qui le reçoivent : *Quod nemo novit nisi qui accipit.* C'est pourquoi quelque envie que j'aye de satisfaire au desir que vous avez que je vous en entretienne, je suis contraint de reconnoître que je ne suis capable que de rabaisser l'idée que vous en avez, pendant que vous goûtez encore le vin nouveau de la grace. Mais parceque Dieu ne permet pas que ces sentimens demeurent toujours dans la même force, ou au moins

lans la même sensibilité, j'avoue
ıs faites bien de les établir sur des
:tables & permanentes, ausquel-
; puissiez avoir recours dans l'af-
:ment de votre ferveur, & c'est à
tâcherai de contribuer quelque
›ar le discours que je vous en-

e sauroit bien entendre, ma chere
le bonheur qu'il y a à se retirer du
, si l'on ne connoît la condition
ınme dans cette vie par rapport au

›mme ne peut être ici-bas qu'en
ats, dans l'état de justice, ou dans
: peché, & il est également avan-
dans l'un & dans l'autre de le quit-

: bien clair que le monde est fort
eux pour les pécheurs, puisque
ıns le monde qu'ils ont reçu ces
nortelles, & qu'étant devenus par
›mparablement plus foibles qu'a-
ır chute, ils ont besoin de se gué-
se séparant des objets qui les ont
Mais les Justes même n'en ont
noins de besoin que les pécheurs,
ue tout Justes qu'ils sont, ils sont
malades d'une maladie très-dan-
e, qui est celle de la concupiscen-
-st à dire, de l'amour des plaisirs,

des richesses & des curiosités inutile
quoique cette maladie ne soit pas m
le en eux, elle le peut fort aisémen
venir quand on la néglige, quar
l'entretient volontairement, quand
la combat pas.

On ressent toujours, ma Sœur
qu'on est dans cette vie, une pente
tisfaire ses sens, à s'élever audessus d
tres, à chercher son propre honn
connoître mille choses inutiles. Si
clinations viennent à nous dom
nous sommes perdus. Il y faut do
sister, il y va de notre salut. Il s'a
savoir si le monde est fort propre à
résistance dans l'état où il est, & si
que l'on y mene, les objets que l
voit, les discours que l'on y enten
maximes que l'on y propose, les
mens qui y sont autorisés, l'esprit
regne, sont des moyens favorables
nous aider dans ce combat, dont d
notre salut.

Il n'est pas à craindre que ceu
connoîtront un peu le monde pu
avoir cette pensée, & je craindrai
qu'on en conclue qu'il est presque i
sible de résister à cette conspiratio
tous les objets du monde unis ave
tre concupiscence pour nous perd
ne prétens pas néanmoins porter les

loin. J'avoue qu'il y a des gens qui
ent demeurer dans le monde, ou
equ'ils y sont liés, ou parcequ'ils ne
pas appelés ailleurs. Mais il est cer-
qu'ils ont besoin de se faire une vio-
e extraordinaire, parceque tout tend
le monde à exciter & à augmenter
nclinations corrompues de la nature,
n n'y voit presque que des exemples
gens sensuels qui mettent leur bon-
dans les plaisirs, de gens vains & am-
ux qui ne louent & n'estiment que
ui éclate aux yeux des hommes. Il n'y
esque que l'amour-propre qui y par-
& toutes les impressions qu'on y re-
par les sens, sont des impressions de
cupiscence. La voix de la Verité nous
par son Apôtre: *N'aimez point le mon-*
ni ce qu'il y a dans le monde. NOLITE
ere mundum, neque ea quæ in mundo
Et au-contraire la voix du monde
s crie presque par tous les objets qu'il
s présente: aimez le monde & ce qui
dans le monde. Mais au-lieu que la
ité ne parle au cœur que par interval-
& d'une voix interieure & secrette,
monde nous parle au-contraire d'une
continuelle, sensible, éclatante dont
ruit étouffe presque dans toutes les
es la voix de la Verité.

1. Jean. 2. 15.

l est vrai, comme dit saint Augustin,

que par une grace particuliere de Dieu, *il y a toujours quelques ames dans le monde qui prêtent l'oreille à la verité plus rarement dans la prosperité, plus frequemment dans l'adversité; mais elles sont toujours en fort petit nombre, selon que l'Ecriture le predit.* ALIQUANDO *tamen quidam aures cordis admovent, rariùs inter prospera, crebriùs inter adversa, sed tamen pauci, ita enim prædicti sunt.*

N'est-ce donc pas une extrême sagesse de ne vouloir pas être du nombre dont il y a si peu qui se sauvent, & de ne pas s'embarquer dans un vaisseau où l'on évite si rarement le naufrage?

Quand on n'auroit à combattre dans le monde que la force des mauvaises coutumes, ce seroit assez pour en conclure que peu de gens s'y peuvent sauver, parce qu'il y en a peu qui puissent résister à l'impression de la coutume.

L'esprit humain dans la foiblesse où il est, est presque incapable de se persuader que ce qui est autorisé par la multitude puisse être mauvais. La coutume est l'Evangile du monde. Elle s'assujettit l'esprit, & lui ôte le discernement du bien & du mal. C'est une raison toujours présente & toujours sensible, qui est tout autrement efficace sur le cœur, que les verités spirituelles. On ne fait pas

ıe de réflexion ſur les dereglemens
riſés par la coutume : dès qu'ils ſont
naires, ils ne frappent plus ; l'on de-
t ridicule en s'y oppoſant ; & ceux
en ſont partiſans devenus fiers par
nombre, traitent avec mépris & avec
te ceux qui les oſent condanner.
ne faut pas s'imaginer que cela n'arri-
ue dans les choſes de peu d'importan-
on n'en a que trop d'exemples dans
choſes criminelles : „ Malheur, dit
Auguſtin, aux pechés des hom- "
qui ne font horreur que lorſqu'ils "
extraordinaires, & qui étant deve- "
communs, nous frappent ſi peu, que "
iqu'ils ſoient tels qu'ils nous fer- "
t le Royaume de Dieu, on eſt con- "
ıt de les tolerer. "
'eſt *de-là qu'il arrive*, dit encore ce
ıe Saint, *que des pechés grans & ter-
s étant paſſés en coutume, ſont eſtimés cu-
s ou nuls, enſorte que non ſeulement on
rend pas la peine de les cacher, mais que
les publie, & l'on en fait gloire.* HINC
*fit quod peccata quamvis magna & hor-
la, cùm in conſuetudinem venerunt, aut
ıa, aut nulla credantur, uſque adeò ut
ſolùm non occultanda verum etiam præ-
ında & diffamanda videantur.* Scan-
ſer ſes freres par des nudités hon-
ſes, paroiſſoit autrefois un grand pe-

ché ; lorsque c'étoit une faute
commune ; mais il n'y a pas pr
ment de fille du monde qui ne se
fort en assurance contre les censu
ceux qui blâment cette coutume,
ne s'imagine que c'est une raiso
replique, que de dire : C'est la mo
nerale, personne n'en fait difficu

Le moyen qu'une jeune persor
entre dans le monde avec peu de
re & d'instruction, se puisse défen
ces vûes autorisées au-dehors par
titude, & favorisées au-dedans
corruption naturelle ? Mais le m
ma Sœur, n'est pas seulement
reux par les faux biens qu'il no
pose, & par le bonheur apparent
nous flatte, il ne l'est souvent pas
par ses maux & par ses disgraces.
part de ceux qui y vivent en sont ac
& succombent sous leur poids ;
malheurs & les peines des gens du
sont tout autres que celles des
nes qui vivent dans la retraite,
que s'en formant de grandes idé
maux agissent sur eux selon l'idé
en ont. Ils y sont de plus expo
beaucoup plus d'endroits, leurs
sont infiniment plus grans, leurs
plus vives, leurs desirs plus vastes
étendus. C'est pourquoi l'Apôtre

ceux qui s'engagent dans le mariage de la tribulation de la chair; & Jesus-Christ même marque entre les causes ordinaires qui empêchent sa parole de fructifier dans les ames, les miseres de la vie du siecle: *ærumnæ hujus sæculi.*

1. Cor. 7. 28.

Marc. 4 19.

Ainsi les gens du monde ne sont pas seulement, comme dit saint Augustin, malheureusement heureux: *infeliciter felices.* Ils sont encore pour l'ordinaire malheureusement malheureux; c'est-à-dire, que leurs malheurs temporels sont des sources de leur malheur éternel. La prosperité les éleve, l'adversité les abat, leur joye & leur tristesse les conduisent également à la mort, & il est également de la sagesse d'éviter les prosperités du monde, puisqu'il y en a si peu qui ne s'y laissent corrompre, & de se soustraire à ses maux, puisqu'il y a si peu de gens qui en puissent supporter le poids.

Mais comme les personnes qui ne connoissent pas le monde par l'experience, ont de la peine à s'en former cette idée, & que le Diable pour les y attirer, leur represente un monde qui ne fut jamais, où l'on mene une vie commode, mais innocente, où l'on ne jouit que des plaisirs légitimes, & où l'on fait agréablement son salut dans l'éloignement des vices & la douce jouissance de ce que Dieu

ne défend point. Pour prévenir cette tentation dangereuse sans examiner s'il y a eu jamais un monde de cette sorte, je soutiens qu'il est encore de la sagesse d'éviter ce prétendu monde innocent, & que la privation & la fuite en est infiniment préferable à la jouissance qu'on s'en pouroit procurer.

Quels que soient ces plaisirs qu'on peut goûter dans la possession & la jouissance des créatures, il est toujours vrai qu'ils s'évanouissent en un instant, qu'ils passent au moment qu'on commence d'en jouir, qu'il n'en reste qu'un souvenir triste & dangereux, & une foiblesse effective qui lie l'ame aux créatures, qui l'amolit, qui l'apesantit, qui l'obscurcit, qui l'attache aux sens, & la retire des objets spirituels.

Mais la privation du monde & des créatures où l'on se porte par l'amour de Dieu, est au-contraire un bien durable, solide, éternel. Elle soulage l'ame, elle lui donne de la force & de la vigueur pour l'élever à Dieu, elle la délivre de la servitude des passions. Quiconque étant en pouvoir de jouir du monde, ou de le quitter, prend le parti d'en jouir, employe ce pouvoir que Dieu lui a donné à un usage vil & méprisable, & le laisse proprement périr, parceque cette jouis-

: périr. Mais celui qui se résout à
priver, en fait un usage grand & so-
L'un est un dissipateur de ce que
i lui donne pour s'établir dans l'éter-
l'autre ménage sagement les biens
ieu, & s'en assure à jamais la posses-
L'un ne peut avoir en l'autre vie
1 regret extrême quand il y verra le
t de ce qu'il a recherché dans la
sance du monde, & la réalité de ce
pouvoit acquerir en s'en privant;
e se réjouira éternellement de la sa-
du choix qu'il aura fait en y renon-
Ainsi c'est une pensée digne d'une
éclairée par la lumiere de la vraie
se, d'être fortement persuadée que
onde n'est bon qu'à quitter. Car il n'y
n de plus fade ni de plus vain que
uissance des créatures, quelque lé-
ie qu'on se la figure, & il n'y a rien
lus réel, de plus solide que la priva-
volontaire des créatures.
sai, ma Sœur, que vous n'avez pas
n de toutes ces raisons pour vous
aimer le choix que vous avez fait,
1 nouveau de la grace que vous goû-
maintenant vous suffit pour cela.
il n'est pas néanmoins inutile dans
tat même de faire provision de lu-
es solides qui puissent soutenir l'ame,
ue Dieu permet qu'elle sente moins

cette douceur de la grace, & qu'elle marche par la voie d'une foi plus obscure & moins sensible.

Ainsi après avoir representé combien il est utile de quitter le monde, je m'en vais vous proposer les avantages de la vie Religieuse. Je les réduirai à trois; à la facilité qu'elle donne d'entendre la voix de Dieu, & de discerner sa volonté; aux secours qu'elle fournit pour remedier aux maladies de l'ame; aux moyens qu'on y a de pratiquer les principaux exercices de la vie chrétienne d'où dépend particulierement notre salut.

Je ne croi pas qu'il y ait personne qui ne crût que ce seroit un bonheur incomparable d'être admis dans la compagnie de Jésus-Christ, d'entendre sans cesse de sa bouche même d'une maniere claire & intelligible ce qu'il desire de chacun de nous, & de recevoir de lui les ordres de ce qu'il veut que nous fassions. Et vous comprenez sans doute que le bonheur de cet état consisteroit en ce qu'on seroit ainsi delivré des incertitudes où l'on est souvent sur ce que Dieu veut de nous, & qu'on n'auroit qu'à marcher simplement dans la voie qu'il plairoit à Jesus Christ de nous marquer.

Or il est clair que vous possedez aussi pleinement cet avantage, que si vous

jouissiez de la présence visible de Jesus-Christ, & l'on peut dire avec verité qu'il vous parle aussi clairement qu'il parloit à ses Apôtres. Il vous parle par vos Constitutions, par votre Regle qui vous marque presque toutes les actions que vous devez faire, puisque vous ne doutez pas qu'elles ne soient une voix de Dieu à votre égard. Il vous parle par vos Superieures, puisque Jesus-Christ dit expressément: Que qui les écoute, l'écoute lui-même. Et comme les ordonnances de vos Regles & de vos Constitutions sont très-claires, très-précises, très-particulieres, & que vous pouvez apprendre la volonté de Dieu par vos Superieures sur le reste des actions qui ne sont pas déterminées par votre Regle ni par vos Constitutions, il n'y a rien de plus aisé que de discerner ce que Dieu vous ordonne & vous préscrit en chaque rencontre. Quand une cloche vous éveille, c'est Jesus-Christ qui vous ordonne de vous lever; quand elle appelle à quelque Office ou à quelque exercice, c'est Jesus-Christ qui vous y appelle. Quand une Superieure vous défend ou vous ordonne quelque chose, c'est Jesus-Christ même qui vous défend ou qui vous ordonne quelque chose.

Luc. 10. 16.

Il s'en faut bien qu'on ne jouisse dans

le monde de ce bonheur. Il faut que ceux qui y vivent, soient à l'égard d'une infinité de choses leurs propres superieurs & leurs propres légiſlateurs. Comme ils n'ont point de regles certaines, ils sont toujours en danger de suivre la volonté de la chair, & les caprices de leurs pensées, comme dit saint Paul. Ils sont continuellement en peine de discerner si c'est la cupidité ou la charité qui les fait agir. Dieu ne leur parle que d'une maniere obscure, & à moins qu'ils ne soient très-attentifs à sa voix, ils n'entendent que celle du monde.

Ephes. 3.

Je ne m'étonne donc pas que les impies appellent dans la Sagesse leurs voies, des voies difficiles. *Nous avons marché*, disent-ils, *par des voies difficiles :* Et *ambulavimus vias difficiles*. Un chemin est toujours difficile quand on n'y voit goute, que l'on ne sait où l'on va, & que l'on y est dans un danger continuel de s'égarer. Le pis est que l'on s'y égare, & que l'on y tombe sans le savoir ; car la plupart des chutes & des égaremens des gens du monde leur sont inconnus, & personne de plus ne se met en peine de les relever, ni de les avertir de leurs chutes & de leurs erreurs.

Cap. 5.

La vie Religieuse est formée exprès pour remedier à ce terrible danger. On

re peu, parceque le chemin y est
nent marqué, & quand on s'y éga-
en est averti par la charité de ceux
ui l'on vit, & par la vigilance des
eurs. Mais c'est une grande peine,
on, que d'être obligé de suivre
ment dans toutes ses actions ce
préscrit par une Regle & par des
eurs, & de n'avoir jamais la liber-
faire ce que l'on veut. Helas!
ent une ame chrétienne peut-elle
qu'il y ait de la peine à préferer les
és toutes saintes de Jésus-Christ,
ées par les Constitutions d'un saint
t, ou par les Superieurs établis de
aux caprices & aux fantaisies de
pre volonté? N'est-ce pas au-con-
un soulagement infini que d'avoir
our guide, de marcher sous sa con-
de pouvoir jouir dès cette vie mê-
ce que les Anges considerent com-
ır plus grand bonheur, qui est de
e aucune action que par les ordres
de la volonté de Dieu toujours
& toujours adorable?
econd avantage de votre vie, ma
n'est pas moins considerable. C'est
vie Religieuse étant justement le
-pié de celle du monde, elle a des
out opposés. Ainsi comme la vie
nde est un fleuve qui entraîne dans

le précipice les ames qui s'y laissent emporter; la vie Religieuse est au-contraire un autre fleuve qui conduit au ciel celles qui se laissent aller à son cours, sans y résister. La raison en est que comme la vie du monde favorise, augmente, irrite la concupiscence par tout ce qu'on y fait; la vie religieuse la combat, l'affoiblit, la diminue par tous les exercices qu'elle préscrit. Tout y tend à réprimer la sensualité, les richesses, l'amour propre, les curiosités inutiles, les possessions des choses du monde. Et ce qu'il y a de plus favorable, est qu'en réprimant la concupiscence, elle adoucit la peine de la réprimer, elle soustrait à nos sens les objets du monde, & en affoiblit ainsi l'impression, elle fortifie l'ame par une sainte coutume dans les exercices laborieux. Rien n'est plus pénible que de mener une vie réglée & uniforme dans le monde, rien n'est plus aisé qu'une vie réglée dans une Religion: rien n'est plus difficile que de renoncer dans le siecle aux desirs seculiers, rien n'est plus facile hors du siecle que ce renoncement. Enfin autant qu'il est difficile de soutenir en même tems l'effet de la coutume & de la concupiscence lorsqu'elles sont unies, autant est-il aisé au-contraire de résister à la concupiscence par le secours d'une

sainte coutume qui soutient l'ame dans la pratique de ses devoirs.

Ainsi la Religion est un monde saint & spirituel qui nous pousse à la pieté, & qui nous soulage de plus de la moitié de la peine qu'on y peut trouver.

Le monde profane est une Ville dont toutes les portes sont ouvertes aux ennemis de notre salut ; & ce monde saint, c'est-à dire, une Religion bien reglée, est une Ville dont toutes les portes sont fermées à ces mêmes ennemis. C'est cette Ville fortifiée à laquelle le Prophete nous exhorte de nous réfugier pour y demeurer dans le silence & dans le repos. *Convenite & ingrediamur civitatem munitam, & sileamus.* Jerem. 8. 14.

Laplupart des exercices de ce premier monde, ont le Démon pour Instituteur. C'est le maître & l'inventeur des modes, des divertissemens, des pompes, des délicatesses. Toutes les pratiques de la vie religieuse ont au-contraire leur origine dans la sagesse & la charité de l'Esprit de Dieu dont les Saints qui les ont établies ont été remplis.

Enfin, ma Sœur, le troisiéme avantage de la vie religieuse, c'est qu'elle vous donne moyen de pratiquer les principales actions chrétiennes, d'où dépend ordinairement le salut: Ces actions que j'ap-

pelle les principales, sont celles par lesquelles on obtient les graces nécessaires pour subsister dans la vie chrétienne, qui sont le recueillement, la vigilance, & la priere. Car Dieu ne donne rien dans la suite de la vie chrétienne qu'à ceux qui le prient. Mais on ne le prie point quand on ne veille point, & l'on ne veille point quand on vit dans la dissipation. Ce ne sont point des obligations particulieres aux Religieuses, ce sont des devoirs communs & indispensables. Qui ne prie point comme il faut, n'obtient rien de Dieu; & qui n'obtient rien, n'obtient jamais le plus grand des dons, qui est la perseverance.

Mais combien est-il difficile de satisfaire à ce devoir dans le monde parmi tant de sujets de trouble, de distraction, & de dissipation? Et combien est-il facile d'y satisfaire dans une sainte Religion où l'on mene une vie de recueillement & de priere, où l'on bannit par le silence les paroles inutiles, où tous les exercices tendent à nous appliquer à Dieu, & à nous séparer de tout autre objet, & où la séparation des créatures produit dans l'esprit le vuide qui est necessaire afin que Dieu le remplisse?

Ce que vous devez conclure, ma Sœur, de ces avantages de la vie reli-

gieuse que je vous viens de representer,
st que le monde se trompe bien fort
lans l'idée qu'il s'en forme. Il la regar-
le comme un nouveau joug qui appe-
antit celui que Jesus-Christ impose à
ous les Chrétiens, & qui rend le salut
lus difficile ; & il n'y a point de pré-
exte plus ordinaire pour la décrier, que
è dire : A quoi bon se charger de nou-
elles loix, & s'interdire ce qui n'est
oint deffendu, pour s'exposer à faire un
rime si on viole ces nouvelles loix ?

Mais c'est que le monde ne sait pas
ue ce joug particulier auquel vous vous
es volontairement engagée, n'est qu'un
loucissement du joug commun que
esus-Christ impose à tous les Chrétiens,
qu'il est infiniment plus facile d'ob-
erver les loix communes du Christia-
isme, en gardant ces loix particulie-
es, que de garder les unes sans les au-
es. Car dans le fonds, le vœu d'obéis-
nce à une Superieure n'est qu'une faci-
té pour observer ce que S. Paul prescrit
tous les Chrétiens, de ne pas faire la
olonté de leur chair & de leurs pensées.

Le vœu de chasteté qui enferme dans
on étendue le renoncement à tous les
laisirs, n'est qu'une facilité pour obser-
er ce que saint Pierre ordonne à tout
monde, de fuir la corruption de la

2. Petr. 1. 4.

concupiscence qui est dans le monde.

Le vœu de pauvreté n'est qu'une facilité d'observer le renoncement à toutes choses, sans lequel Jesus-Christ déclare lui-même qu'on ne peut être son disciple.

Luc. 14. 33.

L'assujettissement aux Regles, & aux pratiques d'un saint Institut, n'est qu'une facilité d'observer ce que Jesus-Christ commande à tout le monde, de ne cesser jamais de prier ; & ce que saint Paul dit, de ne rien faire que pour la gloire de Dieu.

Luc. 18. 1.

1. Cor. 10. 31.

Il me seroit aisé d'étendre cela, & de vous faire voir cette verité dans tous les exercices de la vie Religieuse ; mais comme cette Lettre ressemble assez à un Sermon, tâchons au-moins d'éviter que ce soit un Sermon long & ennuyeux ; ainsi je n'y ajoûterai rien.

Lettre LXVII.

Qu'il faut accepter avec soumission une vie longue & infirme, lorsque Dieu le permet.

J'Ai tant de joye, Mademoiselle, de vous pouvoir encore souhaiter cette nouvelle année, après tant d'apprehension que vous nous avez causée, que je ne me contenterai pas de vous la té-

moigner, mais que j'en veux faire même l'Apologie. Car il pouroit sembler que la vie étant exposée à tant de périls, & n'ayant lieu que d'y attendre de nouveaux sujets de tristesse, on devroit plutôt s'affliger que de se réjouir que Dieu la prolongeât à nous & aux autres, & pour peu qu'on envisageât tout ce qu'on a lieu d'aprehender on entreroit facilement dans ce sentiment. Cependant en le considerant d'une autre maniere, je ne sai si cette sorte de spiritualité est assez conforme à la verité, car enfin tous les dons de Dieu méritent notre reconnoissance. Dieu y a toujours les vues de misericorde sur nous, & ce n'est que par notre faute que nous en abusons. Si l'on dit qu'il accorde bien des choses aux hommes par justice, on peut dire que ces dons ne se changent en effets de justice, que parceque les hommes abusent de sa misericorde, & qu'ils ne lui demandent pas avec assez de ferveur la grace d'en bien user. Or on ne peut nier que la prolongation de la vie ne soit un don de Dieu, elle nous peut donc être utile si nous en usons bien. Dieu veut que nous en fassions bon usage, cela est certain: il est donc juste de recevoir avec gratitude cette prolongation de la vie, & de l'en remercier, en lui demandant avec ardeur & perseverance la grace d'en bien

user, & en esperant de l'obtenir de sa bonté. Il faut toujours, Mademoiselle, avoir des sentimens favorables de cette bonté de Dieu ; & ces trois dispositions, de reconnoissance pour les dons que nous en recevons, de priere pour en demander le bon usage, d'esperânce qu'il nous en fera la grace, ne se doivent jamais separer. Il s'ensuit de là que la crainte que ce don de la vie, ne soit un effet de la justice de Dieu, n'est pas une pensée à laquelle on se doive apliquer volontairement, parce que ne pouvant être un effet de justice que lorsque nous en usons mal, l'esperance que nous devons avoir qu'il nous rendra la vie avantageuse pour nôtre salut, doit bannir de l'esprit cette autre pensée qui diminue & affoiblit l'esperance. On peut néanmoins en un autre sens regarder la vie comme un effet de la justice de Dieu, sans qu'elle cesse d'être un effet de misericorde. Car Dieu exerçant sa justice sur les hommes en deux manieres differentes, l'une avec rigueur, ce qu'il fait dans le Purgatoire de l'autre vie, l'autre avec douceur, ce qu'il fait dans le Purgatoire de celle-ci ; on peut regarder la volonté de Dieu qui nous prolonge la vie en ce monde, & une vie accompagnée de tant de maux & d'incommodités, comme une justice pleine

isericorde, qui vous donne moyen
aver avec plus de facilité dans ce
de ici, ce qui vous couteroit incom-
blement davantage en l'autre. C'est
ette maniere que les Chrétiens de-
ent regarder les maux dont le monde
enacé. La justice de Dieu paroît ar-
pour les punir par d'effroyables de-
ions. Cela paroît bien terrible aux
; mais peut-être qu'une paix tran-
e qui leur donneroit moyen de satis-
leurs passions, seroit encore plus
ble aux yeux de la foi. L'on ne sait
ue l'on doit desirer pour les hommes,
busent de tout ce que l'on peut faire.
eilleur est de s'arrêter à l'extérieur,
ns aprofondir ce qui leur est effecti-
ent avantageux, ce qui n'est connu
de Dieu, lui demander la paix tem-
lle, parce que Dieu lui-même nous
nne de la demander.

nfin, Mademoiselle, c'est un des des-
s de Dieu dans ses œuvres, & dans
ugemens qu'il exerce dans le monde,
oir des spectateurs qui l'en louent &
l'en glorifient. Dieu permet que vous
ez de ce nombre, vous devez vous
dre à cette volonté, & vous acquitter
et office dans tous les renversemens
t on est menacé dans cette année-ci &
autres, pendant qu'il lui plaira de vous

conserver la vie, afin de pratiquer ainsi ce que David a exprimé par ces paroles : *Benedicam Dominum in omni tempore : semper laus ejus in ore meo.* Je *benirai le Seigneur en tout tems, sa louange sera toujours dans ma bouche.* Peut-être que tous les sentimens que je vous propose n'ont point en moi d'autre source que l'amour de la vie ; mais il me semble qu'ils en peuvent avoir une autre dans une personne qui s'attacheroit uniquement à ce que Dieu lui fait connoître de sa volonté, par la conduite qu'il tient sur elle. Il vous prolonge la vie, sa volonté est donc que vous l'en remerciyez, que vous le priyez de vous faire la grace d'en bien user, & que vous esperiez qu'il vous la fera. C'est ce qui sera, Mademoiselle, l'objet des prieres que je me crois obligé de faire pour vous, pour obtenir de vous que vous demandiez à Dieu pour moi, ce qui m'est néceſſaire dans l'état où il me met.

Ps. 33. 2.



Lettre LXVIII.

A Mademoiselle Aubry. Il lui donne des conseils pour l'éducation de ses filles.

IL faut que vous soiyez persuadée, Mademoiselle, que tant que les filles auront un cœur tel que celui qu'elles ont, c'est-à-dire, un cœur tiré d'Adam & infecté d'amour-propre, il s'y élevera toujours des pustules d'envie, de jalousie, de malignité. Et ces pustules aigries par les réflexions de l'esprit s'enflent & s'étendent comme des bouteilles de savon qu'on souffle; ensorte qu'elles viennent quelque-fois à remplir tout l'esprit, & deviennent capables de le renverser. Les changemens, les inconstances, les dégoûts, les chagrins, les refroidissemens, les dépits, les desirs d'un autre état, n'ont point d'autres causes que ces goutes de jalousie & d'orgueil, enflées par les réflexions de l'esprit. Il faut donc ce me semble, Mademoiselle, considerer ces pustules enflées comme un mal considerable: & l'une des occupations d'une mere, d'une directrice, & d'une amie charitable est de s'appliquer à les découvrir & à les guérir. Quelquefois il n'y a rien de si aisé. Un petit signe d'amitié & de

consideration, est comme un coup d
guille qui les perce sans douleur, &
évanouir le vent qui y étoit renferm
faut plus de soin quand l'humeur est
épaisse, mais enfin il faut à toutes q
que application. Vous ne saviez pas
core qu'un de vos devoirs fût de
cer adroitement ces pustules des au
c'est donc ceque je vous apprens.

Cependant vous pouvez voir pa
qu'un des principaux emplois de la
rité s'exprime & se fait entendre assez
turellement par cette comparaison
cule en apparence. Quelquefois l'on
vient ces pustules, & l'on empêche q
les ne naissent; quelquefois on les p
quand elles se sont élevées. Cela se
quelquefois sans douleur, & quelqu
avec douleur, qu'il faut néanmoins a
cir autant que l'on peut. Vous pou
peut-être vous dispenser de ce devoir
vers les autres, quoique la charité de
vous en empêcher, mais vous en ête
dispensablement chargée envers vo
les, qui en qualité de filles d'Adam
susceptibles de tous ces maux & de
tes ces foiblesses. Telle dont on n
doute pas, ne laisse pas d'en avoir
de les ressentir quelquefois bien v
ment. C'est presque une nécessité
passer par-là, comme c'est une espec
néce

néceſſité pour chacun d'avoir une fois en ſa vie la petite verole. Mais on n'en eſt pas quitte à ſi bon marché à l'égard de ces puſtules de l'ame. On y eſt toujours ſujet, & quoiqu'elles prennent diverſes formes, & que la raiſon croiſſant les déguiſe diverſement, on ne laiſſe pas d'en avoir & d'en ſentir quelques-unes. Les perſonnes ſpirituelles les ſpiritualiſent, les colorent, les juſtifient: mais enfin elles les ont, & ſouvent plus dangereuſement que les autres. Nul âge n'eſt eſt exemt: les moins dangereuſes ſont celles des enfans, & des jeunes perſonnes. Ainſi celles qui ſont chargées d'y remedier, le doivent faire avec un ſentiment d'humilité qui leur perſuade qu'elles ont ſouvent des tumeurs plus dangereuſes que celles qu'elles tâchent de guérir. Il y en a en qui ces puſtules ſont des charbons & des peſtes tant elles ſont chargées de venin, au lieu que celles des jeunes perſonnes ne ſont pleines que d'eau & de vent. Car enfin c'eſt une étrange choſe que l'homme, il eſt ſouvent plein d'ulceres & d'apoſtumes, qui ne ſont que boue & que pus, la plupart les portent juſqu'à la mort. Heureuſes les ames qui réſiſtent à cette corruption! Mais il ne faut gueres eſperer d'en être entierement exemt. Il faut voir de quel-

le sorte il se faut prendre à y rem
Dieu est l'unique Médecin des a
& s'il n'agit lui-même, tous nos so
nos applications sont inutiles. Ce
verité dont il faut être persuadé,
elle ne nous doit pas empécher de
appliquer autant que nous le pou
à y apporter les remedes qu'il no
possible, en évitant deux extremité
lement vicieuses, l'une de se conf
soi-même en attribuant quelque
à son industrie, l'autre de tenter
en négligeant de faire tout ce que
pouvons pour remedier aux ma
ceux dont nous sommes chargé
sera un sujet utile de méditation
consideration pour vous. Je suis.

LETTRE LXIX.

Pour combien d'hommes chaque anné dernière de leur vie.

A MADEMOISELLE DE VER

IL n'y a rien, Mademoiselle, q
fasse avec plus d'inclination q
vous rendre en ce jour les devoi
la civilité du monde a établis. Mais
vous divertir un peu, il faut que je
dise une pensée assez bizarre qu

ans l'esprit. C'est que depuis que
ous mourez, il est mort effecti-
t au moins la moitié de ce qu'il
: d'hommes sur la terre. Je parle
ageration & à la lettre. Car il
par an au-moins la vingtiéme
des hommes : s'il y a donc plus
ans que vous êtes malade, il en
ort plus de la moitié. Il y a pour
: où nous entrons plus de vingt
is d'hommes dont la mort est assi-
quelqu'une des minutes de cette
& dont aucun n'échapera, & cette
qui s'allume dans toute l'Europe,
Arrêt de mort pour plus de cent
ommes, & une confiscation to-
: biens, pour un beaucoup plus
nombre. Personne ne sait s'il n'y
oint compris, & nous voyons dé-
:cution d'un Arrêt d'exil & de pri-
d'un Royaume donné dans le ciel
la Reine d'Angleterre qui arriva
ennes le premier jour de l'année.
onde ne fait point de réflexion à
rêts, parcequ'ils ne sont point pro-
dans les formes, mais ils n'en sont
oins séverement ni infailliblement
és. Ce que je conclus, Mademoi-
de toutes ces réflexions, c'est qu'il
gueres d'autre difference entre
où vous êtes, & celui où sont tous

les hommes à l'égard de la mort, sinon que votre état vous la mettant continuellement devant les yeux, vous est une occasion de vous y préparer continuellement, au-lieu que les autres étant au même danger que vous, font tout ce qu'ils peuvent pour n'y point penser, & pour s'imaginer de la solidité dans ces fantômes qui les amusent.

Cela ne m'empêche pas néanmoins, Mademoiselle, de souhaiter que vous soiyez encore longtems à mourir en cette maniere. Dans la Maison où vous êtes, il y a des personnes qui ne vivant plus pour elles-mêmes vivent pour d'autres à qui elles sont utiles, & il y a raison de croire que c'est pour cette raison que Dieu vous retient en cette vie. Vous vous y croyez peut être fort inutile, mais cela n'est pas ainsi. Outre l'exemple de votre patience qui les édifie, votre présence même est un grand lien pour en unir toutes les parties. Quoiqu'il en soit, Dieu qui vous y laisse, décide par-là qu'il est bon pour vous d'y être, & qu'il est bon pour les autres que vous y soiyez.

LETTRE LXX.

MADEMOISELLE PIGEON.

: doit moderer son amour pour les pra-ies de mortification, à cause de ses mité, & suivre en cela les avis de Di-ecteur.

m'a été, Mademoiselle, une joye articulier de recevoir par votre des marques de votre souvenir, le long tems que vous n'avez point casion, ni de m'en donner ni d'en oir de moi. Comme il n'y a point de grand bien dans le monde que la é, il n'y a point aussi de plus gran-marques de la charité que la perfe-ce de l'amitié. C'est le propre des ions humaines d'être changeantes ssageres, parce qu'elles naissent de is changeantes qui n'ont aucune sta-; mais les amitiés qui ont Dieu pour ipe, participent à son immobilité. volonté étant que nous nous ai-s toujours les uns les autres, nous 'ons toujours dans l'amitié chrétien-1 bien invariable qui est l'execution ette volonté de Dieu. Ainsi toutes aisons que nous contractons avec

les hommes dans la vûe de Dieu, doivent être éternelles d'elles mêmes. Les occasions d'en faire usage peuvent être plus ou moins fréquentes ; mais la disposition du cœur doit être toujours la même. Quand même il seroit arrivé des affoiblissemens aux personnes que nous avons une fois aimées, on pourroit toujours faire pour elles les mêmes souhaits, mais si nous n'en avons rien appris de mauvais, il est certain que la charité veu qu'on ne donne aucune ouverture à ce soupçons, & qu'on ajoûte même à l'estime qu'on en avoit déja, celle qui doi naître du progrès dans les vertus chré tiennes qu'on peut justement présume qu'elles ont faites. Car quoique les per sonnes qui sont à Dieu soient sujettes à bien des miseres, on voit pourtant e elles à mesure qu'elles avançent en âge une certaine fermeté dans le bien qui le rend moins capables d'être ébranlée Dieu veut que la vertu de ceux qui viril lissent dans son service se ressente e quelque sorte de cette qualité comm ne de l'âge avancé, d'être moins chan geante & moins inconstante. Il est ra qu'il se fasse de grans changemens da les personnes agées, ainsi l'on a droit d supposer dans les personnes qui serve Dieu depuis long-tems une fermeté pa

ticulière dans leurs bonnes dispositions, qui est un progrès considerable, quoique souvent insensible à ceux qui l'éprouvent. Mais je n'ai pas, Dieu merci, besoin, Mademoiselle, à votre égard de ces conjectures favorables qui ne sont pas tout-à-fait certaines : votre Lettre est remplie de preuves réelles des dispositions où Dieu vous conserve. Vous craignez, Mademoiselle, ce que le monde ne craint point, parceque vous aimez ce que le monde n'aime point. Vous craignez ces trop grans soulagemens dans les incommodités du corps, parceque Dieu vous fait aimer la pénitence que le monde tâche d'éviter en toute sorte de manieres. Vous êtes donc heureuse dans cette crainte même, parcequ'elle naît d'un amour qui est le plus grand de tous les biens, & je vous conseillerois volontiers de le suivre, si sans en perdre le mérite, vous pouviez éviter les inconveniens qui en peuvent arriver. C'est, Mademoiselle, qu'en poussant trop loin l'austerité, vous pourriez passer le pouvoir que Dieu nous donne sur nous & sur notre vie qui a nécessairement des bornes. Il faut donc s'arrêter à quelque terme, & ce terme étant observé, nous nous embarasserions

si nous en voulions juger par nous mêmes. Nous irions trop loin, ou nou n'irions pas assez loin, & nous n'évite rions jamais la bisarerie & la fantaisie aujourd'hui nous serons d'humeur à nou pousser sans mesure, & demain tout nou fera peur ; ainsi notre esprit sera dan une continuelle agitation & une con tinuelle incertitude ; ce qui trouble né cessairement la paix de l'ame & l'unifor mité.

Je vous avoue donc que j'aimeroi mieux ne me point rendre juge de c que je puis ou de ce que je dois en c genre-là, & d'en passer par l'avis d'u sage Directeur, & d'un sage Médecin en pratiquant simplement des avis d Médecin, ce que le Directeur jugeroit propos. On fait cela dans les Religions & la regle ordinaire est de suivre le Mé decin, autant que la Superieure le trou ve bon ; ainsi on obéit à la Superieur en obéissant au Médecin. On en peu faire de même hors de la Religion, e prenant le Directeur pour Superieur, & en obéissant au Médecin par son avi Il y a peut-être moins de mortificatio corporelle dans cette conduite : mais y en a plus de spirituelle, on s'y su moins soi-même, on en dispose moir

de ſoi, on penſe moins à ſon corps; on ſe délivre davantage de réflexions, on y a moins de la complaiſance que donnent certaines mortifications volontaires; enfin l'on eſt moins ſatisfait de ſoi-même, qui eſt une grande ſureté.

Voilà mon ſentiment pour moi-même, & je vous avoue que j'aimerois mieux une obéiſſance ſimple au Médecin ſans tant de réflexions, qu'une pénitence ſuſpecte de caprices & de complaiſance. Peut-être que ce ſentiment ne ſera pas de votre goût, parceque vous avez moins à craindre la fantaiſie qui ſe gliſſe dans les bonnes œuvres; mais je ne ſaurois donner de conſeil aux autres que ſelon ma diſpoſition, & je n'en ai point d'autre que celle-là. Mes avis ont au-moins cela de commode, que je ſouhaite toujours qu'on ne les ſuive pas pour en ſuivre de meilleurs & de plus forts. Je ſuis, Mademoiſelle, votre, &c.



LETTRE LXXI.

Avantages qu'il y a de se taire, lorsq nous vivons avec des personnes dont manieres nous déplaisent.

A MONSIEUR M......

JE vous répons par la main d'un a tre, parce que cela m'est beaucc plus facile, & vous le sera aussi ; car brouille moins en dictant qu'en é vant. Outre que n'ayant à vous faire des discours géneraux, qui se peuv faire sur le Pont-neuf, il est indiffe de quelle main je vous écrive.

Il est impossible que toute nouv societé, & toute nouvelle compagnie produise quelques difficultés, parce y a toujours quelque chose de contr à nos idées & à nos inclinations, & l'amour propre dont on est plein souffre pas volontiers d'être combatt contredit en quoique ce soit. Il y a p tant des regles pour résister à ses fail & pour se conduire prudemment &c tiennement malgré les bisarreries nous peut mettre dans l'esprit.

Toutes les personnes avec lesqu nous conversons de nouveau , ont

qualités qui nous plaisent, ou des qualités qui nous déplaisent, même par rapport à Dieu ; car les personnes qui font profession de devotion, mêlent toujours la consideration de Dieu dans tous leurs sentimens, quoique souvent il y ait bien de la recherche de soi même. De même dans tous les lieux où nous nous trouvons de nouveau, il y a toujours des coutumes & des pratiques qui nous plaisent, ou des pratiques qui nous déplaisent, cela est inévitable.

La conduite est facile à l'égard de ce qui nous plaît dans les qualités des personnes, ou dans les pratiques des lieux ; car il n'y a presque qu'à l'approuver, & à l'imiter. Je dis presque : car il y a de certaines qualités qui ne conviennent pas à notre naturel, & des pratiques qui peuvent être trop fortes pour nous : que nous ne pouvons pas toujours imiter, mais que nous devons toujours & louer, & approuver. Monsieur du Bellay, par exemple, rapporte que voulant imiter la maniere lente de prêcher de saint François de Sales, il gâta toute la sienne ; desorte que par l'avis de ce Saint, il fut obligé de la reprendre. Mais cela est rare, & ordinairement les bonnes qualités & les bonnes pratiques des autres sont aussi imitables que loua-

bles. La difficulté consiste donc uni
ment en ce qui nous peut déplaire à
gard de ces qualités, humeurs, & c
tumes que l'on trouve dans les autre
seroit difficile de prescrire en partic
tout ce qu'on doit observer pour s'y
duire sagement; mais il y a une r
génerale, qui comprend toutes les
tres, & qui nous fait éviter toute
fautes que nous y pourrions faire. C
regle est qu'il s'en faut taire, par dive
raisons, qui me paroissent évidente
essencielles.

1. Il s'en faut taire, parce qu'il
s'accoutumer à l'égard de ce qui r
déplaît à le porter long-tems de
Dieu, avant que de s'en ouvrir
hommes. Une personne impatie
précipitée & légere, n'est pas en éta
profiter aux autres. Ce que Dieu dem
de donc d'elle, est qu'elle remedie à
défauts, & par consequent ce qu'elle
faire est de songer d'abord à la prati
de ce devoir, en portant avec patie
& en silence ce qui lui déplaît dans
autres. Par ce moyen on verra que ce
lui déplaisoit au commencement s'e
nouira dans la suite, & que nous
rions eu tort de nous en ouvrir au co
mencement. Or comme vous n'avez
beaucoup de tems à être au lieu

vous êtes, vous y serez toujours dans la nécessité de ce silence.

2. Il faut se taire, parce que nous devons craindre que ce qui nous paroîtroit trop fort dans certaines personnes & dans certaines pratiques, ne nous paroisse tel, que parce que nous sommes nous mêmes trop foibles, & qu'il ne s'y mêle une secrete vanité. Quand on a été fort approuvé dans le monde, & que bien des gens nous ont donné des louanges de vertu, la vanité qui ne meurt jamais en nous, s'en fait un honneur. Et il ne faut pas prétendre qu'elle ne se fasse point de résistance, quand elle se trouve obligée de rabattre quelque chose de cette idée. Elle nous represente donc ces pratiques éloignées de notre usage & même trop fortes, comme inutiles, & comme gênantes. Le seul remede à cela, est que si l'on ne peut empêcher que notre volonté ne répande ces dégouts dans notre esprit, l'on empêche au moins qu'elle ne s'en ouvre à d'autres. Par ce moyen on obtient souvent la grace, que ce qui étoit l'objet de notre dégoût, devient celui de notre admiration. On n'est pas toujours obligé de pratiquer tout ce que les autres font de bon ; car la pratique des conseils n'est pas de précepte. Mais ce n'est pas un conseil, mais

un précepte de louer, d'approuver, &
de ne détourner jamais personne d'au
cune œuvre de conseil, & qui est en so
plus parfaite. Car c'est ce qui est con
danné expressément par l'Ecriture: *Gar*
dez-vous bien, dit-elle, *d'empêcher de fair*
le bien celui qui le peut faire, & tache
de l'imiter si vous pouvez. Ainsi on devroi
regarder comme une faute considérable
de détourner quelqu'un par ses discour
d'une pratique plus parfaite, quoiqu'ell
ne fût que de conseil.

Prov. 3. 27.

3. Il faut se taire encore, parce qu'en
core que les pratiques ou les qualités qu
nous choquent, fussent veritablemen
défectueuses, nous ne savons point en
core si ce n'est point par necessité qu'o
les tolere. Il y a des pratiques plus par
faites, qui ne conviennent pas à toute
sortes de lieux, & c'est un défaut de l
vouloir introduire. Enfin il y a des dé
fauts veritables & effectifs, qu'une pe
sonne nouvelle venue ne doit pas entr
prendre de corriger; parce que les mê
mes oppositions que la vanité peut fai
en elle, peuvent être causées dans l
autres par le même principe, & ce q
seroit bien reçu en un autre tems, nu
au lieu de servir, parce qu'il est propo
par une personne dont la croyance n'e
point établie. Vous voyez que tous m

ris se réduisent au silence, & pour moi
: suis ravi quand il suffit de se taire pour
ien faire.

Lettre LXXII.

Que la contrarieté des humeurs, n'est pas une raison suffisante pour se separer des personnes avec lesquelles on est.

VOus demandez ce que je pense sur la contrarieté d'humeurs que ous remarquez entre deux personnes 'une certaine societé, & si c'est une aison suffisante pour leur conseiller de : separer. Et afin de satisfaire à votre emande, je réduis votre question à un as de conscience, qui peut se proposer 1 cette maniere. Supposons qu'une per-onne que sa promtitude fait souvent gir avec quelque sorte de legereté, de uriosité & de manque de discretion, se ouve jointe avec une autre personne aturellement seche & peu complaisan-:, qui soit portée à la défiance & au éfaut d'ouverture, & qui par humeur utôt que de dessein, cache sans raison pparente, une infinité de petites cho-s, à celle avec qui elle est unie, & lui onne lieu de soupçonner qu'elle la croit gere, curieuse & peu discrette: On de-

mande si l'union de ces deux pe
est favorable pour leur salut, &
doit faire la premiere à l'égard d
conde ?

2. Si la premiere étant telle qu
l'avons décrite, étoit insensible à to
sécheresses de la seconde, il n'y
point de question, elle prendro
les défauts de complaisance de
pagne comme des avertisseme
Dieu lui donne de veiller aux
qui les attirent & qui les mériten
ne penseroit point aux fautes q
tre pouroit faire, en suivant ses h
mais elle penseroit uniquement à
re à Dieu pour les fautes que ses
défauts lui font commettre : & el
mercieroit de lui donner cet a
ment continuel pour la rendre pl
lante. Elle croiroit mériter ce trai
& elle reconnoîtroit qu'il est très-
tionné à ses défauts, & très-fa
pour la corriger. Mais supposant
s'en choque, & qu'elle ne puisse
cher qu'il ne s'éleve dans son co
sentimens de dépit & d'éloigneme
cette personne, que doit elle fai
cet état ?

Voici, ce me semble, la manie
elle doit agir.

3. Elle doit reconnoître que t

ſentimens ſont injuſtes ; car quoiqu'il puiſſe y avoir du défaut dans la ſécheresse de cette compagne, il n'y a rien que de juſte dans la conduite de la Providence, qui permet qu'elle exerce cette humeur en cet endroit. Elle le fait peut-être ſans deſſein, & en ſuivant ſimplement ſon naturel ; mais Dieu a un deſſein formel en permettant cette conduite, d'exercer ſa juſtice à l'égard de celle qui lui eſt unie. Il eſt juſte qu'une perſonne curieuſe ſoit mortifiée, & qu'on ait de la défiance des perſonnes qui ſont légeres & indiſcrettes. S'oppoſer donc à cette conduite, c'eſt s'oppoſer à Dieu ; s'en plaindre, c'eſt ſe plaindre de Dieu ; la condanner, c'eſt condanner ſa juſtice qui l'ordonne.

4. Le moins que cette perſonne puiſſe donc faire, eſt de ſe joindre à Dieu contre elle même ſelon ce qui eſt dit : *Conjungere Deo & ſuſtine* ; JOIGNEZ-VOUS À DIEU, & SOUFFREZ ; c'eſt de condanner tous ces ſentimens de dépit & d'éloignement comme des effets de ſa propre corruption, de ſe réſoudre à n'y adherer point, & à les combattre comme toutes les autres tentations, & les expoſant à Dieu comme des plaies de ſon ame, lui en demander la guériſon par ces paroles : *Amove à me plagas meas*, GUERISSEZ-

Eccli, 2. 3.

Pſ. 38. 11.

moi de mes plaies. Que s'il differ
le lui accorder, il faut qu'elle ag
l'égard de cette tentation comme
gard des autres, en la souffrant e
tience; & en s'humiliant des faute
le défaut de vigilance lui pourra
commettre contre ses résolutions.

5. Non seulement cette condui
Dieu est juste, & comme juste el
doit être aimable, mais elle est
pleine de misericorde, & elle lui peu
avantageuse; si elle en sait profiter.
ne nous peut être plus dangereu
d'être en un état où les choses exteri
qui nous environnent, favorisent no
fauts interieurs. D'être vaine & d'êt
plaudie, d'être curieuse, & qu'on ne
cache rien; d'être indiscrette & lé
& qu'on nous confie tout, c'est l
moyen d'ajoûter à ces défauts cel
l'insensibilité qui est beaucoup plus g
de faire des progrès dans le mal,
préparer son ame à quelque chute
considerable; car des défauts non
més & fortifiés, venant ensuite à êt
tement contredits peuvent empor
balance & renverser entieremen
ame. Le Diable ne songe qu'à fo
ainsi nos passions, afin que les con
tant ensuite avec quelque devoir
tiel, elles se trouvent plus fortes c

devoir en nous engageant à y manquer.

6. Le moins qu'il puisse gagner en favorisant les mauvaises inclinations d'une ame, est de la défigurer par une multitude de petites plaies qui lui deviennent insensibles, & ausquelles par consequent elle ne tâchera pas de remedier. Car les mouvemens de pénitence ne regardent que des défauts qu'on connoît, & non ceux qu'on ne connoît pas, & dont on est bien aise de ne point guérir. Ainsi cela forme dans l'ame une difformité permanente qui fait qu'on profite peu des Sacremens, & qui cause une langueur continuelle. Ce sont ces petites fentes dont parle S. Augustin, qui laissant couler continuellement des gouttes d'eau, mettent enfin le vaisseau en danger d'être submergé, à moins qu'on n'ait un soin continuel de puiser cette eau par le moyen d'une pompe qui la vuide, & cette pompe est l'humiliation & la pénitence, c'est-à-dire, le contraire de ces défauts.

7. C'est une chose essencielle à la vie Chrétienne, de se purifier sans cesse des pechés véniels, de peur qu'en les multipliant ils ne viennent à étouffer la charité dans le cœur. C'est ce que saint Augustin prescrit en divers lieux, & dont il fait un devoir indispensable à chaque fidelle, faisant consister le devoir de

chaque Chrétien, à éviter les p
mortels, & à empêcher la multipli
des véniels par une pénitence conti
Quiconque donc se trouve se trou
jet à quantité de petites vanités, d
tites curiosités, de petites légeret
petites indiscretions, se doit résou
les combattre & à en faire pénitenc
re sa vie.

8. Ainsi cette Compagne feche
de, défiante, ne fait que la soulage
le dessein qu'elle a de combattre s
sons. C'est un aide que Dieu lui e
pour l'en avertir, & lui faire rem
l'attache qu'elle y a par les petits
mens de dépit qu'elle lui cause, en s
sant à ses passions. Et si cette pe
rejettoit cet aide & en témoigno
chagrin, elle devroit conclure
qu'elle n'a pas une volonté forte ni
re de combattre ses passions, &
purifier de ses fautes, & que ce de
néral qu'elle en témoigne, n'est qu
fet d'une lumiere, qui lui fait con
qu'il faut se mortifier, & d'une i
ordinaire qui fait que nous nou
buons souvent les dispositions qu
jugeons nécessaires, pour nous flat
tre vertueuses.

9. Mais aussi il ne faut pas pré
que tant qu'on sentira du dépit, de

: ou de la défiance qu'on nous té-
:, on n'ait point de véritable desir
orriger du vice qui le produit. Ces
mens intérieurs, quand ils sont
itaires, sont bien des marques de
iption de notre cœur ; mais ils
t subsister avec un véritable desir
pas vivre selon cette corruption
la mort qui nous en délivrera plei-
:; & tâcher cependant de les af-
par une mortification continuelle.
chair qui convoite contre l'esprit;
s les desirs les plus spirituels qui
t à la créature, sont compris dans
ire sous le nom de chair ; mais
empêche pas aussi que l'esprit ne
te contre la chair, s'il a soin de
ner & de réprimer ses mauvais
mens. En un mot on n'est par là
is l'état ordinaire des Justes de ce
, dont la vie est un combat conti-
la bonne volonté contre la mau-
Mais si l'on prenoit le parti de ses
s, & qu'on rejettât les remedes
eu nous envoye par la disposition
nduite de sa Providence ; il seroit
craindre que ce combat cessât par
ire de la concupiscence, & l'ex-
n de l'esprit de Dieu.

Mais ne sont-ce pas des défauts que
seche, froide, défiante envers

celles avec qui l'on vit? Oui sans doute, mais ce sont des défauts pour celle qui y tombe en suivant ses humeurs ; & ce sont au contraire des secours favorables, pour celle à qui ces dispositions sont utiles. C'est peut-être pour elle que Dieu les permet. Car comme il employe quelquefois la mauvaise volonté des méchans, pour la sanctification des Justes ; il se sert aussi souvent des défauts de gens de bien, pour corriger d'autres gens de bien. Ainsi ces personnes à qui ces remedes sont utiles, ont sujet de croire que Dieu permet ces défauts dans les autres pour les corriger elles-mêmes, & que le vrai moyen de délivrer les autres de ces défauts, est de se corriger des imperfections pour lesquelles Dieu les permet.

II. On peut ajoûter qu'on coopere souvent aux défauts dont on se plaint, par ses propres imperfections qui les attirent. Ne soyez point curieuse, & témoignez de l'indifference, soit qu'on vous dise, soit qu'on ne vous dise pas les choses, & vous verrez qu'on se portera de soi-même à ne vous rien cacher. Evitez les légeretés & les promtitudes, & vous attirerez la confiance ; on se fiera à votre discretion, quand vous témoignerez beaucoup de retenue & de maturité dans vos actions. Mais de prétendre corriger

les autres de leurs défauts, en même tems qu'on les fomente & qu'on les entretient par ses actions, c'est n'avoir ni pour elles, ni pour soi-même la charité qu'on devroit avoir.

12. Enfin, dira-t-on, les défauts ne se guérissent pas par un seul remede; j'avoue que j'ai besoin de résister à la légereté, à l'indiscretion, à la curiosité, à la vanité; je fais bien aussi état de les combattre toute ma vie, j'y résisterai par les prieres, par la fuite des occasions; je souffrirai les humeurs de ceux avec qui je vivrai jusqu'à quelque point; on ne manque gueres de ces occasions en quelque société que l'on soit, mais je voudrois bien m'exemter de souffrir cette sécheresse outrée, & cette défiance excessive qui me choquent. C'est le dernier retranchement de l'amour propre; mais dont l'illusion est visible à tous ceux qui ont une lumiere solide. Il n'est pas question de choisir les moyens de vaincre nos passions: Dieu sait bien mieux que nous les proportionner à nos besoins; & quand Dieu même en a fait le choix, par l'Etat de vie auquel il nous a apelé, c'est une tentation visible que d'en vouloir choisir d'autres, qui produiront peut-être des inconveniens que nous ne pouvons prévoir, & nous causeront des tentations

qui seront peut-être au dessus de nos forces.

13. Si l'on considere même la nature de cette peine, on trouvera qu'elle est peut-être la plus légere de celles qu'on peut souffrir en cette vie. Elle n'est point du tout incommode au corps, car le corps ne se nourrit point de curiosité & de confiance. Elle ne blesse point la raison, car la raison ne demande point de savoir les choses inutiles. Elle n'incommode donc proprement que l'amour propre, que l'on doit tâcher d'incommoder & de mortifier, & elle nous laisse toujours l'assistance de la raison & de la foi pour le réprimer. On se peut toujours dire à soi-même : pourquoi me blesser de ce qu'on me cache ces petites choses, puisqu'il me seroit inutile de les savoir ? C'est le langage de la raison. Ou on se peut dire: pourquoi me piquer de ce qu'on me cache des choses que je n'ai point besoin de savoir, puisqu'il m'est utile d'être privé de ces petites satisfactions, qui ne seroient propres qu'à augmenter ma curiosité ? C'est le langage de la foi.

14. Une preuve visible qu'il y a beaucoup d'imagination dans cette peine, c'est que le plus souvent elle est particuliere à celle qui la ressent. Les autres s'aperçoivent bien qu'il y a quelque séche-
resse

quelque défiance dans une per-
mais elles ne s'aviſent point de ſe
ıter ces défauts, comme une in-
ıdité conſiderable pour elles, elles
ſentent ni dépit, ni chagrin; cela
empêche pas de voir un grand
: de bonnes qualités dans ces per-
ſeches. Quand il y a donc quel-
:rſonnes en qui ces ſentimens ſont
ıtrement vifs, c'eſt une grande
qu'ils ne ſont que l'effet & la
tion de ſon imagination.
En effet ils ſont même fort iné-
c fort inconſtans dans l'eſprit de
rſonnes qui en ſont ſi vivement
es; ſouvent ils diſparoiſſent tout
& il ne leur reſte qu'un étonne-
le leur foibleſſe d'avoir pu s'y
. Si donc ces perſonnes avoient
ere qu'elles devroient avoir, elles
ient à elles-mêmes, quand elles
nt avec peine la ſechereſſe & la
e des autres: Ce qui m'occupe
ɪeine va s'évanouir, & ne me laiſ-
e de la honte de ma foibleſſe; je
rai bien-tôt de diſpoſition à l'é-
e cet objet, & il ne me paroîtra
pur néant; que n'en jugeai-je de
par avance; puiſqu'il n'eſt pas
lide à préſent, qu'il ſera alors, &

qu'il n'a point d'autre réalité que celle que mon imagination lui donne ?

Lettre LXXIII.

Qu'il n'est jamais permis aux hommes de tenter d'autres hommes, pour éprouver si leur vertu est solide, parce que cette épreuve pourroit leur être un sujet de chute.

IL est non seulement très-permis, Monsieur, de n'être pas de mon avis; mais je puis dire que je suis tout autrement satisfait quand on n'en est pas, que quand on en est ; car je vous avoue que je crains si fort la témerité des sentimens, & que je me défie tellement des miens, que ce ne m'est pas un petit soulagement, quand étant rejettés, je n'ai pas sujet de craindre d'être principe & cause de quelque engagement. Vos raisons d'ailleurs me paroissent considerables, & vous les representez d'une maniere très-persuasive. Néanmoins comme la matiere est importante, je serai bien aise de me servir de cette occasion, pour m'éclaircir autant que je pourrai de cette question de conduite, & j'en prendrai avis de Monsieur E..... & de celui à qui

dresse ordinairement, & je leur pro-
rai vos raisons, & celles qu'il me
oît encore que l'on y peut opposer.
n'en vais vous les exposer, afin que
; jugiez si j'ai quelque sujet d'en être
hé.

ous dites, Monsieur, que si Dieu ten-
s hommes, afin qu'ils ayent lieu de
onnoître, les hommes les peuvent
tenter aussi, pour les mieux con-
re ; mais c'est justement cette raison
me porte à conclure le contraire.
Dieu tente les hommes, ou par mise-
rde, ou par justice. Il les tente par
ricorde, lorsqu'il leur fait tirer du
it des tentations. Il les tente par
ce, lorsqu'en punition de leurs pe-
, il permet qu'ils soient attaqués par
tentations ausquelles ils succombent.
ni l'une ni l'autre de ces deux ma-
es ne conviennent aux hommes. Ils
it pas le pouvoir de tenter les autres
miséricorde, parce que quand Dieu
de cette conduite, il fournit en
ne tems à ceux qui sont tentés des
urs necessaires pour surmonter les
ations ; or c'est ce que les hommes
auroient faire. Ils peuvent mettre les
s en danger par leurs discours ; mais
n'ont pas le pouvoir de les secourir,
le leur donner les forces necessaires,

pour se garantir du péril qu'ils leur auront causé. Ce seroit donc les exposer à un péril certain, ce qui n'est pas un effet de misericorde. Il leur est encore moins permis de tenter les ames par justice ; car Dieu ne permet cette sorte de tentation, qu'en punition des pechés qu'il connoît dans ceux qu'il y abandonne. Or les hommes ne sont pas établis pour punir de dessein les autres hommes, & pour les faire tomber, mais pour les aider à se relever. Que si de la thése génerale nous descendons à l'espece & à l'hypothêse particuliere, & que nous réduisions la question à ce point : Savoir si une fille se portant à la Religion, & ayant même accompli la plus grande partie de son Noviciat, & témoignant après diverses incertitudes qui font voir qu'elle n'est pas absolument déterminée à la Religion, il est à propos de lui faire envisager certaines facilités qu'elle peut s'imaginer de se sauver dans le monde, en vivant dans sa famille, qui est une famille très réglée ; voici ce me semble ce que l'on peut alleguer contre l'usage de ce moyen.

La voie ordinaire par laquelle on se trompe dans le choix des conditions, est que la plupart des Etats ayant leurs biens, leurs maux, leurs avantages, &

s desavantages ; l'esprit de l'homme
est naturellement étroit & foible, &
vent prévenu de quelque passion, ne
pas choix de ces états en les conside-
: tout entiers, dans tous leurs avan-
:s & leurs desavantages : mais ne con-
rant souvent que ce qu'il y a d'avan-
:ux en celui qu'il choisit, & ce qu'il y
incommode dans celui qu'il ne chosit
Je voudrois de bon cœur qu'on mît
monde devant les yeux de toutes les
s, si on le leur pouvoit faire conside-
:out entier, car il n'y en auroit pres-
point qui ne le quittât. Ce qui les
npe, & les retient lorsqu'on leur
ne la pensée d'y retourner, c'est de
egarder par de certains beaux en-
its, & de se cacher le reste ; voilà ce
les renverse & leur fait quitter leur
ation. Elles ne se proposent pas une
:riminelle dans le monde, mais une
douce aux sens, & qui ne paroît pas
ivaise, ni dangereuse ; & par ce
ren elles se dégoutent souvent d'une
beaucoup plus sûre, & plus sainte,
; plus étroite. Or puisque c'est là ce
es fait tomber, quelle apparence de
nder les desseins de leurs ennemis,
xcitant les mêmes vûes ? Si ces vûes
venoient dans l'esprit, comme il
ole que cette jeune Novice les ait

eûes, & qu'elle en ait même été ébranlée, il est ce me semble de la charité du Pere & de la Mere, de lui aider à résister, non par des duretés, mais en lui faisant connoître sa condition dans le monde toute entiere, & les avantages & les desavantages qu'elle y peut trouver; mais je ne croi pas qu'on ait pu, sans l'aider à se tromper, lui proposer les uns sans les autres. Qu'on lui dise à la bonne heure, qu'elle peut trouver chez elle une vie sainte & Chrétienne; mais qu'on lui dise en même tems, qu'elle est en danger de perdre en peu de tems ou son Pere ou sa Mere, & que la perte de l'un ou de l'autre la peut mettre dans d'extrêmes dangers. Qu'on lui fasse connoî-noître à fonds les périls infinis du Mariage, qui est un abîme pour celles qui s'y engagent, les difficultés & les dangers extrêmes d'une fille sans conduite, abandonnée à elle-même, obligée de vivre d'un petit bien incommode, & exposée dans le monde à une infinité d'occasions de se perdre. Si l'on pouvoit former cette impression entiere, je ne desaprouverois nullement qu'on la fit envisager; mais de donner des idées imparfaites de la vie du monde, c'est ce que je ne saurois goûter. Et il ne faut pas dire que sans cela, on ne connoisse pas bien si une

a une volonté effective de se donner
eu, & s'il n'y entre point des raisons
aines. Car quand par cette idée im-
iite qu'on donneroit de la vie du
ide à une fille, elle se porteroit à y re-
ner ; on n'auroit pas lieu de con-
: que cette fille n'auroit pas une vo-
é sincere d'être Religieuse ; mais seu-
ent que cette volonté a été ébranlée
une tentation qu'on lui auroit cau-
Saint Augustin dit que Dieu ne don-
pas toujours aux Justes mêmes de
s volontés du bien & des délecta-
s victorieuses ; que tantôt l'ame s'y
, & tantôt qu'elle ne s'y plaît pas,
leur apprendre que lorsqu'elle s'y
, c'est la grace qui cause en eux ce
ir & ces attraits. Si donc une person-
st attaquée dans le tems qu'elle est
cette privation de grace d'une ten-
n forte qui lui represente le monde
me aimable, elle succombera à cette
ition, sans qu'on puisse conclure que
tte tentation l'avoit attaquée en un
tems, elle y eût succombée de
ie. *Ideò unusquisque nostrum, nunc
nunc nescit, nunc non delectatur, ut
it divini esse muneris &c.* Ainsi Dieu
e la plupart des ames, non en leur
iant toujours de fortes graces ; mais
s préservant des tentations dans le

tems de leurs foiblesses ; & il semble qu'il est de la charité d'un Directeur de suivre la même conduite. Enfin il me semble qu'il y a bien des choses à dire, sur ce que l'on voudroit éprouver, si la volonté de se faire Religieuse est si pure & si forte, qu'elle soit à l'épreuve de tout ce qu'on leur peut proposer pour les retenir dans le monde. Est-ce par exemple qu'on devroit approuver, que lorsqu'une fille est prête à s'engager à la Religion, on lui proposât un parti avantageux, & une vie douce & commode ? Ne seroit-ce pas au contraire s'opposer à la providence de Dieu, qui nous apprend, dit saint Augustin, à aimer le vrai bien, par l'amertume qu'il nous fait trouver dans le monde ? *Per amaritudinem inferiorum discit amare meliora.*

Il y a des personnes que Dieu n'attire à lui autrement que par les disgraces & les miseres de cette vie ; & qui excluroit des Religions toutes celles à qui ces sortes de vûes ont donné occasion de les rechercher, les priveroit d'une infinité de bons sujets. Il ne faut pas à la verité n'y rechercher que l'exemtion des peines du monde, & il faut qu'il y ait dans le cœur un desir sincere de plaire à Dieu, & de le préferer à soi. Mais Dieu veut bien qu'on se serve des difficultés & des

s de la vie du monde, pour ſur-
er plus facilement les tentations qui
porteroient à l'aimer. C'eſt là cha-
iême qui employe ces raiſons hu-
es, pour ſe fortifier contre l'eſprit
onde, qui voudroit s'emparer de
cœur ; & c'eſt pourquoi ſaint Be-
ivoit même ordonné que les parens
eritaſſent leurs enfans, en les don-
aux Monaſteres, afin qu'ils ne fuſſent
ntés d'y retourner par l'eſperance de
er dans le ſiecle une vie commode.
oilà, Monſieur, les raiſons que j'ai
oſées à la Mere, pour lui faire crain-
e donner à ſa fille ces vûes impar-
& trompeuſes de la vie qu'elle
roit mener dans le monde, étant
adé que quand une fille ſe porte
-même à un bon choix ; il ne l'en
pas facilement détourner par des
qui l'arrêtent, & qui lui peuvent
r de tentations. C'a eté ma penſée,
je n'ai fait que la propoſer en la
nettant à ſa lumiere. Votre lettre
a fait douter, & à moins que je
ois fortifié dans ce ſentiment par
orité des perſonnes que je vous ai
quées, je ne me hazarderai pas à pro-
r mon ſentiment une autrefois ſur
matiere ſi délicate. Je ſuis.

Lettre LXXIV.

Que les comparaisons qu'on fait de divers états de la vie sont défectueuses.

A Madame la Marquise de D...

Il me semble, Madame, que toutes les comparaisons qu'on fait des divers états de la vie sont défectueuses en bien des manieres. On n'y considere que les difficultés ou les avantages de l'état en soi, & l'on ne prend pas garde que les differentes dispositions, les differentes lumieres, les differentes fantaisies font que ce qui est moins pénible en soi le devient beaucoup davantage par rapport à une certaine disposition, & au-contraire que ce qui est beaucoup plus pénible & plus dangereux, l'est beaucoup moins par rapport à une disposition differente. Rien ne seroit dangereux, Madame, à une ame vraiment éclairée, car il s'agit en toutes choses de préferer l'éternité au tems; le bien souverain à de petits biens; de grans maux à de petits maux. Or quelle proportion y a-t-il entre ces choses, & comment peut-on être tenté de faire un mauvais choix?

On ne le peut être, Madame, que par défaut de lumiere, & par des inclinations dereglées. Or c'est ce qui m'a fait dire

que c'eſt particulierement ces fauſſes lumieres & ces fauſſes inclinations qui rendent certains états beancoup plus dangereux que les autres. Il ſemble donc qu'on ne puiſſe dire aſſurément, qu'un état ſoit plus dangereux qu'un autre, puiſque ce danger dépend de ce rapport ou de cette proportion avec les défauts des hommes. Voici néanmoins certaines conſiderations generales qui me ſemblent porter l'eſprit à décider cette queſtion d'une maniere differente de celle dont vous l'avez décidée.

Votre état, Madame, a deux qualités: il eſt certain & invariable, il n'eſt pas en votre choix de le changer, vous n'avez point à déliberer ſur cela. De plus les devoirs en ſont aſſez clairs, & il ne faut qu'une lumiere médiocre pour les connoître. Il eſt en quelque ſorte environné de garde-fous, & vous ne ſauriez en ſortir que volontairement, & en réſiſtant à des lumieres dont vous êtes parfaitement convaincue. Si vos devoirs ſont pénibles, ils ſont précis & marqués. Vous n'avez qu'un chemin à tenir: & le deſir de ſe ſauver, pour petit qu'il ſoit, ſuffit pour vous en faire ſurmonter toutes les difficultés.

Mais il y a bien de la difference entre cet état & celui des perſonnes qui ne ſont

point liées par aucune néceſſité, qui ont pluſieurs chemins à choiſir, dont elles connoiſſent peu le danger, & qui marchent par une voie où l'on trouve quantité de pentes douces qui attirent à s'y laiſſer aller, parcequ'on ne voit pas le danger, & qu'on s'imagine qu'on s'y arrêtera quand on voudra.

En un mot, Madame, le danger des états differens, ne conſiſtant pas tant dans les peines & les duretés de cet état, que dans les faux remedes qui ſe préſentent pour en ſortir, & dans l'impreſſion qui en fait regarder les maux comme non néceſſaires, & comme pouvant être évités en conſcience, le même degré de vertu qui ſuffiroit pour mener ſans chagrin la vie de Carmelite, quand on y eſt engagée, & que l'imagination n'en preſente aucune iſſue permiſe, ne ſuffit pas pour mener une vie beaucoup moins auſtere, dont on ſe peut exemter. Ce ſont ces iſſues & ces moyens qui partagent l'ame, & qui l'empêchent d'employer ſa force pour ſouffrir le mal de ſon état, en l'occupant des deſirs d'éviter ce mal, & en lui preſentant certains moyens qui l'amuſent par de fauſſes eſperances. Je croi que l'on doit conſiderer de plus que nous ne jugeons point des peines de divers états par les maux réels qu'ils

renferment, mais par l'impression que le monde en a. On emprunte cette impression, on s'en revêt, & on se croit miserable quand le monde nous juge tels. Or il n'a pas plu au monde de croire qu'une Dame accommodée, qui n'a point de méchantes affaires ni de traverses particulieres, qui se peut maintenir dans l'état où elle est née, ou ne s'abaisser que d'une maniere qui ne la rende pas méprisable au monde, fût fort miserable. Elle ne l'est donc pas en effet, au-moins d'une maniere sensible à l'imagination, quoique des vûes chrétiennes lui puissent faire reconnoître dans son état quantité de difficultés & de peines réelles. Il en est tout au-contraire quand l'impression qu'on emprunte du monde nous fait regarder un certain état comme très-miserable & très-rabaissé : car cette impression se rendant maitresse de l'imagination, il est très-rare que l'ame se mette au dessus & considere ces états par ce qu'ils ont de rèel. La pauvreté dans laquelle on est née & celle dans laquelle on tombe par divers accidens qui font déchoir de la condition, ont la même réalité, mais non pas la même sensibilité. La plupart des pauvres souffrent l'une avec assez de tranquilité, & peu de personnes ont la force de souffrir l'autre sans chagrin. Ainsi

pour accorder les differens avis s
deux états que vous comparez ; j
qu'on peut dire que l'un a plus de
réels, & moins de moyens de les é
mais qu'il a le secours de la neces
de la lumiere, qui soutient étrange
l'ame ; l'autre a peut-être moins de
réels, mais il en a plus d'imaginatic
n'y ayant pas les mêmes liens de n
sité, on y est tenté de se laisser aller
tains moyens qui étant permis en
causent néanmoins dans la suite de
de terribles embarras pour la consc
Je conclus de tout cela, Madame
pour être en sureté, en quelque éta
l'on soit, il faut se défaire des opi
du monde, aimer sincerement la r
fication, & l'humiliation, & être fo
garde contre les moyens permis
présentent de les éviter ; & que sans
disposition on est en danger en
sorte d'états. Ne vous amusez pa
reste, Madame, à chercher un ra
bien juste de ces considerations gé
les au sujet particulier auquel on
quelques vûes de les appliquer, car q
on s'embarque en ces discours,
laisse attirer par la verité qui paroît
songer au sujet particulier qui y
entrer. Cela suffit à une personn
qui n'a dessein que de tromper son

en s'appliquant à autre chose ; ainsi vous prendrez s'il vous plaît tout ce que j'écris ici plutôt pour un discours en l'air, que pour une réponse à votre Lettre.

Lettre LXXV.

Divers avis sur la maniere dont on doit travailler à rétablir la régularité ancienne dans les Monasteres de cet Ordre. Qu'on y doit conserver les pratiques nouvelles qui peuvent contribuer à la sanctification des Religieux, comme l'Oraison mentale.

A UN SUPERIEUR DE L'ORDRE DE CISTEAUX.

IL est difficile, mon Reverend Pere, d'être plus mortifié que je l'ai été, dans le desir que j'avois de vous témoigner par quelque service le zele & l'affection que j'ai pour vous & pour votre Monastere. C'est dans cette vûe que j'avois embrassé avidement la revûe du manuscrit que vous m'avez laissé ; & c'est même ce qui m'a empêché de considerer assez combien cet ouvrage étoit peu proportionné à ce que je pouvois faire. Mais Dieu m'a bien forcé de le sentir plus que je n'aurois voulu. Premierement le tems qu'il y a que j'ai le manuscrit entre les mains, qui est assez long, a été

interrompu, & par diverses néce
pressantes & imprévues qui me sont
venues, & par deux grans accès de
mal qui interrompant la lecture
faisoient perdre une partie des idée
m'étoient venues : mais la principale
ficulté a été la foiblesse de ma vûe
ne s'accommode point du tout des
nuscrits, & sur-tout de ceux ou qui
en petites lettres, ou qui sont écri
un caractere étranger; de sorte que l
ture de quatre pages de celui-là me
toit souvent dans l'impuissance de
tinuer. J'étois donc forcé d'interro
ce travail, & vous ne sauriez croire
bien le desir que j'avois de l'avance
fait trouver incommodes ces inte
tions fréquentes, & la peine que j'a
tre à la fin obligé, au lieu de vous
dre quelque service un peu utile
de mettre en compte les efforts qu
faits pour y réussir. Cependant,
Reverend Pere, c'est à quoi je su
duit, & peut-être qu'une per
aussi spirituelle que vous compter
pour quelque chose : car certain
l'amour propre y est fort mal sat
& il n'y a rien, ce me semble q
soit moins agreable que cet a
son impuissance. Il faut pourtant s
soudre, puisque Dieu m'y met, &

de vous contenter qu'au-lieu d'une
: dans laquelle j'avois dessein de
quantité d'observations particulie-
je marque seulement à l'auteur de
:aité quelques observations genera-
isquelles il aura tel égard qu'il lui
l.

'est beaucoup mis en peine dans le
nent qu'il porte de ces divers livres
.ites dont il découvre les défauts, de
ver qu'il a raison, & il le prouve fort
Les changemens qu'il blâme sont
:ivement blâmables. Ce desir perpe-
de se conformer à l'Usage Romain
ne flatterie mal entendue envers la
· Romaine, par laquelle on lui rend
déference que non seulement elle
ge point, mais même qu'elle ne desire
Car le saint Siege a témoigné en
ses rencontres, non seulement qu'il
en aise que chaque Eglise & chaque
e conserve ses Rites & ses Usages;
que ce soin de conserver l'anti-
lui est agréable, & sert à l'orne-
de l'Eglise. C'est pourquoi pour n'en
orter qu'un exemple, quoique plu-
; Papes ayent fait travailler utile-
· à la correction de la version des
imes que l'on chante dans les Egli-
s ont souffert néanmoins que l'an-
ie version italique des Pseaumes qui

précede non seulement la version de saint Jerôme que l'Eglise n'a point reçue à l'égard des Pseaumes; mais celle même dont l'Eglise se sert, & qui est celle qu'on a corrigée en plusieurs endroits, soit encore en usage en l'honneur de l'antiquité dans l'une des plus célebres Eglises de Rome. On a donc dû croire que le saint Siege auroit approuvé de même, que l'Ordre de Citeaux conservât ses anciens Rites, & qu'il regarderoit aujourd'hui comme une chose très-édifiante qu'il y eût encore plusieurs Monasteres où l'on vît une image vivante de la vie que saint Bernard & les anciens Religieux y ont menée.

Cependant quoiqu'on puisse dire generalement que ces corrections ayent été faites sans nécessité & sans lumiere & par divers motifs, que l'amour de la verité ne permet pas d'approuver, je ne crois pas que le mal qu'elles renferment, soit si grand qu'il ne puisse être compensé par diverses circonstances qui rendent utiles quelques-unes de ces corrections, ou qui font voir qu'il y auroit de grans inconveniens à s'y opposer. L'Eglise par un esprit de charité tolere beaucoup de petits défauts dans sa discipline, & quoique ces défauts ne soient pas bons, néanmoins la tolerance en est bonne, & l'intolerance,

s'il eſt permis d'uſer de ce mot, en ſeroit
mauvaiſe.

Il y a auſſi quantité de Rites qui ſont
indifferens en eux-mêmes & qui par des
vûes ſpirituelles peuvent être pratiqués
avec une égale utilité. Il importe peu en
soi que l'on finiſſe les *Alleluïa* à la Septua-
geſime ou qu'on les continue juſqu'au
Carême ou même juſques à Pâque. L'*Al-
leluïa* n'a aucune oppoſition eſſentielle
avec le Carême ni avec les tems de péni-
tence: car il eſt bon de louer Dieu en
tout tems, ſelon qu'il eſt dit: *Benedicam* Pſ. 33. 2
*Dominum in omni tempore: ſemper laus ejus
in ore meo.* Ainſi S. Benoît n'a point eu
tort de l'avoir continué pendant le Carê-
me, ni l'Egliſe ancienne dont il avoit pris
cette pratique. Mais ceux qui pour mar-
quer une diſpoſition d'une triſteſſe ſainte
qui convient au tems de pénitence ont
destiné à cela la ſuppreſſion de l'*Alleluïa*,
n'ont point eu auſſi tort, & l'on peut en-
trer par divers mouvemens de l'eſprit de
Dieu dans l'une & dans l'autre de ces vûes
& de ces diſpoſitions.

Il eſt vrai que les changemens & les
corrections des uſages anciens ont quel-
que choſe d'odieux; parce qu'il eſt utile
d'aimer l'antiquité dans les plus petites
choſes, afin d'éviter les innovations dans
celles qui ſont plus importantes & plus
eſſentielles.

Ainsi il est bon de ne se rendre pas facile aux innovations telles quelles soient; mais quand il faut faire du fracas & du trouble pour résister à de petites innovations autorisées par des Supérieurs légitimes; je crois qu'on peut alors compenser les biens solides de la paix, de la charité, de l'uniformité & de la fuite des pechés que les contestations produisent, & des obstacles qu'on s'attire dans les réformes plus importantes, avec ces petites playes que l'on fait à la discipline monastique & à l'amour de l'antiquité en recevant ces petites innovations.

Il faut considerer de plus que si une personne se trouvant dans un ordre où non seulement les petites observances mais les points les plus essentiels à la vie Chrétienne & religieuse se trouvoient notablement blessés s'amusoit à disputer des Rites avec ses Superieurs, il seroit difficile de ne penser pas qu'elle feroit mieux de songer à se guérir de ses plaies mortelles & de s'appliquer à des choses plus importantes. Il est vrai qu'on est bien éloigné de ce cas, ces doutes sont formés dans une maison qui fait honneur à tout l'ordre, & qui n'a plus qu'un pas à faire pour être parfaitement rétablie dans la vie de S. Bernard & être une image vivante de l'ancien Clairvaux. Elle a droit

de tendre à la perfection de cette vie, & elle peut dire : *Nous devons accomplir toute justice.* DECET *nos implere omnem justitiam,* & il y a tout lieu d'esperer que Dieu benira ses pieux desseins.

Matth. 3. 15.

Mais elle se doit croire d'autant plus obligée à toute sorte de précaution, pour ne risquer pas par un zele précipité le bien & le réglement qui y est déja établi, & elle doit de plus considerer qu'il y a dans les Chapitres generaux certains réglemens dont elle peut avoir raison de se dispenser, mais qui ne laissent pas d'être utiles au commun de l'ordre.

J'en proposerai ici un exemple important & qui fera le fruit de cet écrit, parceque je croi que c'est une chose qui mérite d'être particuliérement considerée. On témoigne dans ces remarques ne pas approuver le réglement fait par les Chapitres generaux, que l'on fera dans toutes les maisons deux fois par jour & en divers tems une demie heure de ce qu'on appelle méditation ou oraison mentale. La maniere dont on en parle tend à faire regarder ce réglement, comme un relâchement contraire à la regle & opposé au premier esprit de l'ordre, & l'on marque assez qu'il seroit mieux que l'on n'eût point fait ce decret.

Cependant j'ai vu des gens très per-

suadés en general de l'abus qu'
faire des méditations & qui croye
moins qu'à l'égard du commun
ligions, c'est le tems le moins
ployé de toute la journée & qu
feroit tort de leur retrancher cet
qui peut les rappeler à leurs de
leur donner quelque sensibilité
besoins spirituels dont ils sont p
chés. Or à l'égard des gens qui
cet état, ils croient qu'il leur
d'employer quelque tems à ce
Bernard appelle consideration,
trer en eux-mêmes, de conside
vie, de s'occuper des objets de
gion & d'y destiner tous les jours
séparé. Rien ne leur est plus c
qu'une vie toute extérieure, tou
pée au dehors sans aucun recueill
mais je dis que c'est le moyen o
de rentrer en eux mêmes & que c
grande avance & un grand secou
un Supérieur zelé pour les retirer d
sensuelle, de les trouver dans ce
tique. Si St. Benoist n'a pas ét
moyen, c'est qu'il a supposé q
maisons feroient composées de pe
vraiement converties & non à c
tir, de personnes qui pourroient
aux exercices extérieurs la méditat
la loi de Dieu.

e secours n'est pas à la verité suffisant,
il est utile. On le peut pratiquer dans
sortes d'etats, comme on a fait jus-
ici : mais un Superieur qui desirera
ardeur le bien de ses Religieux s'en
très-utilement servir pour les rendre
spirituels & plus recueillis. C'est une
ide avance pour lui de trouver cela
li dans son Ordre. Il auroit bien de
eine à l'établir, s'il ne l'étoit pas, &
i il ne faut pas légerement lui ôter ce
ren dont il peut faire un usage avan-
eux pour le bien des ames.
e reconnois donc que je ne suis point
hé de ces raisons qu'on allegue, que
exercice n'est point préscrit par la Re-
de S. Benoist. Il faut avoir une très-
ide idée de la lumiere & de la sages-
es saints Fondateurs des Ordres. Mais
n'a pas empêché l'Eglise de remedier
de nouveaux réglemens aux abus in-
luits dans les Maisons qu'ils ont fon-
s, de peur qu'on ne prît sujet d'en
ser. On sait que des Saints ont établi
divers lieux des Monasteres d'hom-
s & de filles si proches les uns des
res que les Religieux & les Reli-
uses n'avoient qu'une Eglise commu-
où ils disoient l'Office tour à tour : ce-
dant l'Eglise instruite par l'experience,
étruit ce réglement, & a trouvé à pro-

pos de les séparer sans blâmer le réglemens établi par les Saints.

L'Ordre des Carmelites a constamment été établi par sainte Therese pour être gouverné par des Religieuses de son Ordre, & ce fut une difficulté très-grande lorsqu'il a été reçu en France, d'y faire recevoir une autre maniere de gouvernement. Les Religieuses d'Espagne ne le purent même souffrir ; & sortirent presque toutes du Royaume. Cependant tout ce qu'il y avoit de personnes spirituelles dans le Royaume, & entr'autres saint François de Sales crurent qu'il étoit bien plus utile au bien spirituel de cet Ordre de le retirer de la conduite des Religieux pour le soumettre à celle du Clergé de France.

Un Abbé qui est l'un des plus grans ornemens de l'Ordre de Citeaux, a cru avec raison que dans les circonstances présentes il y avoit plus de régularité à ne pas observer qu'à observer litteralement l'article de la regle touchant la maniere de recevoir les hôtes.

Pourquoi ne dira-t-on pas de même que quoique saint Benoist ni saint Bernard n'ayent point prescrit à leurs Religieux une heure particuliere de méditation & quoiqu'il soit même plus parfait de vivre toujours dans un esprit de recueillement

recueillement & d'attention à Dieu, & de joindre cette attention à tous les exercices de la vie Religieuse, & principalement à la psalmodie & à la lecture que d'en faire un exercice separé. Néanmoins l'experience du passé leur doit faire juger, qu'on ne sauroit employer trop de moyens pour empêcher & pour retenir la pente que l'on a à la vie dissipée, & qu'ainsi il est bon de prendre un tems particulier pour pratiquer la consideration.

Je n'ai pas assez examiné quel pouvoir la regle donne aux Abbés. Il me semble que le choix des leçons est remis à son jugement dans le neuviéme Chapitre ; il les peut donc rendre ou plus longues ou plus courtes ; mais enfin, l'auteur des remarques demeure d'accord qu'il y a des dispenses justes. Or s'il y a des dispenses justes, je croi que l'on peut mettre dans ce nombre, un decret qui diminuera quelque chose de la longueur de l'Office ou de quelque autre exercice régulier, pour donner moyen aux Religieux de s'appliquer à eux-mêmes, & à considerer leurs devoirs avec plus d'attention en pratiquant ce que dit David. *J'ai examiné mes voies, & j'ai dressé mes piés pour* Ps. 118. 59.

marcher dans les témoignages de votre loi. COGITAVI *vias meas & converti pedes meos in testimonia tua.*

Je dirois presque la même chose sur ce qu'on dit contre la retraite annuelle qui se pratique dans tous les nouveaux ordres. Il est meilleur en soi de vivre dans une retraite continuelle, dans un examen continuel de ses actions, & dans une attention perpetuelle à Dieu : cependant l'experience fait voir que quelque soin que l'on ait de se renouveler tous les jours, il ne laisse pas d'arriver souvent, que par un effet ordinaire de l'infirmité de l'homme, la coutume & l'habitude prennent la place des vûes spirituelles qui devroient être le principe de toutes nos actions, & qu'il se glisse insensiblement beaucoup de défauts dans notre vie qui échapent à nos examens ordinaires. L'on voit qu'outre le soin qu'il faut avoir pour remonter les horloges chaque jour, il faut encore les nettoyer toutes les années. C'est donc avec raison & utilité, que les Saints des derniers tems ont introduit la pratique des retraites annuelles pour remedier à ces défauts ; & comme ces retraites ne sont point incompatibles avec aucune regle ni aucun institut, il

›on de témoigner en les approuvant, ıême en les pratiquant, qu'on n'aime son Ordre par un certain amour ›re, & parceque nous nous sommes un honneur de le soutenir ; mais :eque la vie qui y est établie est agréa- à Jesus-Christ, en sorte que nous ons disposés à pratiquer toute autre ıne œuvre, quand elle n'auroit pas attrait particulier d'être de notre lre, & d'avoir été prescrite par ceux l'ont fondé. C'est Jesus-Christ qui : être le principal objet de notre ›ur : Or *Jesus-Christ ètoit hier & il ıujourd'hui*, comme dit l'Apôtre. Il ne les Saints de ce tems, comme il ıimé les Anciens. Ainsi pourvu que ıs puissions avoir une juste confiance ıne pratique ait été introduite par Esprit, bien loin qu'on en doive ir de l'éloignement, il faut au conre la favoriser autant que l'on peut.

Hebr. 13. 8.



LETTRE LXXVI.

De quelle maniere on doit se conduire dans la reforme d'un monastere. Du retranchement des cellules des Religieuses.

A. M. DE B. CHANOINE DE B....

JE viens tout d'un coup, Monsieur, à ce qu'il y a de plus important dans votre grande lettre, en commençant par la plainte que vous m'y faites de la priere que je vous faisois dans la mienne de ne montrer point ma lettre à demi, & de ne point partager le témoignage que je vous y rendois. Il me semble, Monsieur, qu'on y peut satisfaire par deux principes.

Le premier, est que nous devons être bien aises que nos amis se conservent dans l'état où nous voudrions être nous mêmes. Or vous voudriez sans doute, Monsieur, être en paix avec ceux avec qui vous êtes brouillé. Vous devez donc souhaiter que les autres y soient, & qu'ils évitent de se commettre avec des personnes de mérite ; d'autant plus que n'ayant pas approfondi les choses, ils ne peuvent que suspendre leur jugement sur ces differens. Or le soin de ne

is commettre, enferme celui d'ap-
er les précautions néceſſaires pour
er, & l'on a cru que cette priere
n vous a faite de ne point produire
moignage a demi, en étoit une.
e ſecond principe, eſt que nous de-
trouver bon que les autres crai-
nt de nous ce que nous en devons
dre nous mêmes, & qu'ils nous
çonnent des ſuites naturelles des
ons dont ils ont quelque raiſon de
ſoupçonner.
: vous ſavez mieux que moi, qu'il
point de paſſion plus naturelle aux
mes que celle de vouloir ſe juſtifier
iſant paroître qu'ils n'ont pas tort,
'il n'y a rien à redire à leur procedé
leur conduite. Quoique la raiſon
pas un deſſein exprès de diſpoſer des
ens pour arriver à ce but, & quelle
aſſe pas des réflexions formelles,
ur propre ſans ſon congé ne laiſſe
'y rapporter tout ce qu'il peut. Et
ne c'eſt un moyen aſſez naturel que
de dire ; un tel approuve mes ſen-
ns ſans s'expliquer d'avantage, & de
trer pour cela un endroit d'une let-
ui prouve préciſément ce que nous
is. Il peut fort bien arriver qu'on uſe
ette adreſſe ſans y penſer. Cela ſe
faire fort bonnement & ſans réfle-

xion, & c'est ce que j'ai appelé pa
ger un témoignage, & se servir d
partie d'une Lettre. Il est donc utile
vertir la raison de se garder de cette
prise, & comme on se le peut soit
dire à soi-même, on le peut dire
à ses amis, sans les soupçonner d'a
chose que d'être hommes, & d'av
veiller sur les inclinations inséparabl
la nature des hommes.

Pour la seconde plainte qui reg
ce que j'assure avoir dit au sujet de
glemens que vous proposiez aux l
gieuses de N. je ne suis point surpri
vous ne vous en souveniez point; m
fait n'en est pas moins certain. Car j
souviens très-bien qu'étant frappé de
te pensée, que ces Religieuses ne de
doient si précisément qu'on exclût l
cle du retranchement des Cellules
parcequ'elles vous soupçonnoient d'
un dessein formé de l'établir, & qu
s'imaginoient que quoiqu'on leu
promis de ne les y point contraindre
ne laisseroit pas de travailler par t
sortes d'adresses à les réduire à ce po
dis sur cela qu'il étoit bon de leu
entierement ce soupçon, en leu
clarant qu'il n'en seroit plus parl
que l'on ne pensoit plus à leur ôter
Cellules. Et je ne vois pas qu'en c

ai porté à leur faire une promesse
y ait rien d'injuste.
rcequ'elle s'entend,selon l'idée que
ligieuses ont de ces termes de *parler*
les Cellules. Car elles entendent par
paroles accompagnées d'un dessein
de rétablir cet article,& par lesquel-
ı tâcheroit adroitement de gagner
artie de la Communauté pour y
les autres. C'est-là ce qu'elles ap-
ıdent, & c'est ce que l'on exclut.
On doit supposer que ces Religieu-
sont pas en garde à l'égard de
mais qu'elles le sont seulement à
l des hommes dont elles appre-
nt justement ou injustement qu'ils
uillent conduire à une certaine fin
elles ont de l'éloignement : ce n'est
que l'exclusion de ces adresses hu-
s qu'on leur promet.
Quand on promettroit à ces Reli-
s de ne leur parler point absolu-
du retranchement des Cellules,
ne seroit ni injuste ni imprudent.
omme on peut juger que ce Mo-
e n'est pas présentement en état de
oir ce réglement, on peut juger
et état présent qu'il n'y sera de
tems. Les passions ne changent
ainsi tout d'un coup, les préven-
ne s'effacent point si facilement;

les foiblesses-même des ames qui sont fondées quelquefois sur la foiblesse de l'esprit ne se corrigent que très-rarement. Il y a un certain cours ordinaire dans la grace dont on juge à peu près comme de celui de la nature. Ainsi lorsque l'on voit un Monastere composé de sujets foibles, passionnés & prévenus contre un certain Réglement, on doit juger très-probablement que c'est un empêchement permanent. Et comme on peut promettre de n'en parler point un certain jour à cause de l'empêchement que l'on voit pour ce jour-là, on peut promettre de n'en parler point pendant plusieurs années, parceq'on juge avec raison que cet empêchement durera plusieurs années. On n'exclut point par-là les divers moyens que Dieu a pour changer le cœur; mais on exclut seulement un certain moyen que la prudence fait voir n'être pas utile dans certaines circonstances.

Je passe présentement aux differentes preuves que vous apportez, pour me convaincre de la nécessité qu'il y a dans le fond d'en venir à cette réforme. Vous commencez par me demander si je suis d'accord avec le Concile de Trente qui fait consister la réforme des Monasteres à rentrer dans la pratique de la regle,

qui ordonne aux Superieurs de faire
qu'ils pourront pour qu'on ne s'en
›igne point : *Omni cura & diligentia*
ab eis non recedatur. Au-lieu que je
ux, dites-vous, qu'on abandonne la
gle dans cet article.
Je pourois vous répondre que dans
cun des lieux de l'Eglise où le Con-
e de Trente est reçu, on n'a songé,
ur observer ce Decret, à détruire les
llules des Religieuses qui en avoient
qu'ainsi on n'a pas cru qu'il y obli-
ât, ni qu'on le dût entendre comme
us l'entendez.
Je pourrois encore vous répondre que
suis d'accord avec le Concile de
ente touchant les Cellules, de même
e vous êtes d'accord avec ce Concile
ıchant l'heure de manger aux jours
jeûne, touchant l'exclusion des colla-
ns, touchant le travail des mains, &
ısieurs autres articles que vous n'avez
cru devoir rétablir, & dont vous ne
iez point difficulté de promettre de
point parler.
Mais j'aime mieux vous dire en un
›t que le Concile de Trente ne pres-
t par ce Decret que ce que l'on doit
›ir en vûe, & non ce que l'on doit
›cuter. Or les vûes generales se for-
›nt sur le plus grand bien en soi, sans

rapport aux circonstances particul
au-lieu que l'execution se regle si
tat des choses présentes, & sur le
positions des esprits. Vous avez
cette regle à l'égard du jeûne & d
sieurs autres points, & l'on croi
vous la pouviez encore suivre à plu
te raison à l'égard des Cellules, p
qu'il y a une prévention plus foi
plus génerale contre cet article que
tre aucun autre, que l'on en sent r
la néceſſité, que les inconveniens
attire sont au-contraire plus sens
& qu'aprés tout, les raisons qui l'o
ordonner autrefois ne sont peut-êt
auſſi fortes en ce tems ici qu'elles l'ét
en ce tems-là, parceque les Cellule
les qu'elles sont, remedient à une
tie des inconveniens dont la crai
fait desirer à saint Benoît que ses
gieux fussent toujours à la vue le
des autres. Après cette réponse g
rale, il est aisé de satisfaire aux tro
jections particulieres que vous me f

Vous soutenez en premier lie
cet article est *capital.* Mais la ma
dont vous jugez, Monsieur, des dis
nes capitales ou non capitales, e
gardant simplement si elle sont prop
la Regle de S. Benoît, ou si elles ne le
pas, me paroît recevoir de grandes

cultés. Car il semble au-contraire qu'un article n'en soit que plus capital lorsqu'il est commun à tous les Ordres, & que ceux qui sont particuliers à certains Ordres soient en quelque sorte moins capitaux, parcequ'ils ne sont pas des suites si évidentes de la perfection Evangelique. Les Saints ne se piquent point de donner un crédit particulier à leurs ordonnances. Ils estiment plus les réglemens communs à tous les Chrétiens que ceux qui ne sont propres qu'aux Religieux : & entre les réglemens propres aux Religienx, ceux qui le sont à tous leur sont plus considerables que ceux qui ne le sont qu'à quelques-uns. Ainsi par cette raison le réglement du jeûne ancien étant commun à toute l'Eglise sembleroit plus capital que celui d'avoir ou de n'avoir pas des Cellules. Mais la verité est que ce n'est point par-là qu'il faut juger des réglemens qui sont ou ne sont point capitaux, mais par le rapport qu'ils ont à la perfection chrétienne. Ceux qui y contribuent le plus, & qui servent à éloigner davantage ce qui y nuit, sont ceux-la seulement qu'on doit appeler capitaux, soit qu'ils soient communs à plusieurs Ordres, ou particuliers à l'Ordre de saint Benoît. Il ne faut point aimer cet Ordre autrement que

saint Benoît l'a aimé lui-même. Il n'a point estimé ses Réglemens par rapport à lui-même, mais par rapport à la fin qu'il se proposoit, qui étoit le salut des ames. C'est donc uniquement par là qu'il en faut juger. Cependant vous ne faites point voir qu'en considerant par là cet article, il soit plus capital qu'un autre.

Nov. edit. Ep. 18. tom. 4. part. 2. col. 44.

Si vous prenez la peine de lire la Lettre 22. de saint Jerôme à Eustoquie, vous trouverez que la discipline des Monasteres d'Egypte n'étoit pas telle que vous l'avez conçue. Ce n'étoient point ceux qu'il appelle Cénobites, qui étoient quelquefois trois à trois. C'étoit un genre séparé des Moines : *Tertium genus*, qui étoient dereglés, & qu'il appelle des pestes. Ce n'est que de ceux-là dont il dit : *hi bini vel terni, nec multo simul plures habitant.* Il n'est pas vrai non plus qu'ils fussent deux ou trois dans une Cellule, & quelquefois dix-à-dix. Car il marque seulement qu'ils vivoient ensemble, c'est à dire, dans une même maison où ils avoient apparemment des lieux séparés.

Pour les Cénobites, ils étoient divisés, dit ce Saint, par dizaines & par centaines ; mais on ne peut pas dire que ces dizaines ni ces centaines fussent dans

nême Cellule : cela eſt clair par ces
·s : *Manent*, dit-il, *ſeparati, ſed junc-*
llulis : Et plus bas, *quia nocte extra*
nes publicas in ſuo cubili unuſquiſque
t : circumeunt Cellulas ſingulorum &
ppoſita quid faciant diligenter explo-
Ce qui marque clairement que cha-
voit ſa Cellule, & même que ces
les étoient fermées, puiſqu'il falloit
r l'oreille pour entendre ce qui s'y
:.

ne voi pas auſſi ſur quel fonde-
vous avez pu dire qu'il n'y avoit
de réglé univerſellement là-deſ-
& que chaque Abbé en uſoit com-
vouloit. Car ſaint Jerôme propoſe
rdre comme un réglement géne-
rmi tous les Cénobites d'Egypte,
en marquer aucune exception. En-
ne ſai ſi vous avez pu dire avec
: que la plupart des Abbés Céno-
euſſent été ſolitaires, puiſqu'on paſ-
ouvent de la vie cénobitique à la
litaire ; mais qu'on n'en voit gue-
ui ſoient revenus de la vie ſolitaire à
: cénobitique.

s raiſons priſes de l'autorité des
iles, & de Bernard Abbé du Mo-
re du Mont-Caſſin ſont plus conſi-
les à la verité : mais on y peut ré-
re néanmoins.

1°. Que les Conciles qui ont tâché de rétablir cette discipline, n'ont vu la pratique contraire que jointe à de très-grans dereglemens. Tous les Monasteres de saint Benoît qui s'en étoient dispensés étant alors engagés dans de très-grans desordres. Et c'est ce qui a rendu d'abord les Cellules si odieuses aux Peres qui composoient ces Conciles, parce-qu'ils ne les voyoient jointes qu'avec les plus grans desordres, & qu'ils ont cru sur cela qu'elles y avoient donné occasion. Mais s'ils eussent vu cette même pratique jointe à une entiere regularité comme elle l'est dans les Carmelites & dans plusieurs autres Monasteres, ils en auroient pu avoir un autre sentiment.

2. On peut répondre encore avec raison, que ces Cellules qui ont été condannées par les Conciles avec tant de séverité; n'étoient point semblables à celles d'aprésent, c'étoient des maisons séparées comme les Maisons des Benedictins non réformés. Et il est vrai que des Cellules de cette sorte sont très-dangereuses, & sont une source de toutes sortes de dereglemens. Mais il ne paroît point que ces Conciles ayent eu en vûe des Cellules semblables à celles que l'on fait à présent, où l'on jouit en quel-

que façon de tous les avantages que saint Benoît a tâché de procurer à ses Religieux, parcequ'on n'y sauroit que très-difficilement entrer sans être vu ou entendu ; que le Superieur y peut entrer à toute heure, & qu'ainsi on peut dire en quelque sorte qu'on y est toujours exposé aux yeux de tout le monde, parceque tout le monde pourroit découvrir le mal qu'on y pourroit faire presqu'avec autant de facilité que dans des Dortoirs sans Cellules. Celles qui sont dans cette pratique ne sont donc point tout-à-fait privées de cette sureté dont parle cet auteur, & si elle est un peu moindre d'un côté, elle est plus grande d'un autre, comme il seroit aisé de le faire voir.

Mais quoiqu'il en soit, vous ne croyez pas vous-même que cet article soit essentiel pour le salut, ni qu'on soit absolument obligé de l'observer, puisque vous demeurez d'accord que la réforme n'en est pas absolument nécessaire. Il n'est donc pas capital au sens auquel on entend ordinairement ce mot, & ne l'étant pas, il ne doit être rétabli qu'au cas qu'il n'interesse pas les devoirs & les biens essentiels comme la paix, l'union, & les autres vertus interieures qu'il faut essayer d'établir d'abord.

II. Vous dites en second lieu, que cet article est *indispensable*, parceque c'est une Loi. Mais cette maxime que vous citez, *Ecclesia regitur Canone*, entendue des loix positives, n'a lieu que lorsque les loix positives sont en vigueur. Mais quand elles ne sont plus en usage, & qu'il s'agit de les rétablir. Il faut consulter la lumiere de la prudence chrétienne qui se regle par les circonstances des tems, & principalement par la disposition des esprits.

Le Monastere de N. étoit dans cet état, il n'y avoit point de loi positive en vigueur qui obligeât les Religieuses à n'avoir point de Cellules. Il y avoit donc lieu de faire toutes les considerations que la prudence pouvoit fournir pour juger s'il étoit à propos de rétablir l'ancienne pratique.

Il me paroît aussi qu'on abuse de la seconde maxime, qui est *qu'on ne doit point venir aux dispenses sans avoir fait tout ce que l'on peut pour observer la Regle*, & que l'on y confond encore les regles en vigueur avec celles qui n'y sont pas. Car tous ces efforts pour conserver la Regle se doivent faire à la verité quand il s'agit d'empêcher un relâchement qui n'est pas encore introduit; mais quand la discipline est relâchée en plusieurs points depuis long-

, il n'est nullement nécessaire de tâ-
de la rétablir en tous ces points en
e tems. La prudence veut au-con-
: qu'on ne le tente que par degrés,
ıe l'on s'assure auparavant de la dis-
.on des esprits & de leurs forces spi-
lles. Celui qui réforme un Monaste-
:ut & doit avoir cette intention, de
observer toute la Regle; mais il ne
ıit pas de-là qu'il en doive propo-
observation entiere si les sujets n'y
dispofés. Et en effet je pense que
la conduite que vous avez tenue
·même. Car je ne croi pas que vous
ayez proposé en aucune maniere de
:r jusqu'à cinq heures du soir aux
:s' de l'Eglise, & jusqu'à trois heures
jeûnes de Regle, de n'avoir point
ours de lit, de se lever à deux heures,
ıe vous leur ayez fait faire aucun es-
: ces pratiques. Ainsi comme vous les
dispensé de ces articles de la Regle
essai, sans proposition, & par la seu-
onnoissance que vous aviez, que ces
ts qui ne sont pas moins essen-
que le retranchement des Cellules,
eur étoient pas proportionnés vous
ez pas moins de droit de les dispen-
le l'observation de la Regle à l'égard
Cellules, ni moins de lieu de juger
cet article n'étoit point du tout pro-

portionné ni aux tems, ni aux sujets, ni à toutes les autres circonstances où vous vous êtes trouvé, n'y ayant rien ni au-dedans ni au dehors de ce Monastere qui pût soutenir un changement si éclatant, & si exposé à être contredit par tout le monde.

La conséquence que vous tirez de cette maxime qui est, *qu'il faut commencer par proposer toute la Regle*, ne me semble pas non plus véritable : car il ne sert de rien de proposer toute la regle si l'on peut juger avant que de la proposer, que celles à qui on la propose ne sont pas en état de la pratiquer toute entiere. Cela ne fait qu'effaroucher les esprits & les aliéner de celui qui fait ces sortes de propositions en donnant lieu de le regarder comme un homme qui a de trop grandes idées, & qui ne les sait pas proportionner à l'état des choses. Jesus-Christ n'en a pas usé ainsi à l'égard de ses Disciples, puisqu'il leur dit expressément qu'il avoit plusieurs choses à leur dire, mais qu'ils n'étoient pas capables de les porter : & saint Augustin décide le contraire lorsqu'il dit : *Si tantum pondus habeat aliquod rerum, ut vires discentis excedat, suspendendum ut extendat crescentem, non imponendum ut obterat parvulum.*

Toutes les choses extraordinaires com-

ne le retranchement des Cellules, ont besoin pour réussir d'être soutenues ou par des dispositions extraordinaires dans les sujets, ou par une autorité extraordinaire dans ceux qui les proposent, & qui les font executer; sans cela on n'a pas lieu d'esperer de succès favorable de ces sortes d'entreprises, parceque la concupiscence se souleve bien plus contre les choses extraordinaires, que contre celles qui sont communes & autorisées par l'usage.

Cependant il vous étoit aisé de voir que vous n'aviez aucun de ces secours. Les dispositions des Religieuses étoient fort communes ; & comme elles pouvoient peut-être suffire pour les soutenir dans une réforme ordinaire appuyée par l'usage, il y avoit peu d'apparence de croire qu'elles fussent suffisantes pour les porter plus loin, & pour les sontenir dans une réforme extraordinaire. Votre autorité & votre créance ne faisoit encore que de naître, celle de la Superieure étoit encore plus foible & moins affermie: quel lieu y avoit-il donc de bien esperer d'une entreprise de cette sorte?

Je croi donc qu'on peut prendre un principe tout contraire à celui sur lequel vous avez agi, & en tirer ainsi une conclusion toute contraire, & que l'on peut

dire avec verité qu'il ne faut jamais proposer ni tenter les choses qui sont sans apparence de succès, & qu'ainsi le retranchement des Cellules étant de ce genre, il n'a dû être ni proposé ni tenté.

Je voi bien que vous ne demeurerez pas d'accord de ce défaut d'apparence, mais je vous puis bien assurer que tout le monde en a jugé ainsi en ce pays-ci, & que si-tôt que l'on apprit cette entreprise, on fut persuadé qu'elle échoueroit. On n'avoit peut-être pas droit alors de préferer ses conjectures aux vôtres: mais l'évenement semble avoir montré qu'on ne s'étoit pas trompé. Quoiqu'il en soit de toutes ces maximes, il n'est point question ici d'une simple proposition. On ne s'est pas contenté de proposer le retranchement des Cellules: on l'a executé en partie. Or l'execution demandoit sans doute des dispositions tout autres que celles que l'on avoit lieu de supposer dans ces Religieuses.

III. Il est vrai que vous prétendez en troisiéme lieu, que vous n'avez pas d'abord établi cette discipline, l'ayant seulement introduite dans le Noviciat. Mais la maniere dont on a toujours parlé aux Religieuses de cet article de la Regle, leur a fait juger qu'on n'en vouloit pas

:meurer au seul Noviciat, & cette conquence étoit ai[illegible] à tirer d:s principes
1'on établissoit, & des conclusions qu'on
toit des bulles & des anathêmes fulmiés contre les Religieuses qui ont de
'ellules: conclusions qu'on leur propo-
»it sans éclaircissement, & en leur lais-
:nt croire que ces bulles les obligeoient
n conscience à les quitter. Desorte que
étoit à peu près la même chose d'ab-
atre les Cellules du Noviciat, que d'ab-
atre celles des Professes.

On ne voit pas deplus pourquoi on pré-
:nd que ce reglement ne fût qu'un essai
t non pas un établissement, puisque le
eu de succès n'a jamais pu vous porter
abandonner cette entreprise. Or ce qui
istingue, ce semble, les essais des éta-
lissemens, est que l'on quitte les essais
uand on y trouve de l'opposition, au
eu que l'on demeure avec raison plus
:rme dans les choses établies.

Il n'est pas à la verité nécessaire de dis-
oser les Novices à ce qu'on leur doit fai-
: pratiquer, mais il faut assurément dis-
oser les Religieuses professes à ce quelles
loivent faire pratiquer à leurs Novices, &
ce qu'elles jugent qu'on leur veut faire
ratiquer à elles mêmes, lorsqu'il s'agit des
:hoses qui ne sont pas essentielles. Or il a
aru que les Religieuses de N. étoient fort

peu disposées à ce retranchement, que celles qui n'en vouloient point, en avoient un éloignement très-ferme; que celles qui témoignoient le desirer le vouloient très-foiblement, & plutôt par complaisance que par un véritable desir. Ces mouvemens qui se confondent à l'exterieur & qui parlent un même langage au dehors que les desirs effectifs, ne se distinguent pas en six semaines, ni souvent en plusieurs années.

Vous me pardonnerez bien Monsieur, si je n'entre point dans le reste de votre lettre qui ne contient que des plaintes sur des faits dont je ne suis point informé, & dont je n'ai aucune obligation de m'informer. Vous êtes sans doute trop juste pour ne pas approuver que je demeure à cet égard dans la retenue à laquelle ce défaut de connoissance m'oblige, c'est-à-dire que je ne juge ni de vous ni des autres, & que je déplore en géneral la misere de l'esprit humain, qui est la source de cette diversité de sentimens & de ces mesintelligences qui arrivent entre des personnes qui n'ont que la même fin. Je vous dirai seulement que quelque evidence que vous croiyez avoir des injustices dont vous vous plaignez, vous ne pouvez ignorer aussi que les autres croyent avoir la même évidence de celles dont-ils se plaignent. Et cela

ıur nous tenir dans la crainte, que
' propre ne nous cause ces sortes
ns, & ne nous fasse voir dans les
e qui n'y est pas, Il faut qu'il y en
ırt & d'autre, & il est difficile que
des preuves bien certaines qu'el-
ınt pas de son costé. Saint Jerô-
yoit avoir toutes les raisons du
de se plaindre de saint Augustin,
ınt ses plaintes nous paroissent pré-
ent peu raisonnables, & il y a peu
de personnes qui ne desirassent
fût plus moderé dans celles qu'il a
: Rufin. On peut apprendre ce me
de ces exemples qu'on ne sauroit
léfier de soi-même dans les affai-
os passions sont mêlées, puisque
té même n'exemte pas des illu-
'elles causent.
ulu en répondant à votre lettre
tte étendue, vous témoigner la
ration que jai pour vous; mais je
: vous trouverez bon que j'en de-
là, & que je ne fasse pas d'une
ıtion qui ne me regarde point une
ion qui me détourneroit des
ausquelles je croi que Dieu m'o-
m'appliquer.
: lettre Monsieur est faite il y a
n mois, jai toujours douté depuis
-là si je vous la devois envoyer,

parcequ'elle contient plusieurs choses qui auroient besoin d'être encore plus éclaircies. Mais n'ayant pas le tems de le faire, j'ai pris enfin le parti de vous l'envoyer dans la pensée qu'il valoit toujours mieux vous répondre en cette maniere, que de ne vous répondre point du tout.

LETTRE LXXVII.

A Madame de Fonpertui. Sur les differens sentimens des gens de bien.

LE petit different que nous avons ensemble n'est que l'occasion de cette Lettre-ci, & je l'ai oublié dans la suite, en me jettant sur des considerations plus générales & plus étenduës. J'ai été frappé, Madame, de la misere des hommes, qui suivant les sombres lumieres de leurs raisonnemens, se partagent en differens sentimens, qui se terminent presque toujours à se justifier eux-mêmes, & à condanner les autres ; de sorte qu'on peut presque dire de tous les hommes, que c'est une societé de gens qui s'entrecondannent. Ce ne sont pas seulement les bons qui éprouvent ce procedé de la part des méchans qu'ils sont obligés de condanner, ce ne sont pas seulement les méchans qui le pratiquent à l'égard des au-

es bons ou méchans ; ce sont les gens
: bien même , & ceux qui voudroient
en l'être, qui l'éprouvent tous les jours
: la part de ceux à qui ils voudroient
re les plus unis. Ce ne sont-que desu-
ons ou ouvertes ou cachées. Peu de
ersonnes s'approuvent sincerement les
ns les autres. L'on garde quelquefois
ertains dehors, & l'on se contraint plus
vec certaines personnes qu'avec d'au-
es ; mais parmi ces dehors Dieu voit
ouvent dans le cœur, qu'on se condanne
ès-durement les uns les autres. Je puis
ire que j'ai vécu dans ce spectacle con-
nuel de ces divisions interieures : &
u'elles ont fait la plus grande peine de
ia vie, non par la difficulté de souffrir
s injustices des autres, mais par la
rainte d'en commettre moi-même à
eur égard. Car qui peut s'assurer qu'il
e se trompe point en jugeant lui-même
souvent que les autres se trompent ?
Qui peut s'assurer que ce qui lui pa-
oit évident soit vrai, en voyant tant d'au-
tres fermes & constans dans des senti-
mens qui lui paroissent évidemment faux?
La civilité humaine cache souvent cette
diversité de sentimens, & elle fait bien de
es cacher, peu de personnes étant en état
qu'on leur dise sincerement ce qu'on

pense d'eux : mais à mon égard ell
presque inutile, parceque mon imag
tion me represente à peu près les disc
interieurs qu'on supprime, & que
vois même quelquefois un peu plus
n'y en a. Il est difficile par exemple
ceux qui sont du même sentiment
vous à l'égard de ce petit different, a
rien pensé sur le refus que je fais de si
un certain Acte, que je n'aye à peu
prévu. Je ne vous desavoue pas, M
me, qu'en prévoyant d'une part l
pensées, ou comme certaines, ou con
possibles, & les regardant comme
justes, je n'aye eu aussi certaines pen
de mon côté, ou plutôt certaines imp
sions, qui ne leur sont gueres plus f
rables. Mais ce que je vous puis dire
verité, est que vous n'y êtes nullen
comprise, & que je ne vous accuse
d'une trop grande déference pour les
timens de ceux par lesquels vous ré
les vôtres dans cette affaire.

Ce qui arrive en cette rencontre
rive à une infinité d'autres, & qui l
roit le voile des civilités humaines,
roit un étrange spectacle de juges
intérieurs, par lesquels on se cond
les uns les autres. Ne vous amusez p
me dire que peut-être personne n'a

i ce que je me suis imaginé. Cela
tre vrai, & ce n'est pas tant un
ent que je forme, qu'un exemple
vous propose. Si celui-là n'est
le, j'en puis proposer cent au-
ii le seront, & il me semble qu'il
qu'il contribue à faire entendre ce
veux conclure de là. C'est, Ma-
, que nous n'éviterons jamais de
beaucoup de fautes dans cette di-
de sentimens & de discours des
es, tant que nous y prendrons par-
que nous épouserons les uns plu-
e les autres. Car il est difficile que
ne nous attachions à nos propres
s, que nous ne condannions trop
ment celles des autres. Et nous se-
nême souvent téméraires en disant
est vrai, parceque nous ne saurons
qui est vrai, avec l'assurance qui
cessaire pour le dire; ainsi notre
é y recevra diverses blessures.
el sera donc le moyen de se ga-
de ce malheur? Je n'en sai point
e, Madame, que de se dépouiller
ite prévention pour son sentiment,
ır celui de qui que ce soit, afin de
iter que ce que la verité nous dira
consultant, & en l'aimant unique-

e nous dira donc, Madame, cette

verité, si nous la consultons avec cet esprit : Elle nous dira, ce me semble que nous n'avons que deux choses à faire pour éviter d'être trompé.

A régler notre esprit, à régler notre cœur.

Premierement les regles pour conduire sûrement notre esprit, sont d'appliquer de bonne foi sa lumiere, pour connoître, si l'on peut, la verité dans les choses dont on est obligé de juger par soi même, & dans les choses dont on doit juger par autorité, de s'appliquer de bonne foi à comparer l'autorité des personnes qui les décident, en ne préferant pas sans raison les uns aux autres, & ne portant point cette déference au de-là de la raison.

A ne s'attacher au sentiment qu'on préferera, que selon la mesure de son évidence, qui n'étant qu'humaine, doit être toujours accompagnée de défiance, par la vûe des égaremens de ceux que nous croyons être dans l'erreur. Car quoique nous jugions qu'ils se trompent selon une lumiere particuliere, nous devons craindre de nous tromper nous-mêmes, selon une lumiere plus générale ; c'est-à-dire, selon la connoissance que nous devons avoir de la foiblesse de nos lumieres, & l'experience sensible que nous

tous les jours, que l'on se trompe
ouvent dans les choses que l'on croit
us évidentes.
ondement la regle pour conduire
ur, est de chercher toutes les ex-
raisonnables pour couvrir les dé-
& les erreurs que nous sommes obli-
attribuer au prochain, en n'attri-
jamais à un certain principe, ce qui
aître d'un autre, en regardant leurs
s du meilleur biais qu'il est possi-
n bornant sa lumiere à ce que l'on
ans se donner la liberté de deviner
là.
st de desirer intérieurement que le
ain n'ait point la faute ou le défaut
ous sommes obligés de lui impu-
e qui paroîtra, si nous sommes bien
u'il s'en justifie, si nous l'écoutons
nclination, & sans desesperer que
ice ne puisse être de son côté.
i auroit soin de demeurer ferme
es regles, ne commettroit gueres
tes dans ce partage d'opinions si
ire parmi les hommes. Car ou il
roit la verité par son examen, ou
même il se tromperoit dans ses
s, ce ne seroit pas dangereuse-
parceque la défiance qu'il auroit
- même, & de ses lumieres, l'em-
oit de s'y attacher, & la pente

qu'il auroit à écouter les autres de bonne foi, l'empêcheroit de s'aigrir de ce qu'ils ne seroient pas de son sentiment. Il ne donneroit aussi jamais lieu aux autres de se plaindre, qu'il juge mal de leurs intentions ; puisqu'il leur en attribueroit toujours les plus favorables qu'il seroit possible.

Enfin le desir sincere qu'il feroit paroître en toute occasion que les autres fussent exemts de ce qu'on leur impute, empêcheroit que ces erreurs mêmes n'alterassent sa charité, & ne fissent de mauvaise impression sur les autres.

Il seroit facile, Madame, d'appliquer ces principes à diverses hypotheses, & en particulier à notre petite contestation. Mais en vous laissant faire celles qui vous viendront, je vous dirai simplement celles que je fais à votre égard & à l'égard de Monsieur de P. C. Je ne saurois m'empêcher de croire, après l'examen le plus exact que j'ai pu faire de nos diverses prétentions, que ce que vous approuvez l'un & l'autre par votre signature n'est pas conforme dans le fonds aux regles immuables de l'équité.

Mais cette conviction ne laisse pas d'être accompagnée d'une défiance telle que je ne voudrois pas pour rien du monde que vous vous rendissiez à mon senti-

nent sans examen, que je suis persuadé qu'il faut qu'il y ait quelques raisons spécieuses qui vous ayent surpris, & que ces raisons doivent être examinées de bonne foi, pour voir si elles ne sont point réelles & solides, & telles qu'elles méritent qu'on change de sentiment.

Pour vos intentions je n'ai pas eu de peine à me défendre d'en juger; car il ne m'est venu aucune pensée qui vous soit desavantageuse. Il est vrai que j'aurois peine à ne pas croire qu'il y auroit un peu trop d'attachement à l'autorité de ceux qui vous ont persuadé cette signature, si elle vous faisoit supposer que vous ne vous pouviez tromper, & si vous vouliez, sans autre examen, qu'on s'arrêtât à leur sentiment. Mais ce défaut même seroit d'une nature qui ne m'empêchera jamais de vous honorer, & d'être très-sincerement, Madame.



LETTRE LXXVIII.

Réflexions sur les contestations qui arrivent entre les amis.

A MONSIEUR DE S. M.

1. ON peut remarquer, Monsieur, presque dans tous les differens, les contestations & les querelles qui arrivent parmi les hommes, que lorsqu'on s'est emporté de part & d'autre en des paroles de chaleur & de passion, chacun s'occupe ensuite à se justifier soi-même, à chercher des raisons pour montrer qu'il a eu raison de parler comme il a fait, & à trouver au-contraire que ceux avec qui il a eu ce different avoient grand tort. La cause en est évidente, quoique peu de personnes s'en apperçoivent; c'est que les ressorts qui font agir notre esprit, & qui l'appliquent aux objets, sont l'orgueil & l'amour-propre, & non pas la raison, la verité, & nos interêts réels.

2. Qui ne considereroit les choses qui nous arrivent que par la raison, découvriroit sans peine qu'il nous est fort peu important de savoir que ceux avec qui nous avons eu quelque contestation ont grand tort, qu'ils sont injustes & déraisonna-

qu'ils nous ont parlé avec impatien-
ıvec dureté, avec hauteur, que ce
; nous ont dit étoit faux & offençant,
ont néanmoins les objets dont no-
:ſprit ſe repaît & s'occupe preſque
ʼurs. Quand tout cela ſeroit vrai,
interêt véritable y avons-nous? Ce
des maux pour ceux qui ſont tom-
lans ces fautes, des bleſſures qu'ils
aites à leurs ames, des dettes qu'ils
ontractées,& pour leſquelles ils ont à
aire à la juſtice de Dieu, mais cela ne
ʼas le moindre mal réel à notre ame.
; ſommes tels que Dieu juge que
ſommes, & les diſcours injuſtes des
nes ne changent en rien ce juge-
qu'il porte de nous. Rien ne nous
ôter ce que Dieu nous donnne &
voit en nous; rien ne nous peut don-
:e qu'il ne voit pas. Et comme ce
nent de Dieu & non celui des hom-
fera l'arrêt de notre état éternel,
auſſi la regle de notre mérite ou de
: démerite dans le tems.
Mais ce qui ne nous a ôté aucun bien
ne laiſſe pas de bleſſer notre amour
:e. Il veut avoir une place honora-
lans l'eſprit des autres; & ces juge-
; deſavantageux qui paroiſſent dans
liſcours de paſſion lui faiſant voir
n'a pas cette place, le rabaiſſent &

l'incommodent. Il voudroit jouir tranquilement de l'estime qu'il croit mériter. Or ces jugemens troublent ce repos, en lui montrant que les autres ne jugent pas aussi favorablement de lui qu'il en juge. Il craint que ces jugemens ne se répandent, que ceux qui lui ont parlé durement ne parlent de même aux autres, & ne détruisent ainsi l'estime & la réputation à laquelle il prétend. C'est ce qui le porte à s'appliquer avec tant de soin à ce qui le peut persuader de la fausseté & de l'injustice de ces jugemens, parceque ces vûes qui ne font rien à notre raison, sont consolantes pour notre orgueil, qui se satisfait merveilleusement par cette pensée, que nous ne pouvons être blâmés que par des personnes injustes & déraisonnables. Plus il diminue du poids de l'autorité qui l'incommode, plus il se sent soulagé, & c'est ce qui le rend si actif à découvrir les défauts de ceux qui le blessent en quelque maniere que ce puisse être.

4. Mais si c'est la route ordinaire de l'amour-propre, ce nous devroit être une raison de nous en éloigner. Car que pouvons-nous esperer en la suivant qu'un accroissement d'égarement & d'illusion? Si la charité est notre bien, si c'est la vie & la santé de nos ames, n'est-il pas visible que tout ce qui tend à la diminuer &

à l'alterer, tend à nous rendre malades, & nous achemine à la mort? La haine du prochain est la mort de l'ame ; or la forte persuasion de ses défauts & de son peu de justice à notre égard, sont des acheminemens à la haine, & par consequent à la mort.

5. Mais si la raison nous éloigne dans ces occasions, d'appliquer ainsi notre esprit aux défauts du prochain : elle ne nous porte pas moins fortement à nous appliquer à découvrir les fautes que nous avons pu faire dans ces contestations animées. Car ces fautes sont des blessures de nos ames qu'il faut guérir ; ce sont des dettes ausquelles il faut satisfaire : si nous ne le faisons en ce monde, Dieu nous le fera faire en l'autre ; & d'une maniere bien terrible.

6. Il ne faut pas s'imaginer que Dieu se serve de certaines compensations, & que parcequ'on nous aura dit des paroles dures & offençantes, nous soiyons quittes de celles que nous pourrions avoir dites. Les devoirs de chacun des hommes sont indépendans de ceux des autres hommes, parcequ'ils regardent plus Dieu que les hommes. Si l'on blesse la vérité, la charité, la douceur en nous parlant, il ne nous est pas permis de les blesser en répondant. Si on nous parle

avec hauteur & avec fierté; ce n'est pas une raison à nous de nous éloigner de l'humilité, ni d'imiter les défauts qui nous choquent dans les autres, parceque c'est à Dieu que nous devons cette douceur & cette humilité; puisque c'est lui qui nous les préscrit.

7. Ce qui fait que nous découvrons peu les fautes que nous pouvons commettre en général, & que nous sommes si portés à nous justifier en nous-mêmes, c'est que nous connoissons peu les vrais devoirs de la charité, & les sources d'où ils découlent; & c'est ce qu'il est important de déveloper, afin de mieux découvrir en combien de manieres nous y manquons. Et pour cela il paroît utile de considerer que le prochain n'est pas simplement l'image de Dieu, qu'il n'est pas simplement appelé à la participation du même bonheur que nous, mais qu'il est deplus revêtu des droits de Jesus-Christ à notre égard; c'est-à-dire, que Jesus-Christ l'a substitué en sa place, afin de recevoir en sa personne ce que nous lui devons à la sienne. C'est la source de ces expressions de l'Evangile: *ce que vous avez fait à l'un de ces petits, vous me l'avez fait à moi-même; ce que vous n'avez point fait à l'un de mes freres, vous ne me l'avez point fait.* Il ne faut donc point tant regarder ce que les

Matth. 25. 40.

nes méritent, que ce que Jesus-
: mérite que nous leur fassions. Le
: de Jesus-Christ est le fondement
regle de nos devoirs envers le pro-
, & tout ce qui ne le détruit pas
peut détruire.
omme nous devons donc un amour
able à Jesus-Christ, nous devons
nour invariable au prochain ; &
fauts & ses injustices ne peuvent pas
uire. Jesus-Christ mérite de même
ous procurions au prochain tous
ns que nous pouvons lui procurer,
ous tâchions de le délivrer de tous
ux dont nous pouvons le délivrer.
ie il n'y a rien que nous ne devions
:r pour Jesus-Christ, notre patien-
ers le prochain ne doit point avoir
nes. Enfin comme Jesus-Christ
ujours digne de respect, nous
oujours des raisons de respecter &
rer le prochain.
faut avoir de plus pour principe,
: nous est jamais permis de faire
vers le prochain par maniere de
nce. C'est un droit que Dieu n'a
aissé aux hommes, & qu'il s'est
ment réservé. Or il y a bien des
:s de vengeances : car comme on
ge des dommages réels qu'on re-
: d'autres dommages qu'on cause,

comme on se venge des coups par des coups, des injures par des injures, on se venge aussi de la hauteur qui nous incommode par une hauteur qui incommode les autres, on se venge de la fierté par la fierté, des airs par les airs. Et tout cela ne vaut rien, parce qu'il n'a pour principe que le ressentiment & la vengeance, qui sont des mouvemens ausquels il n'est pas permis de s'abandonner.

10. Nous ne devons pas seulement la patience au prochain, nous lui devons aussi l'édification, non seulement par nos paroles, mais beaucoup plus par notre exemple, & par un air de pieté répandu dans nos actions. Il n'est pas toujours tems de l'instruire, ni de le reprendre; mais il est toujours tems de lui donner des exemples d'humilité, de moderation & d'équité : & c'est pourquoi l'Apôtre saint Pierre veut que les Chrétiens insinuent l'humilité en toutes choses: *humilitatem in omnibus insinuantes*. Le Sage veut que toutes nos œuvres soient faites avec douceur : *Fili in mansuetudine opera tua perfice*. C'est par l'examen de ce premier devoir que doit commencer celui du tort que nous pouvons avoir fait aux autres dans les contestations ; parce qu'il arrive souvent que le défaut de ces dispositions

1 Pet. 5. 5.

Eccli. 3. 19.

›rime dans nos paroles un air de fier-
qui bien loin de porter les autres à
: disposition d'humilité, leur inspire
contraire une certaine mauvaise hu-
ur, qui paroissant dans leurs paroles
us irrite à notre tour, fait qu'ensuite
passions étant excitées, elles ont beau-
up plus de part que la raison à tout ce
se dit : chacun n'étant appliqué qu'à
ser à l'autre par ses repliques, une
re pareille à celle qu'il a reçue par ses
cours.

. Quel interêt avons nous dans ce
nde, que d'y acquerir les vrais biens?
ces biens sont l'humilité & la charité,
y a donc rien de plus contraire à nos
rêts que ce que nous faisons, qui est de
s justifier en nous mêmes, ce qui dé-
t ou diminue en nous l'humilité : & de
s appliquer fortement aux défauts du
chain, ce qui affoiblit notre charité.
devroit faire tout le contraire : tâcher
onnoître ses défauts, s'humilier &
cuper des bonnes qualités du pro-
n, pour s'exciter à l'aimer.

Il est vrai qu'on peut connoître les
uts du prochain sans cesser de l'aimer,
s c'est lorsque les passions ne sont
it émues, & qu'en voyant tranquile-
it ses défauts, on peut s'occuper en
ne-tems de ses bonnes qualités, & des

autres raisons que nous avons de l'aimer. Mais quand l'amour-propre est piqué & interessé, la vûe d'un seul défaut qui le regarde, ôte le sentiment de tout ce qu'il peut avoir de bon : ainsi il n'y a rien de si dangereux, que la vûe des défauts du prochain, dans cet accès de passion.

13. Cette vûe est inutile pour nous justifier : parce que la faute des autres n'empêche pas la nôtre : elle est dangereuse, parce qu'elle affoiblit notre charité : elle est trompeuse, parceque nous voyons les choses autrement qu'elles ne sont ; au travers de la passion, nous ne voyons que ce qui l'irrite,& rien de ce qui la peut adoucir.

14. Il faut porter le remede à ce qui est attaqué, & en quoi on nous peut nuire : or la dureté des paroles des autres, soit quand on la procure, soit quand on s'en souvient, n'attaque proprement que notre patience, notre humilité, notre charité : c'est donc à quoi nous devons remedier.

15. Celui qui a l'avantage dans un combat, c'est celui qui n'y est point blessé, & qui n'y reçoit aucune plaie. Or les véritables blessures des contestations, qui sont des especes de combats, consistent dans ce qu'on dit aux autres, & non pas dans ce que l'on nous peut dire. Qu'on nous dise tant de duretés que l'on voudra, si on ne les repousse point par des paroles

:ur & d'impatience, on n'en est blessé : ainsi on a tout l'avantage. peut recevoir d'autres playes que qu'on se fait à soi-même : c'est donc rce prodigieuse, que celle d'un hrétien : rien ne lui peut nuire que me. Ceux qui l'outragent se peulesser eux-mêmes ; mais ils ne le t point. S'ils lui ôtent par leurs cas quelque partie de sa réputation ; procurent le bien de la patience, ut bien mieux que la réputation. e se blesse point lui-même, & il est rable à tout ce qui est hors de

i donne lieu souvent aux passions chain, par des défauts secrets qui tunent, & qui le choquent ensuipassions s'étant excitées, & ayant quelque éclat, on les enflâme da- par des paroles seches, qui ne propres à l'éteindre. On s'imagire quitte, en alléguant qu'on n'a que de juste & de vrai : mais nous ns pas seulement à notre prochain , mais nous lui devons le remede aux. Si donc il est malade de la de la colere & de la mauvaise : nous lui devons le remede de ur & de la moderation dans les , parceque c'en est le remede,

Prov. 15. 1. selon ce que dit le Sage, *Que la réponse douce refroidit la colere :* RESPONSIO *mollis frangit iram.* Si donc on manque à ce devoir, on est coupable du même défaut de charité, que celui qui voyant son ami qui a la fievre, au lieu de lui donner un remede pour le guérir, lui donneroit quelque drogue pour l'augmenter.

17. On prétend se justifier de ce qu'on appelle l'air, en disant qu'on n'y sauroit remedier, & que chacun a le sien, mais cela n'est pas absolument vrai. Il y a des airs qui ont leur source dans la disposition de l'ame. Une ame vraiment humble & vraiment charitable, imprime un air de douceur dans son exterieur. Si nous n'avons pas cet air humble, c'est que nous ne le sommes pas interieurement ; devenons-le & nous l'aurons. L'air est une espece de langage, car on parle des yeux & de toutes les parties du corps où les passions se peignent ; on les y voit mieux souvent que dans les paroles les plus dures. C'est donc une vaine excuse que d'alleguer qu'il n'y a rien à redire à nos paroles, lorsque nos paroles jointes avec le langage du visage ont tout un autre sens, & marquent notre colere, notre aversion, & notre mépris pour le prochain.

18. Il ne faut pas seulement que nos paroles soient vraies, il faut aussi qu'el-

les soient proportionnées à la disposition du prochain, il faut que ce soit la charité qui les employe. Ce que l'on a dit peut être vrai ; mais servant d'armes à notre passion, il s'est revêtu de ses qualités. Or c'est un grand outrage que l'on fait à la verité que de l'employer à blesser les autres, elle qui est destinée à les guérir.

19. On ne sauroit donc se justifier pleinement aux yeux de Dieu, de n'avoir point donné lieu à l'emportement du prochain contre nous, & à tous les discours dont nous nous plaignons. On les peut avoir attiré par un certain air exterieur qui vient d'une mauvaise disposition interieure. On les attire par un défaut de douceur & de patience, qui nous feroient trouver des remedes aux passions du prochain, lorsqu'elles commencent à paroître. On les attire par des verités mal placées, & qui servent d'armes à nôtre malignité, & tout cela nous oblige presque toujours de regarder les fautes d'autrui comme les nôtres, & de nous imputer à nous-mêmes tout ce que nous leur reprochons. Car en un mot leurs fautes sont presque toujours des suites, ou de ce que nous les avons choqué par quelques défauts secrets, ou de ce que nous n'avons pas remedié à leurs passions naissantes, ou de ce que nous les avons

piqués en nous servant ou de la fausseté ou de la verité pour les blesser. Ainsi tout ce que nous trouvons qui charge le prochain nous charge effectivement : & nous avons un sujet légitime de nous l'imputer devant Dieu ; bien-loin de nous en servir pour entretenir notre aigreur contre le prochain. Voilà les pensées qui me sont venues sur ce different dont j'ai été témoin, qui me represente tous les autres.

LETTRE LXXIX.

Sur les sentimens extraordinaires.

VOici, Monsieur, à quoi se réduisent les sentimens que j'ai sur ce qui est exposé dans le Mémoire de cette fille. Chaque personne, pour operer son salut, doit avoir pour principe de se fortifier contre la principale tentation de l'état où elle se trouve. Les principales tentations des personnes qui éprouvent des sentimens extraordinaires, sont de se conduire par les vûes & les sentimens qu'elles ont dans ces états extraordinaires.

Je dis que c'est une tentation, car Dieu ne donne point ces lumieres, quand c'est lui qui les leur donne, afin qu'elles s'apuyent sur elles, & qu'elles en fassent le

ondement de leur conduite, il veut que les fideles operent leur salut par le moyen de la foi; c'est ce qui doit être le fondement de tout l'édifice spirituel, selon qu'il est dit: *Justus autem ex fide vivit*: LE JUSTE *vit de la Foi*, & par consequent celui qui ne vit pas de la foi, n'est pas Juste. Or la foi est *ex auditu*: C'est-à-dire, que Dieu ne la révele point par lui-même aux hommes, sans le ministere des hommes. Lors même qu'il éclaire les ames d'une maniere particuliere, il les renvoye ensuite aux hommes, afin qu'elles ne s'appuyent pas sur ces lumieres particulieres. Il renvoya saint Paul à Ananie, & quoiqu'il eût été élevé jusqu'au troisiéme ciel, & qu'il ait eu les plus hautes révelations qu'aucun homme ait jamais eu avant lui, il voulut néanmoins qu'il conferât de sa doctrine avec les Apôtres: Depeur, dit-il, que je ne courusse en vain, ou que je n'eusse inutilement travaillé, *Ne forte in vacuum currerem aut cucurrissem*.

Rom. 1. 17.

Rom. 10. 17.

Gal. 2. 2.

Le fondement donc de toute la doctrine & de toute la vie chrétienne, ne doit jamais être mis dans nos lumieres, & dans nos sentimens particuliers; mais dans la lumiere commune de l'Eglise, qui nous doit être communiquée par ses Ministres. Ce n'est pas qu'on doive condanner tous les sentimens & toutes les lumieres que

Dieu permet que les ames éprouvent; mais il n'y faut adherer qu'autant qu'elles sont conformes à la doctrine de l'Eglise, qui nous est attestée par l'Eglise; ensorte que si elles y étoient contraires, quelques plausibles qu'elles fussent, on ne les compte pour rien.

Ainsi quand une ame éprouve de certaines paroles intérieures, ou de grands sentimens qui lui paroissent de Dieu, il ne lui est pas permis d'y adherer, à moins que les mêmes choses qui sont contenues dans ces paroles intérieures, ne lui soient confirmées par le ministere de l'Eglise; ensorte qu'en les suivant elle se puisse rendre un témoignage sincere qu'elle ne les suit pas, parcequ'elle les trouve dans son esprit; mais parcequ'elles lui ont été confirmées par l'Eglise à laquelle elle doit s'attacher uniquement & inviolablement. A moins qu'elle ne garde cette conduite, elle deviendra le jouet des illusions des démons, & abusera même de toutes les verités que Dieu lui pourroit faire sentir.

Car Dieu ne donne pas ces sentimens & ces lumieres, afin qu'on les suive sur leur témoignage interieur; mais afin qu'on les rapporte à l'Eglise, & qu'on ne les suive qu'en s'appuyant sur son autorité. Il n'y a point dans la foi & dans la conduite chrétienne d'autre fondement que

Christ. Ce n'est pas qu'il nous parle
urement par lui-même; mais il nous
ar les Ministres de son Eglise, &
ar eux de la verité de nos senti-
ntérieurs.

t pourquoi c'est un très-faux prin-
ie celui qu'on trouve dans certains
spirituels: Qu'il n'y a que ceux qui
rouvé ces sentimens intérieurs qui
it juger de la conduite des ames
éprouvent, comme Molinos chef
iétistes, tâche de le persuader dans
is. Car puisque c'est par la doctrine
ıne de l'Eglise, qu'il faut juger de
timens, & que toute véritable pie-
être conforme à cette doctrine
une, que les ames s'y doivent ap-
& non sur aucune inspiration ni
: particuliere ; il est clair que les
es de l'Eglise les plus instruits de
rine commune sont les plus capa-
: juger de toutes les inspirations
lieres.

contraire il n'y a point de gens qui
t être plus justement suspects aux
nes qui cherchent solidement leur
uerceux qui ont de l'attache à des
ions & à des lumieres particulie-
qui ne cherchent pas uniquement
les de leur conduite dans la Tra-
de l'Eglise, parcequ'on doit crain-

dre qu'ils n'ayent de la pente à approuver ces lumieres particulieres, qui ne doivent être approuvées, qu'autant qu'elles se trouvent conformes aux regles communes.

Quand une ame, ou par une disposition naturelle, ou même par grace, éprouve des sentimens de pieté dans une grande vivacité, le démon ne l'attaque pas ordinairement en lui inspirant d'abord quelque chose de faux ou grossiérement mauvais: il lui propose même quantité de verités qui lui plaisent, & qui lui ôtent la défiance: par-là il l'accoutume peu à peu à se conduire par ses sentimens & ses lumieres.

Quand il la voit dans cette disposition, il lui propose ensuite quelque erreur couverte d'un prétexte de pieté, & favorisée par les sentimens qu'elle a éprouvés, & par-là il la renverse & la jette dans le précipice.

Il y en a plus d'exemples qu'on ne sauroit croire dans ce siecle qu'on peut dire être un siecle d'illusions.

L'un des plus considerables est celui d'une fille de Lîle, appelée Antoinette Bourignon. Sa disposition naturelle étoit de concevoir vivement les choses, & d'en être vivement touchée. Le diable connoissant cette disposition lui representa

vivement

ıt les deſordres qui régnoient dans
états du Chriſtianiſme, & ſur-
ıs les Prêtres, les Religieux, les
ırs, &c. Il lui donna de grandes
ıne vie évangelique & réglée ſur
tive Egliſe, il lui fit naître les deſ-
niter la vie Apoſtolique, & d'eſ-
: la rétablir. Ces deſirs qui étoient
accompagnés de quantité de bon-
res, lui attiroient l'eſtime des gens
Cette eſtime la fortifia dans ces
lle éprouva quantité de paroles
res qui paroiſſoient admirables, &
coutuma tellement à cette con-
u'elle ne ſe conduiſoit que par-
quand le démon eut établi plei-
dans l'eſprit de cette fille la créan-
:s paroles intérieures, il la porta
ſer tout l'extérieur de l'Egliſe, &
a Foi & ſa Communion, & à ré-
ınte la vie Chrétienne à une cha-
rieure, indépendante de la Foi,
ıtiſer qu'on ſe pouvoit ſauver dans
ortes de Communions, à préten-
ger les Prêtres, & toutes ſortes de
es, à avancer de nouvelles opi-
de nouveaux dogmes, à nier mê-
preſcience de Dieu, & à vouloir
ıne ſecte où elle recevoit des gens
:s les ſociétés du Chriſtianiſme,
eroient unis que par cette préten-

due charité, & ce prétendu desinte
ment. Ces excés monstrueux font
reur, & cependant ils ne sont que
fet d'une attache insensiblement con
tée à ces pensées, & à ces paroles
rieures qu'elle croyoit éprouver.

Quoique le diable ne porte l'a
aucune erreur, ni à aucun crime ;
nuire beaucoup à l'ame, que de l'atta
à ses propres pensées & à ses lumiere
térieures en la détachant de la cond
extérieure de l'Eglise, c'est toujou
porter à établir un fondement faux
pieté, & c'est une pierre d'attente su
quelle il peut bâtir toutes sortes de
setés & de desordres.

Une ame vraiment fidelle, qui con
donc ces ruses de l'ennemi doit étab
conduite sur un principe tout opp
qui est de n'adherer à aucune lum
intérieure, qu'après s'être assurée pa
voies communes & ordinaires, qu'ell
conforme à la doctrine de l'Eglise. Ce
la doit faire résoudre à vivre toute sa
dans la dépendance, & par la cond
des Ministres de l'Eglise, & à choisir
tr'eux les plus instruits de ses sentim
communs que Dieu a laissés à son Eg
& qu'il veut qu'on apprenne d'elle. Pa
elle desarme son ennemi, les erreurs q
lui pourroit inspirer ne lui nuiront poi

cequ'elle les desavouera par avance, que Dieu verra dans son cœur, qu'elle [a]dhere qu'à la doctrine de l'Eglise. Ce [se] verifiera en elle ce qui est dit, que ceux [qu]i croiront en Jesus-Christ ne seront [poi]nt blessés par quelque poison mortel [qu]'ils puissent prendre; *Et si mortiferum [qui]d biberint non eis nocebit.* *Marc. 16. 18.*

Lettre LXXX.

De la vertu de Monsieur de Pontchâteau.

A Madame de Belisy.

[C]'Est quelquefois, Madame, un assez grand embarras pour moi que de m'o[bli]ger de dire mes sentimens des person[ne]s de pieté que j'ai connues, comme feu [M]onsieur de Pontchâteau, parceque j'ai[mero]is mieux que le mérite de leurs vertus [pa]roisse moins dans ce que j'écris d'eux, [qu]e de me mettre au hazard de blesser la [ve]rité, en parlant témérairement de ce [qu]e je ne connoîtrois pas assez. Ainsi il [po]urroit aisément arriver que cette rete[nu]e seroit prise pour une espece de mali[gn]ité, par ceux qui ayant des idées plus [vi]ves & plus fortes, ne s'imaginent pas fa[ci]lement qu'on puisse de bonne foi être [d']un autre sentiment qu'eux. Mais la per-

sonne au nom de laquelle vous me faites cette demande, diminue beaucoup cette crainte, parcequ'elle a tant de bonté, qu'elle n'attribuera pas cette retenue à louer les gens à aucune malignité, & qu'elle a tant de lumieres qu'elle saura bien ne borner pas l'idée qu'elle concevra de feu Monsieur de Pontchâteau, au peu que j'en pourrai dire ici.

C'est donc avec cette confiance que je vous dirai, que j'ai toujours regardé Monsieur de Pontchâteau comme une des personnes du monde, qui s'est donné le plus sincerement à Dieu, & qui a été plus pleinement possedé du desir de son salut. On n'a jamais apperçu en lui depuis qu'il s'est donné à Dieu tout de bon aucune pensée vers le monde, ni le moindre ébranlement sur le choix qu'il avoit fait, mais un progrès continuel dans cette aversion pour la vanité que Dieu lui avoit fait la grace de mépriser.

Il avoit des talens par lesquels on auroit pu croire qu'il étoit très-propre à faire du bien, en demeurant dans la condition Ecclesiastique, & en se prêtant à ce que le monde auroit été très-disposé à faire pour lui; mais il exclut toutes ces vûes d'une telle force, que personne n'a esperé qu'il pût être persuadé sur ce point. Il y a de certains pas que les ames doivent faire

i-mêmes, parcequ'on n'oseroit pref-
es conseiller de les faire, s'ils ne se
oient sur cela d'une maniere à ne
aucune esperance, qu'ils pussent
re un autre parti. On peut dire que
lonsieur de Pontchâteau a été de ce
re à l'égard de tout ce qui a été de
xtraordinaire dans sa vie, de l'aban-
ment total de ses parens, de la suite
lat du monde & de la vie humble
itente qu'il a menée, & qu'il a con-
jusqu'à la fin, sans aucun affoiblis-
it. On n'a eu qu'à le suivre, & à tâ-
de le moderer en tout cela.

reste sa qualité & ce qui lui ap-
oit selon sa naissance ; ne sont
s seules choses ausquelles il s'est
bligé de renoncer, & à l'égard des-
s il ait tâché continuellement de
ilier & de se cacher, il n'a pas eu
de soin d'ensevelir les agrémens de
sprit, & plusieurs autres avantages
ins. Car on peut dire de lui, que ça
ne des personnes du monde, qui
le plus de talens pour s'insinuer dans
rits, & pour leur persuader une par-
ce qu'il vouloit & par ses paroles &
s lettres, pour former & entretenir
aisons, ce qui le rendoit extrême-
propre à tout ce qui dépend du
nerce du monde ; au-lieu que la

plupart de ceux avec qui il a vécu étoient peu habiles, & sans adresse en comparaison de lui. Cependant quelque usage qu'il eût pu faire de ces qualités pour le bien de l'Eglise, comme il a paru dans quelques affaires qu'il n'a pu se dispenser de traiter, il ne les a pas moins étouffées & ensevelies que sa naissance, & tous les autres avantages. S'il a été obligé d'en user dans quelque occasion, c'a été toujours avec une pente si violente vers le repos & la solitude, que la contrainte qu'il y souffroit faisoit pitié à ceux qui l'employoient, & leur faisoit chercher toutes sortes de moyens de le dispenser d'un état si pénible, par l'instinct pressant qu'il avoit pour la retraite & pour le silence. Dieu l'avoit envoyé à Port-Royal, pour y être un modele de pénitence & d'humilité, & du mépris qu'on doit faire des grandeurs & des établissemens du monde. C'étoit-là proprement sa vocation & son don particulier; & on peut dire qu'il a été parfait & entierement irreprehensible dans les exercices essenciels de cette vocation, par lesquels il a paru que Dieu a voulu operer sa sanctification. Car quoique l'on pût être d'un autre sentiment que lui en diverses choses, il n'étoit pas possible de ne le pas admirer en celle-là. C'est aussi à quoi je vous prie de me permettre de

s'arrêter dans ce que j'écrirai de lui.

Il suffit de connoître dans les Saints ce qui les a rendu Saints ; tout le reste de leurs qualités humaines ne sont d'aucune considération, & leurs défauts mêmes s'ils en avoient eûs; puisque tout cela est étouffé & anéanti par leur fidelité dans leur vocation principale. C'est ce qui a toujours fait que je me suis porté avec joie à seconder ses intentions, quand je l'ai pu faire; & c'est en particulier la déference que j'avois pour lui, qui m'a engagé à revoir les ouvrages de Monsieur Hamon dont il étoit le dépositaire.

La maladie dont il est mort, le prit chez moi, après un entretien de deux heures. J'ai eu le bonheur de le voir durant sa maladie, & même d'assister au sacrifice de sa mort, & je vous avoue qu'elle a été telle que je la desirerois pour moi-même, sans éclat, sans spectacle, dans une parfaite paix, un recueillement entier, & une application à Dieu non interrompue, comme une suite d'une vie qui tendant toute à la mort n'avoit pas besoin d'être marquée par des circonstances particulieres, mais de continuer dans le même état. Je vous avoue au reste, que je ne fais pas un grand fonds sur ce concours de peuple à son tombeau, ni sur les miracles qu'on lui attribue. Je ne sai pas bien mê-

me s'ils sont effectifs. Mais je sai seulement deux choses, l'une qu'il n'y a point d'artifice ni de dessein à en semer le bruit; l'autre que ne paroissant pas de la qualité de ceux où l'operation particuliere de Dieu est incontestable; il eût été bon, ce me semble, de n'en pas faire de bruit. Une humeur s'est dissipée en un jour après l'attouchement de ses piés, qui sait si elle ne se fût pas dissipée d'elle-même? Car il y en a qui se dissipent, & cela arrive en un certain tems qui peut être celui là. Mais comme l'on ne sauroit retenir, ni les sentimens, ni les mouvemens du peuple, il n'est pas juste d'en imputer rien à personne. Ne m'en demandez pas, s'il vous plaît davantage, Madame, & si vous desirez un plus grand détail, & de plus grandes louanges, adressez-vous à quelque personne qui ait l'imagination plus vive; mais je puis vous dire que vous n'en recevrez peut-être de nulle part de plus solides & de plus sinceres.



LETTRE LXXXI.

Réverend Pere de Bretagne Prieur de 'nt Germain des Prés. Il s'excuse de ire une Epitaphe, parcequ'il a mal réuſ- à composer un Sermon.

'Auroit été, mon Reverend Pere, une rencontre très-pénible pour moi, m'ayant honoré d'une commiſſion m'eſt une marque de votre affection, e viſſe contraint de m'en excuſer; & ſi aiſons ſur leſquelles ces excuſes ſeront dées n'étoient telles qu'il eſt beau- p plus de votre interêt de ne vous pas ſſer à moi pour ce qu'il vous a plu de faire propoſer, qu'il ne peut être du n de ne le pas entreprendre. Dieu par- , mon Réverend Pere, auſſi bien talens de la nature que ceux de la gra- & l'on peut dire des uns & des autres : *ſquiſque proprium donum habet à Deo.* 1. Cor. 7. 7. acun au moins eſt obligé de recon- tre ceux qu'il n'a pas; & c'eſt pour ſa- aire à cette obligation que je me ſens ſſé de vous avouer très-ſincerement je n'ai point du tout celui de réuſ- dans les ouvrages qui demandent de vention & de la beauté d'eſprit, où il t ſe ſoutenir de ſoi même, & prêter

des ornemens à ce que l'on traite. Il faut toujours une base & un appui grossier & materiel, & qu'il y ait quelque chose à prouver & à démêler, à moins de cela je tombe, & ne me saurois soutenir. Vous allez voir, mon Reverend Pere, que je ne parle point en l'air, que je ne dis rien qui ne soit appuyé sur des experiences très certaines ; je ne ferai pas difficulté de vous les rapporter pour vous divertir.

Il y a quelques années qu'un de mes amis m'ayant montré le Panegyrique d'un Saint qu'il devoit prononcer, & lui ayant dit avec liberté que je n'en étois point du-tout satisfait, il m'engagea à lui en faire un, puisque je renversois le sien. Je le lui promis, & quelques jours après je lui donnai ce que j'avois fait. Il l'adopta & le déclama parfaitement bien. Cependant le succès en fut, qu'ayant assisté moi-même à ce Sermon, j'entendis à mes côtés je ne sai combien de gens qui ne pouvoient s'empêcher de dire assez haut : Le pauvre sermon ! Le pitoyable sermon ! Est-ce là prêcher ? Qui a jamais vu un tel Panegyrique ? Enfin étant sorti, & ayant été témoin de quantité de plaisanteries d'autant plus naturelles & plus libres, que personne ne savoit que j'y fusse interessé ; il y en eut qui me vinrent trouver serieusement, pour me dire

ı'étant ami du Prédicateur je le devois
'ertir de ne se mêler plus d'un métier
›nt il s'acquitoit si mal. Le Prédicateur
:anmoins ne se rebuta pas de ce mau-
ıis succès, il exigea de moi une secon-
: fois la même corvée. Je l'acceptai
›ur avoir une seconde fois le plaisir de
s jugemens du monde, & j'assistai en-
›re à ce sermon. L'amour-propre s'étoit
ı peu deffendu la premiere fois contre
jugement public, parceque le Prédi-
teur avoit un peu défiguré le premier
rmon par quantité de lambeaux mal
›nsus qu'il y avoit ajoutés. Mais la se-
›nde fois il fut entierement desarmé;
r le Prédicateur n'ajoûta pas un mot à
que je lui avois donné, il le déclama
ieux qu'il ne meritoit : & quoiqu'un
uteur dont on recite la piece soit ex-
:mement délicat à la maniere dont on
prononce, j'en fus entierement satis-
it. Cependant, mon Reverend Pere, ce
cond sermon eut entierement le même
ccès, il excita les mêmes plaisanteries,
les essuyai comme la premiere fois, &
:prouvai ce que dit Tacite : *Fractique*
mâ suâ. Ainsi je me résolus fort gaie-
ent de profiter de ces deux évenemens,
: de n'avoir pas besoin d'un troisiéme,
›ur renoncer aux Panégyriques. Je mis
ıême en réserve ces deux histoires pour

m'en servir à l'avenir envers tous ceux qui me proposeroient quelque chose de semblable, & je m'en suis fort bien trouvé; car je n'ai vu personne qui ne m'ait ensuite dispensé fort volontiers de ce travail, & qui m'ait sû mauvais gré de mes excuses. Vous direz peut-être qu'il ne s'agit pas ici de Panégyrique, mais d'une Epitaphe. Mais pour moi, mon Révérend Pere, je ne distingue guere ces deux sortes d'écrits. Ils demandent ce me semble un pareil génie. Ils ont la même fin, qui est de relever dans l'esprit des hommes ceux dont on parle : & la difference que j'y mets, est que le Panégyrique d'une personne morte est une longue Epitaphe, & qu'une Epitaphe est un court Panegyrique. Aussi les Panegyriques de saint Jérôme portent le nom d'Epitaphe : *Epitaphium Paulæ, Epitaphium Nepotiani.* Mais de-peur que vous ne croiyez néanmoins que l'application ne soit pas tout à fait juste, il m'est facile de vous le faire approuver par une autre avanture qui m'est arrivée, & que j'ai mise aussi en reserve pour faire voir à ceux qui en douteroient que je ne suis pas plus heureux en Epitaphes qu'en Panegyriques, & que j'ai raison de renoncer également à ces deux sortes d'écrits. Je fus engagé autrefois par feue Madame la Princesse de Conti, de faire

Epitaphe de Monsieur le Prince de Con-
; & comme elle étoit en Latin, & qu'el-
e ne fût presque pas entendue, elle ne
ut pas alors trop desapprouvée, & on la
grava aux Chartreux d'Avignon. Il arriva
donc que quelques années après passant
par Avignon, & y ayant été adressé à un
fort honnête homme, qui pour me rega-
ler avoit assemblé chez lui quelques-
uns de ses amis, ils eurent la civilité de
me faire voir ce qu'il y avoit de plus cu-
rieux & de plus rare dans leur ville. Il y
en eut un qui proposa de me mener aux
Chartreux & qui allegua pour raison que
j'y pourrois voir le tombeau de Monsieur
le Prince de Conti & son Epitaphe. Mais
le plus bel Esprit d'Avignon s'y opposa,
en disant que cette Epitaphe ne méri-
toit pas d'être vûe, & qu'elle ne valoit
rien du tout. Tout le monde en demeura
d'accord, & moi aussi, avec intention d'en
faire mon profit, & de m'en servir pour
me délivrer à jamais des Epitaphes.
Voyez, mon Reverend Pere, si après cela
les bonnes & éloquentes Religieuses qui
ont dressé l'éloge funebre de cette Abes-
se que vous m'avez envoyé, qui est un
chef d'œuvre en son genre, pourroient
agréer que vous eussiez choisi un si mal
habile faiseur d'Epitaphe? C'est ce qui m'a
fait dire qu'il étoit plus de votre interêt

que du mien de recevoir mes excuses. Je vous honore trop, & ces Religieuses, pour permettre qu'elles soient trompées sur mon sujet. Ainsi j'aime beaucoup mieux pratiquer à leur égard cet avis de saint Augustin : Que qui n'a pas réussi à mériter la louange d'habileté, doit au-moins tâcher de mériter la louange qui en approche le plus, qui est celle de la modestie : *Qui non potuit primas habere sapientiæ, secundas habeat partes modestiæ.* J'ai droit, ce me semble, d'y prendre quelque part : car on ne peut renoncer plus sincerement que je fais au talent des Epitaphes, auquel vous pouvez ajoûter celui des Inscriptions, des Emblêmes, des Epitres dédicatoires, & autres pieces de cette espece. Mais permettez-moi aussi qu'au défaut de cette occasion que mon peu d'habileté me ravit, j'en souhaite & j'en recherche avec tout le soin que je pourai quelqu'autre où je puisse vous témoigner que je suis véritablement, mon Réverend Pere. Votre très-humble, &c.



LETTRE LXXXII.

Sur la maniere d'enseigner la Philosophie aux jeunes Religieux.

COmme toutes les occasions de vous entretenir me paroissent favorables, permettez-moi, mon Reverend Pere, de prendre pour sujet de cette Lettre, celui de vous dire avec liberté quelques pensées que la lecture passagere de votre Physique me donna occasion de former.

Je dis que cette lecture en fut l'occasion, parceque ces pensées ne vous regardent point en effet, & qu'elles n'ont pour sujet que la maniere commune dont on enseigne la Philosophie dans les Ecoles. Les plus habiles ne songent qu'à éviter un défaut, qui est l'erreur dans les opinions, & ils tâchent pour cela de choisir les plus raisonnables & les plus vraies. Mais outre ce défaut, que l'on peut appeler en quelque sorte materiel, parcequ'il regarde la matiere de la Philosophie, il y en a encore un autre qui me semble infiniment plus considerable, & qui regarde l'esprit avec lequel ils accoutument leurs écoliers à la regarder. Car ils la leur représentent d'ordinaire comme une chose fort importante : ils

leur font accroire qu'ils seront fort savans, lorsqu'ils auront appris ce qu'ils leur en montrent ; ils leur en inspirent l'estime & l'amour, ainsi ils les remplissent d'une curiosité, qu'ils conservent souvent toute leur vie. Or cette maniere de considerer la Philosophie, est sans doute un défaut & une erreur plus importante que toutes celles dont ils entreprennent de les retirer. Car il vaut infiniment mieux se tromper dans une opinion Philosophique, fût-ce dans les formes substancielles, que de croire que ce soit une grande chose que de savoir la fausseté de cette opinion. Il y a une erreur & une ignorance dans toute curiosité qui est beaucoup plus blâmable que la verité qu'elle nous découvre n'est estimable. J'en excepte néanmoins ceux qui y sont appliqués par profession; car en ceux-là cette recherche n'est point vaine & inutile, faisant partie de leur emploi, & de leur devoir.

Il me semble donc, mon Réverend Pere, que pour empêcher ceux qui étudient de tomber dans cette erreur, on doit en même tems qu'on leur aprend ce qu'on peut savoir de la Physique, leur aprendre avec quel esprit on la regarde : c'est-à-dire, qu'on leur doit bien faire connoître que la Philosophie est fort incertaine, & leur faire réserver toute leur

: & tout leur amour pour cette di-
ſcience, que Jeſus-Chriſt eſt venu
:r au monde,& que l'Ecriture appel-
ſcience du ſalut : *Ad dandam ſcien-* Luc. 1.
ſalutis plebi ejus; & pour laquelle S. 77.
nous aſſure qu'il a mépriſé comme la
, toute la ſcience & tous les avanta-
ımains.
ur produire çet effet, il leur faut
ſouvent enviſager le peu de choſes
nous connoiſſons, & l'inutilité de
qu'on s'imagine de connoître. Car
:rité, mon Réverend Pere, la plus
: Philoſophie n'eſt que la ſcience de
ırance des hommes, & elle eſt bien
propre à détromper ceux qui ſe flat-
de leur ſcience, qu'à inſtruire ceux
leſirent d'apprendre quelque choſe
ıré & de certain. De quelque éloge
ı releve celle de Monſieur Deſcar-
, il faut néanmoins reconnoître que
u'elle a de plus réel, eſt qu'elle fait
bien connoître que tous les gens qui
ıaſſé leur vie à philoſopher ſur la na-
, n'avoient entretenu le monde, &
:toient entretenus eux-mêmes que de
es & de chimeres. Mais quand elle
: au détail des corps, & à l'explication
machine, tout ce qu'elle nous pro-
ſe réduit à quelques ſuppoſitions pro-
:s, & qui n'ont rien d'abſolument

certain. Aussi il y en a qui appellent cette Philosophie le Roman de la nature, parceque c'est un amas & un enchaînement de causes & d'effets probables, & qui est comme l'histoire d'un monde imaginaire, qui n'est peut-être point dans l'être des choses. Cette maniere de considerer l'ignorance des hommes dans la Philosophie, non seulement n'est pas capable d'amoindrir l'ardeur nécessaire à ceux qui l'étudient, qui est la seule chose qu'on pourroit craindre ; mais elle peut même servir à l'exciter, parcequ'elle leur fournit un plus grand & plus utile spectacle, que ceux qu'on leur y présente d'ordinaire. Car qu'y a-t-il de plus merveilleux que de regarder ce nombre infini de Philosophes, qui se sont rompus la tête toute leur vie à chercher les raisons de l'ordre du monde, dont les recherches n'ont abouti qu'à des imaginations ridicules ; & d'en voir d'autres qui s'imaginent être fort savans, parcequ'ils ont reconnu que les autres sont ignorans ; mais qui ne reconnoissent pas, ou qu'ils ne savent rien eux-mêmes, ou que ce qu'ils savent n'est que vanité ?

Cette consideration nous conduit à l'intelligence des paroles de l'Ecclesiaste : *Mundum tradidit disputationi eorum, ut non inveniat homo opus quod operatus est Deus ;*

Eccl. 3. 11.

o usque ad finem. I L *a livré le monde disputes, sans que l'homme puisse re-re les ouvrages que Dieu a créés de-commencement du monde jusqu'à la* t des autres du même Livre : *Pro-in anima mea quærere & investigare ter quæ fiunt sub Sole : hanc occupa-pessimam dedit Deus filiis hominum uparentur in ea.* J E *résolus en moi-de rechercher & d'examiner avec ce qui se passe sous le Soleil. Dieu né aux enfans des hommes cette fâ-occupation qui les exerce pendant ie.* Et en nous inspirant l'esprit vé-: avec lequel il faut regarder tou-s sciences, elle nous porte à l'es-les vérités que Dieu nous a apprises, nt les seules qui méritent une sé-application. Mais quand il seroit vrai rabaissant ainsi la Philosophie, on ueroit quelque chose de l'ardeur x qui l'étudient, je croi néanmoins a beaucoup moins de danger, qu'il a à leur laisser une curiosité inquié-les porte à s'y apliquer le reste de e, & à s'interesser dans les diverses ns des Philosophes qui partagent ieux. Je vous avoue, mon Réve-ere, que j'ai vu tant de vanité, & e présomtion dans ceux qui font de Philosophie, & qui soutiennent

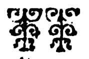
Eccl. 1. 13.

même la plus solide, qui est celle que vous avez enseignée ; que si j'avois à revivre, il me semble que j'éviterois de faire paroître de l'inclination pour aucun de ces partis, & que je ferois ensorte qu'on ne me mettroit pas au nombre des Cartesiens, non plus qu'en celui des autres. Ce n'est pas qu'il ne faille préferer la verité à l'erreur en toutes choses. Mais il y a bien de la différence entre préferer simplement un sentiment à un autre, en faisant paroître en même-tems de l'indifférence & du mépris pour tout cela, & épouser une opinion avec quelque espece de chaleur, ou au moins en parler comme d'une chose sérieuse & importante, qui est proprement ce qu'il faut éviter, & que je n'ai pas toujours évité. S'il en faut parler, il en faut parler comme d'une bagatelle, afin de produire en même-tems dans l'esprit des autres l'idée véritable qu'ils en doivent avoir. Et cela est d'autant plus nécessaire à de jeunes Religieux, comme sont ceux que vous instruisez, que c'est même une misere que d'être obligé d'apprendre ces choses à des personnes retirées du monde, & dont l'esprit ne devroit être occupé que de Dieu & de ses divines verités. J'ai peine à croire que dans la premiere institution de votre Ordre, on enseignât la Philosophie aux jeu-

Religieux ; & je me persuade que
ı n'est venu que de ce qu'étant tom-
dans un grand déreglement, qui
toujours accompagné d'une igno-
ce très-grande, on conçut beau-
ıp d'estime pour la science même pro-
e ; parce qu'elle étoit extrémement
e, & qu'on s'imagina qu'en remediant
ignorance, on remedieroit aussi aux
ordres qui en naissent. Mais il arrive
ıvent tout le contraire ; & l'on voit que
cette vaine science, on fait souvent
rdre aux Religieux tout ce qu'ils avoient
nction & de pieté. Ils sont d'ordinaire
t modestes & fort recueillis dans les an-
es de leur Noviciat, parce qu'on ne
y applique qu'à des lectures ou solides,
mme celles de l'Ecriture-sainte & des
res, ou au-moins édifiantes, comme
lles de quelques Livres communs de
éditations : mais si-tôt qu'ils en sont sor-
, on ne leur fait presque lire que de mi-
ables cahiers remplis de chicanes philo-
phiques & Théologiques, qui enflent la
e de ces jeunes gens, & leur persuadent
ı'ils sont fort habiles. Il y a des Ordres
ès-réformés, où l'on passe jusqu'à sept
s depuis le Noviciat, dans ces sortes
études : & ensuite sans autres disposi-
ons, on les avance à la Prêtrise, on les
ousse à la Prédication, où ils debitent ce

qu'ils ont apris. Et voilà une des plus grandes sources du déreglement de l'Eglise. Car ces personnes qui ne peuvent passer que pour très-ignorans dans la science de l'Eglise, remplissent non seulement les Chaires, mais les Confessionnaux. Ils se font grans Directeurs; on les consulte; ils décident de tout hardiment avec la provision de science scholastique qu'ils ont apprise dans leur septiéme année, & celle de quelques méchans Casuistes qu'ils auront lus en particulier. Je vous parle, mon Réverend Pere, d'autant plus hardiment de ces desordres, que je sai que vos Maisons en sont entierement exemtes; qu'on y estime la véritable science, qu'on l'y puise dans les sources, & qu'on n'y précipite personne dans les emplois Ecclesiastiques, & les Directions exterieures, qui sont le plus grand écueil des autres Ordres: & c'est une des choses qui m'y a le plus édifié. C'est pourquoi je ne saurois m'empêcher de vous dire avec liberté & avec confiance, que je souhaiterois que la Philosophie humaine y fût en quelque sorte rabaissée, & qu'il n'y en eût pas tant comme j'en connois, qui passent pour de grans Philosophes, pour sectateurs de Descartes, pour curieux des belles choses, qui sont des mots par lesquels on déguise dans le monde la vanité de ceux

s'appliquent avec ardeur à ces recher-
es. Il est peut-être bon d'être en plu-
ırs points sectateur de Descartes, puis-
'il est sans doute plus raisonnable que
autres, mais il ne faut pas que cette
alité fasse paroître qu'on en fasse une
ofession ouverte, qu'on se fasse remar-
er dans cette guerre des enfans du siecle;
dans la verité les Cartesiens ne valent
eres mieux que les autres, & sont sou-
nt plus fiers & plus suffisans: & Descar-
même n'étoit pas un homme que l'on
t appeler une personne de pieté, quel-
es louanges que lui ait donné Monsieur
ercelier. Mais sur-tout il faut bien se
rder de porter cette Philosophie jusqu'à
rtaines opinions téméraires qu'on en a
ées, & qui sont d'une si périlleuse con-
quence, que j'ai dessein d'en faire un pe-
Traité, afin de vous porter à détour-
r autant que vous pourez, ceux de vo-
Congregation qui ont de l'attache à la
ilosophie de Descartes, de passer jus-
'à ces consequences; mais ce sera quand
n trouverai le loisir, sur quoi il m'est
fficile de rien promettre de bien as-
ré.



Lettre LXXXIII.

De la Philosophie Eucharistique, ou de l'opinion de ceux qui veulent expliquer la transubstantiation dans l'Eucharistie par l'union de l'ame de Jesus-Christ, avec la matiere du pain & du vin.

IL est juste, Monsieur, de vous dire mon sentiment sur la Lettre du P. N. qu'il vous a plu de m'envoyer, & de tâcher de vous faire approuver les raisons que j'ai de ne me point engager à entrer avec lui en dispute sur cette matiere. Ces raisons sont, qu'on ne sauroit la traiter que par de petits ou par de longs écrits. Je n'ai nullement le tems d'en faire de longs, & à peine puis-je suffire aux travaux dont je suis chargé: & pour les petits écrits, je les croi très-dangereux & très-inutiles. On s'imagine que l'on n'a point d'autres raisons que celles qu'on propose dans ces abregés: & comme des esprits préoccupés se mettent facilement au-dessus de celles qu'on leur allegue, ils n'en demeurent que plus confirmés dans leurs sentimens, en se flattant même d'avoir écouté les raisons qu'on leur a voulu proposer contre leur opinion, & de n'avoir pas eu sujet

de

rendre. On sait d'ailleurs par ex-
ice que les petits écrits attirant des
ses, & ces réponses demandant de
lles réfutations, on se trouve insen-
ient engagé dans de longs écrits,
ı n'avoit pas voulu s'engager d'a-
, & ainsi l'on trouble tout l'ordre
occupations & de sa vie.

deuxiéme est que nous ne conve-
oas des principes pour examiner
natiere. Car ces Messieurs suppo-
l'abord leurs principes philosophi-
, & cherchent ensuite à y ajuster
gmes de foi. Et je croi qu'il faut
rd s'informer de ce que l'Église &
lition nous enseignent de ce mys-
& s'y attacher inviolablement, sans
egard aux principes philosophiques.
onne heure si on les y peut accor-
Mais quand ils ne s'y accorderoient
n'en faudroit pas être moins atta-
x verités de tradition. On prend,
semble, une voie toute contraire,
ntête de principes de Philosophie.
persuade qu'ils sont clairs comme
:, & ensuite on suppose que la tra-
doit s'y accorder.

oisiémement ce qui me donne en-
lus d'éloignement d'entrer en dis-
ivec ces personnes, est que je voi
ıe sont point du tout touchés des

raisons sensibles qui me semblent devoir faire impression sur l'esprit de tout le monde.

Il est certain, par exemple, qu'il n'y a aucune Nation Chrétienne qui croye de l'Eucharistie ce qu'ils en croyent, & s'il y a eu lieu d'en douter, j'espere qu'il n'y en aura plus aprés la publication du troisiéme Volume qui s'acheve d'imprimer, la foule d'attestations nouvelles que nous produirons de toutes les parties du Monde, mettant absolument ce point de fait hors de toute contestation. On y verra qu'elles croyent toutes sans exception, que nous recevons dans l'Eucharistie le corps même que Jesus-Christ a dans le Ciel, qu'il est en plusieurs lieux, & qu'il est indivisiblement reçu par chaque fidéle. Il faudroit donc, afin qu'ils eussent raison, qu'il pût arriver que dans un mystere, comme celui de l'Eucharistie, tous les Chrétiens du monde en eussent une idée trés fausse, & que la verité n'en fût connue que d'un petit nombre de Philosophes, qui ne paroissent pas d'ailleurs avoir des vertus extraordinaires pour avoir mérité ce privilege. Ces Messieurs voyent cette consequence, & il n'est pas besoin de la leur representer, & en la voyant, ils la digerent sans peine, ils n'y trouvent point

inconvenient. Pour moi, j'avoue que
tte assurance me fait peur.
Ils sont aussi peu touchés d'une autre
ison sensible, qui leur est sans doute
nue dans l'esprit. C'est que la foi ne
nsistant pas dans le son des syllabes,
ais dans le sens & dans l'idée des mots,
foi du mystere de l'Eucharistie ne peut
nsister à dire comme l'Eglise que le
rps de Jesus-Christ y est présent, si on
'a la même idée de ces termes. Or il
t certain que l'Eglise par le corps de
esus-Christ n'entend point une nouvelle
atiere separée localement de celle que
esus Christ a dans le Ciel, & que la
adition ne nous a point enseigné cette
octrine en ce sens, & par consequent
eux qui retenant les mots de l'Eglise &
le la tradition, y substituent une idée
oute differente, n'ont pas la même foi
u'elle. Ils conviennent avec elle dans les
yllabes, & ne conviennent pas dans le
ens, qui est pourtant ce qui fait la foi.

Il y a de même d'autres raisons qui ne
euvent leur être nouvelles, & par consequent
qu'ils ont rejettées, qui me semblent
très-claires, & qu'il seroit inutile
de leur proposer.

Tous les Peres enseignent que le corps
de Jesus-Christ est reçu tout entier par
chaque Fidéle & qu'il est partagé indivi-

siblement, & ils l'enseignent sans aucun égard à cette nouvelle subtilité. Cependant dans la doctrine de ces Messieurs, le corps de Jesus-Christ que chacun reçoit, n'est pas celui que reçoit un autre: & quand on partage une hostie, on partage réellement le corps de Jesus-Christ.

Ils enseignent tous que le corps de Jesus-Christ que nous recevons, est son corps glorieux, que c'est le corps qui a souffert, & ils n'avoient aucune pensée de certains principes philosophiques, dont on se sert pour faire subsister ces expressions & les accorder avec cette doctrine. Et par consequent par ce Corps glorieux, ils entendoient le corps même que Jesus-Christ a dans le Ciel; & par ce corps qui a souffert, ils entendoient celui que Jesus-Christ avoit dans sa Passion. Et ainsi le témoignage qu'ils rendent de la foi de l'Eglise de leur tems, est que nous recevons dans l'Eucharistie le corps même que Jesus-Christ a dans le Ciel, au sens où tous les Catholiques entendent ces termes. & s'éloigner de cette foi c'est s'écarter de celle des Peres.

Ces Messieurs ne s'apperçoivent pas que toutes leurs solutions pour éluder les passages des Peres & les expressions de l'Eglise, ont un défaut capital qui les rend toutes inutiles. Car ils se contra-

tent de dire qu'on peut soutenir en un certain sens, selon leur sentiment, que nous recevons le corps de Jesus-Christ né de la Vierge ; mais ce n'est pas dequoi il s'agit. Il n'est pas question si des personnes prévenues de ces principes philosophiques peuvent parler de la sorte ; mais si les Peres qui n'ont jamais eu la moindre pensée de ces subtilités, ont pu régler leur langage par des principes qu'ils n'ont jamais connus. Or supposé que les Peres n'ayent pas entendu ces termes en ce sens, il s'ensuit clairement que le témoignage de la tradition leur est contraire, qu'ils ne conviennent avec les Peres que dans les mots, & qu'ils s'en éloignent dans le sens.

Il ne seroit pas difficile de montrer de plus que le sens qu'ils veulent donner aux expressions de l'Eglise non seulement n'est pas conforme à celui des Peres, mais qu'il est même contraire au sens commun. Car on dit bien d'un corps considéré en divers états, dans l'enfance & dans un âge avancé, que c'est le même corps, quoique ce ne soit pas peut-être la même matiere, parceque le changement de ce corps étant insensible, les sens nous portent à le regarder comme le même. Mais jamais personne n'a dit que si une ame étoit jointe successive-

siblement, & ils l'enseignent sans aucun égard à cette nouvelle subtilité. Cependant dans la doctrine de ces Messieurs, le corps de Jesus-Christ que chacun reçoit, n'est pas celui que reçoit un autre: & quand on partage une hostie, on partage réellement le corps de Jesus-Christ.

Ils enseignent tous que le corps de Jesus-Christ que nous recevons, est son corps glorieux, que c'est le corps qui a souffert, & ils n'avoient aucune pensée de certains principes philosophiques, dont on se sert pour faire subsister ces expressions & les accorder avec cette doctrine. Et par consequent par ce Corps glorieux, ils entendoient le corps même que Jesus-Christ a dans le Ciel; & par ce corps qui a souffert, ils entendoient celui que Jesus-Christ avoit dans sa Passion. Et ainsi le témoignage qu'ils rendent de la foi de l'Eglise de leur tems, est que nous recevons dans l'Eucharistie le corps même que Jesus-Christ a dans le Ciel, au sens où tous les Catholiques entendent ces termes, & s'éloigner de cette foi, c'est s'écarter de celle des Peres.

Ces Messieurs ne s'apperçoivent pas que toutes leurs solutions pour éluder les passages des Peres & les expressions de l'Eglise, ont un défaut capital qui les rend toutes inutiles. Car ils se conten-

: de dire qu'on peut ſoutenir en un
:ain ſens, ſelon leur ſentiment, que
ıs recevons le corps de Jeſus-Chriſt
le la Vierge ; mais ce n'eſt pas dequoi
ıgit. Il n'eſt pas queſtion ſi des per-
nes prévenues de ces principes philo-
hiques peuvent parler de la ſorte ;
s ſi les Peres qui n'ont jamais eu la
indre penſée de ces ſubtilités, ont pu
ler leur langage par des principes
ls n'ont jamais connus. Or ſuppoſé
: les Peres n'ayent pas entendu ces
nes en ce ſens, il s'enſuit clairement
: le témoignage de la tradition leur
:ontraire, qu'ils ne conviennent avec
Peres que dans les mots, & qu'ils s'en
ignent dans le ſens.

l ne ſeroit pas difficile de montrer de
s que le ſens qu'ils veulent donner aux
reſſions de l'Fgliſe non ſeulement n'eſt
conforme à celui des Peres, mais
il eſt même contraire au ſens com-
n. Car on dit bien d'un corps con-
:ré en divers états, dans l'enfance &
ıs un âge avancé, que c'eſt le même
ps, quoique ce ne ſoit pas peut-être
nême matiere, parceque le change-
nt de ce corps étant inſenſible, les
s nous portent à le regarder comme
même. Mais jamais perſonne n'a dit
: ſi une ame étoit jointe ſucceſſive-

ment à divers corps sans unité de succession, ces corps fussent le même par l'union avec la même ame.

Et les Peres pour soutenir que nous aurions le même corps après la résurrection, se sont crûs obligés de soutenir que les parties qui le composoient étoient connues de Dieu, & qu'il sauroit bien les retrouver en quelques divers états où elles eussent passé. Ils n'ont jamais cru qu'il suffist pour réfuter les Philosophes qui nioient la résurrection des morts, de dire que Dieu qui avoit uni l'ame à une matiere, pourroit bien l'unir de nouveau à une portion de matiere telle qu'elle fût. Cette réponse eût été bien courte, mais ils ne se sont jamais avisés de la faire ; ce qui marque clairement qu'ils ont pris ces termes de *corps-même* dans un sens populaire, & non pas selon ce rafinement philosophique : & par consequent quand ils nous ont dit que nous recevons dans l'Eucharistie le *corps-même de Jesus-Christ*, ils ont voulu dire que nous recevons la matiere même qu'il a dans le ciel, puisque c'est le sens auquel ils ont pris ces mots de *corps-même*, & qu'ils n'ont jamais pensé à cette autre unité chimerique, qui fait un même corps de plusieurs portions de matieres unies à la même ame.

Il y a plus de trois semaines, Mon-
ur, que cette lettre est commencée,
is que j'aye pu trouver le tems de l'a-
ever. Je me suis apperçu en la reli-
it que je faisois justement ce que j'a-
is voulu éviter, qui est de faire un pe-
écrit sur une matiere qui ne peut être
n traitée qu'avec quelque étendue.
J'y ajoûterai seulement ici, que quand
ême j'aurois le tems de faire un long
it sur cette matiere, & que j'en serois
pable, je ne croirois pas devoir m'y
gager, parcequ'il vaut beaucoup mieux
ser étouffer ces sentimens peu-à-peu,
e d'y appliquer l'esprit en les faisant
bjet d'une contestation réglée. Je ne
que trop par experience que rien ne
meure secret qu'un écrit se commu-
que à un autre, que les esprits s'échauf-
t, s'entêtent & s'attachent de plus en
s à leurs sentimens par la contradic-
n même. Je vous supplie donc de me
r de l'embarras où vous m'avez mis
m'envoyant cette Lettre, & de me
gager de répondre au P.... Les prin-
es de Philosophie qu'il établit dans
te Lettre seroient une matiere de dis-
e en forme, & dont nous ne sorti-
ons jamais l'un & l'autre. Car on ne
it guere à bout de se persuader l'un
tre dans des matieres de Métaphy-.

sique. Vous pouvez lui témoigner avec verité que j'ai beaucoup d'estime pour son esprit, & beaucoup de reconnoissance de l'affection qu'il nous témoigne, quoique je ne puisse du tout entrer dans ses sentimens de Theologie sur ce point, ni dans tous ceux de Philosophie qui ont liaison avec cette opinion, mais que ne me croyant pas capable de lui ôter les préjugés qu'il a, & n'en ayant pas même le tems, je vous ai prié de lui en faire mes excuses.

Vous pouvez y ajouter que feu M. Pascal qu'il cite comme approbateur de ses principes philosophiques à l'égard de l'étendue en étoit si étrangement éloigné que quand il vouloit donner un exemple d'une rêverie qui pouvoit être approuvée par entêtement, il proposoit d'ordinaire l'opinion de Descartes sur la matiere & sur l'espace ; & il y a bien des gens de très-bon esprit qui sont encore dans ce même sentiment. Je n'ai jamais eu aussi la moindre pensée d'une opinion qu'il m'attribue que Dieu ne puisse anéantir maintenant aucune partie de la matiere. Enfin, Monsieur, je croi que vous ne manquerez pas à l'exhorter à appliquer son esprit à d'autres méditations plus utiles en toutes manieres que celle-là. Nous sommes si près de l'autre vie

ſt-à dire, d'un état où nous ſaurons la
rité de toutes choſes, pourvu que
us nous ſoiyons rendus dignes du
oyaume de Dieu, que ce n'eſt pas la
ine de ſe travailler à s'éclaircir de
utes les queſtions curieuſes de la Theo-
gie & de la Philoſophie.

Il eſt certain que l'on peut être Saint
demeurant dans les ſentimens com-
uns de l'Egliſe. Sainte Thereſe, ſaint
arle, ſaint François de Sales, feu M.
ſaint Cyran, & tous les gens de bien
le nous avons connus, n'en ont pas
nnu d'autres. Mais je ne ſai ſi l'on peut
re la même choſe de ces nouvelles
inions; & il eſt bien certain qu'il ne
roît point qu'elles ayent été ſuivies
n ſeulement par aucun Saint, mais mê-
e par aucune perſonne de pieté émi-
nte.

LETTRE LXXXIV.

l'indiſcretion de ceux qui ſe ſont entêtés de l'opinion Philoſophique ſur l'Euchariſtie.

A MONSIEUR VARET.

E viens d'apprendre de M. de Brien-
ne une hiſtoire bien affligeante: c'eſt
M. N. entretenant un jeune homme
eſprit qu'il n'avoit jamais vu, & qu'il

ne connoissoit point, lui a debité ses sentimens philosophiques sur l'Eucharistie; ce qui a fait conclure à ce jeune homme qu'il étoit purement Lutherien, & l'a scandalisé au dernier point. Il a cru devoir se décharger de sa peine à M. de Brienne qui l'a exhorté au silence, en blâmant comme il devoit, & la doctrine & la conduite de M. N... Il est vrai que l'entêtement de ces Messieurs à publier leurs sentimens est la chose du monde la plus surprenante. Leurs opinions particulieres peuvent bien leur ôter le scrupule, & leur permettre d'embrasser une doctrine condannée par toute l'Eglise; mais il est étrange qu'elles leur ôtent la vûe des inconveniens horribles où ils s'exposent, & où ils exposent tous leurs amis. Cela me fait croire qu'il y a quelque chose de surnaturel dans cette opiniâtreté, & m'en fait apprehender d'étranges suites; car ils ne se ménagent non plus que s'ils disoient les choses du monde les moins dangereuses, & ils croyent que les premiers venus sont susceptibles de ces sentimens. Il est impossible qu'ils ne soient bien-tôt découverts en se conduisant de cette sorte, & alors jugez-vous-même de l'éclat que cette découverte fera, du triomphe de ceux qui n'aiment pas la pureté de leurs sentimens

:d'autres points, & de ce que l'obliga-
n de défendre la verité & l'innocence
ın grand nombre de personnes que ces
essieurs enveloperoient avec eux,
ligera de faire pour réparer ce scan-
le. Pour moi, si j'étois assez malheu-
ax pour avoir admis dans mon esprit
moindre pensée semblable à celle que
; Messieurs disent si librement a tout
monde, je ne croirois pas qu'il y eût
ıutre parti à prendre pour moi que de
? confiner dans une retraite inconnue
'dans un silence perpetuel pour porter
ntinuellement devant Dieu des dou-
de cette sorte, puisqu'en mettant à
rt la fausseté de ces opinions, il n'y a
n de plus visible qu'elles ne peuvent
re autre chose que de faire opprimer
ıtes les verités & de la grace, & de la
ıitence, & de la morale par la haine
'elle attirera contre ces personnes qui
n disent défenseurs. Je vous expose mes
ıintes, & il me semble que vous êtes
ligé de faire tout ce qui est en votre
ıvoir pour y remedier, & pour inspirer
-moins à M. N. .. quelque sorte de re-
ıue, puisqu'il n'y a pas à esperer de le
re changer de sentimens. Le mal est
'en les priant d'être plus discrets, il
ıble qu'on approuve leur doctrine;
qu'on ne les blâme que de la produire

à contre-tems. Et comme ces Messieurs sont sujets à expliquer toutes choses selon leur impression, ils s'imaginent que tous ces avis de prudence marquent seulement qu'on use de plus de ménagement qu'eux, quoique l'on ne soit pas d'un autre sentiment qu'eux ; de sorte qu'afin de les persuader du contraire, il faudroit presque les quereller. Je croi néanmoins que vous avez assez d'adresse pour éviter l'un & l'autre, & sans leur témoigner d'aigreur, les porter à un plus grand ménagement, & leur déclarer en même tems aussi nettement que vous pourrez, que l'on croit leur opinion contraire à la foi comme toutes les autres erreurs qui sont condannées par l'Eglise, & que l'on est sensiblement affligé de les y voir engagés. On tâchera d'obtenir que le jeune homme ne parle pas ; quoiqu'il soit bien difficile de retenir sa langue. Je sai aussi d'autres personnes qui sont scandalisées au dernier point du P. N... En verité ces Messieurs en justifiant un peu les calomnies qu'on a répandues contre leurs amis se chargent étrangement, puisqu'ils se rendent coupables en partie de toutes les suites qu'elles ont eues.

Lettre LXXXV.

Explication d'un endroit du Livre de la Perpetuité sur l'adoration de Jesus-Christ dans l'Eucharistie.

A Monsieur de la Muzanchere.

PUisque de toutes les Lettres de M. Claude que vous avez voulu, Monsieur, que je visse, vous ne desirez que je éponde que sur le seul article où il reroche à M. Arnaud de vous avoir insiré des sentimens sur le sujet de l'aloration de l'Eucharistie entierement ontraires à ce qu'il en a écrit dans le 'raité *de la Perpetuité*, il me sera bien isé de vous satisfaire. Car vous savez aieux que personne, Monsieur, que ous les faits qui servent de fondement ce que M. Claude dit sur ce sujet sont ntierement faux. M. Arnaud ne peut as vous avoir inspiré les sentimens que ous avez exprimés dans votre Lettre, uisqu'il ne vous connoissoit pas, & qu'il e vous a même jamais vu que deux ou 'ois fois dans des visites de civilité où on ne parle guere de ces sortes de maeres. Ainsi comme M. Claude est inıste de vouloir vous faire un crime d'aoir parlé d'une autre maniere que M.

Arnaud en un point où vous avez-dit que vous feriez signer par toute la Sorbonne ce que vous avez écrit : il l'est aussi envers M. Arnaud en prenant sujet d'une Lettre qu'il n'a jamais vûe, de l'accuser de s'être contredit. Cela suffit pour montrer que M. Claude a tort quand même les paroles du Traité qu'il cite auroient le sens qu'il y donne. Mais je puis vous dire de plus qu'il en abuse contre le véritable sens de l'Auteur dont vous sayez que je suis mieux informé que personne. Cet Auteur qui n'est pas M. Arnaud, comme M. Claude le fait bien dire quand il le veut, croit aussi bien que vous qu'il seroit injuste d'accuser les Catholiques d'Idolâtrie, quand même ils se tromperoient dans ce qu'ils croyent de l'Eucharistie. Et il en est même si persuadé qu'il a dessein de réfuter en particulier tout ce que Daillé dit sur ce sujet dans son Apologie d'où M. Claude a pris tout ce qu'il dit dans sa Lettre. Il avoue néanmoins qu'il y a du défaut dans l'expression de l'endroit que M. Claude rapporte. Car au-lieu qu'il n'y a voulu faire qu'un argument tiré des principes des Ministres qu'on appelle un argument *ad hominem*, & conclure simplement qu'il s'ensuit de leur prétention & de leurs principes qu'il seroit possible que

:glise eût toujours été engagée dans une
reur criminelle,&dans un culte idolâtre;
maniere dont il exprime cette pensée
pu donner lieu de croire qu'il condan-
oit l'adoration de l'Eucharistie, si Jesus-
hrist n'y étoit pas présent, d'une véri-
ble ido.âtrie, non seulement selon les
incipes des Ministres, mais aussi selon
s propres principes. Deux ou trois mots
oûtés auroient ôté toute l'équivoque.
ur au-lieu de dire comme il a fait: *S'il
pourvoit faire que l'Eglise eût toujours cru
présence réelle de Jesus-Christ dans l'Eu-
aristie, & que néanmoins cette créance
t fausse, il s'ensuit qu'il est possible que
:glise ait toujours été engagée dans une er-
ur criminelle & dans un culte idolâtre,
i;que si Jesus Christ n'y étoit, nous se-
ns de vrais idolâtres, comme les Ministres
us le reprochent souvent.* Il n'avoit qu'à
:e: *Il s'ensuit suivant les principes des
inistres, qu'il est possible que l'Eglise ait
ujours été engagée dans une erreur crimi-
'le & dans un culte idolâtre, puisque si
sus-Christ n'y étoit pas vraiment présent,
us serions selon eux de vrais idolâtres com-
les Ministres nous le reprochent si sou-
nt.* Ces additions qui ne changent rien
ns le sens auroient ôté toute équivo-
e; mais puisque l'Auteur ne les a pas
tes, M. Claude n'est pas tout-à-fait blâ-

mable d'avoir pris ces paroles en un autre sens. Ce qu'il y a d'inexcusable dans ce qu'il dit sur ce sujet est, Monsieur, de vous avoir voulu faire un crime de n'avoir pas parlé comme l'Auteur de ce Traité, & d'avoir mêlé mal-à-propos M. Amand dans cette contestation, puisque non seulement il n'a point de part à votre Lettre, mais qu'il n'en a pas même au Traité qu'il vous oppose. Je demeure précisément dans les bornes que vous m'avez prescrites, aussi-bien ce seroit un discours infini, si j'entreprenois de vous parler du reste de cette Lettre.

LETTRE LXXXVI.

Il s'excuse sur une expression peu mesurée dont-il s'étoit servi, & il fait à cette occasion diverses remarques sur les expressions outrées.

CE que vous m'avez rapporté Monsieur, de la plainte que les R. P. M. ont fait d'une expression dont je m'étois servi en parlant a deux d'entr'eux, m'a fait voir qu'il est bon de parler toujours sérieusement. Car quand on ne se sert que d'expressions simples & naturelles, & qu'elles sont prises en quelque mauvais sens.; c'est en quelque sorte la faute de ceux qui les y prennent, parceque l'on a

droit de supposer en ceux à qui on parle, l'intelligence des mots ordinaires. Mais quand on s'en sert dans un sens extraordinaire, & qui tient de la raillerie, c'est la faute de ceux qui s'en servent, s'ils ne sont pas entendus.

Ainsi la premiere chose que je fais à l'égard de ces plaintes, c'est de passer condannation contre l'expression qu'on me reproche; parceque quand elle n'auroit pas d'autres défauts, elle a aumoins celui de n'avoir pas été assez proportionnée à ceux à qui je parlois.

Si on ne veut donc dire que cela, on ne dira rien que de véritable; mais comme les expressions peuvent encore être défectueuses en deux autres manieres: premierement par rapport à celui qui s'en sert, quand il a intention d'y enfermer quelque sens faux & injurieux: secondement par rapport au sens véritable de l'expression déterminé par toutes les circonstances, il ne s'ensuit nullement de ce défaut de proportion que j'avoue dans l'expression qu'on me reproche, qu'elle soit aussi défectueuse en quelqu'une des deux manieres que j'ay marquées. Et comme cet examen n'est pas inutile, soit pour effacer l'impression de ceux qui s'en seroient blessés, soit pour éclaircir quelques regles du langage humain, j'ai cru

le devoir faire ici par l'une & par l'autre de ces vûes.

L'expression dont il s'agit, est que recevant une visite de civilité de deux Religieux, & voulant répondre à leur civilité en les arrêtant, & les priant de prendre part à la conversation de deux personnes qui étoient avec moi : comme ils le refuserent sur ce qu'ils étoient obligés de se trouver à l'office, je leur dis en riant pour leur persuader de demeurer, qu'il me sembloit que leur regle leur permettoit bien cette liberté, & que la *liberté de leur Ordre étoit si grande, qu'elle approchoit presque du libertinage.*

Il est bien aisé de justifier cette expression par rapport au sens que j'ai eu effectivement dans l'esprit. Car je puis dire avec une entiere sincerité que je n'ai voulu exprimer d'autre sens, sinon que la vertu chrétienne, ayant une certaine étendue, & y en ayant qui approchent plus de certains défauts que de ceux qui y sont opposés : la liberté des M. demeurant dans l'étendue de vertu, approchoit plus de l'excès de liberté, que de la gêne.

Cela paroîtra plus clair si l'on considere qu'entre les deux vices opposés, il y a toujours deux vertus dont chacune a pour caractere d'être voisine d'un certain vice, & fort éloignée du vice opposé.

ısi entre l'avarice & la prodigalité, il
; le ménage & la liberalité, dont la
erence consiste en ce que le ménage
roche de l'avarice, & est fort éloigné
a prodigalité, & la liberalité au-con-
re est fort éloignée de l'avarice, & assés
sine de la prodigalité. Entre la lâcheté
ı témerité, il y a d'une part la précau-
ı, & de l'autre la force ou le courage,
sorte néanmoins que la précaution ap-
che assés de la lâcheté, & est fort éloi-
de la témerité, & la force au contrai-
:st assés proche de la témerité, & fort
ignée de la lâcheté.

.en est de même de l'exactitude dans
ıservance des regles. Il y a dans cette
tiere deux vices opposés, & deux ver-
qui sont au milieu de ces vices. Les
ıx vices sont la gêne & l'excès de liber-
les deux vertus sont l'étroite observan-
k l'esprit de liberté. L'étroite observan-
est proche de la gêne, & fort éloignée
l'excès de liberté. La liberté d'esprit est
:z proche de l'excès de liberté, & fort
ignée de la gêne.

Ce n'est donc pas accuser quelqu'un
n défaut, que de lui dire que quelque
ɔosition où il est approche d'un cer-
ı défaut, puisque c'est le propre de
ıtes les vertus d'être proche de quelque
aut. Ainsi on dira que la valeur d'Ale-

que l'on prétende noter par-là, 1
mier de ces Ordres d'une exacti
cieuſe, ni le ſecond d'une libert
blement exceſſive.

Si je m'étois donc ſervi en parl
bons Peres de cette expreſſion,
ſembloit que leur liberté en de
dans l'étendue d'une liberté Chré
étoit ſi grande, qu'elle approcho
que de l'excès, aſſurément ils n'a
pas eu ſujet de ſe plaindre, & par
preſſion dont je me ſuis ſervi, eſt
ment juſtifiée par rapport à mo
tion, puiſque je déclare que je n'
mais eu d'autre que celle-là.

Mais cela ne conclut rien, dira-t-
l'expreſſion en ſoi, que l'on préte
injurieuſe & offenſante, de quelqu
rie qu'on la prétende couvrir.

conformer en parlant pour le pu-
éanmoins l'obligation de cette loi
oint si étroite que l'on ne s'en puis-
ent dispenser avec certaines pré-
ns. Les entretiens particuliers sont
iétés particulieres qui ont leurs loix
conventions à part. Ainsi sans avoir
ur sens public de certains mots, on
donner des sens particuliers pour-
e l'on en avertisse suffisamment.
ue la signification publique d'un
soit donc fort odieuse, on s'en
anmoins servir quelquefois en un
i n'enferme qu'une idée innocen-
'est même une espece d'agrément
s discours.

Monsieur le Président de La-
on par exemple, appeloit souvent
noiselle de Lamoignon sa sœur,
ise de bourse, & cette raillerie
oit en ce qu'il se servoit d'un mot,
a signification publique est fort
, pour exprimer une adresse tres
nte qu'elle avoit d'engager les gens
l'aumône.

n appeloit un homme reconnu de
monde pour donner tout son bien
ivres, *le plus grand usurier de tout le*
our signifier seulement qu'il exerce
orte d'usure qui nous est si fort re-
andée par les Peres, par laquelle on

prête son argent à Dieu, on ne s'aviseroit jamais de dire qu'on lui a fait injure, pourvu que cela fût suffisamment entendu.

2°. Et il est remarquable à l'égard de ces mots qui ont un sens odieux, que l'on a d'autant plus de liberté de s'en servir, que ce sens odieux est plus notoirement faux. Car Monsieur de Lamoignon, par exemple, n'appeloit sa soeur *coupeuse de bourse*, que parcequ'il étoit bien certain qu'elle ne l'étoit pas dans le mauvais sens; de sorte que tant s'enfaut que ces mots notent du sens odieux la personne à qui on les applique; qu'ils signifient plutôt qu'elle en est entierement éloignée, & qu'ils impriment cette idée dans l'esprit, parcequ'un homme tant soit peu civil ne s'en sert jamais que lorsqu'il est tres visible qu'on ne sauroit les prendre litteralement. Il n'y a qu'à appliquer ceque je viens de dire à l'expression dont on s'est blessé.

Le mot de libertinage a un sens Grammatical & un sens public: selon le sens public, il signifie une disposition impie envers Dieu & envers la Religion. Un libertin est un homme qui a de mauvais sentimens sur la foi, qui a secoué le joug, qui s'est mis au dessus des sentimens que le commun du monde a du bien & du mal.

Mais ce même mot dans le sens Gram-

ne signifie qu'un simple excès de
en quoique ce soit. Et ce sens n'est
extraordinaire : car un homme,
mple, qui est un peu ennemi des
ntes & des assujettissemens, dira sans
onorer qu'il est trop libertin pour
tir à tant de choses, & il ne faut
oncours de quelques circonstan-
r déterminer ce mot à ce sens.
Iurément le mot de libertinage en
ere qu'on s'en est servi, étoit très
iné par le concours de ces circons-
& très dépouillé du sens odieux
ut avoir.
i étoit dépouillé par la qualité des
nes à qui il s'appliquoit, qui ne sont
ent notées de libertinage, en
t ce mot dans le sens odieux, &
it aussi peu soupçonnés d'être des
s, que Mademoiselle de Lamoi-
toit soupçonnée d'être une cou-
e bourse, dans le mauvais sens de
t.
toit dépouillé par les circonstances,
i peut concevoir qu'une personne
pas perdu le sens, place un repro-
urieux entre une civilité qu'on lui
ui ne l'attiroit nullement, & une
qu'il vouloit rendre qui marquoit
position toute contraire.
il en étoit dépouillé par la suite de

puisque l'on les convioit de s'arrê
regardoit donc cette action com
glée, comme légitime, comme v
se; parconsequent la liberté des
l'on apportoit comme un principe
torisoit, ne pouvoit être une lib
reguliere, mais une certaine éten
liberté qui demeuroit dans les bor
ne liberté legitime.

Mais enfin, dira-t-on, pourqu
serviez-vous du mot de *libertinage*?
je dirois que dans un entretien on
pas tous les mots; & que l'espri
obligé de répondre sur le champ
des mots qui se présentent les p
pour exprimer ce qu'il conçoit, je
rois rien que de raisonnable; ma
facile de plus de voir par quel e
ment on s'est porté à se servir de ce
Encore, comme je l'ai remarqué,
ait toujours deux vertus entre le
extremités vicieuses; néanmoins il
souvent que quelqu'un des vices, ou
qu'une des vertus n'ait point de no
sorte que l'on est obligé ou d'user
circonlocution incommode, ou

ir de quelque terme par application
ar métaphore. Entre la boufonnerie
humeur ſauvage, il y a la *ſerioſité* d'u-
art, & une vertu qui n'a point de nom
'rançois, & que l'on appelle en Grec
pelie. Il en eſt de même des vices : il
a qui n'ont point de nom, & l'excès
berté que je voulois marquer eſt de
enre. On ne pouvoit donc ſe ſervir
ſeul mot que par une figure qu'on
lle *Catachreſe*. Or le meilleur en ce
toit celui qui dans ſon ſens public &
ux marquoit une idée plus éloignée
verité. Le mot de libertinage me
t tel. Il étoit notoirement faux dans
ens public, comme le ſens public du
de coupeuſe de bourſe appliqué à
emoiſelle de Lamoignon, & cette
té notoire réduiſoit l'eſprit au ſens
al qui ne ſignifie qu'un excès de li-
, ce que je voulois marquer.

e ſi l'on dit que l'on avoue donc par-
on a voulu noter ces Religieux d'un
de liberté, on tirera une fauſſe con-
n. : car le ſens de ce mot étoit changé
eux particules. On ne dit pas à ces
Peres qu'ils étoient dans le libertina-
nais on leur dit que leur liberté ap-
roit preſque du libertinage, c'eſt-à-
u'elle étoit preſque exceſſive, ce qui
ien different. Toute vertu un peu

poussée approche presque du vice dont elle est voisine. La grande valeur approche presque de la témerité. La grande austerité approche presque de l'indiscretion. Et ainsi la grande liberté demeurant dans les termes de vertu, ne laisse pas d'approcher de l'excès de liberté que l'on appelle libertinage, en dépouillant ce terme de son sens ordinaire qui seroit ridicule & extravagant dans cette application pour ne lui laisser que sa signification Grammaticale & litterale.

Lettre LXXXVII.

Ce que l'on doit penser de ceux qui trouvent tout le monde ridicule.

A Mademoiselle .....

Vous l'avez échappé belle sur ce que vous me mandiez, Mademoiselle, que vous trouviez tout le monde ridicule. Car il m'étoit venu dans l'esprit de faire un Traité pour montrer 1°. Que ce sentiment n'étoit permis qu'à ceux qui se trouvent serieusement très ridicules eux-mêmes. 2°. Qu'il est toujours dangereux, si l'on en demeure là, & si on ne passe à d'autres mouvemens plus charitables. 3°. Que souvent ce que nous trouvons ridicule ne

l'eſt pas, & que cette penſée ne vient que de ce que nous concevons trop ſuperficiellement les choſes, & que nous ne les pénetrons pas aſſez. Mais je n'ai point du tout le loiſir de faire des Traités. J'admire combien on fait peu de choſe dans la vie, quand on a comme moi peu de tête, peu d'yeux & peu de ſanté. Ainſi qu'il ne vous prenne pas envie de me le demander. Méditez, ſi vous pouvez vous-même ſur ces trois points.

Lettre LXXXVIII.

Sur l'éloge qu'une perſonne d'eſprit faiſoit des Penſées de Monſieur Paſcal ſans en faire connoître, & peut-être ſans en bien connoître elle-même le veritable mérite.

A M. le Marquis de Sevigné.

Quoique je ſouſcrive, Monſieur, aux louanges que Monſieur de R. a données à l'eſprit de celle dont vous avez bien voulu que je viſſe le billet, je ne vous diſſimulerai pas néanmoins que le plaiſir que j'ai pris à le lire a été mêlé de quelque ſorte de chagrin. Elle ne l'a pas fait naître, mais elle l'a renouvelé. C'eſt, Monſieur, que j'ai un ſecret dépit contre ces perſonnes d'eſprit qui mépriſent

ceux qui en ont peu. Je pense que vous jugez bien que j'ai raison de m'interesser pour eux: mais quoiqu'il en soit, vous devez avouer ce me semble, que l'on n'en a pas assez de pitié, & qu'il y a quelque chose de cette dureté dans ce billet. Car aprés ce jugement si précis que Mad. de la F. porte que *c'est méchant signe pour ceux qui ne goûteront pas ce livre*, nous voilà réduits à n'en oser dire notre sentiment, & à faire semblant de trouver admirable ce que nous n'entendons pas. Elle devoit donc au-moins nous instruire plus en particulier de ce que nous y devons admirer, & ne se pas contenter de certaines louanges génerales qui ne font que nous convaincre que nous n'avons pas l'esprit d'y découvrir ce qu'elle y découvre, mais qui ne nous servent de rien pour le trouver

Vous direz sans doute que l'on ne devoit pas exiger d'elle qu'elle passât plus avant dans une lettre, & que parlant à vous & non pas à moi, il lui suffisoit que vous l'entendissiez. Je reconnois tout cela, mais vous ne sauriez empêcher aussi que quiconque m'avertit de ma bêtise, sans me donner le moyen de la diminuer, ne me fasse un peu de dépit. Cela est injuste, mais c'est une injustice naturelle qui mérite quelque condescendance. Et cette

lescendance seroit de tirer de la mê-
personne un jugement plus particu-
le l'écrit de Monsieur Pascal qui ne
prît pas seulement qu'il contient bien
hoses admirables, mais qui me don-
lus de lumiere pour les discerner. Car,
: vous dire la verité, j'ai eu jusques
quelque chose *de ce méchant signe.* J'y
en trouvé un grand nombre de pier-
lez bien taillées, & capables d'or-
un grand bâtiment, mais le reste ne
paru que des materiaux confus, sans
je visse assez l'usage qu'il en vouloit
. Il y a même quelques sentimens qui
ne paroissent pas tout à fait exacts,
ui ressemblent à des pensées hazar-
que l'on écrit seulement pour les exa-
r avec plus de soin. Ce qu'il dit par
ple tit. xxv. 15. que *le titre par lequel*
ommes possedent leur bien n'est dans son
e que fantaisie, ne conclut rien de ce
en veut conclure, qui est la foiblesse
homme ; & que nous ne possedons
e bien que sur un titre de fantaisie.
il n'y a nulle foiblesse à établir des
de fantaisie dans les choses indiffe-
s qui demandent à être réglées seu-
nt de maniere ou d'autre, & à ne
eurer pas incertaines ; & quand on
de du bien sur un titre de cette sorte,
e possede avec une vraie & solide

justice, parcequ'il est juste selon Dieu & dans la verité, que le bien appartienne à ceux à qui il est donné par des loix indifferentes dans leur origine : il n'y a nulle foiblesse en cela.

Ce qu'il dit au même endroit n. 17. touchant *les principes naturels* me semble trop géneral. Nous nous aimons naturellement, c'est-à-dire, notre corps, notre ame & notre être. Nous aimons tout ce qui est naturellement joint à ces premiers objets de notre amour, comme le plaisir, la vie, l'estime, la grandeur. Nous haïssons tout ce qui y est contraire, comme la douleur, la mort, l'infamie : la bizarrerie des coutumes n'a lieu que dans les choses qui ne sont pas naturellement liées avec ces premiers objets de nos passions.

Il suppose dans tous le discours du divertissement ou de la misere de l'homme, que l'ennui vient de ce que l'on se voit, de ce que l'on pense à soi, & que le bien du divertissement consiste en ce qu'il nous ôte cette pensée. Cela est peut-être plus subtil que solide. Mille personnes s'ennuyent sans penser à eux. Ils s'ennuyent, non de ce qu'ils pensent, mais de ce qu'ils ne pensent pas assez. Le plaisir de l'ame consiste à penser, & à penser vivement & agréablement. Elle s'ennuye sitôt qu'elle n'a plus que des pensées lan-

nissantes ; ce qui lui arrive dans la soli-
ude, parcequ'elle n'y est pas si fortement
emuée. C'estpourquoi ceux qui sont bien
ccupés d'eux-mêmes peuvent s'attrister,
nais ne s'ennuyent pas. La tristesse & l'en-
nui sont des mouvemens differens. L'en-
nui cherche le divertissement, la tristesse
e fuit. L'ennui vient de la privation du
aisir, & de la langueur de l'ame qui ne
ense pas assez, la tristesse vient des pen-
es vives, mais affligeantes. M. Pascal con-
ond tout cela.

Je pourrois vous faire plusieurs autres
objections sur ces *Pensées* qui me sem-
lent quelquefois un peu trop dogmati-
ues, & qui incommodent ainsi mon
mour-propre, qui n'aime pas à être ré-
enté si fierement.

Lettre LXXXIX.

loge du Discours sur l'Histoire Universelle, par Monsieur Bossuet Evêque de Meaux.

A Madame de V. C.

'Use, Madame, de la liberté qu'il vous
a plu de me donner, & je vous envoye
s deux lettres que vous avez vûes, pour
faire l'usage qu'il vous plaira. Elles sont

comme je croi, plus que suffisantes pour me justifier de tous les reproches qu'on m'a faits, & sur-tout de celui qui a des effets plus réels, & que l'on exprime par le mot mysterieux de *suspect*, sans qu'il soit besoin d'y ajoûter ce gros écrit que vous avez eu la patience de lire. Je suis donc comme assuré que mes affaires iront toujours assez bien à votre égard, du côté de la conviction de l'innocence ; mais je crains un peu de tout gâter, en vous faisant paroître un défaut assez incommode, & dont je n'ai guere envie de me corriger, qui est d'être peu complaisant, & de faire quelquefois des querelles aux gens sur les plus étranges sujets du monde. Qu'y a-t-il de plus obligeant que le soin que vous avez pris, de me trouver le livre de Monsieur de Condom, & comment se peut-on prendre à vous faire un procès sur cela ? Je ne laisserai pas néanmoins de vous en faire un, & de prétendre même qu'il est bien fondé. C'est qu'il y a dans ce livre tant d'esprit, de solidité, d'elevation, de grandeur, de génie, de lumiere sur le fond de la Religion, que c'est une honte à vous d'avoir été obligée de l'emprunter, & de ne l'avoir pas déja lu & relu plusieurs fois ; je ne sai même si l'on ne pourroit point dire qu'il y a de l'injustice en cela. Car

'est un devoir que les personnes judi-
ieuses doivent aux Ouvrages solides &
idicieux, comme celui-là, de les distin-
,uer par une application & une appro-
ation particuliere de la foule de ces
crits qui ne sont propres qu'à contenter
imagination & non la raison. Enfin je
roi qu'on vous pourroit faire justement
crupule de vous être privée jusqu'à pré-
ent du profit que vous en pouviez tirer,
' ayant peu de Livres où un esprit bien-
ait puisse trouver plus de lumiere. Pour
'ous en persuader, Madame, je n'ai qu'à
'ous dire que la véritable pieté consiste
établir de telle sorte Jesus-Christ dans
notre esprit & dans notre cœur, que tout
e reste nous paroisse un pur néant, &
que nous ne cherchions qu'en lui la gloi-
e, la grandeur, la justice, la sagesse, le
epos & le bonheur. C'est cette idée de
Jesus-Christ qui peut seule nous délivrer
le l'estime de tout ce qui nous flatte, &
qui nous plaît dans le monde, & réduire
ous nos desirs à l'unique desir d'être pla-
cés dans son corps, & d'être du nombre
le ses membres vivans, pour y vivre de
a vie & de son esprit, & nous y guérir
les infirmités qui nous restent. Or quel
Livre peut plus contribuer à nous inspi-
er cet esprit, que cet excellent ouvrage
qui fait voir d'une maniere si noble & si

comme je croi, plus que suffisantes pour me justifier de tous les reproches qu'on m'a faits, & sur-tout de celui qui a des effets plus réels, & que l'on exprime par le mot mysterieux de *suspect*, sans qu'il soit besoin d'y ajoûter ce gros écrit que vous avez eu la patience de lire. Je suis donc comme assuré que mes affaires iront toujours assez bien à votre égard, du côté de la conviction de l'innocence; mais je crains un peu de tout gâter, en vous faisant paroître un défaut assez incommode, & dont je n'ai guere envie de me corriger, qui est d'être peu complaisant, & de faire quelquefois des querelles aux gens sur les plus étranges sujets du monde. Qu'y a-t-il de plus obligeant que le soin que vous avez pris, de me trouver le livre de Monsieur de Condom, & comment se peut-on prendre à vous faire un procès sur cela? Je ne laisserai pas néanmoins de vous en faire un, & de prétendre même qu'il est bien fondé. C'est qu'il y a dans ce livre tant d'esprit, de solidité, d'élevation, de grandeur, de génie, de lumiere sur le fond de la Religion, que c'est une honte à vous d'avoir été obligée de l'emprunter, & de ne l'avoir pas déja lu & relu plusieurs fois; je ne sai même si l'on ne pourroit point dire qu'il y a de l'injustice en cela. Car

'est un devoir que les personnes judi-
ieuses doivent aux Ouvrages solides &
udicieux, comme celui-là, de les distin-
uer par une application & une appro-
ation particuliere de la foule de ces
crits qui ne sont propres qu'à contenter
imagination & non la raison. Enfin je
roi qu'on vous pourroit faire justement
:rupule de vous être privée jusqu'à pré-
:nt du profit que vous en pouviez tirer,
ayant peu de Livres où un esprit bien-
ait puisse trouver plus de lumiere. Pour
ous en persuader, Madame, je n'ai qu'à
ous dire que la véritable pieté consiste
établir de telle sorte Jesus-Christ dans
otre esprit & dans notre cœur, que tout
: reste nous paroisse un pur néant, &
ue nous ne cherchions qu'en lui la gloi-
e, la grandeur, la justice, la sagesse, le
epos & le bonheur. C'est cette idée de
esus-Christ qui peut seule nous délivrer
e l'estime de tout ce qui nous flatte, &
ui nous plaît dans le monde, & réduire
ous nos desirs à l'unique desir d'être pla-
és dans son corps, & d'être du nombre
e ses membres vivans, pour y vivre de
a vie & de son esprit, & nous y guérir
es infirmités qui nous restent. Or quel
ivre peut plus contribuer à nous inspi-
er cet esprit, que cet excellent ouvrage
ui fait voir d'une maniere si noble & si

[illegible] que depuis la chute de l'homme [illegible] que pour Jesus-Christ, & par Jesus-Christ; que tout tend à lui comme à la fin de toute la conduite de Dieu sur les hommes; que tout sert à relever sa gloire & sa grandeur; que tous les siecles qui l'ont précedé n'ont servi qu'à préparer sa venue, à marquer le besoin que les hommes ont de lui, à prouver la Religion qu'il devoit établir; que tous ceux qui l'ont suivi ne servent qu'à relever sa misericorde & sa puissance; qu'il n'y aura que la seule grandeur de Jesus-Christ tout entier, c'est à dire, du chef & des membres, qui [illegible] éternellement, & que tout le reste sera détruit & [illegible] dans l'éternité de la misere & de la bassesse.

Tout ce que l'on peut accorder aux vapeurs, [illegible] & autres [illegible] les Dames [illegible] quand elles veulent s'exercer [illegible] qui demande une application [illegible] de passer legerement sur la premiere & troisiéme partie de cet ouvrage, dont l'une contient un abregé [illegible] de l'Histoire de cinq mille ans, [illegible] & l'autre des reflexions [illegible] sur l'accroissement & la décadence des grans Empires. Mais la seconde partie qui est la principale, mérite sans doute que cel-

ui sont capables d'en profiter, fassent
le divertissement à l'utilité, & qu'el-
accoutument à chercher leur diver-
ient dans la vûe de ces grans objets
ournissent à l'ame une nourriture
& solide ; & puisqu'elles ont besoin
les meilleures actions de quelque
ige d'amour-propre, elles l'y pour-
trouver en se distinguant par-là d'u-
inité de personnes de leur sexe dont
it n'est capable de se nourrir que de
icles d'imagination, c'est-à-dire, d'u-
rersité d'objets présentés à leur esprit
ordre & sans suite, & qui n'ont que
horreur pour tout ce qui s'appelle
inement, & qui consiste en princi-
: consequences suivies, parcequ'el-
ont pas assez d'étendue d'esprit pour
omprendre & pour s'y plaire. Voilà,
ime, jusqu'où ma complaisance s'é-
: & je ne sai après cela, que vous
er, que je suis trés sincerement vo-
&c.



Lettre XC.

Il le remercie de son Livre de la Vie de saint Louis. Eloge & remarques sur le stile de ce Livre.

A M. de la Chaize.

JE ne vous fais point, Monsieur, d'excuses de ce que j'ai attendu si tard à vous remercier de votre beau Livre. C'est la bonne opinion que j'en ai eûe, avant même que de l'avoir reçu, qui a éte cause de ce retardement. Car je me souviendrai toujours de ce que m'a dit autrefois M. d'Andilly, que quand on lui faisoit présent de quelque livre qu'il craignoit qu'il ne fût pas trop bon, il en faisoit le remerciement si-tôt qu'il l'avoit reçu, avant que d'avoir eu le tems d'en pouvoir rien lire, afin de n'être point obligé de dire ce qu'il en pensoit. Comme j'étois bien éloigné d'avoir cette crainte, je je ne me suis point hâté de vous en rendre graces. J'ai voulu auparavant en avoir lu au moins la plus grande partie, afin d'être plus en état de vous témoigner combien j'en aurois été satisfait : car je m'attendois bien de l'être. Tout m'y a paru grand & vif, mais en même tems naturel & éloigné de toute affectation & de toute enflure, attirant le Lecteur, & ne

ıyant jamais. Les caracteres de vos
nages en bien ou en mal, sont mar-
par les choses mêmes fidellement
rtées, & non par des conjectures
int plus capables de tromper, qu'el-
ıt plus ingenieuses. Rien qui tende
riser ou la méchante galanterie ou
te politique; mais rien au-contraire
e porte à aimer & à estimer la vertu
pieté, & à donner de l'éloignement
npieté & du vice. Mais ce qui enleve
: vrai merveilleux que l'on trouve
ıt dans l'idée que vous nous donnez
tre heros, non en le flattant, com-
faut souvent faire les autres, mais en
resentant selon ses véritables traits,
l'art ayant consisté à les bien ramas-
& à les mettre dans un grand jour.
par-là seul que vous l'avez fait pa-
, comme il l'a été en effet, un pro-
de la nature & de la grace, & un
Rois les plus accomplis qui ayent ja-
porté le sceptre, tant pour les vertus
les que pour les Chrétiennes.

n'en dis pas davantage, car mon
n n'est pas de faire l'éloge de celui
vous avez fait de cet incomparable
e. Mais après vous avoir dit ma pen-
r ce qui me ravit dans votre ouvrage,
ez bon que je vous la dise aussi sur
fauts que l'on m'a mandé que d'au-
r avoient trouvés.

Il y en a qui chicanant, à ce qu'on m'a écrit, sur quelques mots & quelques phrases, en concluent que votre histoire n'est pas bien écrite. Mais quand tout ce qu'ils disent de ces mots & de ces phrases, seroit véritable, ils devroient distinguer dans la conclusion qu'ils tirent de leur critique, la grammaire de l'éloquence, & se contenter de dire qu'elle n'est pas exactement écrite selon les regles de la grammaire, en avouant en même tems qu'elle est parfaitement bien écrite selon les regles de l'éloquence, dont l'art consiste principalement à donner de vives idées des choses, & proportionnées aux sujets que l'on traite. Pour la grammaire, ils ont peut être raison en quelques mots, & quelques façons de parler selon leurs principes, mais je ne conviens pas tout à fait de leurs principes. Ils ne distinguent pas assez les langues vivantes des mortes. Dans celles-ci l'usage ne change plus, & ainsi le mot qui n'est pas bon selon l'ancien usage ne le peut plus devenir; mais dans les autres, quelques fixées qu'elles semblent être, il est impossible qu'il n'arrive toujours quelque changement dans l'usage. Et ainsi ce qu'on ne trouve pas bon aujourd'hui, parcequ'il n'est pas dans l'usage présent, deviendra bon dans quelque-tems, parceque l'usage l'ap-

vera. Et ainsi rien n'est plus faux que
gle que Monsieur de Vaugelas sem-
ouloir établir qu'on ne peut faire de
eaux mots, ou se servir de mots qui
ont pas en usage. Il se contredit lui-
ie, puisqu'il reconnoît dans ses Re-
ques que quantité de mots qui n'é-
it point autrefois en usage, y sont
nus depuis. Il est donc avantageux
enrichir les langues vivantes que des
onnes judicieuses soient un peu har-
à se servir de nouveaux mots & de
elles phrases. Il y a bonheur & mal-
, les uns passent & d'autres ne passent
Mais les gens d'esprit devroient être
portés à leur être favorables que con-
es. C'est ce qui rend les langues belles
ondantes, comme il est arrivé de la
que. Il est certain sur tout que jamais
ortes de hardiesses ne siéent mieux,
mérirent plus d'être favorisées que
de grans ouvrages, comme est votre
ire, où on a besoin d'une grande
té de mots & de phrases, pour évi-
une trop grande ressemblance de
ieres de s'exprimer, qui est au stile ce
la monotonie est à la prononciation.
t par la même raison que je suis moins
qué d'une chose qui choqueroit da-
age dans un autre écrit de moindre
due. C'est que vos periodes finissent

par six syllabes ou six syllabes & demie ; C'est ainsi que j'appelle la syllabe de l'E feminin qui est à la fin, & qui termine le dernier hemistiche d'un grand vers, ou d'un vers de dix syllabes. Il seroit à souhaiter qu'il y en eût moins, & vous pourriez en ôter beaucoup dans une seconde édition. Il ne faut quelquefois que transposer les mots, comme en un endroit où il y a *de l'avarice & de l'ambition*, qui est un grand vers, il ne faut que mettre *de l'ambition & de l'avarice*. Nous croyons qu'à la page 120. où il y a, *après la journée de Gaza*, il faudroit mettre *après la journée de la Mazoure*.

Lettre XCI.

Sur la dissertation de Monsieur Arnauld, touchant le Manuscrit des quatre Evangiles de Cambrige, le quatriéme avertissement de Monsieur Bossuet & l'Antiquité des Tems de Dom Pezron.

Que n'ai-je, Monsieur, la confiance, ou pour mieux dire le sourcil ... d'un célebre Casuiste, je ferois bien vite expedier une décision en bonne forme, dressée sur le modelle des siennes, par laquelle il seroit dit touchant une dissertation que je viens d'achever de lire ce

ı, aprés l'avoir commencée hier au

Doctrinam dissertationis solam proba-

, & contrariam improbabilem cense-

mnes docti. Nous *jugeons tous, nous*

savans, que la doctrine de la dis-

ion est la seule probable, & que l'o-

contraire est improbable.

. effet, Monsieur, je ne pense pas

y ait aucun partage sur le point dont

agit, ni qu'il y ait desormais deux

nens sur le manuscrit de Cambrige.

qui n'admirera la foiblesse des ju-

ns humains? Un manuscrit aura été

le cent ans l'objet de la vénération

ıs les savans, & desormais il devien-

ellement l'objet de leur mépris, que

sai si quelqu'un sera assez hardi pour

uer. Voila ce que gagnent ces gens

nt de si belles conjectures, & à qui il

probable que cinq cens ans durant

e ait été pleine de manuscrits de

ıgile pleins de corruptions faites à

n, sans que personne s'en soit plaint.

a étoit possible, quelles preuves au-

n pu tirer de tels manuscrits pour

ligion? Pour moi ce qui me rend

u plus facile à appaiser à l'égard du

ıe * en question, c'est qu'il me sem-

ıe l'erreur & la stupidité de tous

qui ont estimé ce manuscrit, n'est

plus excusable. Car la verité est,

* M. Simon.

qu'il a toujours été à l'égard de tous ceux qui l'ont vu, digne d'un souverain mépris, ou plutôt d'execration, n'y ayant rien plus digne de déteſtation qu'un fauſſaire manifeſte. C'eſt ce que je n'ai pû m'empêcher de vous écrire dans la chaleur que cette Lettre a fait naître dans ma tête.

Il y a un dernier avertiſſement de M. de Meaux qui vient de paroître. Je le lis avec la même rapidité que la diſſertation. Il me paroît admirable, & il me ſemble qu'il comprend tous les autres. Il pouſſe le Miniſtre d'une telle ſorte qu'on peut dire de lui ce que Ciceron diſoit de lui-même à l'égard d'un de ſes adverſaires: *Nullo enim loco conſiſtere ſum paſſus.* Je *n'ai pas ſouffert qu'il s'arrêtât nulle part.*

On voit auſſi un autre livre qui a de la réputation; c'eſt la Défenſe de l'Antiquité des tems. Je trouve cette prolongation des années du monde aſſez bien établie & fort commode pour éviter bien des inconvéniens. Il y a bien auſſi des remarques ſur l'Hiſtoire des Rabins; mais je trouve la preuve qu'il entreprend de la corruption du Texte Hebreu aſſez imparfaite. Il faudroit pour cela avoir bien refuté ce que les Proteſtans ont répondu au P. Morin qui a dit à peu près les mêmes choſes. La poſſibilité de la fal-

ication n'est point mal prouvée, mais
y a bien de la difference de la possi-
lité à l'acte. Il me semble qu'il n'y avoit
ts de nécessité de faire cette inscrip-
on en faux. Je ne sai pas néanmoins si
rgument tiré de la Vulgate suffit pour
stifier le Texte Hebreu de toute falsi-
cation. Car outre que beaucoup de ces
lsifications prétendues sont corrigées
ns la vulgate, toute corruption du
exte, quand elle n'est pas importante,
empêche pas l'authenticité. On peut
ire une traduction authentique sur un
xte corrompu en divers endroits, lors-
l'on corrige ces endroits, & que l'on
y laisse point de corruption qui altere
foi. C'est ce qui sera arrivé à saint Je-
me. Il seroit bon que vous eussiez ce
vre. Comme c'est ici un billet de cha-
ır, je ne l'étendrai pas davantage.

LETTRE XCII.

r la critique que Monsieur Arnauld a faite de l'avertissement qui est à la tête des Sermons de saint Augustin traduits par Monsieur du Bois.

E vous renvoie, Monsieur, la piece
que vous avez bien voulu que je visse,
ne sai proprement que vous en dire,

non parceque je n'en pense rien ; mais parceque j'en pense trop de choses. Une personne d'esprit dit en riant, sans savoir autre chose, sinon que Monsieur Arnauld avoit fait une longue Lettre contre Monsieur Dubois, que s'il n'étoit point mort, il en mourroit. Je pense pour vous dire la verité qu'il n'y a point d'hyperbole dans cette raillerie, supposé, comme on me l'a assuré, qu'il fût extraordinairement sensible ; car la verité est que l'effet de cette piece est de persuader par de fort bonnes raisons, que l'Avertissement que Monsieur Dubois regardoit comme son chef-d'œuvre, est une très-impertinente piece ; encore lui a-t-on épargné bien des pauvretés ; car que n'auroit-on point pu dire sur ce que n'ayant jamais lu, ni Demosthene, ni Ciceron, il ne craint pas d'assurer que l'ordre géometrique est suivi dans toutes leurs harangues, ce qui n'est vrai d'aucune de Ciceron, & peut-être d'aucune de Demosthene: je ne veux pas l'assurer parceque je ne l'ai pas lu : mais certainement Monsieur Dubois n'en savoit rien quand il l'a assuré.

La censure eût donc été sans doute de dure digestion au nouvel Academicien: cependant je jurerois que Monsieur Arnauld n'y a point pensé, & croyoit toujours que pourvu qu'il dît vrai, on ne se

offenser de la verité, principalement
d les termes ne sont pas durs &
eux; il a donc cru bonnement que
Dubois avaleroit doucement cette
n assez amere à l'amour-propre.
is ce qui m'embarasse le plus est
ute qui m'est venu, si le monde ne
lra point cette piece pour une es-
de punition & de vengeance. La
i est que M. Dubois qui étoit na-
ement timide en ce qui regardoit
rsonne & ses interêts temporels, &
voit soin sur tout de ce qu'on ap-
INCOLUMITE, *qui suæ præcipuè inco-
ii studebat*, s'étoit tellement ména-
'égard de P. R. qu'il avoit affecté
avoir aucune liaison avec ceux qui
oient, & de dissimuler celle qu'il
eue. Il ne se faisoit pas une affaire
r à leur égard des procedés cho-
comme de traduire de nouveau des
qu'il savoit que M. Arnauld avoit
ts, tels que celui des mœurs de
e, l'*Enchiridion*, & même les Con-
is de saint Augustin dont la se-
traduction avoit été faite par M,
tre, M. de Sacy & M. Arnauld. Le
un du monde prend cela pour un
lé peu civil. Mais M. Dubois a cru
qualité de spirituels & d'amateurs
verité, ces Messieurs ne s'en offen-

seroient pas. Et en effet il faut dire à leur louange qu'il n'a pas paru par aucun mot qu'ils s'en soient offensés; & je suis le seul qui en ai dit mon sentiment librement. Car quoique je fusse persuadé que la traduction de M. Dubois valoit mieux que celle de P. R. je croyois néanmoins en même tems qu'un homme maître de son tems comme M. Dubois pouvoit l'employer plus utilement qu'à traduire de nouveau ce qui étoit déja fort bien traduit à quelques délicatesses près qui me sembloient très-peu importantes.

Ce que je crains donc, est que M. Dubois s'étant dispensé par-là des céremonies ordinaires entre les amis du monde, il ne paroisse que Monsieur Arnauld en a voulu user de même à son égard, en se dispensant de ce qui auroit empêché un autre de dire librement ses sentimens d'une piece qui avoit imposé au commun du monde. Or il est vrai que, supposé cette dispense mutuelle des civilités ordinaires, jamais il n'y eut de pénitence plus proportionnée que celle que M. Dubois auroit eu à souffrir s'il eût lu cette piece qui lui faisoit voir qu'il parloit hardiment de quantité de choses qu'il n'entendoit pas assez. Gardez vous bien de vous imaginer que je croye que

Arnauld ait eu en cela aucun ressen-
ent des procedés de M. Dubois, je
ı ai pas la moindre pensée, il n'a sui-
que l'aversion naturelle qu'il a des
t raisonnemens. La proportion de
:e pénitence avec les procedés de M.
ɔois est un pur effet du hazard, *eve-*
: mais tant y a que ceux qui seront
ɔrmés du particulier de la conduite
mort, ne pourront s'empêcher de
:: *Il n'a que ce qu'il a merité.*

Lettre XCIII.

les Portraits, & si l'on doit se laisser peindre.

Ous me donnez, Monsieur, un su-
jet exquis de vous entretenir, sou-
ant que je vous écrive mon senti-
ıt sur la disposition où doit être une
onne qui est tout à Dieu, lorsque
ɔroches ou ses amis lui demandent
portrait, & voulant savoir ce que je
serois qu'il seroit meilleur que l'on
iquât en une pareille occasion.
: m'en vais donc prendre plaisir à
s faire un entretien sur ce sujet, sans
endre qu'on en puisse faire aucune re-
ıbsolue, me proposant de traiter seu-
ent la chose en géneral, & par rap-

port à l'abus qu'on en peut faire, sans en faire aucune application particuliere, & comme si vous ne m'aviez point nommé la personne à l'occasion de laquelle vous desirez savoir mon avis.

Nous voyons dans l'Histoire Ecclesiastique une circonstance de la vie de notre Seigneur, qui est parfaitement belle. On souhaiteroit de la rencontrer dans l'Evangile: mais comme elle est appuyée d'une très ancienne tradition des Eglises d'Orient, du récit d'Auteurs d'une très-considerable autorité, de l'approbation des Conciles, & du témoignage des Papes, il semble qu'on n'en puisse pas douter. Adrien premier, qui est l'un de ces Papes, n'a pu souffrir qu'on ne reçût point cette circonstance de la vie de notre Seigneur, quoiqu'elle ne soit pas marquée dans l'Evangile, & a voulu qu'on la mît au nombre des merveilles de Jesus-Christ, que les Evangelistes se sont abstenus d'écrire pour ne point passer les bornes de l'Abregé qu'ils se proposoient de donner la vie de ce Sauveur.

Eusebe. hist. l. 1. c. 13.

Ce Roi d'Edesse qu'Eusebe témoigne avoir écrit à notre Seigneur pour le supplier instamment de le venir voir & de le venir guérir d'une maladie à laquelle tous les remedes humains avoient été inutiles, voyant par la réponse qu'il en re-

çut

'il ne pouvoit esperer cette grace;
e consoler de cette privation, lui
a un Peintre, le priant de lui laisser
on portrait. Notre Seigneur s'ac-
odant au desir de ce Prince, &
it le préparer à la foi par un témoi-
particulier de sa charité & de son
', consentit à cette demande. Mais
ie ce Peintre voulut commencer
ortrait, son visage lui parut envi-
d'une si éclatante lumiere, qu'il
t impossible de le regarder fixe-
& d'executer son dessein. En mê-
ems Jesus-Christ prit lui même
oile où il imprima parfaitement sa
iblance en la mettant sur son vi-
, & il envoya ce portrait miracu-
à ce Roi, lui écrivant en ces ter-
Puisque vous desirez de voir mon "
, je vous envoye mon portrait que "
moi même imprimé sur une toile, "
e satisfaire en quelque sorte à vo- "
esir. Le Pape Adrien premier rap- "
cette Lettre dans le même endroit
e viens de vous citer, & qui est in-
dans la cinquiéme session du se-
Concile de Nicée.
icephore dit au même endroit où il
orte cette Histoire du Roi d'Edesse,
n Prince de Perse ayant eu la mê-
lévotion d'avoir un portrait de no-

tre Seigneur, lui envoya un ex
Peintre auquel ce Sauveur permit
peindre, & de porter à ce Prin
tableau. On garde précieusemen
l'Eglise du Vatican cette autre saint
ge que les Auteurs disent avoir é
primée par notre Seigneur sur un
comme il alloit au calvaire, &
appelle communément la Veroni

Puisque notre Seigneur a été
exemple dans tout le cours de sa v
qu'il a permis que cette circonstan
son portrait envoyé au Roi d'E
qui n'a point été écrite par les Ev
listes, ait été si soigneusement rema
dans l'histoire de l'Eglise, & dans
tiéme Concile géneral à l'occasi
culte des Images, ne pourroit-
sembler que ce récit justifie ass
personnes de pieté qui laisseroien
leur portrait? Mais il est aisé de r
noître, que cette conduite de notr
gneur est du rang de ces actions
culeuses qui doivent être plutôt adr
qu'on ne doit entreprendre de le
ter, non seulement dans la circonsta
cette impression de son visage qui ne
voit être que l'effet d'une puissance d
mais encore dans la circonstance de
voi du portrait. Car il est clair par la
de l'histoire, que notre Seigneur
rendit au desir qu'avoit le Roi d'E

e voir, ou du-moins d'avoir son por-
:, que pour le porter à se convertir,
our imprimer en lui & au fond de son
ır son image invisible & spirituelle. Il
commoda à l'imperfection & à la foi-
se de ce Prince qui n'avoit recours
que pour la guérison de son corps, &
n'ayant pas encore une foi véritable &
ere, n'étoit pas en état de croire qu'il
ût guérir de loin. Notre Seigneur le
osa par cette condescendance à rece-
:, comme le rapporte Eusebe, un de
disciples qu'il lui avoit promis de lui
oyer pour le guérir après qu'il seroit
ıté au ciel, & par lequel il avoit des-
de le faire instruire avec tous ses su-
des verités chrétiennes. Ce ne fut
c pas pour l'arrêter à la satisfaction
arfaite de contempler son portrait,
l le lui voulut bien envoyer; mais
r son salut, & pour se faire connoître
imer par lui selon l'esprit, & s'acqui-
vers ce Prince de son ministere de
veur d'une maniere qui lui fît davan-
paroître sa bonté. Ainsi l'usage &
rofit que nous devons faire de cet
nple, n'est pas de vouloir bien don-
aux personnes qui nous aiment &
nous aimons, des marques de no-
ımitié par des portraits qui leur soient
moyens de penser souvent à nous,

mais d'être zelés à faire connoîtr
faire aimer Jesus Christ. Ce n'est p
doute en voulant que l'on nous con
& que l'on nous aime, comme le
Dieu a voulu que l'on le conside
que l'on l'aimât, que nous devon
proposer de l'imiter. Cette sorte
tation seroit de la qualité de celle
saint Augustin appelle criminelles
ordonnées, & ne pourroit être
excés d'amour-propre & de vanité
Etant obligés de nous regarder
me des enfans d'Adam & comme d
cheurs, nous devons avoir beauco
répugnance à entretenir le souve
l'image de notre personne dans l
tres, puisque cette image ne saur
elle-même donner des impressio
grace & de sainteté. L'Apôtre éto
cupé avec une continuelle ferveur
mer dans les ames la ressemblan
l'image vivante de J. C. & il assu
fidelles dans lesquels il formoit ave
d'assiduité & de travail cette ima
vine par son ministere, qu'il souf
pour eux des douleurs semblables à
de l'enfantement, jusqu'à ce que cet
semblance fût parfaitement achevé
leur cœur. Celui qui vivoit dans ce

Gal. 4. 19.

à leur original & à leur modelle,
ouvoit guere avoir la pensée d'im-
ner en elles l'idée de sa personne; &
ant qu'elles l'oubliassent pour Jesus-
st, & qu'elles ne regardassent que
auveur dans le secours qu'il leur
noit pour le leur faire connoî-
& aimer, il devoit être sans doute
éloigné de vouloir être consideré
maniere qu'on le peut être par un
rait.

a veuve, dit cet Apôtre, *qui est vrai-*
veuve & desolée, n'espere qu'en Dieu,
erfevere le jour & la nuit dans la priere.
dant qu'on est dans cet état de gé-
ement & de désolation devant Dieu,
ans cette perpetuelle disposition de
re, on ne veut regarder que Dieu,
n ne veut être regardé que de lui
C'étoit dans ce dégagement & cette
si cachée au monde, & ce desir de
oint voir & de n'être point vûes que
ient les saintes femmes, les saintes
& les saintes veuves dans les pre-
rs siecles de l'Eglise & dans la pre-
re pureté du Christianisme. Les Au-
s Ecclesiastiques & les saints Peres
regardé comme un commandement
étoit fait à toutes les personnes de
sexe, de tenir toujours leur visage ca-
, ce que l'Apôtre dit en la premiere

1. Tim. 5. 5.

1. Cor. 11. 10. Epitre aux Corinthiens, *que la femme doit porter sur sa tête à cause des Anges, la marque de la puissance que l'homme a sur elle.* Cette marque de l'inferiorité & de la sujetion de la femme à l'égard de l'homme est prise par tous les Interpretes pour un voile dont elle doit couvrir son visage: en sorte que ce voile doit signifier tout ensemble son humilité & sa pudeur. Les filles, les femmes & les veuves qui vivoient dans la pieté étoient si soigneuses en ces premiers tems de se tenir ainsi toujours voilées, qu'elles auroient regardé selon le témoignage de saint Jerôme, comme une injure insigne faite à leur pudeur, si on les avoit voulu obliger d'être sans voile. Ce même Pere dit, qu'elles avoient le visage si couvert quand elles alloient dehors, qu'à peine elles voyoient autant de jour qu'elles en avoient besoin pour se conduire; & Tertulien representant comme les personnes de ce sexe doivent desirer de n'être regardées que de Dieu seul, & les exhortant au continuel usage du voile, dit que les femmes payennes de l'Arabie condanneroient les femmes chrétiennes par le soin qu'elles avoient de tenir leur visage caché. Il s'est trouvé des femmes dont la pudeur a été si héroïque & dont le zele à détourner les hommes de les ai-

De virginib. vel. c. 16.

:r a été si fort, qu'elles se sont por-
s jusqu'à se défigurer le visage & à
:racher même les yeux pour faire hor-
ır à ceux à qui elles avoient donné de
nour.

Pensez-vous que ces saintes person-
; des premiers tems, qui étoient si soi-
:uses de tenir leur visage caché, & que
autres qui vouloient paroître hideuses
:ux à qui elles avoient paru si aima-
s, & qui se plaisoient à guérir la pas-
ı dont elles étoient l'objet par cette
ɔrmité volontaire, eussent voulu don-
leur portrait à qui que ce fût, avant
: de s'être ainsi changées? Et ne peut-
pas conclure par une consequence
z naturelle, que les femmes qui ont
soigneuses de se cacher, & qui ont
ant d'aversion d'arrêter les yeux des
n nes, auroient été extremement éloi-
es de se faire peindre le visage tout
ɔuvert, puisqu'il auroit été contre la
destie & la retenue qu'elles obser-
:nt avec tant de rigueur, d'exposer
visage fixement, & à plusieurs repri-
ıux yeux d'un homme pour se faire
ıdre, & qu'il auroit été encore tout à
contre la même modestie qu'elles pra-
oient, de vouloir demeurer expo-
aux yeux de toutes sortes de person-
dans leurs portraits? Cela auroit été

ſans doute tout à fait contraire au deſſein pour lequel elles ſe tenoient ſi ſoigneuſement voilées.

On dira peut-être que les perſonnes en qui la nature n'a point mis ces charmes qui ſont ſi dangereux, ou en qui les années les ont effacés, n'ont point ſujet d'être dans la crainte de ſe faire voir, comme ont été ces femmes héroïques dont l'hiſtoire, nous rapportent les exemples. Mais outre que cette pratique d'être voilées étoit en uſage univerſellement parmi les femmes pour tous les âges & toutes les conditions, ſans qu'on eût égard ſi elles étoient plus ou moins belles : n'eſt-il pas vrai que nulle femme ne ſouffriroit jamais qu'on fiſt ſon portrait, ſi elle croyoit avoir quelque choſe non ſeulement de difforme, mais de deſagréable à la vûe ? Et il ne ſuffit pas de n'avoir point envie de ſe faire peindre comme belle, il ſeroit encore à deſirer pour une plus exacte perfection, qu'on fût réſoluë de ne ſe faire jamais peindre, puiſque l'on eſt femme, puiſque l'on eſt fille d'Adam : & que l'inſtinct naturel & propre du fidele eſt que l'amour total que l'on doit à Dieu, & auquel on doit ſolliciter de porter les autres autant qu'on le peut, doit nous faire deſirer que l'on ne ſoit occupé que de lui ſeul, & que l'on ne penſe point à nous

n la maniere humaine & défectueuse
que les tableaux y peuvent faire pen-
er ; au lieu de consentir à perpetuer
a representation de notre visage, & de
ous vouloir faire vivre dans un tableau
n un tems où ce visage a peut-être
léja recu de grandes impressions de
otre mortalité, & sera peut-être bien-
ôt rongé des vers ? Mais en quelque jeu-
esse, & en quelque santé que l'on puisse
tre quand on se fait peindre, on est as-
uré que le visage sera dans la terre en
n état de corruption & d'horreur pen-
lant qu'il paroîtra vivant & sain dans un
ableau. L'amour-propre qui est inge-
ieux à flater, à séduire, & à inspirer de
nénager les moindres avantages soit ef-
ectifs, soit imaginaires, peut faire penser
u'on mérite bien d'être considerée &
'être peinte, ou à cause des restes & des
aces de ce que l'on a été, ou de ce que
on est encore, ou à cause d'autres qua-
tés qui peuvent récompenser en quel-
ue sorte le défaut de la beauté, & qu'un
ertain caractere de bonté, d'honnêteté,
le douceur, de modestie de prudence, de
on esprit qui se peut montrer sur le visa-
ge, mérite bien d'arrêter les yeux, & peut
enir lieu de ces graces & de cet éclat
ui ne sont que comme une fleur qui
ouvant bien plus aisément se ternir & se

passer, & pouvant d'ailleurs faire de mauvais effets, sont en quelque sorte moins estimables que ces autres qualités qui ne sont pas sujetes à un semblable déchet ni à un semblable péril de nuire à personne, & qui viennent de l'esprit, quoiqu'elles paroissent sur le visage.

Il faut donc en ces rencontres faire une attention sérieuse sur cette malignité de se vouloir faire considerer & de se vouloir perpetuer en quelque sorte dans un tableau, de laquelle il est difficile de se défendre quand on se fait peindre. L'amour propre dit dans le cœur : Après que je serai morte ce tableau demeurera dans un cabinet. Il sera cher aux personnes qui ont desiré l'avoir, & à ceux à qui ils le laisseront, & les fera penser à moi, comme si j'étois encore moi même devant leurs yeux. Ces réflexions suscitées par cet amour de soi-même vous paroissent-elles bien conformes à cette pureté de l'amour de Dieu dont nous devons embrasser les maximes & les regles, aux sentimens de cet homme interieur & nouveau selon lequel & dans lequel seul les personnes qui sont bien à Dieu doivent être regardées & connues, & qui seul doit faire la satisfaction & la gloire qu'elles recherchent ?

N'en faut-il pas toujours revenir à cette

importante verité : Que nous devons faire très-peu de cas de la forme exterieure & corruptible où est présentement notre corps, & qui doit être tout-à-fait changée par la gloire de la Resurrection? Nous ne nous verrons point dans le ciel en cet état, qui selon l'Apôtre est animal & terrestre, mais dans un état où notre corps même, comme il le témoigne, sera incorruptible & comme spirituel : de sorte que nous serons présens les uns autres d'une maniere toute differente de celle que nous nous voyons maintenant ; ainsi nous ne penserons plus à cette forme exterieure qui sera détruite, & à laquelle doit succeder une autre forme glorieuse & immuable qui fera que nous ne penserons non plus à ce premier état de corruption & de mort que s'il n'avoit jamais été ; & les personnes vraiment spirituelles, qui selon l'Apôtre, vivent déja dans le ciel, & qui le regardent comme leur patrie & comme en étant déja les vrais citoyens, ainsi que ce même Apôtre veut que tous les vrais Chrétiens le fassent ; commencent par avance à ne se plus regarder & à ne vouloir plus être regardées selon cette forme exterieure qui passe & périt à chaque moment. Elles imitent la disposition de ce grand Apôtre, qui nous témoigne qu'il ne consideroit

1. Cor. 15. 44. & suiv.

Ephes. 2. 19.

plus les choses qui n'étoient que les objets des yeux du corps, mais seulement celles qui étoient les objets des yeux de l'ame. Nous ne regardons point, dit-il, les choses que l'on voit, mais les choses que l'on ne voit pas, parceque les choses que l'on voit sont sujettes à périr avec le tems, mais que celles que l'on ne voit point doivent durer éternellement. Ces personnes qui sont pleines de l'esprit du Christianisme tâchent de suivre l'exhortation que nous fait ce divin Apôtre, *de ne plus vivre pour nous-mêmes, mais pour celui qui est mort & ressuscité pour nous*. Ce dessein leur fait desirer que nulle autre vie ne soit considerée & ne soit aimée en elles, que celle qu'elles ont en Jesus Christ & par J.C. Elles savent que c'est se tromper que de s'estimer être quelque chose selon cette vie du corps & selon cette image d'Adam qu'elles ont en elles; & par cette connoissance dont leur cœur est éclairé, elles souhaitent d'être oubliées selon cette vie & cette image terrestre, & qu'on ne les regarde plus que par la vie & l'image de Jesus-Christ qui doit paroître dans toutes leurs actions. Elles sont persuadées que selon les maximes de l'Evangile, l'on ne doit plus être consideré que par cette vie & cette ressemblance de J. C. qui se doit

2. Cor. 4. 18. 19.

2. Cor. 5. 15.

: remarquer dans toute la conduite
Chrétiens. C'étoit par ce dégagement
ar cet esprit qui est l'ame de notre Re-
on, que l'Apôtre s'expliquant de tou-
ibondance de son cœur, ne craignoit
it de dire : *Nous ne connoissons plus* 2. Cor. 5. 16.
nne selon la chair, non pas même Jesus-
st ; ce qui signifie: Nous ne nous ar-
ns plus à considerer l'état sensible &
tel où nous sommes sur la terre. Nous
: regardons pas même en Jesus-Christ
ous ne voulons plus considerer en lui
n ses membres, que cet état incor-
ible, immortel & spirituel où il est
é par sa Résurrection glorieuse, &
t il répand dès la vie présente l'es-
& la vertu dans ses é üs. Si ceux
eurent la dévotion de demander à
e Seigneur son portrait avoient été
i spirituels que l'étoit ce grand A ô-
& qu'il veut que le soient toutes les
onnes qui sont régenerées & qui
nt en ce Sauveur, c'est à-dire, tous
Chrétiens, on ne doit pas douter qu'ils
issent été plus fortement appliqués à
rimer selon l'esprit l'image de Jesus-
ist dans leur cœur, qu'à lui demander
portrait: & c'est ce que notre Seigneur
assez entendre au Roi d'Edesse dans
e lettre rapportée par Eusebe, & que
Auteur dit avoir été tirée des Archi-

ves des Eglises de Syrie, & veut qu'on
» reçoive comme véritable. Vous êtes heu-
» reux, dit notre Seigneur à ce Prince, d'a-
» voir cru en moi sans m'avoir vu : car il est
» écrit de moi : Que ceux qui m'auront vu
» ne croiront point en moi, afin que ceux
» qui ne m'auront point vu croyent en moi,
» & qu'ils obtiennent la vie par le mérite
» de leur foi.

Si donc la vraie charité des Chrétiens, soit les uns vers les autres, soit vers Jesus-Christ, doit être si spirituelle, & si dégagée de toutes les formes exterieures du corps, & de tout ce qui est l'objet des sens, que l'on ne soit occupé que de cet homme interieur & nouveau qui se doit fortifier & renouveler de jour en jour dans nos ames : ne doit-on pas avoir peu d'affection pour ces portraits qui ne peuvent répresenter que cette forme de l'homme exterieur & charnel qui ne durera point, & qui, comme dit l'Apôtre, tend toujours à sa destruction ? Ne doit-on point craindre les mouvemens de l'amour-propre, en voulant être consideré des personnes à qui l'on est cher par cette forme exterieure, selon laquelle nous sommes enfans d'Adam, au lieu de se contenter d'en être consideré par cette forme invisible & cachée, selon laquelle nous sommes enfans de Dieu, & les images vivantes de Jesus-Christ ?

Si notre Seigneur avoit fait grand cas de cette dévotion d'avoir son portrait, & avoit regardé les peintures que l'on pouvoit avoir de son visage, comme un parfait moyen de sanctifier les ames, & de témoigner aux hommes sa charité, & n'avoit pas plutôt voulu leur laisser mettre en oubli la vraie ressemblance de ce visage sous lequel il paroissoit comme un autre homme, & conversoit familierement avec les hommes en cachant sa divinité: sans doute il auroit bien su répandre & conserver dans toutes les Eglises du monde, ou de très fidelles copies de ce portrait qu'il envoya au Roi d'Edesse, ou un fort grand nombre d'autres excellens originaux qu'il auroit fait tirer sur son visage même. Mais puisqu'il a voulu que ce portrait miraculeux n'ait point été conservé, ou soit demeuré comme inconnu au lieu où il est, & que nous n'en voyons point qu'on soit parfaitement assuré être celui de son visage, & que s'il en reste quelques traces dans les saints Suaires & dans la sainte Veronique, elles ne sont pas assez fortes, ni assez marquées pour que l'on en puisse nettement distinguer les traits, & qu'on en puisse faire de bonnes copies: Ne nous a-t-il pas fait assez voir par-là qu'il n'a eu si peu de soin de nous conserver son portrait, qu'afin de

nous faire pratiquer ce que S. Paul a pratiqué si saintement envers lui, & de nous confirmer dans l'amour de cette verité qu'il a dite à l'Apôtre saint Thomas: *Bienheureux ceux qui ne m'ont point vu, & qui ont cru en moi*? N'a-t-il pas voulu nous enseigner par cette conduite que ne se faisant point connoître à nous selon la chair, c'est-à-dire, selon la forme exterieure qu'il a eue pendant qu'il a vêcu sur la terre, & nous privant de la consolation d'avoir le portrait de cette forme exterieure qu'il a daigné prendre pour notre salut, il veut que nous soyions uniquement appliqués à considerer, à estimer, à desirer, à graver au fond de notre ame cette image invisible & spirituelle selon laquelle nous devons de plus en plus lui ressembler & nous rendre conformes à lui? Que personne de vous, dit saint Augustin, ne se laisse aller à dire: O que ceux qui ont reçu Jesus-Christ en leur maison, sont heureux! N'ayez point de douleur, ne vous plaignez point, ajoute ce Pere, d'être nés dans un tems où vous ne pouvez avoir le bonheur de voir Jesus-Christ en la forme visible de sa chair. Il ne vous a point ôté le mérite que vous auriez eu en le voyant, ni l'occasion de lui rendre les mêmes témoignages de votre amour que si vous aviez toujours son visage devant

Joan. 20. 29.

yeux, puiſqu'il veut que vous le re-
;diez en la perſonne des pauvres,& qu'il
lit, c'eſt à moi même que vous avez
ıdu les ſervices que vous avez rendu
x moindres des miens.
Mais ſi ce Sauveur a fait ſi peu de cas
ſon portrait, s'il a eu ſi peu de ſoin de
:onſerver parmi les hommes, s'il a vou-
nous faire regarder comme une im-
rfection l'attachement que nous au-
ıns pu avoir à la forme viſible en la-
ıelle il a été vu dans la Judée : s'il en a
ıulu priver ſes diſciples pour les rendre
pables de recevoir ſon eſprit : combien
mmés-nous obligés de faire peu de cas
: nos portraits, de ſouhaiter que les au-
:s les mépriſent avec nous, & d'avoir
s uns vers les autres une amitié ſi dé-
ıgée des choſes ſenſibles & ſi chrétien-
: , que nous ne nous regardions plus
ıtuellement que comme Jeſus-Chriſt
:ut être lui-même regardé par nous ?
Tout ce que je viens de vous repre-
nter, Monſieur, ne doit-il pas faire aſ-
:z conclure que les perſonnes de qui l'on
ɔuhaite le portrait, font fort bien de ne
ouloir point favoriſer ce deſir, & qu'ils
oivent plutôt détacher d'eux-mêmes, au-
ınt qu'ils le peuvent, les perſonnes de
ıui ils ſont aimés ſelon l'état exterieur de
ı vie ? Si ces perſonnes ont une affec-

tion bien raisonnable & bien chrétienne; elles se doivent rendre à la répugnance qu'on leur témoigne là-dessus. Elles en doivent être trés-édifiées, & doivent se contenter qu'on leur laisse vivement empreinte dans le cœur l'image des bons exemples qu'on leur a donnés. C'est par cette image du mérite & de la vertu que l'on doit principalement vivre dans la mémoire & dans le cœur des personnes dont on est aimé. Les vertus chrétiennes qu'on a pratiquées, & par lesquelles on a été distingué des personnes qui vivent selon le monde, doivent être regardées comme les lineamens & les traits de l'ame, & comme un caractere particulier dont les personnes qui nous connoissent doivent conserver l'idée dans leur esprit. C'est un portrait que rien ne sauroit effacer, & auquel le tems ne doit apporter aucun détriment, comme il en apporte aux peintures materielles. C'est en cette maniere que les personnes parfaitement chrétiennes doivent se contenter d'être peintes; & la charité de Jesus-Christ doit faire cette peinture ineffaçablement dans le cœur des personnes qu'elles aiment, & à qui elles sont cheres. C'est cette impression interieure & spirituelle qui est leur vrai portrait, puisqu'elle répresente ce qu'elles sont véritablement devant Dieu;

que ce n'eſt rien que ce que l'on eſt ſe-
n les ſens. On doit être bien aiſe d'être
facé de la mémoire des perſonnes qui ne
nt pas capables de ces ſentimens, & qui
nt trop attachées à nous regarder ſelon
et être corruptible qui nous doit déplai-
e: que nous devons conſiderer, ſelon
Apôtre, comme un aſſujettiſſement hu-
iliant, & comme une ſervitude fâcheu-
e, & dont, ſelon le même Apôtre, nous
evons ſouhaiter, en gémiſſant & en ſou-
frant, d'être délivrés, afin de participer
la liberté & à la gloire des enfans de
Dieu. Il faut que nous aiyons répugnance
à nous conſiderer les uns les autres ſelon
ce corps de corruption & de mort, & que
nous devenions capables de ne nous plus
conſiderer que ſelon l'eſprit de vie & d'im-
mortalité qui nous doit rendre les images
& les portraits vivans de Jeſus-Chriſt mê-
me, & qui par une conformité récipro-
que doit encore nous rendre les images
les uns des autres.

Rom. 8. 22. 23.

Vous jugerez aiſément par mon diſ-
cours combien j'applaudis au ſentiment
ſi noble & ſi pur de la Dame que vous me
nommez dans votre lettre. Elle croit,
dites-vous, Monſieur, en parlant de la fa-
cilité qu'on peut avoir à ſe faire peindre,
que c'eſt une choſe qui n'a pas aſſez de
proportion avec les principes de la Reli-

tion bien raisonnable & bien chrétienne, elles se doivent rendre à la répugnance qu'on leur témoigne là-dessus. Elles en doivent être trés-édifiées, & doivent se contenter qu'on leur laisse vivement empreinte dans le cœur l'image des bons exemples qu'on leur a donnés. C'est par cette image du mérite & de la vertu que l'on doit principalement vivre dans la mémoire & dans le cœur des personnes dont on est aimé. Les vertus chrétiennes qu'on a pratiquées, & par lesquelles on a été distingué des personnes qui vivent selon le monde, doivent être regardées comme les lineamens & les traits de l'ame, & comme un caractere particulier dont les personnes qui nous connoissent doivent conserver l'idée dans leur esprit. C'est un portrait que rien ne sauroit effacer, & auquel le tems ne doit apporter aucun détriment, comme il en apporte aux peintures materielles. C'est en cette maniere que les personnes parfaitement chrétiennes doivent se contenter d'être peintes; & la charité de Jesus-Christ doit faire cette peinture ineffaçablement dans le cœur des personnes qu'elles aiment, & à qui elles sont cheres. C'est cette impression interieure & spirituelle qui est leur vrai portrait, puisqu'elle répresente ce qu'elles sont véritablement devant Dieu

ne ce n'eſt rien que ce que l'on eſt ſe-
les ſens. On doit être bien aiſe d'être
é de la mémoire des perſonnes qui ne
pas capables de ces ſentimens, & qui
trop attachées à nous regarder ſelon
être corruptible qui nous doit déplai-
que nous devons conſiderer, ſelon
ôtre, comme un aſſujettiſſement hu-
ant, & comme une ſervitude fâcheu-
& dont, ſelon le même Apôtre, nous
ons ſouhaiter, en gémiſſant & en ſou-
nt, d'être délivrés, afin de participer
liberté & à la gloire des enfans de
u. Il faut que nous aiyons répugnance
ous conſiderer les uns les autres ſelon
corps de corruption & de mort, & que
s devenions capables de ne nous plus
ſiderer que ſelon l'eſprit de vie & d'im-
rtalité qui nous doit rendre les images
s portraits vivans de Jeſus-Chriſt mê-
, & qui par une conformité récipro-
doit encore nous rendre les images
uns des autres.

Rom. 8. 22. 23.

Vous jugerez aiſément par mon diſ-
rs combien j'applaudis au ſentiment
oble & ſi pur de la Dame que vous me
nmez dans votre lettre. Elle croit,
s-vous, Monſieur, en parlant de la fa-
é qu'on peut avoir à ſe faire peindre,
c'eſt une choſe qui n'a pas aſſez de
portion avec les principes de la Reli-

" gion chrétienne, qui nous obligeant à n'ai-
" mer que Dieu, semble nous obliger à dé-
" truire dans la pensée des autres comme
" dans la nôtre, tout ce qui n'est point Dieu,
" & à ne vouloir point occuper nous mê-
" mes la moindre action d'une créature qui
" doit être toute à Dieu. Si les autres senti-
" mens de cette Dame se trouvent propor-
" tionnés à ceux-là, elle a certainement une
" très solide & très-haute pieté.

Quant aux exemples que vous m'alleguez par lesquels il sembleroit qu'on pourroit justifier la facilité qu'on auroit à se laisser peindre, je doute que l'on soit bien assuré de la maniere avec laquelle on a eu le portrait de ces illustres personnes. On sait qu'on a des portraits de quelques autres Personnes eminentes par leur sainteté. Mais on sait aussi qu'on leur a comme dérobé leurs portraits par adresse, en les faisant peindre sans qu'ils le sussent, & que leurs plus intimes amis n'ont jamais pu sur cela obtenir leur consentement. Et je croirois assez que ce n'a été qu'en cette maniere qu'on a eu ceux des Personnes dont vous me parlez : vous déclarant neanmoins que je ne voudrois pas avoir la hardiesse de les blâmer, s'ils s'étoient rendus sur ce sujet à l'empressement de leurs amis, & que l'estime singuliere que je fais de leur mérite, & de

a droiture de leur cœur, me fourniroit bondamment de quoi les défendre.

LETTRE XCIV.

Qu'il ne faut point aimer les jugemens précipités, quoiqu'ils nous soient favorables.

A MAD...

JE n'ai nul dessein, M... de vous mettre de mon parti, & j'approuve tout à fait la conduite que vous gardez, qui est de n'en prendre point. Je n'aime point du tout ceux qui me sont favorables sans connoissance, parceque je ne dois pas aimer qu'ils agissent témerairement. Or ce seroit sans doute juger témerairement à vous, si vous vous déclariez pour moi, étant aussi peu instruite que vous le pouvez être. Pourquoi donc, me direz vous, m'avez-vous dit quelquefois dans les lettres diverses choses qui tendoient à me faire croire que vous aviez raison, & que les autres avoient tort ? Je m'en vas vous satisfaire sur ce point. Je n'ai pas de preuves bien certaines que ceux qui sont interessés dans cette affaire, gardent une retenue fort exacte, & qu'il ne leur échappe quelquefois d'accuser les gens d'interêts & d'autres motifs assez bas. Or ces mots que j'ai

mélés quelquefois dans mes lettres tendoient uniquement, non à vous faire juger en ma faveur, mais à vous empêcher d'en juger, en vous faisant regarder cette affaire comme embarrassée, les uns disant d'une maniere, & les autres d'une autre. Quand vous serez dans ce poste-là, je n'essayerai jamais de vous en tirer.

Lettre XCV.

Sur une personne affligée d'une maladie extraordinaire, qui paroît être une véritable possession ou obsession du démon.

A un Ami.

Je fais tellement, Monsieur, ce que vous voulez pour tâcher de pratiquer cette parole de l'Apôtre *subjecti invicem*, que je prétens que c'est à vous à en répondre devant Dieu, & à examiner d'autant plus ce que je pense à vous dire, que je suis dans la résolution de ne l'examiner point, écrivant simplement ce qui m'est venu, ou ce qui me viendra dans la pensée, & me reposant sur votre discernement de l'usage qu'il en faudra faire.

Eph. 5. 21.

Il faut avouer qu'à ne consulter que l'imagination & les sens, il n'y a guere de croix plus pésante que celle dont Dieu a

permis que N. fût affligée. Mais la premiere chose dont elle doit être persuadée pour trouver dans son état les consolations dont elle a besoin, est que l'imagination & les sens sont de fort mauvais juges des biens & des maux : qu'ils nous représentent souvent comme heureux ceux qui sont très-malheureux, & comme malheureux ceux qui sont heureux ; & qu'ainsi pour juger sainement des uns & des autres il faut consulter la lumiere de la verité qui nous est découverte par la foi.

Or pour peu que nous ouvrions les yeux à cette lumiere, elle nous fera voir dans le monde un autre mal si terrible, qu'aucun esprit n'en sauroit comprendre la grandeur. C'est l'état du peché mortel qui est toujours joint à la domination du démon, non sur l'imagination & sur le corps, mais sur l'ame même par laquelle il devient le principe de ses actions ; il la remue, il l'agite comme il veut ; il la précipite en mille pechés, il assouvit pleinement sa rage sur elle, & la traite comme un vil animal dont il dispose, & qui lui sert de jouet.

Le ciel, la terre, l'enfer conspirent également à la perte de cette ame malheureuse : le ciel l'abandonne par justice, la terre lui fournit la matiere de ses crimes,

les démons la poussent à les commettre ; pour lui faire mériter de nouveaux supplices : & ce qui fait le comble de son malheur, c'est que ce mal si horrible & si incomprehensible où elle est plongée, est entierement imperceptible à l'imagination & au sens. Le demon qui réside au fond de l'ame ne donne aucun signe de sa présence, & il remplit souvent au contraire les sens & la surface de l'ame de faux plaisirs & de fausses joies.

Cependant ce qui est encore plus terrible, cet état si funeste a été & est encore l'état de la plupart des hommes. Le démon a regné librement quatre mille ans durant dans toute la terre, à l'exception d'un très-petit nombre de gens que Dieu éclairoit par une lumiere extraordinaire, & il regne encore non seulement sur les infideles & les heretiques, mais aussi sur tous les mauvais Catholiques dont le nombre est infiniment plus grand que celui des bons.

La grandeur incomprehensible de ce mal fait qu'il devient la regle & la mesure de tous les autres, & que l'on ne doit juger les hommes ou heureux ou malheureux qu'à proportion que leur état les met plus en danger de tomber dans celui là. C'est donc aussi par-là que N. doit juger du sien, & elle n'y doit considerer

autre

autre chose, sinon s'il est nécessairement lié avec celui-là, & s'il en est une marque.

Aussi le démon qui ne tend qu'à se rendre maître de son ame, & qui se soucie fort peu du pouvoir que Dieu lui laisse sur son imagination & sur son corps, voudroit lui faire prendre les maux qu'il lui fait, & les objets qu'il lui présente, comme des signes de l'abandonnement de Dieu, & de sa disgrace; & il lui met souvent dans l'esprit que Dieu ne sauroit regarder avec amour une créature qui est dans l'état où elle est, & sur laquelle il permet que le démon exerce tant de violence.

Mais pour rendre inutiles ces artifices de son ennemi, elle n'a qu'à recourir encore à cette même lumiere, & à graver profondément cette verité dans son esprit: que comme il n'y a que la foi qui nous fasse connoître l'état du peché, ce n'est aussi que de la foi que nous en devons apprendre les marques, & non point de nos imaginations.

Or tant s'en faut qu'elle nous apprenne que les véxations que Dieu permet que les démons exercent sur les corps, & ces impressions qu'ils font sur l'imagination, soient des marques qu'ils sont maîtres des ames; qu'elle nous apprend formellement

le contraire, puisque la tradition de l'Eglise fait voir que Dieu a souvent permis que le démon exerçât toutes ces vexations sur les corps d'enfans baptisés qui étoient certainement le temple du Saint-Esprit, & l'objet de sa complaisance & de son amour.

Ce seul exemple fait voir clairement que l'innocence & l'état de grace ne sont nullement ncompatibles avec ces vexations, & il nous montre en même-tems qu'il ne faut pas prétendre en pénetrer les raisons, comme N. fait quelquefois en demandant quel est le dessein de Dieu sur elle & pourquoi il l'a choisie entre tant de personnes, pour l'affliger d'un mal si étrange. Car on pourra demander de même pourquoi de tant d'enfans qui sont également son temple, qu'il regarde comme étant à lui, & qu'il destine pour le ciel, il permet que quelques-uns soient possedés dans leur corps par le démon. Ainsi comme il n'y a point d'autre réponse à faire à l'égard de ces enfans, sinon que Dieu ne veut pas que nous sachions en cette vie les raisons de ce choix, mais qu'il suffit que nous nous soiyons assurés par la foi, qu'il est juste; & que ces enfans méritent cette peine temporelle comme enfans d'Adam, même après la rémission du peché. De même N. se doit contenter de savoir

: mérite aussi l'état où elle est, &
peché originel, & par les pechés
: a commis depuis, & par le peu
;e qu'elle a fait des graces de Dieu,
: est encore infiniment redevable à
ericorde, de ce qu'il n'abandonne
n ame au démon, qu'il la soutient
:s graces, & par la volonté d'être à
, qu'il lui conserve au fond du cœur,
ostant le trouble de son imagination,
t qu'elle évite d'aller plus avant, &
:ésister au démon qui la voudroit
: par la tristesse, & le desespoir, elle
'appliquer à considerer dans son état
: tout ce qui l'y peut consoler, en lui
ınt des marques d'un regard favo-
de Dieu vers elle.

:omme on peut regarder cet état en
manieres : comme un mal par les
; de corps & d'esprit qu'elle souffre :
ıe une tentation par les suggestions
elle est attaquée, la prémiere réfle-
ıu'elle doit faire, est qu'il y a dans le
ıe & de beaucoup plus grans maux
ılus dangereuses tentations. Elle voit
oute assez que ses douleurs & les au-
eines corporelles qu'elle souffre, ne
as les plus grandes de celles que l'on
e en cette vie, & qu'il y a des mala-
ıui en causent de beaucoup plus vi-
: pour les tentations, cette seule con-

dition qu'elles viennent d'un ennemi qui se montre & qui paroît en qualité de tentateur, en diminue infiniment le danger, & en les rendant plus sensibles, les rend en même tems moins capables de surprendre l'ame.

Les grandes tentations sont celles dont on ne s'apperçoit point, qui se glissent dans l'ame d'une maniere si douce & si insensible, qu'elle s'y prête au-lieu d'y résister. Ce sont celles qui aveuglent premierement l'esprit, & qui s'emparent par-là de la volonté. Ce sont celles qui sont favorisées par la corruption secrette du cœur, par les interêts humains, & par les mauvais exemples du monde. Par exemple la tentation d'une femme qui vit à la Cour, qui ne voit que des objets agréables, & qui la tirent hors d'elle-même, que le monde flatte par tout ce qu'il a de plus charmant, est bien autre que celle de N. Et comme il seroit à souhaiter pour toutes ces femmes d'être en l'état où elle est, elle se doit tenir heureuse de n'être pas dans le leur.

Bien-loin que sa foi y soit attaquée, comme elle l'est souvent dans le monde par la conversation des libertins, elle y est tellement fortifiée qu'on peut dire qu'elle lui devient sensible, & que Dieu expose à ses sens ce qu'il n'expose qu'à la foi des au-

tes. Car le démon & sa rage contre les
hommes sont de grans objets de foi : Et
Ecriture nous les propose souvent pour
nous donner une terreur salutaire, & pour
nous exciter à la vigilance & à la tempe-
ance & au recours à Dieu. *Mes Freres*, dit
Apôtre S. Pierre, *soyez sobres & vigilans*,
arceque le démon votre adversaire rôde à l'en-
tour de vous, comme un lion rugissant qui ne
cherche qu'à vous dévorer. Et S. Paul, *revê-*
z vous; dit-il, *des armes de Dieu, afin de*
pouvoir demeurer fermes contre les embûches
u diable. Les autres chrétiens croyent les
érités, & ils les croyent souvent froide-
ent. Le diable est au-tour d'eux, & ils
e le craignent point ; & en ne le crai-
nant point, ils lui donnent plus d'entrée.
ais pour N. elle le voit, elle le sent, &
le ne sent pas seulement sa présence,
ais sa rage, sa fureur, sa malice, & tout
qui lui en peut donner de la crainte
de l'horreur.

1. Pet. 5. 8.

Ephes. 6. 11.

Comme tous les articles de la foi sont
s les uns aux autres, on peut dire que
foi de celui-là renferme en quelque
rte tous les autres. S'il y a un esprit mal-
eureux plein de rage contre les hom-
es, & qui ne songe qu'à les perdre, il
a un Dieu qui borne la puissance de
t esprit, il y a un enfer pour le punir,
y a un médiateur pour lui ravir ceux

qu'il tenoit assujettis, il y a une Eglise qui le surmonte, il y a une félicité dont il est déchu, & où il voudroit empêcher les hommes d'arriver. Ainsi N. se doit réjouir dans son mal même, d'éprouver sensiblement la verité de tout ce que l'Eglise enseigne, & d'être elle-même témoin de cette foi par laquelle elle espere son salut.

Qu'elle emprunte donc de cette foi qui n'est point attaquée, des armes pour soutenir, & son esperance & sa charité & les autres vertus que cet ennemi voudroit affoiblir; qu'elle ne demande point pourquoi Dieu permet qu'elle soit affligée par un mal si étrange, mais qu'elle consulte Dieu pour savoir ce qu'il veut qu'elle fasse dans un mal si étrange. Et il lui répondra qu'il veut qu'elle se fortifie par l'esperance de son secours, qu'elle se soumette à ses ordres, qu'elle les adore, qu'elle s'humilie, qu'elle pratique tous les moyens de tirer du profit de l'état si extraordinaire où Dieu la met.

Pourvu qu'elle ait cette résolution au fond du cœur, quelque tempête que le démon excite dans son imagination, elle a tout sujet de se consoler.

Les accidens qu'elle éprouve lui peuvent fournir de nouveaux moyens pour fortifier son esperance & sa confiance en

Dieu, qui l'aſſiſte viſiblement, & qui ſe ſert de la malice même de ſon ennemi, pour le confondre. Il paroît bien que la paſſion horrible qu'il a pour faire le mal, l'aveugle effectivement, & le fait agir ſans conduite, & dans cet eſprit de vertige qui lui eſt devenu ſi naturel depuis ſon peché; il ſe dit un ange de lumiere, & il montre lui-même qu'il ne l'eſt pas. Il veut perſuader que notre foi qui eſt toute notre force contre lui, n'a rien de certain, & il ſert lui-même malgré lui à en faire paroître la verité, non ſeulement par ſes tentations, mais en ſe faiſant voir. Il fait ſentir la fumée du feu qui le brûle, & il voudroit perſuader qu'il n'y a point d'enfer, lorſqu'on voit qu'il le porte avec lui-même.

Il veut faire croire à celle qu'il attaque que Dieu a de grans deſſeins ſur elle, & il détruit auſſi-tôt cette tentation par des penſées de blaſphême qu'il ne peut mettre qu'au dehors de ſon eſprit, & qui naiſſent uniquement de la malice du ſien. Ce miſerable veut ſe faire aimer à cette perſonne, & il la tourmente, comme ſi la crainte & la douleur étoient fort propres pour un tel deſſein. Il joue trop de perſonnages, ces perſonnages s'accordent trop mal.

Le rugissement de ce lion, com
l'ai déja dit, est bien plus dang
quand il se cache, & qu'on ne l'e
point rugir. Son grand avantage dans
guerre continuelle qu'il nous fait, e
tre invisible; il nous voit, & nous
voyons pas, & lorsque nous le crai
le moins, & que nous sommes le p
tisfaits de nous-mêmes, c'est lorsq
plus à craindre. Il nous fait incom
blement plus de mal quand il nous f
mer toutes nos aises & toutes nos co
dités. Il est bien plus proche de no
sées quand nous les aimons, & que
nous plaisons à les suivre. Il semble
qu'il renonce à son propre avantage
faisant voir & en rendant ses tentat
palpables, & qu'il a toujours tant d
de couvrir de nos propres inclinat

une telle forêt afin qu'il pût nous voler à son aise, & ne nous manquer point. Il est vrai qu'il y auroit du danger, mais ce ne seroit que pour le voleur qui seroit venu lui-même se faire prendre.

Si N. entre dans ces sentimens de la foi & de l'humilité chrétienne, elle ne prendra pas moins ce voleur de son ame lorsqu'il à l'impudence de se présenter devant elle pour se faire aimer.

Qu'elle ne craigne point la douleur que le monstre lui peut faire; car c'est par la douleur que nous le vainquons, comme c'est par la volupté qu'il nous surmonte. Ne se souvient-il plus des premiers siecles où s'abandonnant à sa rage pour tourmenter les fideles, il en a fait des Martyrs: Il a été vaincu une infinité de fois en faisant ce qu'il veut faire ici pour la vaincre. Il n'importe point qu'il nous tourmente ou par lui-même, ou par des bourreaux, pourvu que nous aiyons la même patience & la même soumission à l'ordre de Dieu, & que nous trouvions tout notre bonheur dans la verité que cet Apostat a abandonnée.

Il me semble aussi qu'on pourroit dire que comme il a perdu le droit qu'il avoit sur les coupables, en faisant mourir Jesus-Christ innocent, & que nous qui devions tant, nous sommes trouvés quit-

, quand il a fait payer son tribut à s-Christ qui ne devoit rien, en le nt mourir comme ceux que le pe- avoit rendus sujets à la mort : de même si N. a soin de faire un bon usage de la malice de son ennemi, Dieu lui fera perdre les droits qu'il s'étoit pu acquerir sur elle par cette vexation si injuste qu'il lui fait. Si elle veut, il est en danger de perdre p[illegible] n humilité ce qu'il a pu acquerir pa[illegible] orgueil ; car enfin il lui est permis de tenter l'ame, mais il ne lui est pas per[illegible]is de faire de telles violences. Il a des fleches de feu contre lesquelles l'Apôtre nous donne des armes, mais ce n'est pas p[illegible]ur brû[illegible]er les corps. On a donc occasion de croire qu'en voulant trop gagner, il perdra tout, & que Dieu ne lui a donné une puissance extraordinaire, qu'afin de lui faire perdre sa puissance ordinaire qu'il pouvoit avoir sur elle, à cause de ses infidelités, & du peu de zele qu'elle avoit peut-être pour s'avancer de plus en plus dans le service de Dieu. Les plus innocens ne donnent que trop de sujets de les punir, & c'est un miracle continuel de sa misericorde de souffrir des serviteurs qui souvent ont de la peine à souffrir de lui, & trouvent si souvent à redire à ce qu'il fait.

Ephes. 6. 6.

Pour ce qui est des remedes qu'on peut

opposer à un si grand mal, c'est au Medecin qui a soin de son ame à les ordonner en particulier, mais il n'est pas même nécessaire d'être Medecin de cette sorte pour voir en géneral ce qu'il seroit bon de faire. Par exemple quand ce malheureux lui recommande de ne dire à personne ce qu'il lui dira, n'est-ce pas une regle pour elle de faire tout le contraire, & de ne combattre contre ce Prince de la désobéissance que par les armes de l'obéissance. Si elle n'avoit personne pour obéir, je croi qu'elle feroit mieux d'obéir à un enfant, que d'être quelque tems sans obéir. La force de notre ennemi consiste dans notre volonté qu'il tâche de nous faire faire par toutes sortes de voies, parceque c'est une source de mort pour nous. Mais notre force consiste dans la volonté de Dieu, qui est l'unique source de notre salut, & que nous ne pouvons faire néanmoins qu'en renonçant à la nôtre.

Qu'elle obéisse donc toujours pour le vaincre toujours, & pour faire la volonté de Dieu, qui est toute sainte : qu'elle fuie de faire la sienne qui est toute corrompue, & qu'elle se plaise à faire davantage ce qui déplaira le plus à son ennemi.

Qu'elle se nourrisse des paroles de la verité, & qu'elle y trouve ses délices, de

respect & une grande dévotion pour la charité chrétienne qui est le royaume de Dieu, & le renversement de celui du démon. Qu'elle s'étudie à s'unir à tous les membres de Jesus-Christ qui doivent remplir tout son cœur & tout son esprit, mais qu'elle sache qu'elle ne pourra être unie aux membres de Jesus-Christ qui sont glorieux dans le ciel pour être assistée de leurs secours, qu'à proportion qu'elle aura soin de s'unir à tous les membres de Jesus-Christ qui sont sur la terre, en se tenant heureuse de rendre les moindres services aux moindres d'entre eux qui auroient besoin de son secours.

Qu'elle tâche de n'être jamais seule : la vûe de Jesus-Christ qu'on peut voir veritablement en voyant un de ses membres, peut être un bon remede contre la vûe affreuse de cet ennemi de notre salut. Il est difficile qu'il ait l'assurance de se faire voir à une personne qui a le bonheur de voir Jesus-Christ par la foi, parceque les ténebres ne peuvent subsister avec la lumiere.

Qu'elle ait toujours l'Evangile dans sa chambre, ou plutôt entre les mains, & qu'elle prie Dieu de le lui mettre dans le cœur ; car si elle l'y avoit, elle seroit guerie. Les premiers Chrétiens y recouroient dans toutes leurs nécessités, & il

lui suffit de le toucher avec la main pour faire entendre à Dieu qu'elle veut lui obéir malgré tout ce que son ennemi peint dans son imagination, & qu'il ne sauroit mettre dans son cœur.

Qu'elle écrive dans un papier les vœux de son Batême & sa renonciation au diable, & qu'elle porte toujours ce papier sur son cœur, afin que tous les battemens de son cœur soient des renouvellemens de ces vœux. Plusieurs personnes de grande pieté, & entr'autres Madame de Chantal ont pratiqué cette sainte invention, pour résister sans effort à ces pensées diaboliques, & pour confondre celui qui les mettoit malgré elles dans leur esprit.

L'eau-benite & les moindres ceremonies de l'Eglise sont de grans secours quand on les reçoit de la main de cette sainte mere, avec la même foi qu'elle nous les présente, & sur-tout les Reliques des Saints dont elle doit toujours porter quelques-unes sur soi, parcequ'elles sont terribles au diable, & qu'elles le confondent, en le faisant ressouvenir qu'il a été vaincu par ces Saints, & qu'il sera jugé par eux.

Sur-tout qu'elle se souvienne que son mal ayant commencé par une tristesse déraisonnable, elle n'y peut apporter de meilleur remede que la joie du S. Esprit,

ivant le conseil de l'Apôtre : *Gaudete* Phi[illegible]
mino semper. REJOUISSEZ-VOUS *tou-* 4. 4.
dans le Seigneur.

u'elle se réjouisse de voir que le mê-
nnemi qui fait la guerre à Dieu, lui
ussi la guerre.

u'elle adore la justice de Dieu en re-
oissant humblement sa propre injus-
qu'elle se soumette à son ordre de
son cœur, & elle y trouvera de la
& en y trouvant de la joie, elle y
vera sa santé.

u'elle ait d'autant plus de reconnoiss-
pour la misericorde de Dieu, que son
ui fait mieux connoître la rage du
on contre elle. Ce n'est point ce qu'il
he que ces douleurs passageres qu'il
use, & ces vaines images dont il
vente ; il cherche son ame, comme
Ecriture, *Animam tuam quærent,* c'est- *Jerem.* 4.
e, qu'il voudroit la mort de son ame 30.
son corps, & la rendre sur le champ
cipante de son supplice : comme il
ient rien de tout cela, il ne croit rien
, & ne fait rien en effet. Qui l'en em-
e donc, sinon la misericorde de Dieu
orne sa puissance, & arrête les ef-
e sa fureur ?

omme la protection de Dieu nous
donc plus sensible, si nous nous
ons entre les griffes d'un lion furieux,

& qu'une vertu secrette l'empêchât de les enfoncer dans notre sein, de même elle doit avoir un sentiment tout particulier de la misericorde de Dieu sur elle, en voyant que malgré la rage du démon elle conserve la foi, la charité, la pureté, & enfin la vie de l'ame & du corps, & que ce monstre avec toute sa fureur ne lui sauroit ravir rien de tout cela.

Mais je n'ai pas dit le plus grand remede & le plus puissant pour chasser cet ange superbe, c'est l'humilité. S'il l'a brûlée, elle a un bon moyen de le brûler à son tour, elle n'a qu'à s'humilier & s'anéantir devant Dieu : voilà ce qu'il ne peut souffrir, & qui lui fait quitter sa prise. Notre orgueil le rend fort contre nous, & notre humilité le rend foible & le desarme. Cette vertu excite en lui une double rage, parcequ'il y voit sa condannation & notre salut. Il résiste aux autres vertus, mais il cede à l'humilité, & il en est toujours vaincu.

C'estpourquoi je m'étonne quelquefois de ce que nous nous plaignons tant du mal qu'il nous fait, ayant un remede si facile & si naturel pour nous déliver de toutes ses importunités, car il ne faut que s'humilier. Dieu ne permet les tentations qui nous arrivent, que parceque nous ne sommes pas assez humbles, ou pour nous

lre encore plus hun bles. Laissons là
émon, ne pensons qu'à notre orgueil,
nd nous l'aurons bien surmonté, nous
rouverons plus de démon.
Nous faisons comme un enfant qui s'ar-
roit à pleurer de ce que la pluie tom-
ur lui, & qu'il est mouillé ; au lieu
aire deux pas, & entrer dans la mai-
pour être à couvert. Entrons dans
s mêmes sérieusement en ouvrant les
pour voir un peu ce que nous som-
, & nous pénetrer de notre double
it. Quand nous serons entrés assez
it dans la connoissance de notre mi-
, non seulement la pluie ne tombera
t sur nous, mais même il n'en tom-
plus, & nous n'aurons plus que du
ı tems. Quand notre ennemi nous voit
; ce fort qui n'est rien que la vraie
ıoissance de notre foiblesse, il deses-
& il se retire.
e serois fort porté à croire que ce
rroit être le sens de ce celebre passa-
le l'Ecclesiaste : *Si spiritus potestatem*
ntis super te ascenderit, locum tuum ne
seris. S I *l'esprit de celui qui a la puis-*
e s'éleve sur vous, ne quittez point vo-
place. Il n'y a que Dieu de puissant, le
on malgré lui est son esclave. Et il
est impossible de se soustraire à son
ire. Il s'éleve sur nous dans ces ren-

Eccl. 10. 4.

rencontres particulieres où nous ne pouvons plus lui resister, pour nous punir de ce que nous ne lui avons pas résisté quand nous le pouvions. Que faut-il donc faire quand nous ne pouvons plus rien faire? c'est de nous humilier, de nous mettre dans notre rang & dans notre place, & nous recouvrerons par notre humilité les armes & la force que nous avions perdues par notre négligence.

Cela veut dire que si on est humble, il faut être encore plus humble : car si l'humilité ne croît principalement en de telles occasions, on perd sa place, & l'on quitte le seul poste où l'on pouvoit combattre son ennemi. Que si l'on n'a point d'humilité, il faut penser tout de bon à l'acquerir, & y travailler sérieusement; car sans une telle résolution, qui peut nous défendre? Notre ennemi nous trouvant hors de notre azile & sans défence se saisit de nous, & devenant ses captifs il a toute puissance sur nous, au-lieu que nous tenant dans les bornes de l'humilité, il est contraint de ceder à la verité qui est renfermée dans cette vertu, puisqu'une personne humble voyant qu'elle n'est rien, juge d'elle comme la verité en juge; & c'est cette conformité que nous avons avec elle, & la soumission que nous rendons au jugement qu'elle porte de

rons qui nous ſauve & qui nous délivre de notre ennemi.

Que ſi l'humilité d'un homme a tant de force contre le démon, qu'elle force n'aura point contre lui l'humilité de l'Homme-Dieu, & c'eſt de quoi nous devrions nous occuper continuellement pour vaincre notre ennemi. Détournons la vûe de cet objet infame auquel même il faut peu penſer pour ne penſer qu'à Jeſus-Chriſt qui s'eſt humilié juſqu'à la mort, & à la mort de la croix.

Regardons le dans tous ſes états, & ſur tout dans la tentation qu'il voulut ſouffrir avant que de commencer l'exercice de ſon miniſtere, & dans ſa mort par laquelle il le conſomma. Car le ſouvenir de Jeſus-Chriſt tenté dans le deſert par le diable a une force particuliere pour nous rendre victorieux des attaques de cet ennemi : chaque action de Jeſus-Chriſt étant une ſource de graces ſur toutes les actions pareilles de ſes membres, & la mort de Jeſus-Chriſt eſt proprement la ruine entiere de l'empire du démon ſur les hommes ; c'eſt l'anéantiſſement de tous les droits qu'il avoit ſur nous ; c'eſt le jour de notre délivrance, c'eſt notre refuge contre tous les combats qu'il nous livre.

Si cet eſprit malheux nous cherche,

qu'il vienne nous chercher dans les playes de Jesus-Christ, qu'il y vienne, & nous lui répondrons là. Mais il n'a garde d'y venir. Présentons lui donc la croix pour le faire fuir. Mais il ne suffit pas de l'avoir entre nos mains afin qu'il la craigne, il faut l'avoir dans le cœur, & que notre esprit en soit occupé. Car comme il est un pur esprit, il ne la voit pas pour ainsi dire entre nos mains, si elle n'est aussi dans notre cœur, & si elle n'occupe notre pensée & notre volonté qui s'arrêtent à ce grand objet pour s'y plaire, & pour y trouver toute leur force. Mais quand notre cœur s'arrête de la sorte dans la croix notre ennemi ne peut plus s'arrêter dans notre cœur. Si nous ne quittons point ce lieu, il sera contraint de quitter celui que nous lui avions donné dans nous-mêmes.

C'est ce qui me fait croire que le passage que je viens de rapporter se peut encore mieux entendre de l'humilité de Jesus-Christ que de la nôtre. Car il y a des tems où nous devons nous oublier, comme nous enseignent les Peres; mais nous ne devons jamais oublier Jesus-Christ crucifié. Si cet Apostat approche donc de nous, reprochons-lui qu'il est superbe, & que ce Dieu est humble; disons-lui qu'il s'est incarné pour nous &

ı pas pour lui. Remontrons-lui com-
n il faut qu'un Dieu nous ait aimés
ır nous avoir donné son Fils unique,
'avoir exposé à une telle mort pour
ıs redonner la vie ; que cette vûe le
e brûler d'envie, & nous fasse brûler
mour, afin qu'il soit contraint & par
feu du ciel qui est notre salut, & par
feu d'enfer qui est une partie de sa
ınation, de se replonger dans son abî-
& de nous laisser en paix.

Il ne faut point parler au démon, ou
ui faut parler dans le langage de notre
& de la charité de Jesus-Christ qui est
ırt pour nous. Mon Dieu que nous
ımes forts, & qu'il est foible quand
ıs pensons bien à sa mort ! Que ce
ctacle est doux & puissant, puisqu'il
consolе pas seulement les affligés,
is qu'il redonne de la force aux foi-
s & la vie aux morts ! *Bonum est nos hic*
. Voilà notre place forte, & le lieu où
ıs serons toujours invincibles. Reti-
ıs-nous dans ce lieu saint pour vain-
notre ennemi, & demeurons-y afin
il ne puisse nous attaquer. *Si spiritus*
statem habentis.... locum tuum ne di-
eris. Helas, mon Dieu, faites-nous
grace de détourner nos yeux du ser-
ıt qui nous a blessés pour les fixer sur
ɪre croix qui nous guérit. *Non respi-*

ciam ad percutientem, sed ad sana
oculi mei sint magis intenti in remedi
quàm in vulnus meum: sit vita
dons antè me. Credam vita mea ut v
non credam morti ut moriar. Ne ult
facias à me doctorem meum: sint ocu
dentes praeceptorem meum, & a
audientes vocem post tergum mone
est via, ambulate in ea. QUE je
mon celui qui me frappe, mais cel
guérit: que mes yeux soient plus a
mon remede qu'à ma blessure.
toujours ma vie suspendue devant n
Que je me confie en celui qui est
afin que je vive; que je ne me confi
celui qui est la mort, depeur que je n
Ne faites plus retirer de moi celui q
seigne. Que mes yeux voyent mon m
que mes oreilles entendent celui qu
riere moi pour m'avertir, & qui
C'est là la voye, marchez-y.

On peut réduire tous ces avis à
qui les comprend tous, qui est
obéisse comme à Dieu-même, a
tres à qui Dieu l'a adressée, & qu'il
gés de son salut, en les croyant h
ment & fidelement; le diable e
cu, car Jesus-Christ a dit lui-mêm
l'Evangile: Que les portes d'e
prévaudront point contre l'Eglis
Pour ce qui est des remedes

regardent que le corps, il me semble que l'avis des Médecins qui les approuvent est non seulement conforme à leur art & à la raison, mais aussi aux lumieres que nous donne la Religion. Ainsi on ne sauroit mieux faire que de le suivre.

LETTRE XCVI.

Des voyes extraordinaires, & des attraits qui portent à des pratiques de mortifications excessives.

VOus ne devez jamais avoir, M. aucune peine de me dire avec une entiere liberté ce que vous trouvez à redire dans ce que je vous écris de moi-même, & ce qui vous peut faire de la peine dans ce que je vous écris de la part des autres. Car il me semble qu'à mon égard je n'embrasse jamais tellement un sentiment, que je ne sois prêt d'écouter tout ce qu'on allegue contre, & je le prens même pour une marque de sincerité. En effet, pourquoi faire paroître qu'on est convaincu quand on ne l'est pas. Si l'on a raison de ne l'être pas, on fait plaisir à ceux à qui on le déclare, & quand on auroit tort, on leur fait paroître de la bonne foi. Cette raison conclut de même à l'égard des avis des autres. Il est

aussi permis de proposer les doutes qu'on en a ; & non seulement je ne trouve rien à redire à cette conduite, mais elle me paroît beaucoup plus humble & plus digne d'une personne qui cherche Dieu véritablement, que si on témoignoit une approbation aveugle de tout ce qu'on nous dit. Je suis assuré de la disposition de M. d'Alet sur ce point, & je sai bien que je lui faisois plaisir quand je lui témoignois que je n'entrois pas dans quelque chose qu'il me proposoit. Ainsi, M. si vous voulez vous épargner quelques paroles inutiles vous ne me ferez jamais d'excuse sur ce point ; & si vous me voulez faire tout à fait justice, vous n'aurez jamais aucune défiance que j'en puisse être choqué. Si j'ai quelque chose à repartir, je ne laisserai pas de le faire avec confiance, sans craindre de même de vous blesser en vous contredisant. Car enfin que cherchons-nous que la verité : & pourquoi ne pas dire ce qu'on a dans l'esprit quand on parle à des personnes qui la cherchent comme nous.

Je ne vous repliquerai rien sur le détail de cette philosophie que j'avois quelque scrupule de vous avoir écrite. Car après tout, qui me demanderoit à moi-même si je croi cette explication fort probable, je vous dirois franche-

ment

ment que non. Aussi ne prétendois je étruire que la certitude, & il me paroît u'elle n'est point dans votre esprit, & u'ainsi il est inutile de travailler à vous mettre dans l'état où vous êtes déja. Il uffit de savoir que comme il y a deux ortes d'operations de grace; l'une ordinaire, & qui ne se distingue pas sensiblement des actions qui ont pour principe a nature; l'autre extraordinaire qui fait gir les hommes d'une maniere fort éloignée de celle dont ils agissent ordinairement; il y a aussi deux sortes d'actions naturelles, l'une commune qui est celle dont on agit communément; l'autre extraordinaire, & qui surprend même ceux qui l'éprouvent, & les porte à prendre ce qu'elle leur fait faire pour des mouvemens de Dieu; & comme nous ne savons amais bien à quoi se peut étendre cette puissance inconnue de la nature, ce n'est amais que par les effets que nous pourons nous assurer de la bonté de quelque état. Tout ce qui nous porte à aimer Dieu, à haïr le monde, à être fidelle à nos devoirs doit être jugé bon: tout ce qui nous détourneroit de quelqu'une de ces choses, doit être jugé mauvais. C'est par-là que ces Messieurs ont approuvé ce que l'on leur a exposé de votre état, que l'on leur a representé à peu près de la ma-

niere dont vous l'exprimez: car q
vous penchiez à dire que dans c
on n'a point de pensées, il parpi
paut que vous prenez ce mot da
signification trop resserrée, puisqu
avouez qu'on y est attaché à q
objet, & qu'on y a quelque connoi
Or connoître & penser, c'est la
chose. Mais il est vrai qu'il peut n'y
point de raisonnement, mais une
vûe, & c'est aussi en cette manie
que je l'ai conçu.

Je ne sai si vous approuverez une
tion qu'il me vient dans l'esprit d
faire sur cet état, & qui me p
éclaircir sur quelques passages de sai
gustin. La voici. L'acoutumance qu
avons à lier nos idées aux sons
mots, fait que non seulement quan
parlons aux autres, mais aussi quan
parlons à nous-mêmes, les chose
paroissent revêtues de ces mots; d
qu'en pensant à Dieu, comme à l
infini, je conçois en même tems l'i
ces mots, *Dieu*, *être infini*. Je de
donc s'il en est de même de cett
noissance simple & si en pensant à D
dée de ce son, ou de quelques autre
blables se présente. Voilà ma quest
laquelle vous répondrez si vous v
Pour l'avis que je vous ai proposé

t de Monsieur d'Alet, je l'ai plutôt tiré
toute sa conduite que d'une applica-
n particuliere qu'il vous en ait faite:
is il est vrai que la pratique en est ad-
able en lui, & que ne faisant rien d'ex-
ordinaire, il trouve moyen de faire
urir la nature de la maniere du mon-
la plus extraordinaire. Il suffit de vous
qu'en l'étudiant depuis le matin jus-
s au soir, depuis le commencement
ne année jusques à la fin, vous n'apper-
ez jamais en lui aucune saillie de la
ure, ni aucune parole que l'on puisse
onnablement attribuer à humeur; &
me il a cette vûe pour lui, il en con-
e aussi volontiers aux autres la prati-
; & assurément elle est plus difficile
quelque sorte d'austerités que ce soit,
qu'elle demande une attention con-
elle à toutes ses actions, & une force
oi-même qui soit telle que la nature
surmonte jamais la raison ni la foi.
our la maxime en elle-même, voici,
ne semble, ce qu'on en peut dire. Il
ît certain que le commun des Saints,
me saint Augustin, saint Gregoire,
Basile, & les autres Docteurs de l'E-
l'ont pratiquée, & l'ont fait prati-
aux autres; & saint Bernard même
ne la pratiquoit pas pour lui-même,
isoit pratiquer à ses Religieux, & les

réduisoit à une vie uniforme dans laquelle chacun se cachoit. Il fait même consister en cela le bien de la Religion. Elle peut donc passer pour la regle qu'il faut proposer au commun du monde ; & l'on peut dire que de dix mille personnes qui cherchent Dieu, il n'y en a pas trois qui en doivent suivre une autre. Cependant il est vrai qu'elle a ses exceptions, & c'est ce que prouvent les exemples des Saints que vous alleguez que Dieu a portés à des austerités extraordinaires & qu'il y a soutenus : mais les personnes que l'on consulte ne doivent pas facilement se persuader qu'on est dans l'exception, & ils doivent au contraire tenir long-tems pour la regle commune. Leur résistance même leur peut servir à s'en assurer. Car l'esprit de Dieu est toujours flexible, & quelques attraits qu'il donne aux ames pour certaines actions, quelque liberté qu'elles ayent à répresenter leur instinct, elles le font toujours avec soumission & avec résolution de préferer enfin à leur propre sentiment l'avis & la lumiere de ceux à qui elles s'adressent selon l'ordre de Dieu.

Il ne paroît pas vrai de plus generalement que dès-lors qu'on juge qu'un attrait vient de Dieu, celui que l'on consulte doive conseiller de le suivre, au contraire l'une des plus grandes occupa-

de ceux qui conduisent les ames
es Religions & hors des Religions,
: moderer leur attention à l'égard
ctions exterieures, & de les tenir
les bornes de la prudence. Il est re-
ué par exemple dans la vie de sœur
: de l'Incarnation que les premieres
du grand Convent des Carmelites
it si portées aux austerités, qu'il fal-
ouvent les leur interdire, & que l'on
défendit entr'autres de tenir long-
les medecines dans la bouche, com-
les faisoient, pour en sentir plus long-
l'amertume & le dégoût. J'ai oui
depuis quelque tems à une Superieu-
Carmelites, que si elle ne s'oppo-
la ferveur de certaines filles qu'elle
, elles auroient ruiné leur santé en
s d'un an ; & cependant elle disoit
merveilles de la pieté de ces filles,
croi qu'elle avoit raison. Tous les
rieurs en font de même, & l'Evê-
de saint Bernard suivit la même con-
à son égard.
ais comment accorder cela, direz-
, avec le jugement que l'on porte,
es attraits viennent de Dieu ? C'est
ue l'on juge ou que l'attrait est gé-
, c'est-à dire, que c'est une grande
ur qui vient de Dieu, mais que cette
ur est déterminée par l'esprit humain

à quelque action particuliere qui n'est pas conforme aux regles de la prudence, ou que l'on juge que comme il est bon à celles qui consultent, de se porter d'elles-mêmes à ces actions fortes, il est bon aussi à ceux qui sont consultés de les en détourner pour les appliquer à d'autres plus mortifiantes selon l'esprit, pour rompre leur volonté & pour les ménager pour d'autres actions plus importantes. Je vous parle avec un peu plus d'assurance sur le sujet de ces attraits, parceque M. de la Trappe ayant vu un petit écrit que je vous en ai donné, a dit qu'il contenoit tous ses sentimens, & qu'il falloit parler ce langage.

Lettre XCVII.

Sur les Essais de Morale & le Traité de L'Oraison. Qu'il est utile qu'on écrive en differentes manieres sur les matieres de Religion.

Ce n'est pas, Monsieur, une petite louange que celle que vous me donnez à la fin de votre lettre, d'être une personne à qui on peut tout dire, & si elle étoit véritable dans toute son étendue, je serois meilleur & plus mortifié que je ne suis. Je vous puis dire néanmoins

que je suis tellement convaincu de la foiblesse de l'esprit humain en géneral, & du mien en particulier, que je m'étonne peu que l'on m'accuse de m'être trompé, & que la premiere pensée que ces sortes de discours forment dans mon esprit, est qu'il n'est pas fort difficile que cela soit vrai. L'autorité des personnes qui remarquent ces erreurs, & qui croyent les avoir découvertes, me paroît même une raison considerable contre le sentiment que j'ai suivi, & je me croi obligé d'y donner tout le poids qu'elle doit avoir. Ce sont, Monsieur, les sentimens que j'ai éprouvés en lisant la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Il ne m'a point paru étrange que je n'aye pas suivi la meilleure voye dans les Essais de Morale. Je croi même qu'il est difficile que jamais personne se puisse assurer d'avoir pris le meilleur biais de proposer aux hommes les verités de la morale. Chacun suit en cela ses ouvertures, & l'inégalité des lumieres paroît autant dans ce choix que dans l'explication des verités même. Ceux qui ont plus de lumieres prennent les voyes les plus naturelles ; & ceux qui ont plus de charité y mêlent plus d'onction. Tout ce que vous me dites de Jesus-Christ m'a paru fort beau, & sans doute ce seroit une fort belle chose que

de donner au public une morale toute attachée à Jesus-Christ, & dont toutes les conclusions fussent tirées du mystere de Jesus-Christ, & qui tendît toute à nous faire connoître Jesus Christ.

J'ai fait seulement deux réflexions sur les vûes & les pensées que vous me proposez.

La premiere, est que les idées plus excellentes, comme peut être la vôtre, ne doivent pas nous faire conclure que les moins parfaites soient inutiles, comme les créatures plus nobles ne donnent pas lieu de souhaiter l'anéantissement de celles qui le sont moins. Il y a tant de divers ordres d'esprits, que ce qui est plus excellent en soi se trouvera souvent disproportionné à un certain ordre auquel un autre écrit moins excellent se pourra trouver proportionné. Peut-être donc que les Essais de morale sont bons à des gens à qui un livre fait selon votre idée ne seroit pas bon ; & ce qu'on en devroit conclure ; est que vous devriez enrichir le monde d'un ouvrage fait selon ces nobles idées, en laissant à ceux qui ne sont pas de cet ordre, des livres qui leur conviennent davantage. Autrement, s'il falloit détruire tout ce qui n'est pas conforme au modele que vous avez dans l'esprit, il faudroit détruire la plupart des livres, à

serve de saint Augustin qui ne seroit
même épargné dans plusieurs de ses
:ages, mais sur tout saint Thomas, &
:conde-seconde passeroient le pas;
l n'y a rien qui revienne moins à vos
s.
ı seconde réflexion, est qu'il n'y a d'or-
.ire que ceux en qui ces vûes naissent,
les puissent bien executer: les autres
ırent d'ordinaire dans ces chemins
s ne connoissent pas par une lumiere
leur soit propre. Ainsi quoique j'aye
:in d'en profiter autant que je le pour-
je reconnois néanmoins qu'il est dif-
: que je vous contente, & qu'il y a
ɔre peu de personnes qui le puissent
:, d'où vous devez conclure, ce me
ɔle, que ces vûes étant aussi impor-
es & aussi édifiantes que vous les ré-
:ntez, c'est à vous-même à les suivre,
les executer. Vous y avez tous les en-
:mens que l'on peut desirer, la con-
ion de la nécessité d'une morale de
e sorte, la dévotion particuliere à
e doctrine, des ouvertures beaucoup
grandes que les autres, qui s'augmen-
ınt même lorsque vous serez en train.
r moi je n'ai rien de tout cela, & si
ı'occupe quelquefois à écrire, ce n'est
ıt dans la vûe que le monde ait grand
ɔin de ce que je fais. Il y a plus de
N y

dix ans que je n'ai point d'autre dessein en écrivant que de m'occuper, & d'appliquer mon esprit à certains sujets qui me paroissent utiles pour moi-même. Ainsi je suis payé de mon travail par mon travail même, & quand je serois tout seul au monde, je ne ferois pas autre chose que ce que je fais. Si je pouvois lire autant que je le voudrois, ou que j'eusse une autre occupation, on ne verroit gueres d'ouvrages de ma façon; car je ne travaille gueres que quand je n'ai pas autre chose à faire. J'aime néanmoins mieux m'occuper en cette maniere, que d'écrire des pensées vagues & sans ordre, parceque cela tient plus l'esprit en haleine, & l'empêche de tomber dans la langueur & dans l'ennui, qui est un état, que je croi, qu'on est obligé d'éviter. Mais quand j'ai achevé quelque écrit, ce ne m'est nullement une peine que l'on ne le juge bon à rien, comme il m'est quelquefois arrivé, & encore depuis peu, & comme il pourra très bien arriver à ce Cathechisme dont vous parlez, de quoi je ne me mets nullement en peine. Je vois bien que si le Traité de l'Oraison vous avoit eu pour juge, vous l'auriez condanné à cette suppression, & j'espere que je vous aurois fait voir combien je suis promt à prendre ce parti, quand ceux que je tens juges & maîtres de ce

que je fais, le jugent le meilleur. Il en est arrivé autrement ; & si l'on en doit juger par le succès, il semble qu'on en puisse avoir des sentimens assez favorables. Les Docteurs de Louvain l'ont fait réimprimer en Flandres, pour s'en servir dans tous leurs Colleges, Monsieur l'Evêque de Hollande le fait traduire en Flamand pour le donner aux Catholiques de Hollande, la plupart des Curés de Flandres s'en servent, Monsieur de Grenoble l'a fait lire deux fois à sa table, & l'on sait qu'il a été aussi fort approuvé en France.

Ne pensez pas, Monsieur, que je vous rapporte tout cela comme des argumens convainquant que vous vous soiyez trompé dans le jugement que vous en avez porté. Je demeure d'accord qu'il se peut fort bien faire qu'une personne d'esprit examinant avec soin un ouvrage, y découvre des erreurs qui échappent à quantité d'habiles gens qui l'examinent avec moins de soin. Ainsi, Monsieur, je ne méprise nullement notre sentiment, & je m'en servirai toujours pour me défier de mes lumieres. Mais tout ce que je conclus du grand nombre d'Approbateurs que cet ouvrage a trouvé, est que ne pouvant reconnoître ces défauts dont vous accusez ce livre, que par autorité

ou par raison, votre autorité étant balancée par cette foule de personnes ne suffit pas tout à fait pour me faire juger positivement qu'il y en ait. De sorte que je suis obligé de me réserver à l'examen tranquille de vos raisons, lorsque j'aurai quelque moyen d'en être informé ; & en attendant je laisserai en suspens ce qu'on doit juger de ce livre, ou si je penche plus d'un côté que d'autre, ce ne sera jamais sans me croire obligé d'examiner vos raisons avec le plus de bonne foi & de desinteressement qu'il me sera possible.

Lettre XCVIII.

Du mépris de la grandeur qu'on doit conserver au milieu des grandeurs ; & des avantages de la vie retirée.

A Madame D....

Ce m'est un bonheur, Madame, dans le desir que j'avois depuis long tems de vous renouveler le témoignage de mon respect, d'en trouver une occasion aussi favorable que celle de la nouvelle que j'ai apprise, que le Roi a choisi Monsieur votre gendre pour Ambassadeur à.... Cet emploi qui est grand en

en soi, & qui ouvre l'entrée à ce qu'il y a de plus grand dans le monde ; & la qualité d'Ambassadrice qui ne sièra pas mal à Madame votre fille, m'ont donné, Madame, toutes les pensées qui peuvent venir dans l'esprit d'une personne qui est extremement touchée de tout ce qui vous regarde. Je n'ai pu m'empêcher de me la representer comme étant déja à.... & y recevant toutes les civilités & les ceremonies qui sont dûes à son rang. C'est à dire, Madame que Dieu veut qu'elle voye le monde dans ce qu'il a de plus éclatant. Mais il y a lieu d'esperer qu'il lui fera en même tems la grace de le mépriser dans cet éclat, & de pratiquer parmi ces pompes ce commandement indispensable que Dieu a fait à tous les Chrétiens *de n'aimer point le monde, ni tout ce qui est dans le monde.* Elles lui seront au-contraire une image de la vanité & du néant de tout ce qu'on y estime le plus, & en considerant que le titre d'Excellence qu'on lui donnera ne lui ajoûte aucune excellence réelle & effective, & la laisse telle qu'elle est, elle en prendra sujet de rechercher avec plus d'ardeur une autre excellence solide & réelle & de mépriser tout ce qui est attaché au tems, & qui fait partie de la *figure du monde qui passe.* Dieu, Madame, a des

1. Joan. 2. 15.

1. Cor. 7. 7.

voyes fort extraordinaires sur les ames.
Il y en a qui périssent dans le port, & d'autres qui se sauvent dans les tempêtes, & par les tempêtes-même. Feue Madame de Longueville disoit quelquefois de Madame la Princesse de Conti, qu'afin qu'elle fût sainte, il avoit fallu qu'elle fût Princesse. J'espere de même, Madame, qu'on aura sujet de dire de Madame votre fille, que les grandeurs de la terre lui auront servi de degré pour se rendre grande dans le ciel. Il est vrai que l'alliance qu'il faudra qu'elle fasse de la vûe & de la jouissance du monde avec le mépris & la haine du monde, n'est pas aisée; & que c'est l'effet d'une grace très-rare & singuliere; & c'est pourquoi j'avoue que la joie que l'on ressent de ces succès avantageux doit être mêlée de beaucoup de crainte, & qu'il y a peu d'occasions où l'on soit plus obligé de pratiquer ce que dit David: *Réjouissez-vous avec tremblement.* Mais il n'y a pourtant rien qu'on ne puisse légitimement attendre de la misericorde de Dieu pour elle, & de l'assistance continuelle de vos prieres qui l'accompagneront dans ces pompes dangereuses. Pour moi, Madame, qui n'apprens rien au lieu où je suis, que ce qui n'est ignoré de personnes, j'aurai au moins l'avantage

Ps. 2. 11.

l'apprendre avec plaisir par la Gazette
ıvantures de Madame votre fille, &
voit ainsi moyen d'y prendre part en la
ıiere que je le puis. Car c'est une suite
l'état où je suis, d'être d'autant plus
ı sensible aux anciennes liaisons que
'en contracte plus de nouvelles. Elles
vont pas bien loin comme vous sa-
, & la mort & d'autres accidens en
ıpent tous les jours un si grand nom-
, qu'en ne faisant point de nouvelles
noissances, je viendrai peu à peu à ne
noître presque personne. Ce seroit un
heur, Madame, si Dieu remplissoit le
le que la séparation des créatures
e dans le cœur ; mais cela n'est pas
jours. Tout ce que je puis dire est
je m'accoutume à tout, & que quoi-
les objets que j'ai ici me soient très-
agréables, ils me laissent dans la
ne assiette où j'étois ailleurs. Ainsi je
ais pas de fort grandes lamentations
cet état. Il me semble au-contraire
mon centre est de ne rien faire, de
ne mêler de rien & de n'être de
. Et je suis fortement persuadé que
: un fort grand bien que d'en être
ıit-là. Car, ou l'on aime cet anéan-
ment, & ainsi l'on est content, ou
ne l'aime pas, & l'on fait voir par
amour dereglé de l'action que l'on

grand besoin du repos. Rien ne convient mieux qu'une vie morte à ceux qui ne sont pas morts. Il est vrai qu'il semble que je pourrois souhaiter le changement de quelque circonstance dans cette sorte de vie ; mais je le souhaite sans impatience & sans empressement. Il m'a semblé, Madame, que la bonté que vous avez toujours eue pour moi me donnoit la liberté de vous dire ainsi ma disposition sur mon état present, & je puis bien vous assurer que je n'en ai point de plus constante que celle de vous honorer, & d'être toujours avec un profond respect.

Lettre XCIX.

De l'obligation particuliere que les Prêtres ont de travailler pour l'Eglise.

Laissons-là, Monsieur, la question si ces paroles dont vous vous plaignez: *je croi vos raisons bonnes, comme toutes celles que j'ignore, lorsqu'elles persuadent des gens de bien*, signifient, que je croi qu'elles sont très-mauvaises. Peut-être auriez vous de la peine à faire un argument bien categorique & bien en forme, qui eût pour conclusion, *donc ces paroles signifient, je trouve vos raisons fort mauvaises, comme celles de quantité de gens de bien, &c.* Mais je ne veux point vous

chicaner, non pas même en riant. J'aime mieux vous exposer mes principes par lesquels vous verrez que j'ai pu dire sincerement & sans émotion *que je trouve vos raisons bonnes comme toutes celles que j'ignore*; & que néanmoins je puis conserver une véritable défiance, que c'est ce qui vous fait dire que je les trouve mauvaises. On peut avoir, Monsieur, deux sortes de sentimens sur les actions des autres, sans en juger absolument. L'on peut appeler l'un une présomtion charitable, & l'autre une juste défiance. Toute action qui peut être faite par de bonnes & de mauvaises raisons, doit être présumée bonne & fondée sur de bonnes raisons, lorsqu'il n'est pas certain que ces raisons soient mauvaises. Mais cela n'empêche nullement que s'il se présente d'ailleurs à l'esprit des raisons apparentes qui auroient pu déterminer l'esprit de cette personne, on ne pût avoir une juste défiance de son sentiment. Ces deux jugemens ne sont pas contraires, ou plutôt ne sont pas proprement des jugemens, mais des exclusions de jugement. Qui dit qu'il croit bonnes les raisons d'un autre quoiqu'il les ignore, dit effectivement qu'il n'a pas droit de les condanner; & ce sentiment est une suitte nécessaire de son

ignorance: Car il ne doit pas présumer pouvoir deviner toutes les raisons qu'un autre peut avoir. Mais n'ayant pas droit de les condanner, il n'est pas obligé aussi de s'assurer qu'elles sont bonnes; il peut en douter, & cela n'est nullement contraire à cette présomtion charitable dont j'ai parlé.

Il est donc vrai que j'ai eu l'une & l'autre disposition à votre égard, mais il n'est point du tout vrai que j'aye été le moins du monde fâché, que si vous me demandez maintenant quelles sont mes raisons de défiance, je m'en expliquerai très-volontiers avec vous.

Mon principe, Monsieur, est que les Prêtres ne sont point du rang des autres hommes, & ne se sauvent point comme les autres. Ce n'est point en fuyant, en se mettant à couvert, en se cachant. C'est en s'exposant pour le service de l'Eglise, en travaillant, en servant les ames. Ils se doivent regarder comme vendus, *vænumdatos*, comme n'étant plus à eux, comme obligés à lui rendre toutes sortes de services, & à employer pour elle tout ce que Dieu leur a donné d'esprit, de science, de lumiere, de talent. Ceux qui n'ont point de ministere déterminé ne sont point quittes de cette obligation, & ils se doivent croire redevables à ceux

que la providence leur envoye, & qui s'adressent à eux pour leur demander avis, & cela selon toute l'étendue de leur force. Saint Chrysostome enseigne en plus d'un endroit, que le salut d'un Evêque est de négliger son propre salut pour sauver les autres, & M. Hamon étoit si occupé de cette pensée, qu'il la repete & la fait entrer par tout. M. F. dont les expressions ne sont pas toujours fort mesurées, mais qui ont toujours un bon sens, s'est exprimé quelquefois en ma presence en ces termes: Que pour lui il esperoit se sauver en se dannant. Toutes ces expressions ne sont pas seulement vraies des Evêques, mais aussi des Prêtres, & principalement en ce tems-ci où les Prêtres doivent suppléer aux besoins où les grandes occupations des Evêques ne leur permettent pas d'entrer. Car il faut que l'Eglise subsiste: & si par exemple des Evêques n'ont aucun soin de choisir & d'engager dans l'Eglise de bons Ministres, des Prêtres y doivent suppléer en conseillant aux autres de la servir, & je croi cette vocation fort bonne, puisqu'il n'y en a pas d'autre presentement.

J'ai oui dire à un célebre Docteur dans une conference publique qu'il étoit *esclave de la Sorbonne*, & je ne fus guere

édifié de son expression ; mais je le serois fort d'un Prêtre qui se diroit *esclave de l'Eglise* : c'est pour le Pape un titre de céremonie que de s'appeler serviteur des serviteurs de Dieu : mais tous les Prêtres le doivent regarder comme un titre réel & effectif pour eux, & qui renferme une disposition qui est d'une nécessité indispensable.

Il est vrai que les forces des hommes étant finies, un Prêtre n'est pas obligé de se charger de tous ceux qui se présentent, ni de répondre à tous ceux qui le consultent, il doit mesurer son travail à ses forces : ce qui fait que l'on ne le doit pas condanner quand il refuse de parler à quelqu'un. Mais il est vrai néanmoins que tout enfant de l'Eglise à un droit légitime de lui demander avis ; & qu'il lui faut une excuse réelle & solide pour s'exemter de le donner ; & cette obligation est beaucoup plus grande en ce tems, & par la rareté de gens qui en soient réellement capables, & par la rareté de ceux qui consultent sincerement. Car le nombre infini des Chrétiens qui ont besoin d'avis se réduit en effet à très-peu de gens, en n'y comprenant que ceux qui consultent sincerement & avec un desir effectif de suivre conseil. Ainsi je crains fort que l'excuse d'impuissance ne soit très-rarement légitime.

ı peut dire encore qu'on n'eſt pas
gé de croire ſinceres tous ceux qui
ſont adreſſés par nos amis, & j'aurois
de prétendre qu'on dût déferer en
à mon jugement, ce n'eſt point
ce que je prétens, voici à quoi je
is mes prétentions. C'eſt premiere-
t, Monſieur, que je crois qu'on
trouver bon que je parle ſelon mes
mens & ſelon ma lumiere, car il
t impoſſible de faire autrement.
perſonne m'expoſe une peine, & le
in qu'elle auroit d'un bon conſeil ſur
que difficulté; je n'ai ni la hardieſſe
réſoudre, & le plus ſouvent j'ai ſu-
e douter que mon ſentiment puiſſe
re en repos cette perſonne. Je ſuis
ne bien aiſe de voir en elle cette diſ-
ion, & plus de créance m'enbaraſ-
it, je ſuis perſuadé d'ailleurs de ſa
rité, que puis-je faire autre choſe
de lui nommer une perſonne que je
la pouvoir utilement ſervir? Si cette
onne à des excuſes légitimes, elle les
alleguer. Si elle doute que j'en juge
, elle peut prendre ſes précautions;
pour moi je ne vois pas que j'aye au-
choſe à faire que de lui parler ſelon
conſcience, en laiſſant à celui qui
opiner à prendre les précautions
jugera néceſſaires & légitimes ſelon
l.

Lettre C.

A Madame de Saint I

De la maniere dont on peut être mé des hommes.

COmme les mécontens s'unissé Hongrie, & forment un par midable à la Maison d'Autriche, j d'avis, Madame que nous nous sions aussi pour former un parti qu appellera les mécontens du gen main. La consequence n'est pas trc te; mais il n'importe, ce qui est éc écrit, & ce sera s'il vous plait le suj je prendrai pour vous entretenir cette lettre ici, que je vous écris su que m'a donné une de vos amies vous ne seriez pas fachée d'en recev ma part, pour vous divertir dans solitude. Je ne sache point de sujet soit plus propre que celui là, & qu de plus directement à la fin que j propose: car quel moyen plus natu consoler quelqu'un, d'être separé hommes, que de lui apprendre haïr. J'entens de cette haine pa qui s'accorde fort bien avec la cha & qui est plus capable de la cons

que de la détruire. Il faut pour cela séparer d'abord ce qu'il y a de Dieu dans les hommes, leur charité, leur vertu, les graces qu'ils peuvent avoir reçues de Dieu, qu'il ne faut jamais rendre l'objet de notre mauvaise humeur : mais pour tout le reste l'écriture l'abandonne à notre aversion, puisqu'elle veut que nous le mettions au rang de ce qu'elle appelle *vanité des vanités*. Ce seroit un discours trop grand que d'entreprendre de décrier le monde entier dans une lettre. Je me renfermerai donc dans des bornes plus étroites; en vous faisant seulement le portrait de la vie que je mene ici, & des gens qui m'environnent de près ou de loin.

Je vous la puis définir en un mot en vous disant, que c'est une solitude entiere, non exterieure, mais interieure, qui consiste en ce que je ne trouve personne avec qui je puisse esperer d'avoir quelque union de lumiere & de sentimens. Ainsi il faut renfermer toutes mes pensées au dedans de moi, & écouter celles qu'on me dit qui sont les plus étranges du monde. Ce sont pour la plupart des maximes fausses & souvent heretiques que des gens ramassent dans les rues, qu'ils n'examinent jamais, & sur lesquelles néanmoins ils établissent la conduite de leur vie. C'est perdre sa peine que de

point extraordinaire. Dans que
cieté que l'on vive on y peut re
que presque tout le monde à se
& ses jugemens à part, peu de g
viennent de lumieres, & encor
d'inclinations & d'affections. La
du monde cherche son interêt
divertissement dans le commer
avec les autres, & il n'y en a presq
qui s'y portent dans le dessein
procurer quelque avantage sp
ou d'en tirer quelqu'un pour so
Nous ne devons point regretter
me, la privation de l'entretien
ces gens qui nous viennent voir
ils vont à la Comedie. Il n'y aur
celui d'un petit nombre d'amis é
affectionnés que l'on pourroit re
avec quelque sorte de justice. N

ſt-elle ſouvent épineuſe? Et com-
:ſt-il ſouvent à craindre que ces
ne nous bleſſent & ne nous faſſent
aies dangereuſes? Il n'y a donc pas
iefois moins d'avantage à être ſé-
e ſes amis, que d'être en liaiſon
ux; parcequ'il eſt difficile que ce
ierce ne produiſe des diverſités de
iens, & qu'il n'y a preſque perſonne
es plus gens de bien, qui ſache ſe
er quand il n'a pas les mêmes lu-
s que les autres. Chacun le veut
ter, & ne ſe contente pas de blaſ-
lles d'autrui comme fauſſes, il veut
ue l'erreur qu'il lui attribue ait ſon
pe dans le cœur, & on ne manque
de deviner quelque interêt qui le
ir. A quoi bon tout cela, me direz-
A conclure que ce n'eſt pas un
mal d'être ſeul, d'être à l'écart des
nes, & qu'il y a peut-être plus de
ne de bien dans la ſocieté de ceux
nt d'ailleurs eſtimables, & que nous
vons pas laiſſer d'aimer & d'eſtimer
oſtant les épines qui nous bleſſent.
penſez ſans doute en vous-même,
qui parle de cette ſorte en veut à
u'un ou à quelqu'une. Vous ne de-
pas mal: mais il vous doit ſuffire
e quelqu'un n'eſt pas vous, ni les
que vous connoiſſez, & qu'ainſi

les autres ont tort en l'un & e
mais il y a un autre tort plus
dont on ne se peut jamais bie
devant Dieu, & que l'on a to
jet de craindre. C'est qu'il se p
bien faire que des gens qui raise
travers, qui se précipitent dan
gement, & qui ont tort visiblen
le fond, & dans toutes les r
ayent néanmoins au fond du
grand feu de charité qui excuse
devant Dieu, & qui le couvre à
selon qu'il est dit que la *charité*
multitude des pechés; & qu'une
qui aura raison, & clairement ra
le fond & dans la maniere, a
moins beaucoup plus de tort
dont j'ai parlé, parcequ'elle au
de charité & plus d'aigreur,

1. Petr. 4. 8.

:ux porter à en être mécontente, pour-
a que vous vous enfermiez aussi dans
: mécontentement : car il n'est permis
'être mécontent des autres que lorsque
on l'est encore plus de soi-même.

Lettre CI.

Ce que c'est que d'être opiniâtre.

A Madame de S. Loup.

QUe voulez vous que je vous dise pour vous édifier, vous qui allez uand il vous plaît aux sources de l'édi-
cation, & qui en beuvez à long traits. nsorte que vous en devriez faire part . vos amis, sinon comme fontaine, au-
noins comme canal. Il est vrai qu'il en este quelque teinture dans vos Lettres, le que qui seroit bien spirituel y en trou-
veroit assez. Quoique je ne le sois guere, e ne laisse pas d'y en trouver beaucoup. N'est-ce pas y pratiquer l'humilité que l'avouer, comme vous faites que vous aimez à avoir raison ? Car c'est avouer en même tems que vous ne l'avez pas toujours, puisqu'il n'y a rien de moins raisonnable que de desirer si fort que l'on croye que nous l'aiyons, & de s'ima-
giner de l'avoir. C'est ce qui rend tout

le monde incorrigible. Car le premier pas pour se corriger est d'être persuadé qu'on a tort, & le premier pas pour se le persuader est de bien croire qu'on le peut avoir. C'est, Madame, la vraie distinction entre les opiniâtres & ceux qui ne le sont pas. Il y en qui traitent d'opiniâtres tous ceux qui ne sont pas de leur sentiment, & qui se mettant en possession de la verité, ne croyent pas qu'on leur puisse rien contester sans opiniâtreté. Mais cette idée est très fausse. Il n'y a point proprement d'opiniâtreté à n'être pas du sentiment d'un autre. Si l'on a raison de n'en être pas, on est louable de ne s'y pas rendre ; & si l'on se trompe, c'est une erreur de l'esprit. Mais c'est toujours un effet de sincerité que d'avouer de bonne foi, que l'on n'est pas persuadé de ce sentiment. Qu'est-ce donc que d'être opiniâtre ? c'est, Madame, d'être attaché à son sentiment vrai ou faux, ensorte qu'on ne s'imagine pas pouvoir avoir tort, & que l'on ne daigne pas examiner les raisons de ceux qui sont persuadés que nous nous trompons : c'est se blesser d'être contredit, & s'imaginer qu'en combattant notre opinion on combat la raison même. Or vous n'en êtes pas là, Dieu merci : on vous peut fort bien contredire, comme vous savez fort bien

itredire les Princesses mêmes, & que
us ne leur cédâtes jamais un pouce de
rain. Ainsi vous aimez à avoir raison
s opiniâtreté, & je pense après tout que
'on s'y vouloit obstiner, on vous ré-
iroit quelquefois à avouer que vous ne
vez pas toujours; & que si vous ne cé-
z point à la principauté, ce que je trou-
fort louable, vous céderiez à la raison.
ne suis donc pas trop incommodé de
: amour que vous avez d'avoir raison,
isqu'il peut souffrir qu'on le contredise;
que je puis esperer même de le con-
ncre, s'il y a lieu de le faire: & c'est
que je pourrai quelque jour entre-
endre, sur un certain sujet sur lequel
crois que nous pensons differemment.

Lettre CII.

r une Critique de son Ecrit contre la Comedie.

A Madame de la F.

E prendrai, Madame, la liberté d'ap-
peler de votre critique, quelque re-
ct que j'aye d'ailleurs pour vos senti-
ns; mais ce sera en la maniere qu'on
pelle quelquefois des sentences qu'on
trouve pas assez rigoureuses. En effet

avoit peu d'apparence de réduire à
s remarques la critique d'un ouvrage
lein de défauts ; & l'on peut dire qu'u
ndulgence entiere auroit été moin
ecte de complaisance, qu'une censur
eu severe. Pour moi si j'ai jamais quel
jurisdiction sur ce livre par une se
ide impression, je ne le traiterai pa
avorablement ; & je n'oserois dire
quoi monteroient les corrections que j'
pourrois faire, si j'en avois le loisir, tan
il y a de choses à observer, quand on veu
éviter la négligence de stile. Je sai qu'o
pourra me demander avec raison pou
quoi je ne les faisois pas plutôt, & je n'
rienà répondre, sinon que ces écrits n'aya
jamais été faits pour être imprimés, c
en prit le dessein à la hâte par les raiso
que l'on a marquées ; & qu'étant fort o
cupé à d'autres choses, je me content
de les relire fort légerement, en m'appl
quant particuliérement aux choses. D
sorte que n'étant pas capable d'une do
ble attention, je me suis étonné combi
il m'est échappé d'expressions peu exa
tes. Ainsi tout ce que je puis faire est
prier les personnes intelligentes de n'
dire rien, & de laisser couler cette i
pression à la faveur de l'indulgence p
blique. On sera plus exact une autre fo
si on en trouve le tems, & si l'on ac

trouve pas, on se résoudra à la réputation de mal écrire, ce qui n'est pas un grand mal. Pour les trois remarques de votre lettre, je ne m'arrêterai qu'à celle qui regarde les vers du Cid, les deux autres étant indubitables, puisqu'elles ne dépendent que de l'usage. Il semble que vous desirassiez sur le sujet de ces vers que je ne fusse pas de votre sentiment, & que je trouvasse moyen de les défendre : mais étant condannés comme ils sont par plus d'un arrêt souverain en ces matieres, comment pourrois-je ne m'y pas rendre ? Je vous dirai seulement, Madame, qu'ils m'ont donné sujet d'admirer la diversité des vûes que des personnes d'esprit peuvent avoir. Car j'en ai vu qui en défendoient la citation, justement par la même raison dont d'autres se servoient pour la condanner ; qui est que ces vers ont été ordinairement tournés en ridicules, comme representant un orgueil bas & grossier, d'où les uns concluoient que cette citation étoit mauvaise. & les autres qu'elle étoit bonne. Vous savez assez quelles peuvent être les raisons des premiers, & je n'ai qu'à vous exposer celles des derniers qui consistent dans quelques remarques.

La premiere est qu'il y a bien de la difference entre l'orgueil tel qu'il est quand

il se produit au dehors par les paroles, & le même orgueil caché dans le fond du cœur. Il se cache ordinairement en paroissant au-dehors, de peur de choquer le monde. Mais ces déguisemens n'ont point de lieu dans le cœur où les mouvemens sont tous purs & sans mélange, & où ils ne sont point revêtus de ces voiles qu'ils empruntent lorsqu'ils deviennent exterieurs.

Il s'ensuit de-là qu'il faut representer d'une autre maniere l'orgueil devenu exterieur par la parole, & l'orgueil qui demeure dans le cœur. Il faut couvrir l'un & découvrir l'autre : les expressions les plus délicates sont les meilleures pour le premier, & les plus grossieres pour le second, parcequ'elles le font mieux connoître dans sa difformité naturelle.

La seconde remarque, est que c'est une figure ordinaire de faire parler les gens selon leurs mouvemens interieurs, & d'exprimer ainsi, non ce qu'ils disent, mais ce qu'ils pensent, ou plutôt ce qu'ils ont dans le cœur, ce qui donne lieu de leur attribuer des discours qui seroient ridicules s'ils s'en servoient effectivement. C'est ainsi que l'Ecriture qui est le modele de la plus parfaite éloquence, fait dire aux méchans dans le livre de la Sagesse: *Trompons le juste, parcequ'il nous nuit, qu'il*

Sap. 2. 12.

est contraire à nos œuvres, & qu'il nous reproche nos pechés, nous avons même de la peine à le voir, parceque sa vie est differente de la nôtre. Ce n'est pas qu'il y ait des méchans qui parlent ce langage aux autres, mais c'est qu'ils parleroient de la sorte s'ils parloient selon le fond de leur cœur, que ces paroles nous representent.

Il ne faut plus qu'ajoûter une troisiéme remarque à celle-là, pour entendre ce qu'on en veut conclure. C'est que les deux vers du Cid n'ayant été tournés en ridicule que parcequ'ils représentent un orgueil fort grossier, incivil & trop peu déguisé, ils sont par cette raison même assez propres pour exprimer l'orgueil interieur tel qu'il est dans le fond du cœur où il ne se déguise point. Or c'est justement là l'usage qu'on en a voulu faire, Il s'agissoit en ce lieu là, non d'exprimer ce que l'on dit effectivement quand on est piqué de jalousie, mais de representer le dépit interieur que l'on sent quand on nous préfere quelqu'un à cause de son mérite. Il falloit donc des expressions simples & grossieres où l'orgueil parût tout pur, & sans déguisement, comme il paroît en ces deux vers.

Voilà à peu près, Madame, ce que l'on peut dire sur ce sujet ; & quand tout ce raisonnement seroit solide, il ne satisfe-

roit pas néanmoins entierement à ce que l'on peut dire contre cette citation. Car c'est toujours un défaut d'avoir besoin d'être justifié par des raisons si recherchées, y ayant bien plus de personnes capables de sentir cette premiere impression qui les choque, qu'il n'y en a qui ayent ou assez d'intelligence, ou assez de patience pour entrer dans ces raisons qui pourroient dissiper cette impression.

Ainsi je n'hesite pas à prendre le parti du retranchement, & je ne vous ai marqué les raisons de ceux qui n'étoient pas si contraires à ces deux vers, que parceque vous témoignez dans votre lettre quelque desir de savoir ce que l'on en pouvoit dire. Si cette déference est petite en elle-même, on la peut compter pour quelque chose par rapport à une disposition. Car je suis si extraordinairement paresseux en ces sortes de choses, que bien loin de vouloir soutenir un endroit judicieusement repris comme celui là, j'abandonnerai tout le livre à la plus injuste censure, plutôt que de prendre de la peine à le défendre.

Lettre CIII.

De la vie séparée du monde : qu'elle devient douce, ou que les peines qu'on y éprouve nous sont utiles.

A Madame de Saint Loup.

Il est vrai, Madame, que je ne savois à quoi attribuer votre silence. Mais sans en deviner la cause, je n'avois pas la hardiesse de l'interrompre : je m'étois pourtant assez exactement informé d'une partie de vos avantures dont la derniere me console de toutes les autres. Il y a des gens que Dieu force en quelque sorte à être heureux. Le monde tout miserable qu'il est, auroit encore assez de force pour nous retenir, si Dieu ne nous en arrachoit malgréque nous en aiyons, pour nous mettre en un état de liberté que nous n'aimons pas assez. Le mal est que ce bonheur n'est pas sensible, & qu'il est même accompagné de certains dégoûts. Mais pourvu qu'on ait le courage de se roidir un peu contre, ces dégoûts même seront passagers, & sans attendre l'autre vie, l'on vient facilement dans celle-ci à un état où l'on n'en sauroit plus goûter une autre. Comme la demie-retraite où

vous avez passé en sortant du monde ; avoit produit cet effet que la vie du monde vous auroit été insupportable, j'entens la vie de jeu, des parties de plaisir, &c. de même un peu d'accoutumance à cette nouvelle vie vous rendra bientôt fort éloignée de la vie d'entretien & de visites perpetuelles où mille gens nous viennent prendre ce que nous avons de plus précieux. Il ne faut pas s'imaginer qu'il faille tant de choses pour remplir & notre tems & notre esprit. Il se nourrit,& se divertit même de tout quand il y est obligé. Il n'y a que l'esperance de jouir de quelque chose de plus agréable que le dégoût de ce qu'il trouve en sa puissance. L'ennui est une maladie inconnue à toutes nos petites villes, parceque chacun y est pressé & entassé dans sa condition, & n'a pas de moyen d'être mieux. Souvent on s'ennuye aussi, parceque l'on ne sait ce qu'on a à faire, & qu'on a peu d'idée & de la vie chrétienne en géneral, & de la vie pénitente en particulier ; mais ceux qui sont un peu persuadés de la multitude des dettes qu'ils ont à payer, & des plaies qu'ils ont à guérir, trouvent rarement le tems trop long ; & s'ils le trouvent long, ils acceptent doucement cette peine, comme leur étant trés-proportionnée, & comme une marque du

ı de lumiere qu'ils ont ; car quand une
e est bien touchée, elle a d'autres pei-
,mais elle n'a pas celle de l'ennui. Vous
z vu autrefois chez vous une Demoi-
e que vous voulûtes bien loger à ma
ısideration; elle n'a jamais été que deux
; dans le monde, étant presque encore
ant, car elle en est sortie avant dix-
t ans, cependant je vous assûre bien
: les sentimens de pénitence qu'elle en
: qui croissent plutôt que de diminuer,
lui permettent gueres de s'ennuyer,
ɔiqu'elle marche par un chemin où la
sonne que vous louez tant, auroit pei-
le la suivre. Il est vrai que la pénitence
cette personne est si extraordinaire,
on seroit témeraire de l'imiter, mais
a fait voir toujours, que l'ennui vient
défaut de lumiere & de sentiment,
qu'ainsi on ne le doit pas seulement
ffrir, mais aussi s'en humilier, & que
t par-là même qu'il est utile, parcequ'il
ıs avertit de ce que nous sommes, &
ıs ôte la confiance & la complaisance
ıous-mêmes. Il faut finir mon sermon
c cette page, & vous assurer du res-
t avec lequel je suis, &c.

LETTRES
DE M. L'ABBE'
DE LA TRAPPE
A M. NICOLE

Où il le remercie de ses Ouvrages.

On a cru devoir mettre ici quelques Lettres de Monsieur l'Abbé de la Trappe à Monsieur Nicole, parcequ'on peut les regarder comme des approbations qui sont d'un grand poids, venant d'un homme si illustre & si capable de juger des Ouvrages de pieté.

PREMIERE LETTRE.

JE ne vous célerai point, Monsieur, que j'ai reçu une joye tout-à-fait sensible, de ce que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire touchant le livre que l'on vous a porté de ma part, car quoi-

qu'il puisse y entrer de la bonté que vous avez pour moi dans ce que vous m'en mandez, je suis pourtant persuadé que vous êtes parfaitement sincere ; qu'il faut que vous croiyez que cet ouvrage puisse être de quelque utilité, puisque vous me le dites, & qu'ainsi j'ai sujet d'esperer que je ne me suis pas entierement méconté lorsque je m'y suis appliqué, & qu'il se pourra faire qu'entre ceux qui le liront, il s'en trouvera qui en retireront de l'édification, qui est ce que je me suis uniquement proposé.

Vous voulez bien cependant, que je vous dise que vous jugez de moi trop avantageusement. Car il se peut très-bien faire qu'ayant commencé la chose avec des motifs & des intentions pures, & que n'y ayant rien eu de mauvais dans le principe & dans la fin qui m'a fait agir, je me sois égaré par une infinité de circonstances, pour ne m'être pas autant tenu sur mes gardes, ni autant défié de moi-même que j'y étois obligé. Voilà, Monsieur, une déclaration sincere qui doit vous porter à avoir compassion de moi.

Au-reste il faut que je vous dise que j'ai regardé comme une providence toute particuliere, que vous vous soiyez déterminé à nous donner les derniers Es-

ſais de Morale ; & je ne puis douter que ce ne ſoit Dieu qui vous l'ait mis au cœur. Vous y avez expliqué les verités évangeliques les plus importantes & les plus ignorées. Les conſequences & les inductions que vous en tirez ſont ſi préciſes & ſi naturelles, qu'il eſt impoſſible qu'elles ne perſuadent, & qu'elles ne pénetrent, à moins qu'elles ne trouvent des ames de marbre & de bronze. Vous vous y êtes proportionné à ceux à qui vous avez voulu vous rendre utile ; & vous en venez à bout. J'admire, lorſque vous mettez les regles & les maximes auprès de la vie & la conduite des hommes, comme quoi vous faites toucher au doigt, qu'il n'y en a preſque point qui ne ſoient hors de ces voies, ſans leſquelles il n'y a point de ſalut. On n'a garde que l'on n'approuve le parti que votre humilité vous fait prendre, qui eſt celui de donner au public les écrits de Monſieur H. Ils ſont aſſûrément remplis de verités & de ſentimens admirables. Cependant je croi que vous devez reprendre après une interruption la plus courte qu'il vous ſera poſſible, vos occupations accoutumées, & achever de nous donner ce que l'on ne peut recevoir que de vous, je veux dire par rapport au caractere & à la maniere d'écrire ; & à la verité on perdroit trop ſi

vous en demeuriez là. Faites-moi la justice de croire, Monsieur, que c'est avec toute l'estime & le respect possible que je suis votre très-humble & très-obéïssant serviteur,

F. ARMAND-JEAN,
Abbé de la Trappe.

Le 9. May 1679.

Quand les Livres dont vous me parlez paroîtront, Monsieur, je les lirai avec soin, & je vous dirai ce que j'en aurai pensé, quoique je me croye très-incapable d'en juger.

SECONDE LETTRE.

J'Ai reçu, Monsieur, le dernier Livre que vous avez donné au public, & qui m'a été envoyé de votre part. C'est une suite d'instructions qui, je m'assure, étoient attendues de tout le monde avec impatience. Il faut demander à Dieu qu'il fasse la grace à ceux qui les liront d'en profiter, & qu'il vous donne assez de santé pour continuer à nous faire part des lumieres dont il vous a rempli dans un tems où il se peut dire que les bonnes maximes sont plus rares, & les tenebres plus épaisses & plus répandues que jamais. Je vous suis infiniment obligé, Monsieur, de l'honneur que vous m'avez fait de vous souvenir de moi, & je vous supplie de croire que c'est avec toute la reconnoissance & la consideration & l'estime possible que je suis votre très-humble & trés-obéissant serviteur,

F. ARMAND,
Abbé de la Trappe.

Le 28. Décembre 1687.

TROISIEME LETTRE.

J'Ai reçu, Monsieur, vos derniers ouvrages avec toute ma reconnoissance & mes ressentimens ordinaires. Comme ce n'est point du côté des hommes, mais de la part de Dieu que vous en attendez la recompense ; nous lui demanderons qu'il vous rende au centuple ce que vous nous donnez avec tant d'abondance & de benediction. Tous les gens de bien ont grand interêt que Dieu conserve une santé & une vie que vous employez toute entiere pour le bien de l'Eglise, & pour l'instruction de ceux qui veulent penser sérieusement à leur salut, en leur découvrant avec tant de pureté & de lumieres, les verités qu'ils doivent suivre pour y travailler avec fruit & avec succès. Faites moi la justice de croire que personne n'est plus sensible que moi à ce qui vous regarde, & qu'on ne peut rien ajoûter à la sincerité & à l'estime, avec laquelle, je suis votre très-humble, & très-obéissant serviteur,

F. ARMAMD,
Abbé de la Trappe.

Ce 21. Avril 1689.

QUATRIEME LETTRE

J'ai reçeu, Monſieur, les derniers ouvrages de Monſieur H. & aprés les avoir lûs, il faut demeurer d'accord qu'ils ſont remplis de grandes verités, de maximes tres ſaintes, & de penſées qui ne peuvent venir que d'une perſonne d'une méditation profonde, & particulierement dans ce qui regarde les paralleles qu'il a tirés du paſſage, *Mulierem fortem quis inveniet.*

Cependant, Monſieur, s'il faut opter entre vous appliquer à la diſpoſition, à l'arrangement & même à la correction du reſte de ces œuvres, & continuer vos Eſſais de Morale, ſur l'Ecriture: je n'héſite point à vous dire que la derniere de ces occupations doit l'emporter ſur l'autre. La premiere a des utilités; mais la ſeconde, ſelon moi, en a beaucoup d'avantage, & le public perdroit infiniment, ſi vous n'acheviez pas ce que vous avez commencé. Il ſe peut dire que vous avez écrit pour tout le monde; les grans, les petits, les doctes & les ſimples y trouvent leur compte, & la verité eſt qu'il y a des inſtructions ſi néceſſaires, mais ſi fortes & ſi puiſſantes que je ne

ni comme elles sont passées. Vous êtes en train & en possession de dire ce qui vous plaît, & le monde reçoit avec une édification generale tout ce qui part de votre main. C'est un cours ce me semble qu'il ne faut point interrompre. Dieu vous a fait en cela une grace si particuliere, que je ne croi point qu'il y ait personne qui ne vous dise que vous devéz la suivre, il y a si peu de gens capables d'expliquer les sens de l'Ecriture, qu'on ne doit point douter que ceux qui en ont reçu le don au point que vous l'avez, ne soient obligés de le faire valoir, il faut qu'ils se persuadent que c'est un talent dont ils compteront avec celui qui les en a favorisés. Jusques-ici vous vous en êtes acquitté d'une maniere qui ne chargera pas votre conscience.

Je prie Dieu, Monsieur qu'il conserve votre santé, & qu'il continue de vous rendre superieur à tous les maux dont elle est attaquée. Je vous supplie de croire qu'on ne peut y prendre plus de part que je fais, ni être avec plus de sincérité & d'estime, que je suis, votre très-humble & très-obéissant serviteur.

F. ARMAND, Abbé de la Trappe.

Ce 26. Aoust 1689.

CINQUIEME LETTRE

QUoique l'on soit accoutumé, Monsieur, à trouver dans ce qui part de vos mains tout ce qui doit y être, & que l'on y peut desirer; je vous avoue que votre dernier ouvrage comble l'attente. Vous expliquez la parole de Dieu avec tant de pureté d'onction & de lumiere, qu'il ne tiendra qu'à nous d'en faire un usage saint & utile, & de profiter de ce que le Saint-Esprit nous dit. Je demande souvent de vos nouvelles, Monsieur, à tous ceux qui peuvent m'en dire, & j'apprens avec un extrême déplaisir que votre santé est attaquée au point qu'elle l'est. Il n'y à point de jour que je ne prie Dieu qu'il vous la conserve. Je vous suplie de croire que qui que ce soit n'y prend plus d'interêt que moi. Je vous rens mille graces des marques que vous m'avez données de votre souvenir, & soyez persuadé, je vous en conjure, que c'est avec toute l'estime & la sincerité possible, que je suis votre très-humble & obéissant serviteur.

F. ARMAND,
Abbé de la Trappe.

Ce 16. Octobre 1689.

Il n'y a rien de plus beau & plus pre-

ıt que ce que vous avez écrit contre
rieu, & je ne crois pas qu'il y ose ré-
ndre, ni qu'il veuille hazarder de
auvaises raisons contre des preuves si
ûres & si convainquantes.

Fin des Lettres.

TABLE

DES PASSAGES DE L'ECRITURE sainte expliqués dans ce Volume.

TABL

TABLE

DES MATIERES CONTENUES dans ce huitiéme Volume.

A

B

C

D

E

I

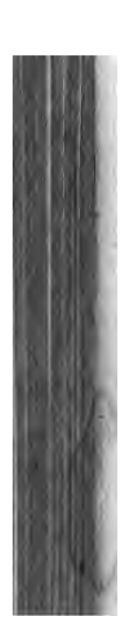
L

M

P

Q

R



Fin de la Table du huitiém



